Panorama des régions de l'OCDE 2011

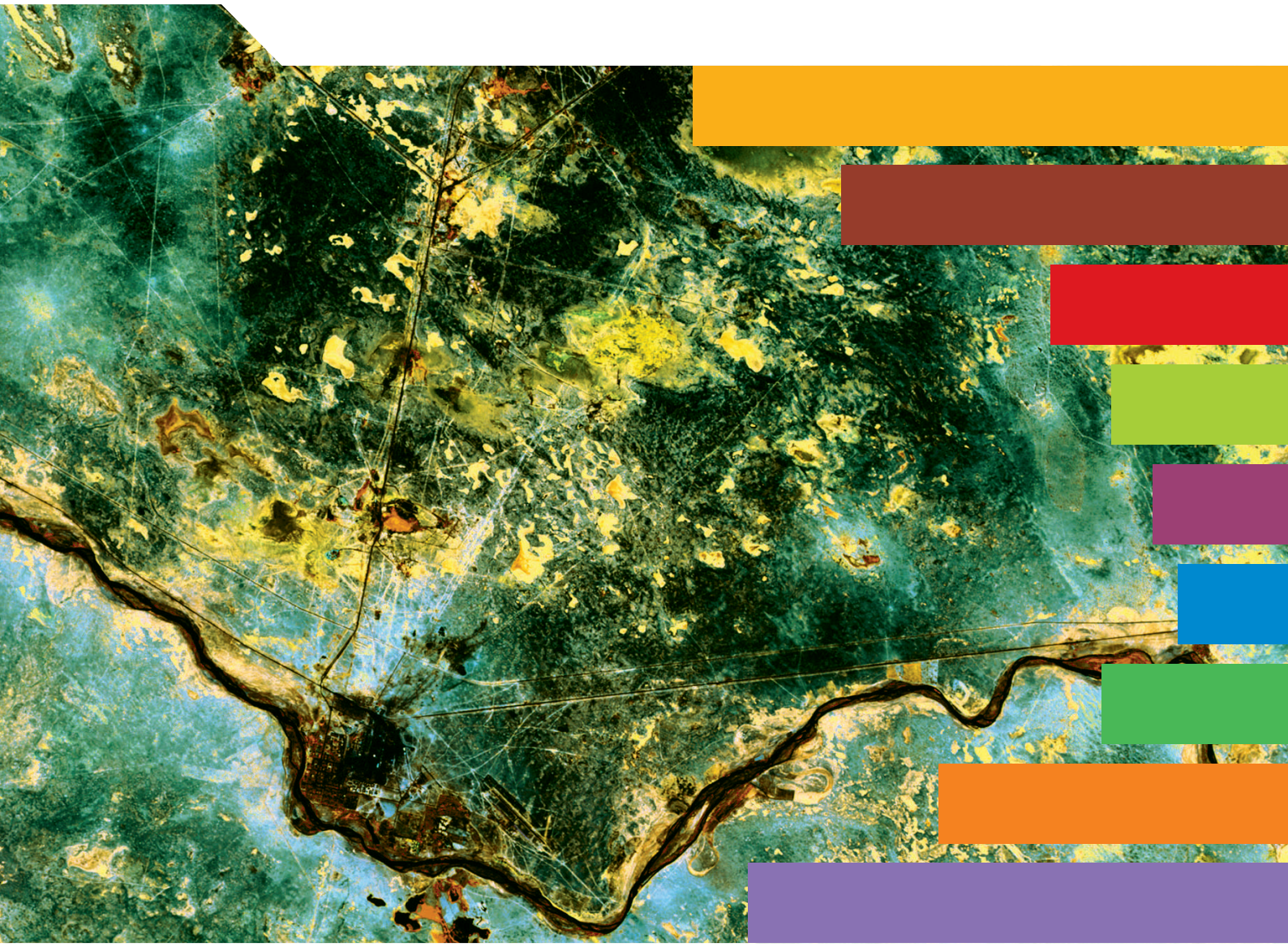

OCDE

Panorama des régions de l'OCDE

OCDE

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les interprétations exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues de l'OCDE ou des gouvernements de ses pays membres.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Merci de citer cet ouvrage comme suit :
OCDE (2012), *Panorama des régions de l'OCDE 2011*, Éditions OCDE.
http://dx.doi.org/10.1787/reg_glance-2011-fr

ISBN 978-92-64-10548-5 (imprimé)
ISBN 978-92-64-10698-7 (HTML)

Collection/Périodique :
ISSN 1999-0065 (imprimé)
ISSN 1999-0073 (en ligne)

Crédits photo :
Couverture © InterNetwork Media/Photodisc/Getty Images.
Chapitre 1: © image100/Corbis/Inmagine ltd.
Chapitre 2: © Corbis/Inmagine ltd.
Chapitre 3: © Radius Images/Corbis.

Les corrigenda des publications de l'OCDE sont disponibles sur : *www.oecd.org/editions/corrigenda*.
© OCDE 2012

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à *rights@oecd.org*. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) *info@copyright.com* ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) *contact@cfcopies.com*.

Avant-propos

Les gouvernements ont besoin de données fiables et comparables à l'appui des politiques de croissance régionale. L'OCDE a construit une base de données sans équivalent de statistiques territoriales qui permettent aux décideurs d'analyser les évolutions tant au niveau national qu'au niveau international. L'utilisation de données comparables de pays à pays a joué un rôle essentiel dans la réforme des objectifs et des instruments de la politique de développement régional des pays de l'OCDE. En permettant de mesurer les performances régionales et de repérer les facteurs favorables à l'avantage concurrentiel d'une région et aux conditions de vie de sa population présente et à venir, les données de l'OCDE ont encouragé le passage d'une politique régionale compensatrice reposant sur les aides à une politique régionale axée sur le renforcement des potentiels régionaux. Le Panorama des régions de l'OCDE concrétise les efforts continus du Groupe de travail de l'OCDE sur les indicateurs territoriaux, en collaboration avec le Secrétariat de l'OCDE, pour étoffer la base des données observées aux niveaux régional et local.

Dans la ligne de la conception très ouverte de l'action publique à l'OCDE – Des politiques meilleures pour une vie meilleure – cette quatrième édition du Panorama des régions de l'OCDE examine les tendances sur un éventail encore plus large de domaines d'action (démographie et migrations, croissance économique, emploi et productivité, activités fondées sur le savoir, formation, soins de santé, revenus, fonction écologique) et propose des comparaisons avec la dynamique du développement régional des économies émergentes. Le champ et la période couverts par le Panorama des régions de l'OCDE donnent aux décideurs un moyen de mieux comprendre la contribution de chaque région au développement global, ainsi que des indications sur les moyens de renforcer cette contribution.

Sous l'effet de la crise économique de 2008-09, les disparités se sont creusées, tant au niveau national qu'à l'échelle internationale. Cette constatation conduirait à penser que, pour maintenir les rythmes de croissance nationaux, il faut adapter la stratégie à la typologie des régions. Comme les pays de l'OCDE recherchent un sentier de reprise économique qui conduise à des formes de développement plus durables, il sera essentiel de disposer de statistiques solides qui s'appuient sur une définition plus riche du développement et de la qualité de la vie. La qualité des services locaux, les perspectives des groupes marginaux ou vulnérables, les moyens institutionnels des collectivités territoriales, la participation des citoyens sont autant d'éléments qu'il importe d'intégrer localement pour des politiques plus ouvertes et plus durables.

Ce nouveau modèle de développement inspire le plan de cette édition du Panorama des régions de l'OCDE ; à chaque section, un certain nombre de statistiques mettent en vedette la contribution des régions à l'édification d'économies plus fortes, plus justes et plus saines. De nouvelles mesures de la qualité de la vie dans les régions sont présentées pour la première fois, notamment le revenu des ménages et les disparités régionales dans l'accès aux services publics essentiels, ainsi que des estimations de la qualité de l'air et des émissions de carbone dans des régions comparables de pays à pays. L'ampleur des écarts régionaux mesurés montre l'importance de disposer de données fiables

aux niveaux territoriaux détaillés pour éclairer tout à la fois le débat politique et les collectivités qui souhaitent mieux comprendre la qualité de la vie locale.

L'élaboration d'indicateurs, comparables au niveau international, de la viabilité environnementale et de l'inclusion sociale à l'échelon régional et urbain ne fait que commencer et beaucoup reste à faire dans les années qui viennent. L'OCDE continuera de développer l'utilisation et l'intégration de nouvelles sources de données et de recenser les domaines où le cadre conceptuel doit encore progresser. Par exemple, des travaux sont en cours qui visent à produire des estimations comparables au niveau international des émissions de carbone des régions métropolitaines. Cette édition du Panorama des régions de l'OCDE montre déjà que ces progrès sont possibles et propose des domaines où il faut étoffer les données en réponse aux besoins des autorités publiques.

Le Panorama des régions de l'OCDE, *sous la coordination de Monica Brezzi, a été élaboré par Monica Brezzi, Mario Piacentini, Konstantin Rosina, Vicente Ruiz et Daniel Sanchez-Serra, sous la responsabilité de Joaquim Oliveira Martins, Chef de la Division des politiques de développement régional. Mauro Migotto a fourni les données statistiques (sur l'innovation) nécessaires à la publication. Les délégués au Groupe de travail de l'OCDE sur les indicateurs territoriaux ont donné des orientations sur les instruments statistiques destinés à mesurer les économies régionales et ils ont formulé des commentaires sur le projet de texte.*

Rolf Alter

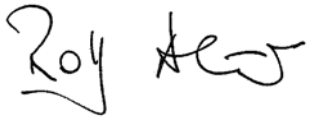

Directeur, Direction de la Gouvernance Publique et du Développement Territorial

Table des matières

Synthèse 7
Interpréter les indicateurs régionaux de l'OCDE 11
Définition et description des régions 15
Symboles et abréviations 17

I. Les régions, moteurs de la compétitivité 19

1. Contribution régionale à l'évolution démographique 20
2. Distribution de la population et typologie régionale 22
3. Contribution régionale à la croissance du PIB 28
4. Contribution régionale aux variations de l'emploi 34
5. Croissance de la productivité du travail dans les régions 36
6. Disparités économiques régionales 40
7. Scénarios de la croissance dans les régions 46
8. Impact de la crise sur l'emploi dans les régions 48
9. Disparités régionales dans l'enseignement supérieur 50
10. Migrations de main-d'œuvre qualifiée dans les régions de l'OCDE 52
11. Spécialisation régionale et croissance de la productivité selon les secteurs . . 54
12. Spécialisation régionale dans les secteurs fondés sur le savoir 56
13. Investissement public dans les régions 58
14. Dépenses de recherche et développement dans les régions 62
15. Dépenses de recherche et développement du secteur public et des entreprises . . 64
16. Brevets dans les régions et pour différents acteurs économiques 68
17. Profils régionaux du co-brevetage 70

II. Inclusion et égalité d'accès à des services de qualité dans les régions 73

18. Disparités régionales du revenu des ménages 74
19. Concentration de la population âgée dans les régions 78
20. Mobilité interrégionale des populations 84
21. Tendances de l'immigration dans les régions de l'OCDE 88
22. Disparités régionales du chômage 90
23. Différences hommes-femmes dans les perspectives d'emploi 96
24. Accès à l'éducation 98
25. Accès aux services de santé 100
26. Accès aux services essentiels dans les économies en développement 104

III. Viabilité environnementale dans les régions et les zones métropolitaines 107

27. Progression des superficies urbanisées dans les régions de l'OCDE 108
28. Forêts, végétation naturelle et empreinte carbone des régions 112
29. Émissions de carbone et qualité de l'air dans les régions 118

30. Déchets municipaux 124
31. Accès des régions aux infrastructures de réseaux 126
32. Brevets verts dans les régions 128

Annexe A. **Découpage territorial et typologie régionale** 131
Annexe B. **Sources et description des données** 137
Annexe C. **Indices et formules** 159

Ce livre contient des...

StatLinks

Accédez aux fichiers Excel®
à partir des livres imprimés !

En bas à droite des tableaux ou graphiques de cet ouvrage, vous trouverez des *StatLinks*.
Pour télécharger le fichier Excel® correspondant, il vous suffit de retranscrire dans votre navigateur Internet le lien commençant par : ***http://dx.doi.org***.
Si vous lisez la version PDF de l'ouvrage, et que votre ordinateur est connecté à Internet, il vous suffit de cliquer sur le lien.
Les *StatLinks* sont de plus en plus répandus dans les publications de l'OCDE.

Synthèse

Les comparaisons internationales portant sur les économies et les sociétés s'effectuent le plus souvent au niveau des pays. Ainsi, les statistiques sur les capacités de production font référence au produit intérieur brut (PIB) et, de la même manière, la santé et l'éducation sont généralement chiffrées et débattues dans une perspective nationale. Toutefois, les écarts entre pays sont souvent moindres que les disparités intérieures. Au Chili, en Pologne, au Portugal et en Turquie, par exemple, le PIB par personne occupée dans la région la plus performante est plus de trois fois plus élevé que dans la région la moins performante. En plusieurs endroits, les disparités se sont récemment aggravées, comme le montre le doublement de l'écart de taux de croissance de l'emploi sur l'ensemble des régions de l'OCDE après la récession de 2008-09. Pour concevoir des stratégies qui permettent de retrouver et de pérenniser la croissance globale, il est essentiel de comprendre ce qui distingue et ce qui unit les structures économiques régionales. De plus, les données statistiques régionales peuvent aider au redressement des pays de l'OCDE, car elles font apparaître les atouts et les faiblesses des régions qui doivent devenir les moteurs d'un développement économique et social durable.

Le *Panorama des régions de l'OCDE* a pour but de révéler ces différences « localisées », et d'analyser leurs conséquences pour les performances nationales et les conditions de vie individuelles. Il le fait au moyen d'indicateurs régionaux qui permettent de repérer les régions qui progressent plus vite, ou plus lentement, que le reste du pays ou que l'ensemble des 34 pays de la zone OCDE. Il procède à l'analyse chronologique des profils de croissance et des inégalités persistantes, et donne un aperçu des relations qui unissent les caractéristiques des régions et les résultats qu'elles obtiennent.

Cette quatrième édition de la série *Panorama des régions de l'OCDE* s'articule en trois parties qui mettent en vedette la contribution des régions à l'édification d'économies plus fortes, plus justes et plus saines : I. Les régions, moteurs de la compétitivité ; II. Inclusion et égalité d'accès à des services de qualité dans les régions ; III. Viabilité environnementale dans les régions et les zones métropolitaines. Cette édition présente un certain nombre de nouveautés par rapport aux précédentes. L'analyse de la compétitivité régionale a été étendue à des mesures de l'investissement public dans les régions, à la connectivité régionale dans les activités d'innovation et aux tendances des migrations de main-d'œuvre qualifiée. Pour la première fois, des indicateurs régionaux des émissions de carbone, de la qualité de l'air, de l'évolution de l'espace urbain et de la couverture forestière, ainsi que de l'accès aux infrastructures de réseaux, ont été élaborés pour évaluer la viabilité écologique des régions. Des statistiques sur la mobilité de la main-d'œuvre et l'immigration dans les régions de l'OCDE enrichissent l'analyse de l'évolution démographique. La dimension territoriale de l'accès aux services est étudiée, tant dans les pays de l'OCDE (formation, santé et accès au haut débit) que dans les pays en développement (eau, assainissement et

électricité). Enfin, pour la première fois sont présentées des statistiques régionales concernant des économies émergentes (Afrique du Sud, Brésil, Chine, Fédération de Russie et Inde).

Principales conclusions

Pour assurer la pérennité de la croissance nationale, il importe de tenir compte des facteurs locaux. Environ 40 **%** de la croissance du PIB, de l'emploi et de la population des pays de l'OCDE depuis une quinzaine d'années proviennent en grande partie d'un petit nombre de régions (les 10 % des régions les plus performantes). L'importance des agglomérations économiques pour la croissance est un fait établi. Toutefois, les données montrent que la croissance a ralenti dans de nombreuses grandes régions métropolitaines des pays de l'OCDE, tandis que les régions essentiellement rurales ont progressé à un rythme plus rapide que les régions essentiellement urbaines ces quinze dernières années, ce qui réduit l'écart entre zones urbaines et zones rurales dans certains pays.

Les gains de productivité du travail jouent un rôle plus important que l'évolution de l'utilisation de la main-d'œuvre dans la progression du PIB par habitant des régions de l'OCDE observée entre 1995 et 2007. Les écarts interrégionaux de croissance de la productivité du travail résultent toujours de multiples facteurs nationaux et locaux, englobant les politiques et institutions du marché du travail, ainsi que l'innovation et les qualifications. Aussi les autorités nationales et régionales sont-elles de plus en plus nombreuses à mettre en œuvre des politiques coordonnées de formation, de qualification et d'innovation.

Le nombre d'actifs ayant fait des études supérieures varie plus fortement d'une région à l'autre d'un pays donné que d'un pays à l'autre. L'Espagne, les États-Unis, la France et la République tchèque présentent la plus forte variation du niveau de formation supérieure. C'est ainsi qu'en 2008, aux États-Unis, en Virginie occidentale 16 % de la population active avait achevé des études supérieures, alors que dans le District de Columbia la proportion s'élevait à 44 %. Le capital humain hautement qualifié est de plus en plus mobile. Les régions qui dynamisent leurs ressources en capital humain sont celles qui peuvent attirer et retenir des travailleurs hautement qualifiés. Les données régionales sur les migrations internationales montrent que les régions qui accueillent déjà un nombre important d'étrangers très instruits ont un avantage dans la course mondiale aux compétences, du fait du rôle décisif des effets de réseau.

L'innovation technologique est très concentrée en quelques endroits. Environ 10 % des régions de l'OCDE sont à l'origine d'un tiers des dépenses totales de recherche et développement (R-D) des pays de l'OCDE et de plus de la moitié des demandes de brevets. La R-D et les brevets restent concentrés dans les régions de pointe des pays membres de l'OCDE à forte intensité de connaissances (Japon, Allemagne, États-Unis), avec différentes spécialisations (technologies vertes, biotechnologies et technologies de l'information et des communications, par exemple). Toutefois, de nouveaux champions régionaux font leur apparition depuis une dizaine d'années. Ainsi, Østjylland et Vestjylland (Danemark), Madrid et Barcelone (Espagne) et Séoul et Gyeonggi-do (Corée) se sont affirmées comme de hauts lieux des dépôts de brevets dans le domaine des énergies renouvelables. Resserrer la collaboration face aux défis mondiaux est un objectif prioritaire national, tant dans les pays de l'OCDE que dans les économies émergentes : ces cinq dernières années, Shanghai (Chine) et Karnataka (Inde) ont triplé le nombre d'associés dans le monde entier avec

lesquels ils déposent des brevets concernant les technologies vertes. Plusieurs régions sont en train de rattraper les champions nationaux de l'emploi manufacturier de haute technologie et des secteurs à forte intensité de savoir. L'étude de ces régions peut livrer des enseignements sur les moyens de reproduire un environnement favorable à la création d'entreprise et à la modernisation technologique.

La récession économique de 2008-09 subie par la zone OCDE a eu des effets divers en termes de pertes d'emplois à l'intérieur des pays membres. Les trois quarts des régions de l'OCDE qui avaient affiché une croissance de l'emploi entre 1999 et 2007 ont vu s'inverser la tendance entre 2008 et 2009. En moyenne, tous les types de régions ont accusé une contraction de l'emploi. Toutefois, les trajectoires sont fort différentes, et il est utile de comparer le profil de croissance antérieur à la crise des régions qui ont réussi à préserver la croissance de l'emploi au cours de la récession (« régions résilientes ») et celui des régions où la croissance de l'emploi a laissé place à une contraction (« régions touchées par la récession »). Les régions résilientes avaient enregistré avant la crise de plus forts accroissements de leur capital humain qualifié, ainsi que du taux d'activité et de la productivité des services aux entreprises, du secteur public et de l'agriculture.

Les pays ont réagi à la crise économique en prenant des mesures en faveur des entreprises et de l'emploi et en améliorant les conditions de croissance à long terme. Ces politiques structurelles mettent en avant la complémentarité des objectifs d'efficience, d'équité et de protection de l'environnement. Les conséquences à long terme de la crise sur les conditions de vie des familles et la mobilité sociale, ainsi que la diversité des mesures prises par les pouvoirs publics, soulignent la nécessité de disposer de statistiques qui aillent au-delà de l'efficience économique d'une région pour englober des mesures économiques et non économiques de la qualité de la vie. L'inégalité selon les régions de l'accès aux services publics essentiels et des possibilités données aux familles d'investir dans la santé et la formation a d'importants effets dynamiques, car les régions « fragiles » peuvent se trouver piégées dans un cercle vicieux et voir se réduire progressivement leur capacité d'attirer des habitants et des entreprises.

C'est au Chili, en Grèce, en Hongrie, en Israël, en Italie et en République slovaque que les disparités régionales des revenus des ménages sont les plus fortes. Les régions de ces pays se sont aussi heurtées à des difficultés structurelles dans l'emploi des jeunes adultes (le taux de chômage des jeunes dans certaines régions s'est élevé à 30 % en 2009) et des femmes (moins de la moitié des femmes d'âge actif étaient occupées en 2009) et elles présentent un chômage de longue durée plus élevé que la moyenne (dans ces régions, plus d'un tiers des chômeurs sont exclus du marché du travail depuis plus d'un an).

Les écarts de revenu n'expliquent que partiellement la qualité de la vie dans les différentes régions de l'OCDE. Les disparités interrégionales relatives au niveau d'instruction de base, à la santé ou aux ressources naturelles signalent les difficultés auxquelles se heurteront les politiques qui visent à pallier les handicaps locaux dans de nombreux pays. Les données montrent que les élèves des écoles des villes dépassent de 20 points ceux des écoles rurales au test de lecture PISA de l'OCDE, soit l'équivalent de près d'une année d'enseignement, même en tenant compte de la diversité socioéconomique des élèves. Au Canada, aux États-Unis et au Portugal, le taux de mortalité ajusté selon l'âge peut passer du simple au double selon les régions du pays. Au Chili, en Corée, en Italie et au Mexique, l'exposition régionale à la pollution atmosphérique peut aller de valeurs inférieures à la limite recommandée par l'Organisation mondiale de la santé, soit 10 microgrammes

de PM2.5 par mètre cube, à plus de 25 microgrammes. Certaines provinces de Chine et certains États de l'Inde dépassent la barre des 60 microgrammes de PM2.5 par mètre cube, concentration présentant de graves risques avérés pour la santé.

Ce volume présente pour la première fois des estimations des émissions régionales de carbone (CO_2) comparables de pays à pays. En Afrique du Sud, en Espagne, aux États-Unis, en Fédération de Russie et en République tchèque, les émissions de carbone (CO_2) sont dans certaines régions plus de trois fois supérieures à la moyenne nationale, soulignant le fait que les chiffres recueillis à l'échelle des pays ne suffisent pas pour concevoir des politiques de lutte contre le changement climatique. Les villes sont les points noirs des émissions de carbone, et des travaux sont en cours pour produire à l'échelon des grandes villes des estimations de l'efficacité carbone des économies urbaines.

Au total, *le Panorama des régions de l'OCDE* donne un aperçu multidimensionnel et dynamique de la façon dont la vie est vécue – et peut être améliorée – d'une région à l'autre des pays de l'OCDE et des économies émergentes. La publication met en évidence les lacunes dans les données et la couverture géographique, ainsi que la nécessité de trouver de meilleurs indicateurs dans certains domaines, et propose des étapes à suivre pour enrichir nos connaissances et élaborer ainsi des politiques fondées sur des observations factuelles.

© OCDE 2012

Interpréter les indicateurs régionaux de l'OCDE

L'édition 2011 du *Panorama des régions* veut répondre à deux questions :

- Quels progrès les régions de l'OCDE ont-elles réalisés vers un développement plus durable, par rapport au passé et par rapport aux autres régions ?
- Quels sont les facteurs déterminants de l'avantage concurrentiel des régions et quelles ressources locales pourraient être mieux exploitées à l'appui de la croissance nationale et des conditions de vie de la population ?

Étudier la première question permet de découvrir la diversité de l'organisation et des performances économiques régionales au moyen d'un large éventail d'indicateurs. Comme le développement régional est multidimensionnel, il faut établir des informations solides, comparables de pays à pays, sur les résultats économiques, sociaux et environnementaux obtenus.

Répondre à la deuxième question permet d'éclairer la conception de stratégies efficaces en vue de renforcer la contribution des régions aux performances globales, ainsi que de proposer des interventions publiques qui concilient les objectifs d'efficience, d'équité et de viabilité écologique. Cette deuxième question est évidemment plus délicate et les statistiques régionales ne peuvent apporter qu'une évaluation partielle des effets des politiques. La publication *Perspectives régionales de l'OCDE 2011* reprend les statistiques présentées dans cette édition du *Panorama des régions* pour analyser les déterminants institutionnels et opérationnels, en approfondissant l'étude des liens de causalité et l'évaluation de l'action publique.

Le plan général du *Panorama des rég*ions s'articule autour de deux axes.

Le premier reflète la mission de l'OCDE qui doit encourager des économies plus fortes, plus justes et plus saines. Les trois grandes parties de la publication (I. Les régions, moteurs de la compétitivité ; II. Inclusion et égalité d'accès à des services de qualité dans les régions ; et III. Viabilité environnementale dans les régions et les zones métropolitaines) présentent des indicateurs qui mettent en vedette le rôle essentiel des régions à l'appui de ces trois piliers interdépendants du développement socioéconomique.

Le second axe met en évidence trois perspectives qu'il faut associer pour brosser un tableau complet de l'évolution des économies régionales :

- Comment les ressources se répartissent-elles entre les régions et comment contribuent-elles à la croissance nationale ? Il est à noter, par exemple, que 10 % seulement des régions de l'OCDE sont à l'origine de près de la moitié de la croissance du PIB et de la création d'emplois ces dernières années.
- Les disparités régionales perdurent-elles en général, et quelles sont les ressources inexploitées à mobiliser pour maximiser l'avantage concurrentiel et la prospérité des régions ? On notera, par exemple, que depuis 15 ans, la variation du taux de chômage a

toujours été environ deux fois plus forte d'une région à l'autre de chaque pays de l'OCDE que d'un pays de l'OCDE à l'autre.

- Quelles sont les caractéristiques communes des régions de l'OCDE qui ont obtenu certains résultats ? Par exemple, les régions qui ont réussi à maintenir, voire augmenter, l'emploi pendant la récession économique sont celles qui, plus que les autres, avaient auparavant accru leur capital humain qualifié et leur taux d'activité sur le marché du travail, et renforcé la productivité des secteurs traditionnels.

Cette méthode d'analyse qui porte à la fois sur la répartition dans l'espace, la persistance dans le temps et des liens qui unissent différentes caractéristiques/dotations en ressources, donne une assise solide aux politiques fondées sur des observations factuelles.

Les chapitres du *Panorama des régions* peuvent être organisés sous la forme d'un tableau synthétique (plan général) dont les colonnes correspondent aux trois dimensions – compétitivité, inclusion et viabilité – et dans lequel ils sont envisagés selon trois perspectives : concentration, persistance des disparités et caractéristiques des régions.

Tableau 1. **Plan des chapitres du Panorama des régions**

	Les régions, moteurs de la compétitivité	Inclusion et égalité d'accès à des services de qualité dans les régions	Viabilité environnementale dans les régions et les zones métropolitaines
Concentration des ressources et contribution à la croissance	1. Contribution régionale à l'évolution démographique 2. Distribution de la population et typologie régionale 3. Contribution régionale à la croissance 4. Contribution régionale aux variations de l'emploi 12. Spécialisation régionale dans les secteurs fondés sur le savoir 10. Migrations de main-d'œuvre qualifiée dans les régions de l'OCDE 13. Investissement public dans les régions 14. Dépenses de recherche et développement dans les régions 16. Brevets dans les régions et pour différents acteurs économiques	19. Concentration de la population âgée dans les régions 21. Tendances de l'immigration dans les régions de l'OCDE	31. Accès des régions aux infrastructures de réseaux 32. Brevets verts dans les régions
Disparités régionales et mobilisation de ressources inexploitées	6. Disparités économiques régionales 9. Disparités régionales dans l'enseignement supérieur 11. Spécialisation régionale et croissance de la productivité selon les secteurs	18. Disparités régionales du revenu des ménages 22. Disparités régionales du chômage 23. Différences hommes-femmes dans les perspectives d'emploi 24. Accès à l'éducation 25. Accès aux services de santé	28. Forêts, végétation naturelle et empreinte carbone des régions 29. Émissions de carbone et qualité de l'air dans les régions 30. Déchets municipaux
Caractéristiques des régions et résultats obtenus	5. Croissance de la productivité du travail dans les régions 7. Scénarios de la croissance dans les régions 8. Impact de la crise sur l'emploi dans les régions 15. Dépenses de recherche et développement du secteur public et des entreprises 17. Profils régionaux du co-brevetage	20. Mobilité interrégionale des populations 26. Accès aux services essentiels dans les économies en développement	27. Progression des superficies urbanisées dans les régions de l'OCDE

La répartition des chapitres entre les cases du tableau 1 n'est pas toujours simple, car les objectifs peuvent se chevaucher ou se compléter. Par exemple, les données régionales sur le vieillissement des populations livrent des informations à la fois sur la compétitivité

des régions dans la perspective de la production à venir et sur l'intégration sociale dans l'optique de la prestation de services particuliers. De même, les activités régionales dans le domaine des brevets concernant les technologies vertes mesurent la capacité des pouvoirs publics et du secteur privé de créer de nouvelles valeurs d'entreprise tout en donnant une idée de l'investissement axé sur des objectifs d'environnement.

La dimension des caractéristiques régionales, l'une des nouveautés de cette édition, est étudiée par examen des corrélations entre résultats obtenus et différentes variables structurelles. Établir le profil des régions pour dégager leurs caractéristiques communes d'adaptation aux changements et de résilience aux chocs extérieurs peut fournir une première indication des complémentarités entre instruments d'action à l'échelon régional. C'est donc un outil utile pour adopter une conception intégrée des politiques régionales, dont les effets peuvent être suivis dans le temps.

Choix des indicateurs

L'édition 2011 du *Panorama des régions de l'OCDE* réunit 40 indicateurs tirés de la base de données régionales de l'OCDE et présente une douzaine d'indicateurs disponibles pour la première fois au niveau infranational. Il en résulte une plus large sélection de statistiques territoriales concernant l'organisation économique et la compétitivité, comparées à des indicateurs territoriaux d'intégration sociale et de l'état de l'environnement.

Il est souvent difficile de trouver au niveau infranational des données fiables et comparables de pays à pays. L'OCDE continuera de s'attacher à l'élaboration d'indicateurs régionaux, y compris dans les domaines où d'importants efforts d'analyse restent à faire.

L'évaluation des conditions de vie doit se faire dans une optique régionale, car les inégalités ne se manifestent pas seulement entre les individus, mais aussi entre les endroits où ils vivent. Dans certaines régions, les difficultés d'accès à des services de qualité nuisent aux perspectives des habitants, ce qui, à terme, réduit leur mobilité sociale. Or, on ne dispose au niveau régional que de quelques indicateurs permettant d'évaluer l'inégalité d'accès aux services, et la mesure de la qualité de vie telle qu'elle est perçue laisse encore à désirer. Une première tentative est faite ici d'améliorer la comparaison internationale de la qualité de la vie régionale en exposant des mesures du revenu des ménages selon les régions, des inégalités régionales dans le domaine de l'enseignement et de la santé, et des disparités régionales de l'accès aux services essentiels dans les économies émergentes.

Les statistiques sur l'état et la qualité de l'environnement urbain et régional, fondées sur des normes internationales, sont encore plus rares. Pour commencer à combler cette lacune, cette édition présente de nouvelles mesures de l'utilisation du sol, de la qualité de l'air, des émissions de gaz à effet de serre et de l'évolution de l'urbanisation, mesures que permet la multiplication des bases de données mondiales reposant sur les systèmes d'information géographique.

Des notes signalent les questions de comparabilité et de mesure que soulèvent les indicateurs présentés pour la première fois sans qu'une norme internationale n'ait encore été adoptée à leur sujet. Ces *notes sur les lacunes* des indicateurs visent à stimuler la réflexion sur les statistiques régionales que les pays de l'OCDE devront produire pour renforcer l'assise factuelle de leurs politiques.

Pour la première fois, des statistiques relatives aux quatre pays récemment devenus membres de l'OCDE, à savoir le Chili, l'Estonie, Israël et la Slovénie, sont prises en compte.

S'y ajoutent, lorsqu'elles sont disponibles, des données concernant l'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine (RPC), l'Inde et la Fédération de Russie.

Enfin, les principaux éléments qui se dégagent de cette publication sont également illustrés par des cartes et graphiques interactifs sur le site web de l'OCDE *www.oecd.org/gov/regional/statistiquesindicateurs*.

© OCDE 2012

Définition et description des régions

Grilles territoriales

Dans toute analyse économique au niveau infranational, le choix de l'unité territoriale est primordial. Aussi l'OCDE a-t-elle dressé dans chaque pays membre une carte des régions à deux niveaux (tableau A.1, annexe A). Le niveau supérieur (niveau territorial 2 [TL2]) compte 362 grandes régions et le niveau inférieur (niveau territorial 3 [TL3]), 1 794 petites régions. Toutes les unités territoriales s'inscrivent dans les frontières nationales et correspondent le plus souvent aux découpages administratifs. Le niveau supérieur (TL2) reprend l'ensemble des régions du niveau inférieur (TL3)*.

Cette classification (qui, pour les pays européens, coïncide largement avec celle d'Eurostat) facilite la comparaison d'ensembles géographiques de même niveau territorial. Les deux niveaux retenus, officiellement reconnus et relativement stables dans tous les pays membres, servent d'ailleurs de cadre à la mise en œuvre des politiques régionales dans la plupart des pays.

Faute de données suffisantes, les indicateurs du marché du travail au Canada portent sur des groupes de régions TL3. Ces groupes dérogent au découpage territorial de l'OCDE ; par commodité, on parle ici de « grille non officielle » (GNO) pour les comparaisons avec les régions TL3 des autres pays (tableau A.1, annexe A).

L'OCDE a récemment entrepris d'étendre la classification régionale aux nouveaux pays membres et à des économies émergentes. Plus précisément, on a délimité les régions TL2 et recueilli des statistiques au Chili, en Estonie, en Israël et en Slovénie (les nouveaux membres de l'OCDE), ainsi qu'en Afrique du Sud, au Brésil, en Chine, en Fédération de Russie et en Inde (les pays du groupe BRICS). Le découpage territorial au niveau TL3 n'est actuellement disponible que pour le Chili, l'Estonie et la Slovénie (tableau A.1, annexe A).

Typologie régionale

Autre problème important dans l'analyse des économies territoriales : la spécificité « géographique » de chaque unité. Ainsi, au Royaume-Uni, on pourrait contester la pertinence d'une comparaison entre la région fortement urbanisée de Londres et la région rurale des îles Shetland, même si l'une et l'autre se situent au même niveau territorial. Pour tenir compte de ces différences, l'OCDE a établi une typologie régionale qui, au niveau TL3, distingue les régions essentiellement urbaines (EU), essentiellement rurales (ER) et intermédiaires (IN). Cette typologie, fondée sur la répartition de l'habitat mesurée au pourcentage de la population régionale qui vit dans les collectivités rurales, permet de comparer utilement les régions relevant d'une même catégorie (tableau A.3 et

* Sauf aux États-Unis.

graphiques A.1 à A.4, annexe A). La typologie régionale de l'OCDE repose sur trois critères. Le premier définit les collectivités rurales par la densité de leur population. Est considérée comme rurale toute collectivité dont la densité démographique est inférieure à 150 habitants au kilomètre carré (500 habitants au Japon et en Corée pour tenir compte du fait que la densité de population au niveau national dépasse 300 habitants au kilomètre carré). Le deuxième critère classe les régions en fonction du pourcentage de population qui vit dans une collectivité rurale. Ainsi, une région TL3 peut être :

- essentiellement rurale (ER) si plus de 50 % de sa population vit dans une collectivité rurale ;
- essentiellement urbaine (EU) si moins de 15 % de sa population vit dans une collectivité rurale ; ou
- intermédiaire (IN) si la part de sa population qui vit dans une collectivité rurale est comprise entre 15 % et 50 %.

Le troisième critère se fonde sur la taille des centres urbains :

- une région qui serait considérée comme rurale selon la règle générale est classée dans la catégorie intermédiaire si elle comprend un centre urbain de plus de 200 000 habitants (500 000 pour le Japon) représentant au moins 25 % de la population régionale ; et
- une région qui serait considérée comme intermédiaire selon la règle générale est classée dans la catégorie essentiellement urbaine si elle comprend un centre urbain de plus de 500 000 habitants (1 000 000 pour le Japon) représentant au moins 25 % de la population régionale.

La typologie régionale n'est appliquée qu'au niveau territorial inférieur (TL3). Les régions TL2 sont trop étendues pour que l'on puisse les classer comme essentiellement urbaines, intermédiaires ou essentiellement rurales. Aux fins de l'analyse, on a cependant calculé le pourcentage de la population entrant dans les catégories EU, IN et ER au niveau TL2 en additionnant les résultats obtenus selon la typologie régionale appliquée au niveau TL3. Par exemple, en France, la population de la région Rhône Alpes (niveau TL2) se répartit ainsi : 23 % dans des régions TL3 classées EU, 68 % dans des régions TL3 classées IN et 9 % dans des régions TL3 classées ER.

Typologie régionale affinée

L'OCDE a adopté une typologie régionale affinée qui a été appliquée pour l'instant à l'Europe et à l'Amérique du Nord. Une nouvelle distinction est établie parmi les régions rurales selon qu'elles sont proches ou éloignées d'un grand centre urbain. Il en résulte une classification en quatre types de régions TL3 : les régions essentiellement urbaines (EU), intermédiaires (IN), essentiellement rurales proches d'une ville (ERP) et essentiellement rurales éloignées (ERE). La distance au centre urbain est mesurée par le temps que met une certaine partie de la population régionale pour atteindre en voiture un grand centre urbain (comptant au moins 50 000 habitants). La classification selon la typologie affinée des régions TL3 apparaît dans les graphiques A.2 (Amériques) et A.3 (Europe) de l'annexe A.

Faute d'informations sur le réseau routier et les aires de desserte, la typologie affinée n'a pas encore été appliquée à l'Australie, à la Corée, au Japon, ni aux économies émergentes.

Symboles et abréviations

OCDE#	Ensemble des régions pour lesquelles les données sont connues dans les pays de l'OCDE dont le nombre est indiqué (exemple : OCDE28). Les quatre nouveaux pays membres (Chili, Estonie, Israël et Slovénie) sont pris en compte lorsque les informations disponibles le permettent.
Moyenne OCDE#	Moyenne des régions pour lesquelles les données sont connues dans les pays de l'OCDE dont le nombre est indiqué.
Total # pays	Ensemble des régions pour lesquelles les données sont connues dans les pays dont le nombre est indiqué, économies émergentes et pays du groupe BRICS compris.
Moyenne nationale	Moyenne calculée à partir des données régionales.
EPA	Enquête sur la population active
ER	(Région) essentiellement rurale
ERE	(Région) essentiellement rurale éloignée
ERP	(Région) essentiellement rurale proche d'une ville
EU	(Région) essentiellement urbaine
GNO	Grille non officielle
IN	(Région) intermédiaire
PCT	Traité de coopération en matière de brevets
PIB	Produit intérieur brut
PPA	Parités de pouvoir d'achat
R-D	Recherche-développement
TL2	Niveau territorial 2
TL3	Niveau territorial 3

La date limite des données figurant dans la publication était février 2011. Du fait du retard des statistiques territoriales, la dernière année disponible est généralement 2009 pour les données démographiques et celles qui portent sur le marché du travail, 2007 pour le PIB régional et 2008 pour les autres statistiques.

I. LES RÉGIONS, MOTEURS DE LA COMPÉTITIVITÉ

1. Contribution régionale à l'évolution démographique
2. Distribution de la population et typologie
3. Contribution régionale à la croissance du PIB
4. Contribution régionale aux variations de l'emploi
5. Croissance de la productivité du travail dans les régions
6. Disparités économiques régionales
7. Scénarios de la croissance dans les régions
8. Impact de la crise sur l'emploi dans les régions
9. Disparités régionales dans l'enseignement supérieur
10. Migrations de main-d'œuvre qualifiée dans les régions de l'OCDE
11. Spécialisation régionale et croissance de la productivité selon les secteurs
12. Spécialisation régionale dans les secteurs fondés sur le savoir
13. Investissement public dans les régions
14. Dépenses de recherche et développement dans les régions
15. Dépenses de recherche et développement du secteur public et des entreprises
16. Brevets dans les régions et pour différents acteurs économiques
17. Profils régionaux du co-brevetage

En 2009, 10 % des régions représentaient environ 40 % de la population totale dans les pays de l'OCDE. Les pays affichant la concentration de la population la plus élevée étaient l'Australie, le Canada, l'Islande et les États-Unis, où des différences de conditions climatiques et environnementales découragent les implantations humaines dans certaines régions (graphique 1.1).

Ces 14 dernières années, la population dans les pays de l'OCDE a augmenté, en moyenne, de 0.8 % par an, atteignant 1.2 milliard en 2009. Durant la même période, la croissance démographique dans les économies émergentes (Afrique du Sud, Brésil, Chine, Fédération de Russie et Inde) s'est établie aux alentours de 1.1 % par an. Dans la plus grande région de niveau territorial 2 (TL2), l'État de l'Uttar Pradesh en Inde, la population dépassait 190 millions d'habitants en 2009.

Dans les pays de l'OCDE, 10 % seulement des régions sont à l'origine de près de 65 % de la croissance de la population. La contribution régionale à l'accroissement démographique est particulièrement importante au Canada, en Corée et en Australie (graphique 1.2).

Les populations des pays de l'OCDE vivent pour 40 % environ dans les 90 grandes régions métropolitaines répertoriées (régions essentiellement urbaines comptant au moins 1.5 million d'habitants) ; la proportion dépasse même la moitié de la population nationale en Corée et au Japon (graphique 1.3).

Dans les grandes régions métropolitaines, la croissance de la population a été plus rapide que celle de la totalité de la population de l'OCDE (1.3 fois supérieure), ce qui donne à penser qu'en dehors de la dynamique démographique, les migrations sont venues grossir les régions urbaines (voir chapitres 20 et 21). La croissance de la population au sein des différents pays présente cependant des disparités. Par rapport au taux national, le taux de croissance démographique dans les grandes régions métropolitaines a été particulièrement élevé en Irlande, en Turquie, en Nouvelle-Zélande et au Canada (graphique 1.4).

Définitions

L'OCDE a classé les régions dans chaque pays membre pour faciliter les comparaisons au même niveau territorial. La classification distingue deux niveaux territoriaux, soit 362 grandes régions au niveau supérieur (TL2) et 1 794 petites régions au niveau inférieur (TL3). Ces deux niveaux sont établis officiellement et servent de cadre pour la mise en œuvre des politiques régionales dans la plupart des pays.

Au Brésil, en Chine, dans la Fédération de Russie et en Inde, seules les grandes régions TL2 ont été déterminées.

La base de données métropolitaine caractérise 90 grandes régions métropolitaines (avec une population égale ou supérieure à 1.5 million d'habitants) dans les pays de l'OCDE sur la base de la classification territoriale TL3, sauf au Canada, aux États-Unis et au Mexique, où des définitions nationales sont appliquées.

Sources

OCDE, base de données régionales, *http://dotstat/wbos/*.

Voir l'annexe B pour les sources et les métadonnées par pays.

Années de référence et niveau territorial

1995-2009 ; TL3.

Régions TL2 pour l'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine, la Fédération de Russie et l'Inde.

Informations complémentaires

Découpages territoriaux des pays membres de l'OCDE.

Régions métropolitaines de l'OCDE.

www.oecd.org/gov/regional/statistiquesindicateurs

Notes des graphiques

1.2 : L'Estonie, la Fédération de Russie, la Hongrie et la Pologne ne sont pas prises en compte du fait que la population a diminué en moyenne entre 1995 et 2008. La Chine n'est pas incluse faute de données chronologiques.

1.3 : La méthodologie des grandes régions métropolitaines n'a pas été appliquée au Chili, à l'Estonie, à Israël et à la Slovénie. Le Luxembourg et l'Islande n'ont pas de grandes régions métropolitaines selon la méthodologie de l'OCDE.

1.4 : Années disponibles : 2000-08 pour la Belgique ; 2007-08 pour le Danemark ; 2005-08 pour l'Allemagne ; 2001-08 pour la Pologne.

1.1. Pourcentage de la population nationale vivant dans les 10 % de régions TL3 les plus peuplées, 1995 et 2009

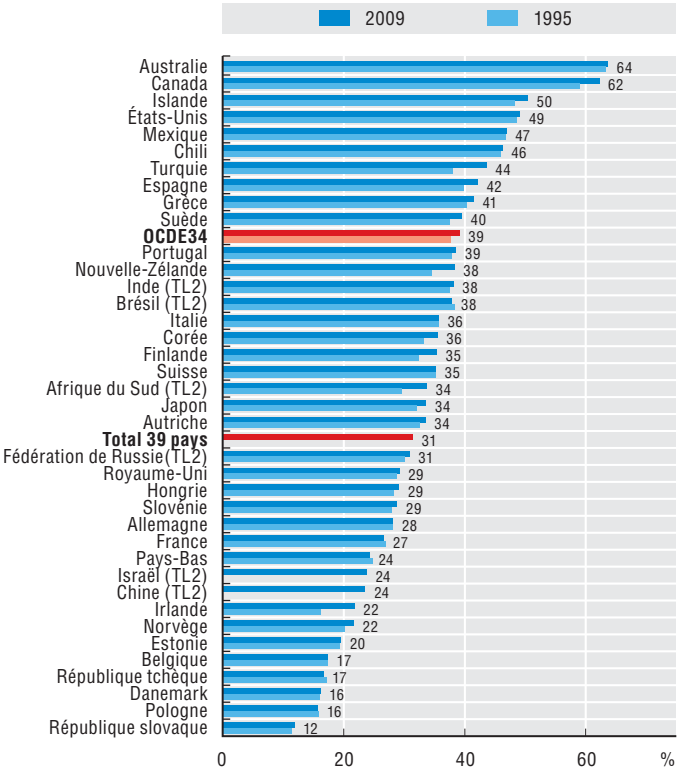

1.2. Contribution à la croissance de la population nationale des 10 % de régions TL3 où la croissance démographique est la plus forte, 1995-2009

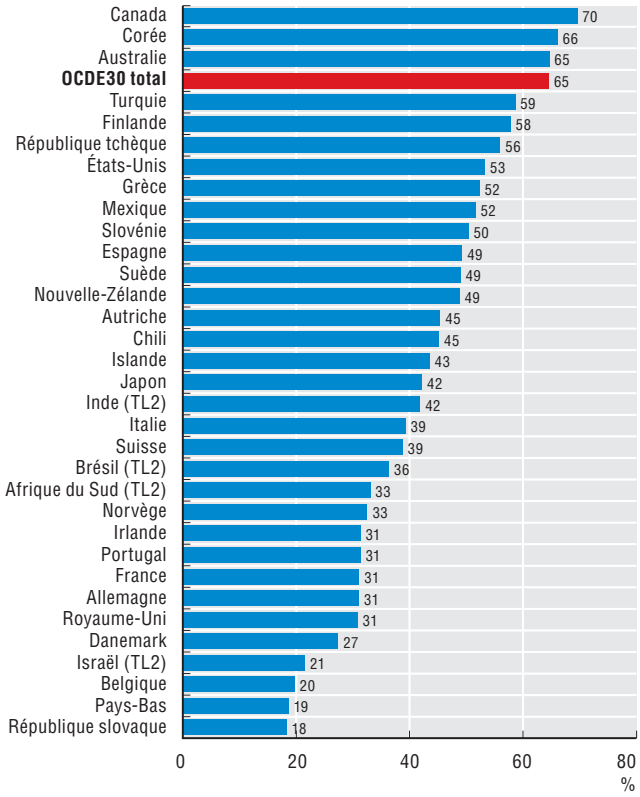

1.3. Pourcentage de la population nationale vivant dans les grandes régions métropolitaines, 2008

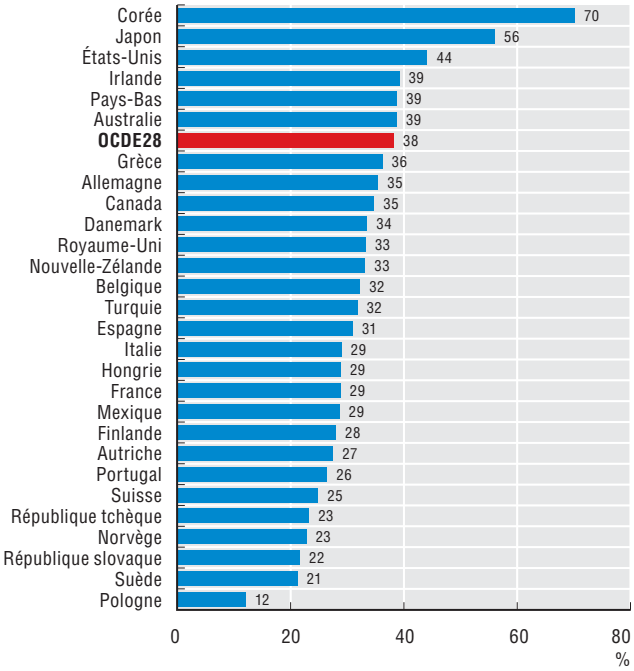

1.4. Variation annuelle de la population totale : moyennes à l'échelle des régions métropolitaines et des pays, 1997-2008

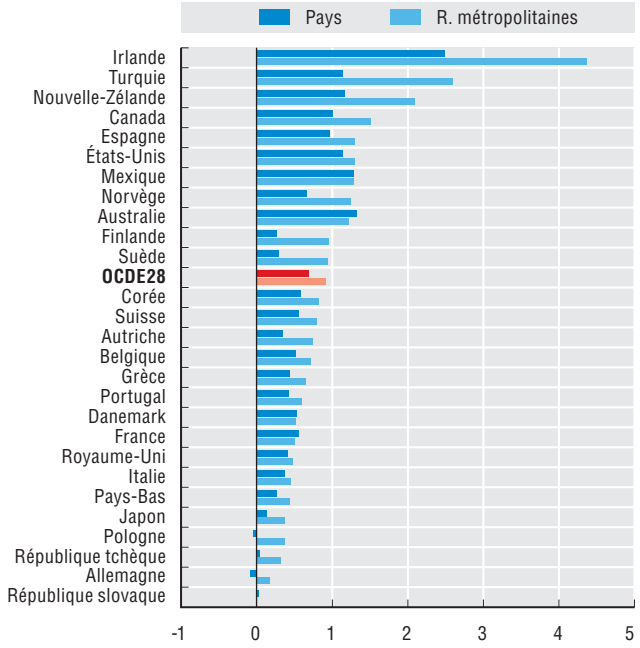

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932439368

En 2009, près de la moitié de la population totale de l'OCDE (47 %) vivait dans des régions essentiellement urbaines, qui représentaient moins de 6 % de la surface totale. Plus de 60 % des habitants résidaient dans des régions essentiellement urbaines aux Pays-Bas, en Belgique et au Royaume-Uni (graphique 2.1).

Les régions essentiellement rurales correspondaient à un quart de la population totale et à 80 % de la surface du territoire. En Irlande, en Finlande, en Norvège, en Slovénie et en Suède, le pourcentage de la population nationale vivant dans des régions rurales était deux fois supérieur à la moyenne de l'OCDE (graphique 2.1).

Les régions rurales des pays d'Amérique du Nord et d'Europe ont en outre été classées selon leur proximité ou leur éloignement d'un grand centre urbain. En Norvège, en Grèce, au Portugal, en Suisse et au Canada, plus de la moitié de la population rurale vit dans des régions rurales éloignées (graphique 2.2).

Comme on pouvait s'y attendre, les régions rurales éloignées ont subi un exode. La plupart d'entre elles ont donc enregistré partout, sauf en Irlande, un net recul de leur population et une croissance démographique inférieure à celle de tout autre type de région (graphique 2.3).

Le pourcentage de la population vivant dans des régions essentiellement urbaines a au contraire augmenté dans 20 pays de l'OCDE, et sensiblement en Irlande, en Turquie, en Nouvelle-Zélande et au Canada (de plus de trois points) ces 14 dernières années. En Corée, en Hongrie et au Royaume-Uni, les régions intermédiaires ont vu leur pourcentage de la population augmenter récemment, tandis qu'aux États-Unis, les régions rurales pèsent aujourd'hui plus lourd dans la démographie (graphique 2.4).

En Inde, le nombre de personnes, en termes absolus, qui se sont installées dans des régions urbaines entre 2000 et 2009 est égal à celui de tous les pays de l'OCDE réunis (plus de 50 millions). Le pourcentage d'habitants des régions urbaines en Chine a augmenté, ce qui correspond à quelque 150 millions de nouveaux citadins en seulement dix ans, de 2000 à 2009 (graphique 2.5).

Définitions

L'OCDE a établi une typologie régionale afin de tenir compte des différences géographiques et permettre des comparaisons pertinentes entre régions relevant d'une même catégorie. Les régions ont été classées comme essentiellement rurales (ER), intermédiaires (IN) et essentiellement urbaines (EU) selon le pourcentage de la population vivant en milieu rural.

On a affiné cette typologie en faisant intervenir un critère de distance (temps de déplacement par des moyens motorisés) par rapport aux grands centres urbains. Par conséquent, une région essentiellement rurale est classée dans la catégorie région rurale éloignée (ERE) si un pourcentage donné de la population locale met plus de temps qu'une durée déterminée pour rejoindre un grand centre urbain ; autrement, la région rurale est classée dans la catégorie essentiellement rurale proche d'une ville (ERP). Cette typologie plus fine a été appliquée à l'Amérique du Nord et à l'Europe (voir l'annexe A pour des précisions sur la méthodologie).

Sources

OCDE, base de données régionales, *http://dotstat/wbos/*.
Voir l'annexe B pour les sources et les métadonnées par pays.

Années de référence et niveau territorial

1995-2009 ; TL3.

Régions TL2 pour l'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine, la Fédération de Russie et l'Inde.

La typologie affinée de l'OCDE n'a été appliquée qu'à l'Amérique du Nord et à l'Europe.

Informations complémentaires

OCDE (2009), *Regional typology: Updated statistics*.

M. Brezzi, V. Ruiz et L. Dijkstra (2011), *Refinement of the OECD regional typology: The economic performance of rural regions*, Documents de travail de l'OCDE sur le développement régional, 2011/3.

www.oecd.org/gov/regional/statistiquesindicateurs

Notes des graphiques

2.2 : La typologie affinée n'a été appliquée qu'aux pays d'Europe et d'Amérique du Nord

2.4 : Pas de régions essentiellement urbaines en Islande et en Slovénie.

2.5 : ***Lacunes des indicateurs : typologie des régions urbaines/rurales de l'OCDE*** et application aux économies émergentes. La typologie régionale de l'OCDE est ici appliquée au Brésil (municipalités) et à l'Afrique du Sud (*sub-places*). Faute de données adéquates les définitions nationales sont utilisées pour la Chine et l'Inde.

Israël : voir Informations sur les données concernant Israël, *http://dx.doi.org/10.1787/888932315602*.

2.1. Régions EU, IN et ER : distribution de la population et de la superficie, 2009

Population

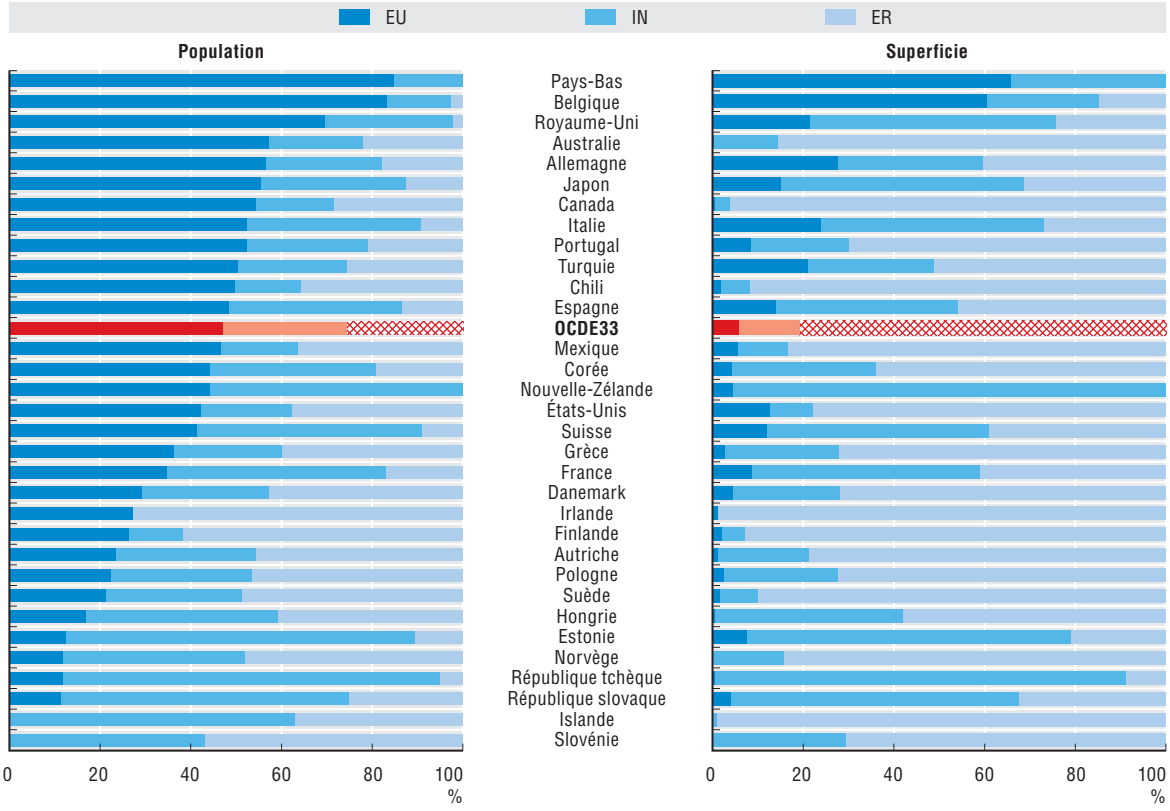

2.2. Pourcentage de la population nationale vivant dans des régions essentiellement rurales, proches et éloignées d'une ville, 2009

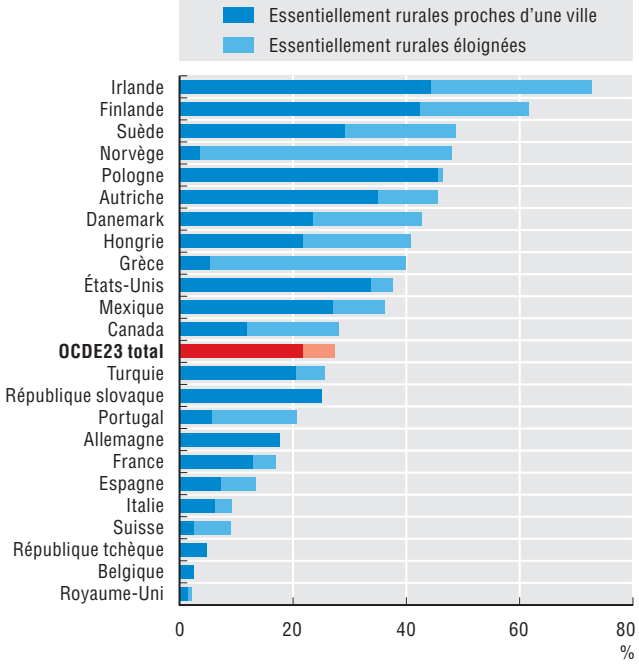

2.3. Croissance annuelle de la population dans les régions essentiellement rurales proches (ERP) et éloignées (ERE) d'une ville, 1995-2009

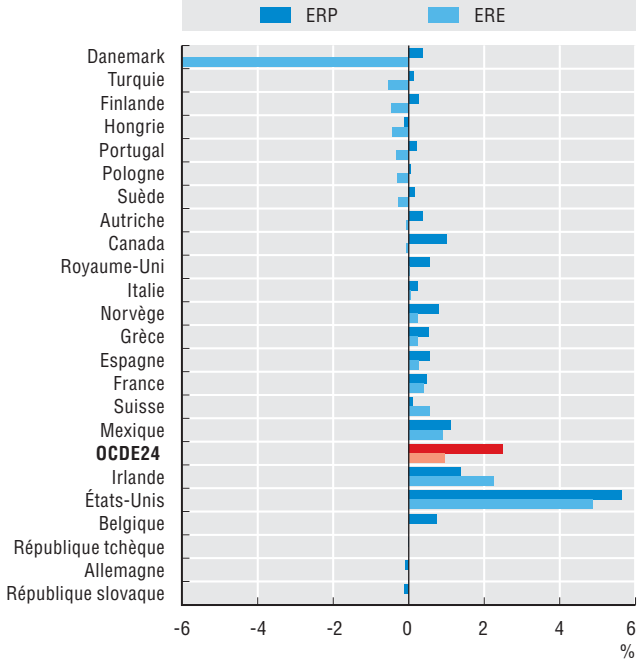

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932439387

2.4. Variation, en pourcentage, de la part de la population vivant dans les régions essentiellement urbaines, 1995-2009

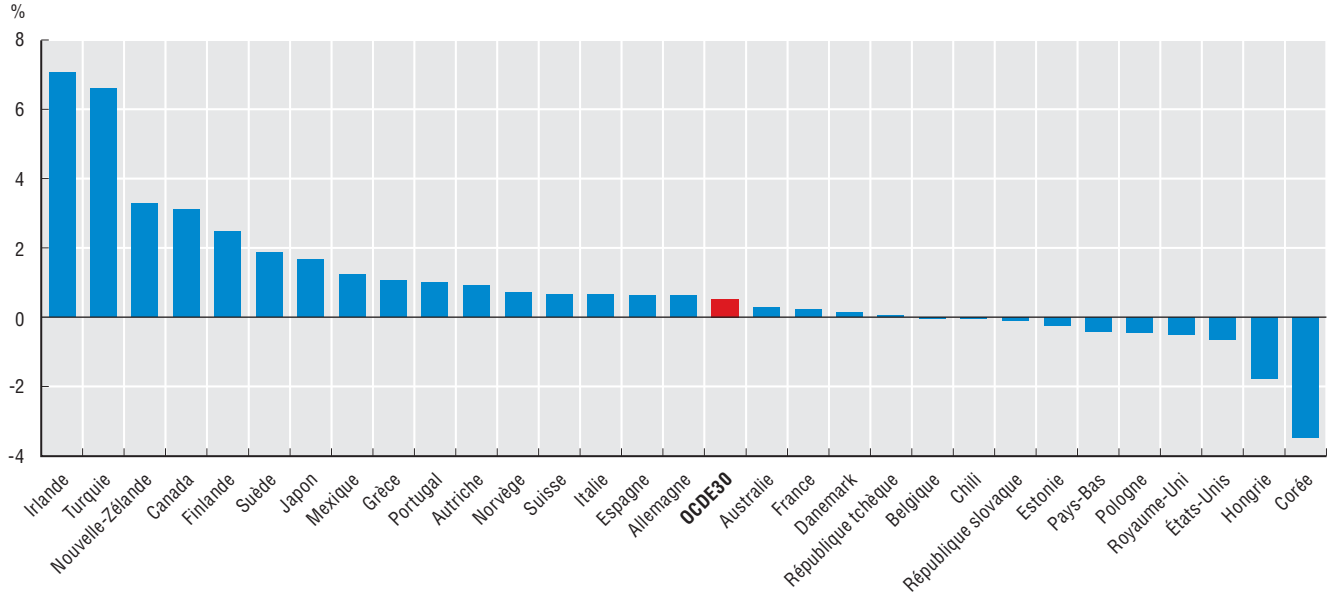

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932439406

2.5. Part de la population (en pourcentage) par type de région (ER, EU, IN) en 2009 et nouveaux citadins (en millions), 2000-09

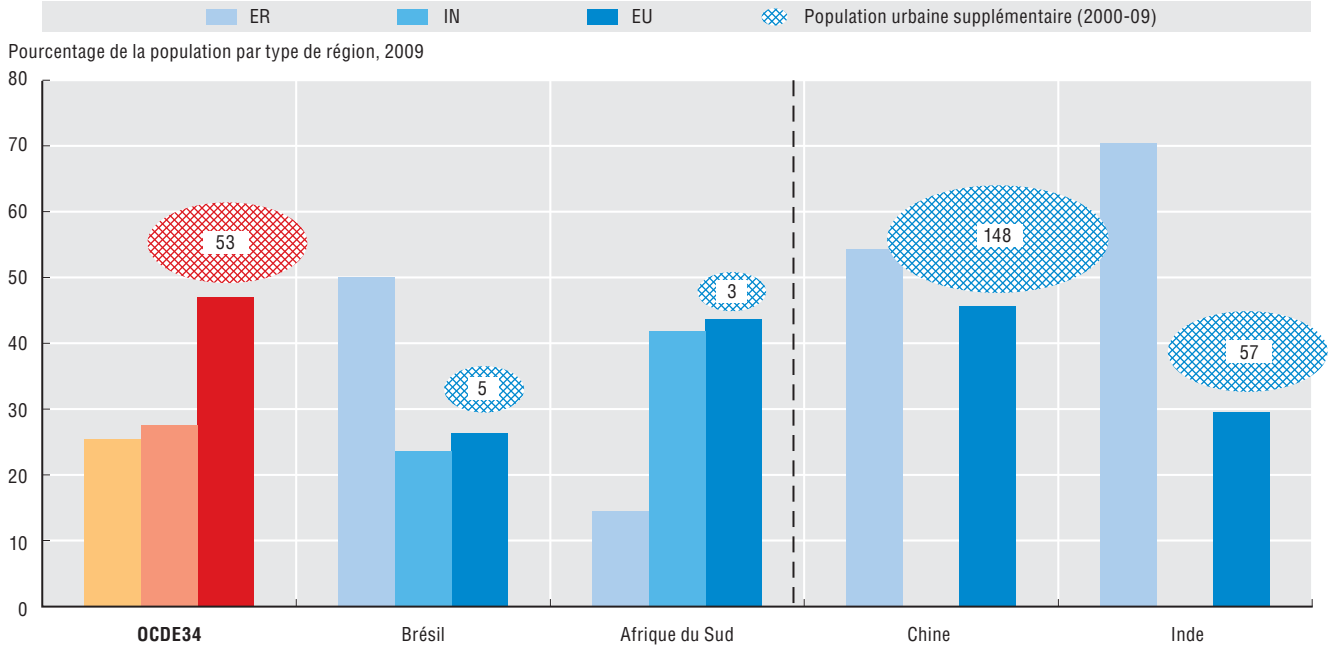

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932439425

2.6. Densité de la population par régions : Asie, Europe et Océanie, 2009

Habitants au kilomètre carré, régions TL3

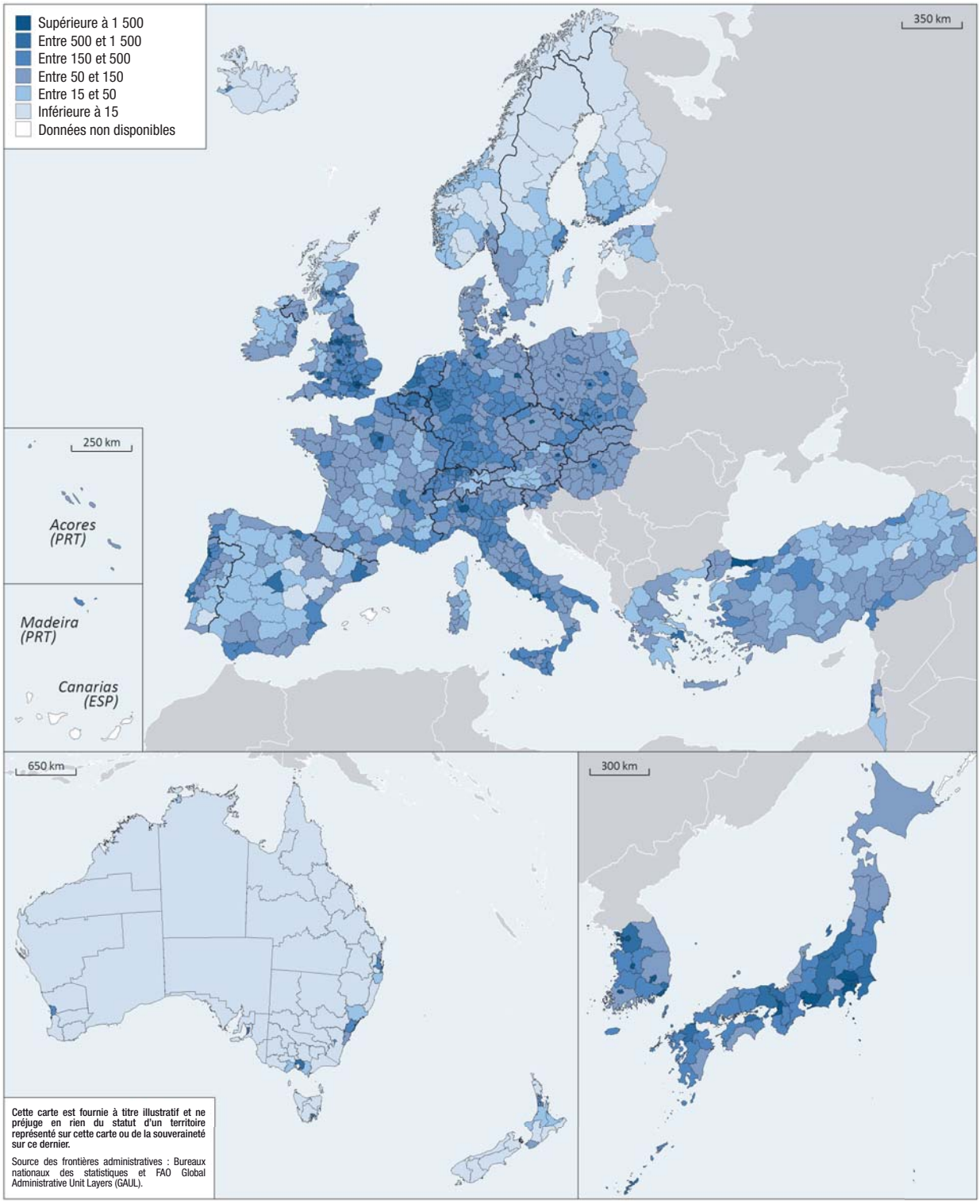

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932440033

2.7. Densité de la population par régions : Amériques, 2009

Habitants au kilomètre carré, régions TL3

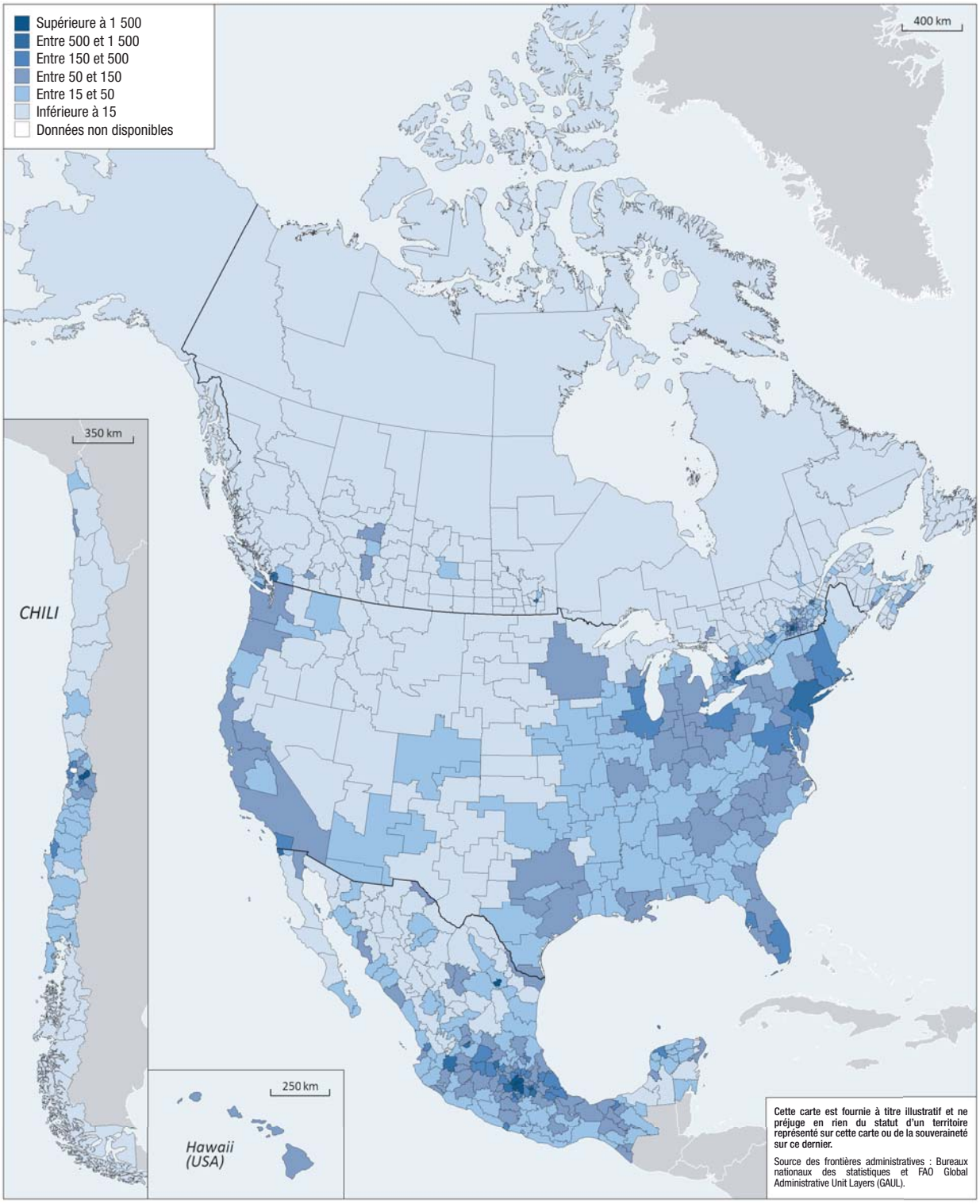

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932440033

2.8. Densité de la population par régions : économies émergentes, 2009

Habitants au kilomètre carré, régions TL2

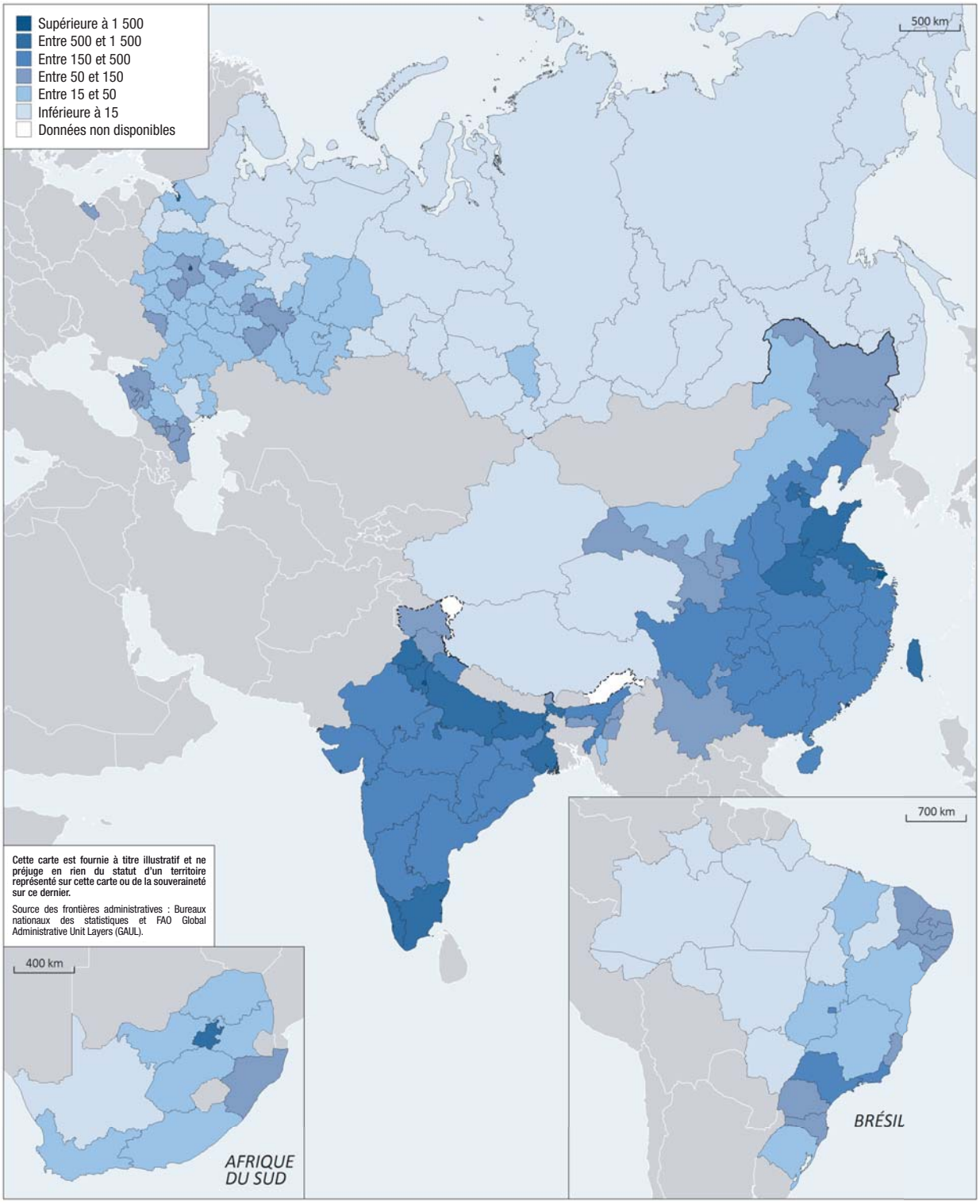

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932440033

Une croissance soutenue à l'échelon national dépend des performances locales. Ainsi, en 2007, 10 % des régions de l'OCDE étaient à l'origine de 37 % du produit intérieur brut (PIB) total. En Grèce et au Portugal, les 10 % de régions les plus productives contribuaient pour moitié ou plus au PIB national. Dans certains pays comme la Fédération de Russie et le Brésil, la contribution au PIB national était aussi particulièrement concentrée sur le plan régional (graphique 3.1). La répartition du PIB entre les régions était, en revanche, plus uniforme en Belgique, en République slovaque et aux Pays-Bas, où les 10 % de régions les plus productives contribuaient tout juste au quart du PIB national.

Au niveau national, la progression du PIB semble s'appuyer en grande partie sur un petit nombre de régions. En moyenne, 40 % de la croissance observée dans la zone OCDE sur la période 1995-2007 était générée par 10 % seulement des régions (graphique 3.2). La contribution des régions à la croissance est particulièrement concentrée en Grèce, en Hongrie, en Suède, en Finlande et au Japon, où les 10 % de régions enregistrant la plus forte croissance du PIB contribuaient pour moitié ou plus à la croissance nationale en 1995-2007 (graphique 3.2).

Outre la contribution régionale à la croissance de la production nationale, il est intéressant d'identifier les régions compétitives, c'est-à-dire les régions qui sont capables de maintenir leur taux de croissance, voire de le faire progresser. Jusqu'en 2007, les pays de l'OCDE ont enregistré des scénarios de croissance différents. Dans près de la moitié des pays membres, l'écart entre les taux de croissance du PIB des régions les plus dynamiques et des régions les moins dynamiques était supérieur à cinq points de pourcentage. Le Mexique, la Turquie, la Grèce et la Pologne affichent les écarts les plus marqués s'agissant des taux de croissance régionaux du PIB. Le Japon et la République slovaque se distinguent par un taux de croissance national supérieur à la moyenne de l'OCDE et par de faibles variations régionales (graphique 3.3). Les économies émergentes (Fédération de Russie, Chine, Inde et Brésil) se caractérisent par des fluctuations régionales des taux de croissance plus importantes que dans les pays de l'OCDE (graphique 3.3).

En 1995, près de 70 % des régions essentiellement rurales (ER) affichaient un PIB par habitant inférieur à la moyenne de l'OCDE, contre 30 % seulement des régions essentiellement urbaines (EU) et 50 % des régions intermédiaires (IN) (graphique 3.4). Néanmoins, ces 12 dernières années, le taux de croissance du PIB des régions essentiellement rurales était en moyenne supérieur à celui des régions essentiellement urbaines et intermédiaires. Une grande partie des régions essentiellement rurales (60 %) ont enregistré un taux de croissance supérieur à la moyenne de l'OCDE, toutefois, ce dynamisme n'a pas permis de combler l'écart avec les régions urbaines en termes de PIB par habitant (graphique 3.4).

Définitions

Le produit intérieur brut (PIB) est l'indicateur standard de la valeur de l'activité de production (biens et services) des unités productrices résidentes. Le PIB régional est mesuré conformément à la définition figurant dans le Système de comptabilité nationale (SCN). Pour les besoins des comparaisons entre périodes et entre pays, il est exprimé en prix constants (année 2000) au moyen du déflateur de l'OCDE, puis converti en dollars USD à parité de pouvoir d'achat (PPA) afin que le PIB de chaque pays soit indiqué dans une monnaie commune.

Sources

OCDE, base de données régionales, *http://dotstat/wbos/*.

Déflateur de l'OCDE et parités de pouvoir d'achat, *http://dotstat/wbos/*.

Voir l'annexe B pour les sources et les métadonnées par pays.

Années de référence et niveau territorial

1995-2007 ; TL3.

Régions TL2 pour l'Australie, le Canada, le Chili, les États-Unis, le Mexique et la Turquie.

Régions TL2 pour l'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine, l'Inde et la Fédération de Russie.

PIB régional non connu pour l'Islande, Israël, la Nouvelle-Zélande et la Suisse.

Notes des graphiques

3.1-3.4 : Années disponibles : 1996-2007 pour l'Estonie ; 1997-2007 pour la Norvège ; 1999-2007 pour la Pologne ; 2004-06 pour la Turquie ; 2004-07 pour la Chine ; 2000-07 pour l'Inde ; 2005-07 pour la Fédération de Russie.

3.4 : Seuls sont pris en compte les pays pour lesquels le PIB des régions TL3 est connu.

3.1. Contribution au PIB national (en pourcentage) des 10 % de régions TL3 au PIB le plus élevé, 1995 et 2007

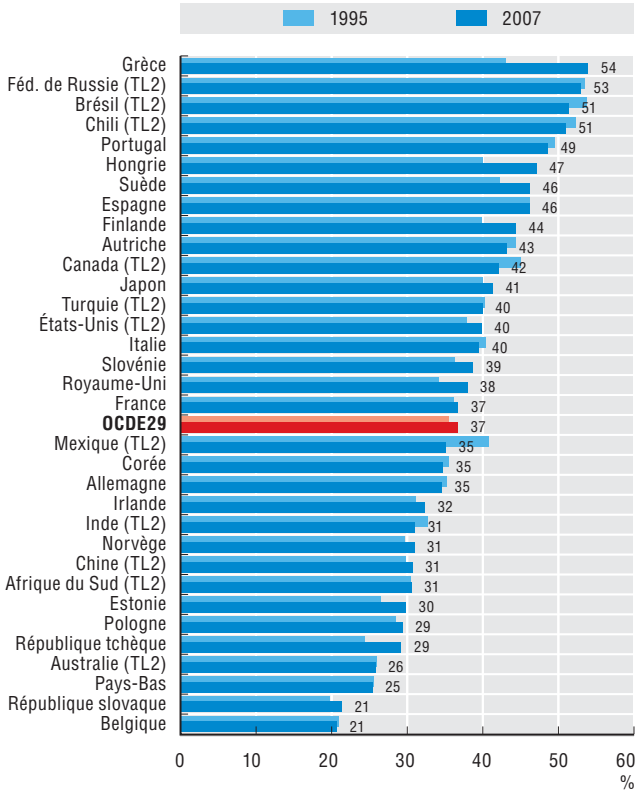

3.2. Contribution à la croissance du PIB national (en pourcentage) des 10 % de régions TL3 affichant la plus forte croissance, 1995-2007

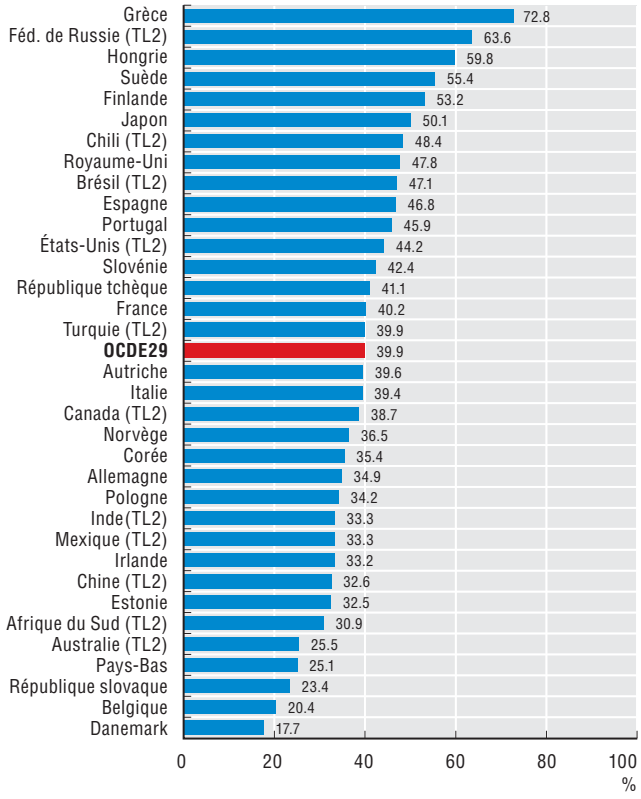

3.3. Classement des pays en fonction des écarts de croissance annuelle du PIB régional au niveau TL3, 1995-2007

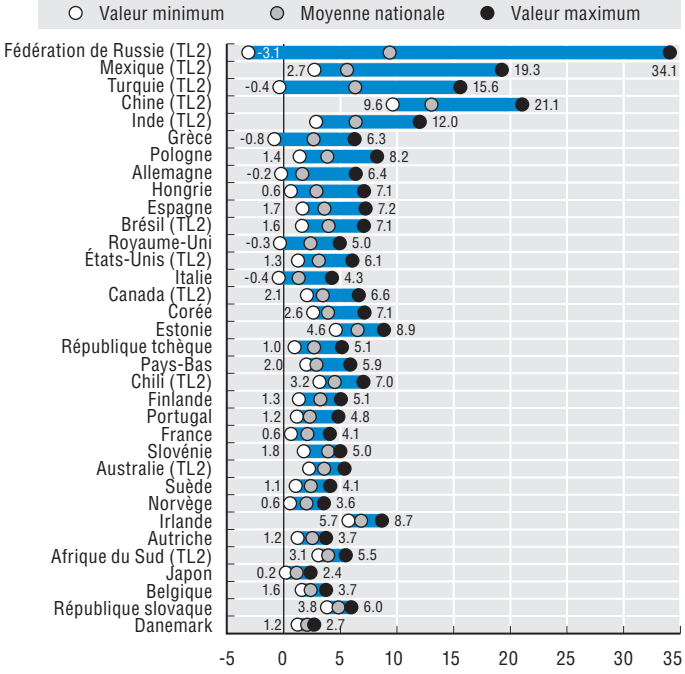

3.4. Proportion des régions TL3 dont le PIB par habitant est inférieur à la moyenne OCDE et taux de croissance du PIB, par type de région, 1995-2007

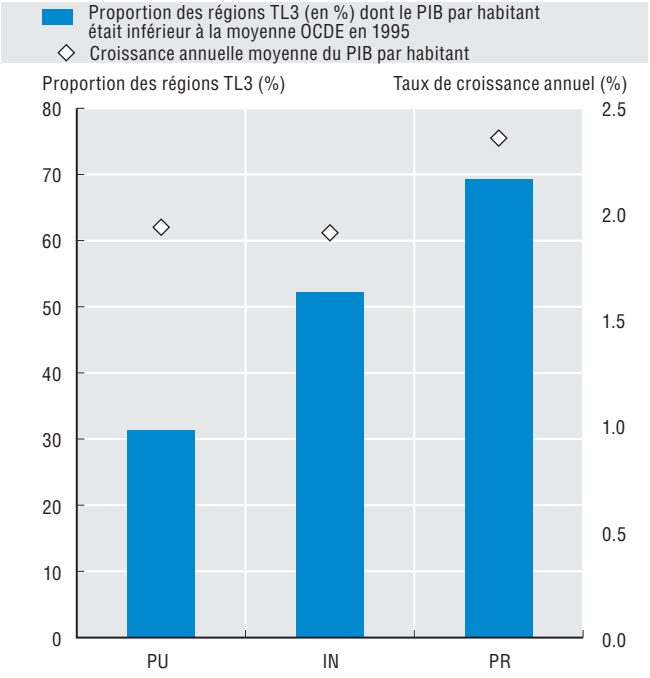

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932439444

3.5. Croissance du PIB régional : Asie et Océanie, 1995-2007

Taux de croissance annuel moyen (en USD constants de 2000, PPA), régions TL3

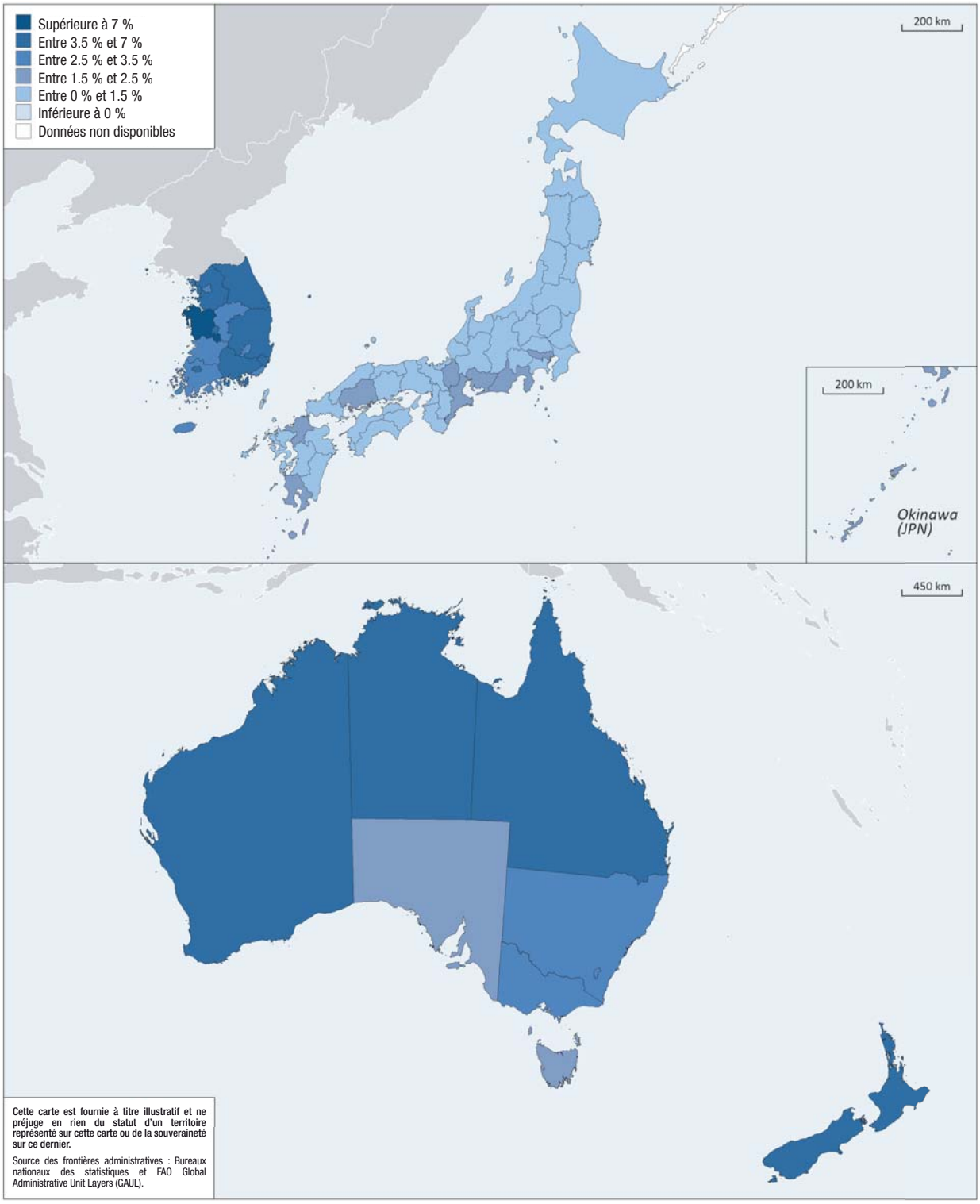

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932440052

3.6. Croissance du PIB régional : Europe, 1995-2007

Taux de croissance annuel moyen (en USD constants de 2000, PPA), régions TL3

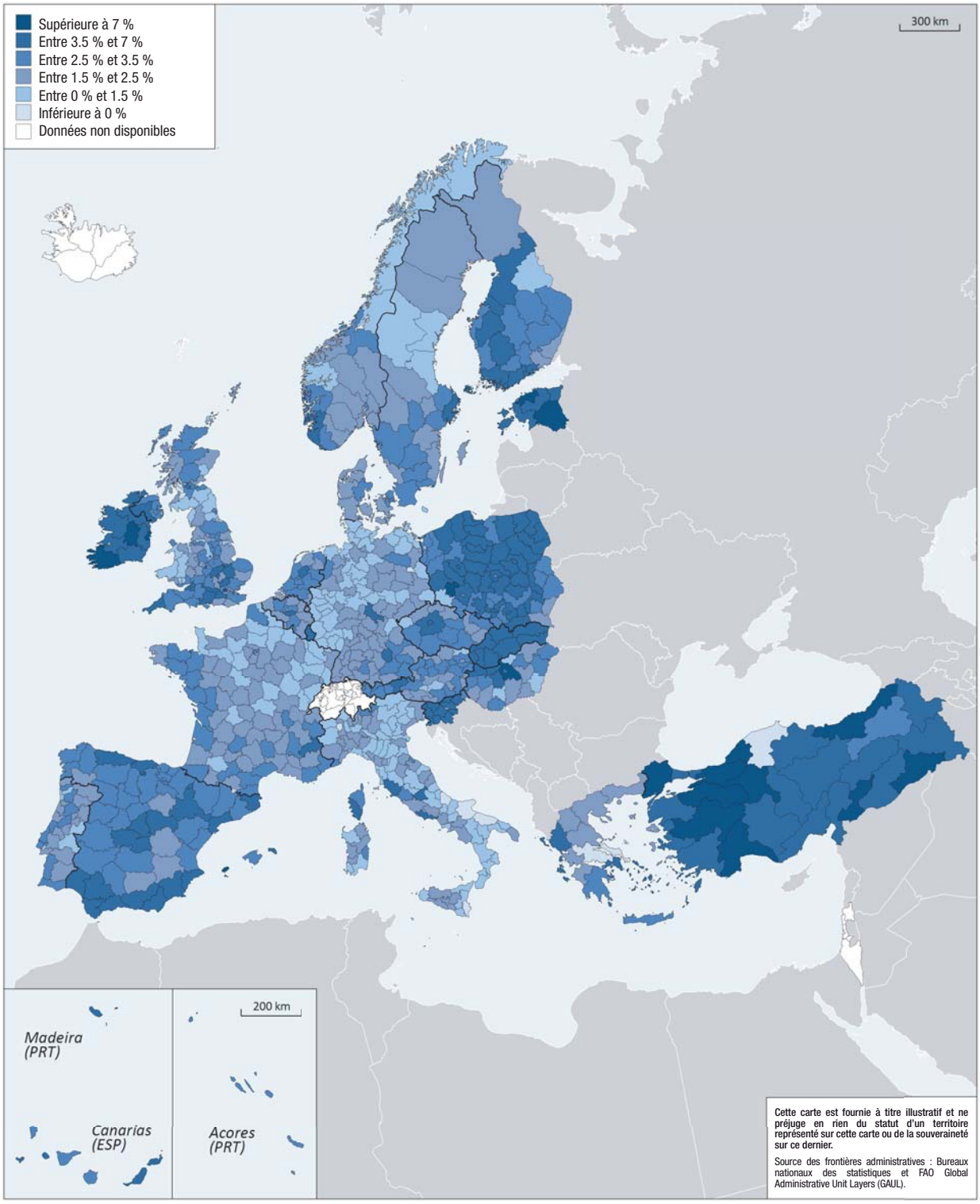

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932440052

3.7. Croissance du PIB régional : Amériques, 1995-2007

Taux de croissance annuel moyen (en USD constants de 2000, PPA), régions TL2

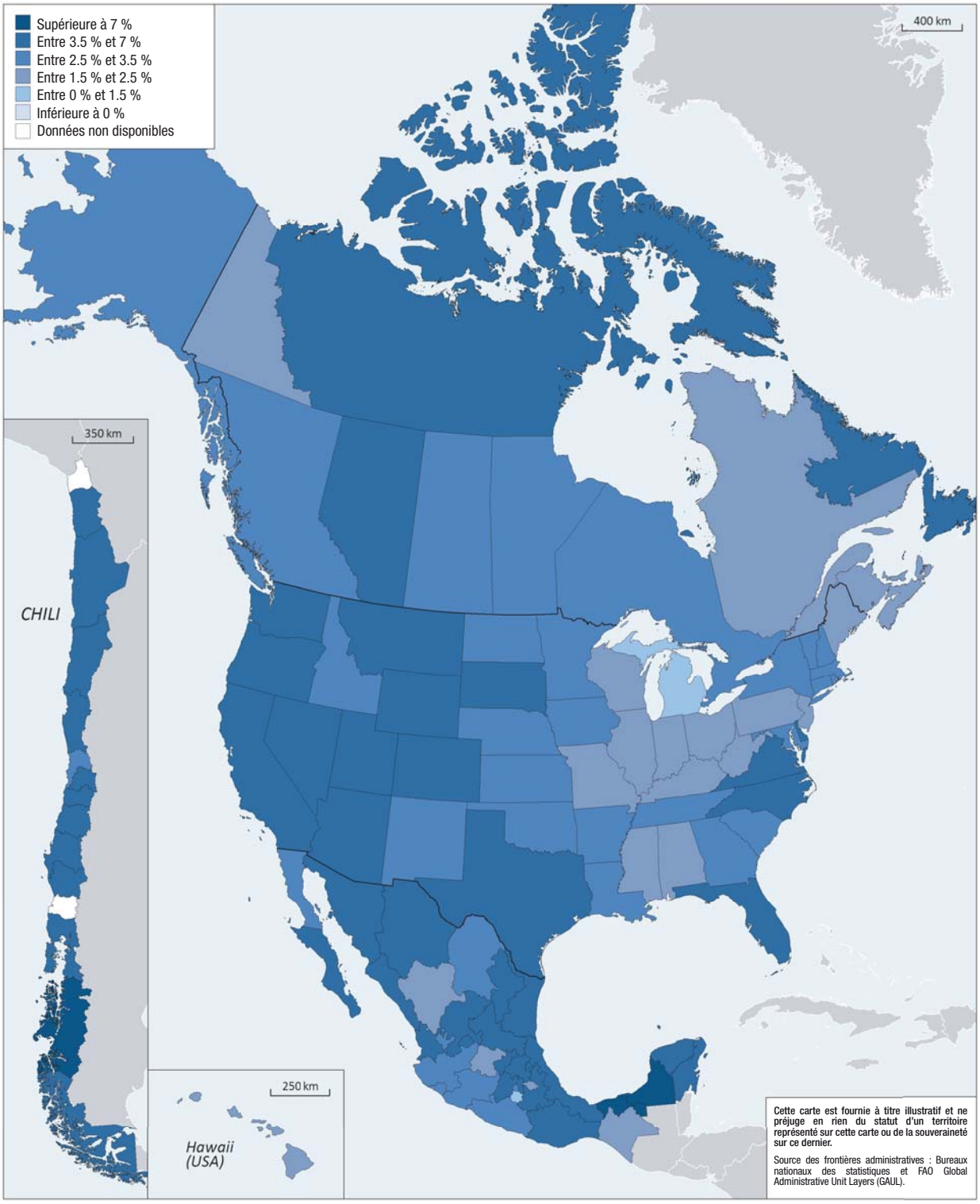

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932440052

3.8. Croissance du PIB régional : économies émergentes, 1995-2007

Taux de croissance annuel moyen (en USD constants de 2000, PPA), régions TL2

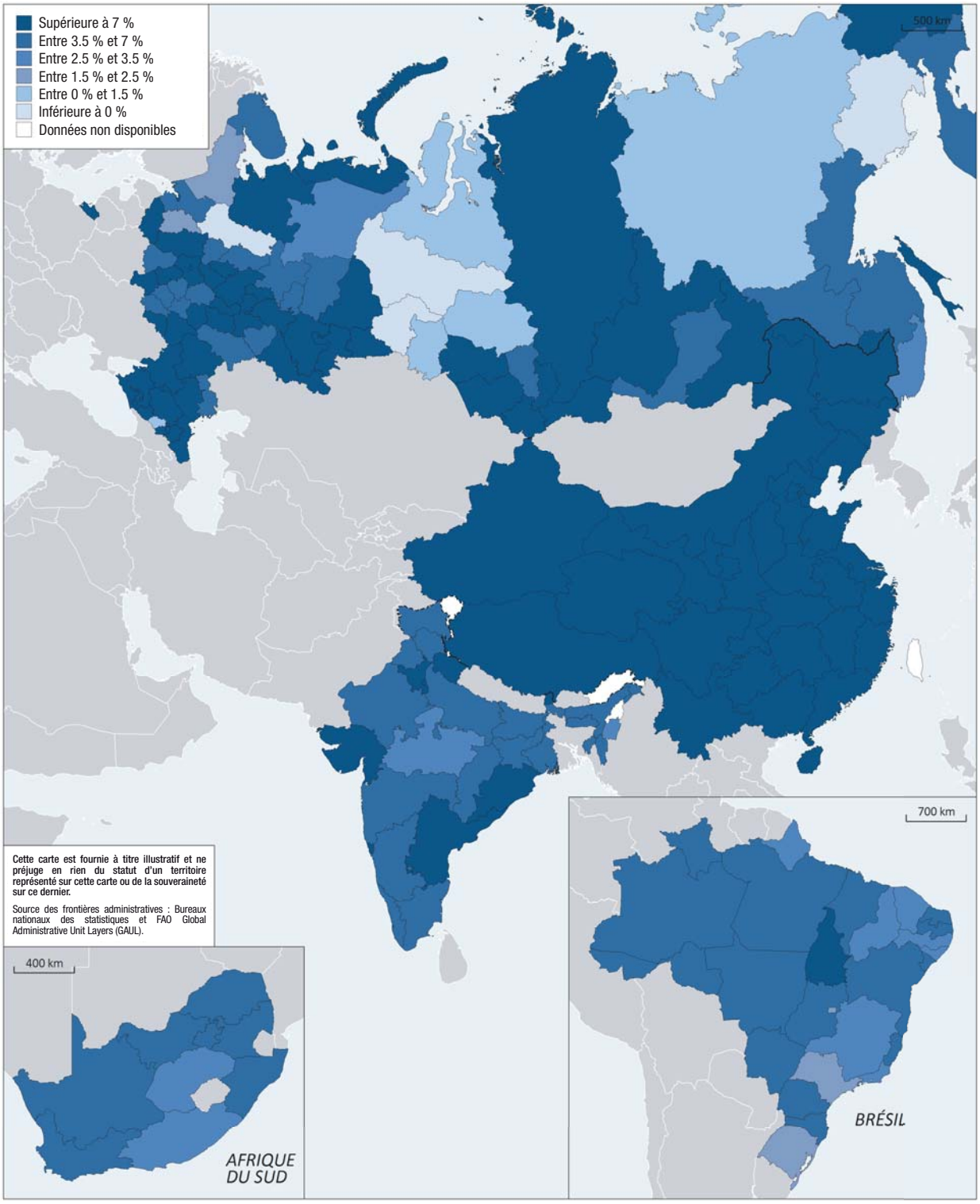

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932440052

Il apparaît que la création d'emplois au niveau national est le fait d'un petit nombre de régions. En moyenne, 10 % seulement des régions de l'OCDE ont contribué à hauteur de 54 % à la création d'emplois globale dans les pays de l'OCDE entre 1999 et 2009. La contribution régionale à la création d'emplois est particulièrement concentrée dans certains pays : en Grèce, aux États-Unis et en Suède (pour les pays membres de l'OCDE), ainsi qu'en Afrique du Sud, plus de 60 % de la croissance de l'emploi est attribuable à 10 % des régions (graphique 4.1).

Au cours des deux dernières années, la concentration des créations d'emplois dans certaines régions s'est renforcée dans 20 des 31 pays, ce qui a creusé les écarts entre les régions sur le plan de l'emploi (graphique 4.1).

Cette tendance est encore plus marquée pour la baisse de l'emploi. En moyenne, 92 % des pertes d'emploi enregistrées dans les pays de l'OCDE entre 1999 et 2009 étaient concentrées dans 10 % seulement des régions. En Espagne, en Finlande et en Italie, toutes les destructions d'emplois sont intervenues dans 10 % des régions. Ces deux dernières années, un plus grand nombre de régions ont subi des destructions d'emploi (graphique 4.2).

Les écarts en matière de croissance de l'emploi sont plus marqués au sein des pays qu'entre les pays. Sur la période 1999-2009, l'écart entre pays des taux de croissance annuels de l'emploi a atteint 2.9 points de pourcentage, avec des taux variant de –0.4 % en Turquie à 2.5 % en Espagne.

Sur la même période, dans près de la moitié des pays, les écarts entre les taux de croissance régionaux de l'emploi étaient supérieurs à trois points de pourcentage. C'est en Suède, en Espagne, dans la Fédération de Russie et au Canada que les écarts sont les plus prononcés sur le plan régional (graphique 4.3).

Dans les 24 pays considérés, 44 % des régions essentiellement rurales affichent un taux d'emploi inférieur à la moyenne de l'OCDE, contre 52 % pour les régions essentiellement urbaines et 62 % pour les régions intermédiaires. Néanmoins, entre 1999 et 2009, la création d'emplois était en moyenne inférieure dans les régions essentiellement rurales par rapport aux régions essentiellement urbaines et intermédiaires (graphique 4.4).

Définitions

Les actifs occupés sont toutes les personnes qui, au cours de la semaine de référence, ont travaillé pendant au moins une heure en contrepartie d'un salaire ou d'un bénéfice, ou qui étaient temporairement absentes de leur travail. Les travailleurs familiaux sont pris en compte.

Le taux d'emploi est défini comme le rapport entre l'emploi total (lieu de résidence) et la population âgée de 15 à 64 ans.

Sources

OCDE, base de données régionales, *http://dotstat/wbos/*.

Voir l'annexe B pour les sources et les métadonnées par pays.

Années de référence et niveau territorial

1999-2009 ; TL3.

Régions TL2 pour l'Australie, le Chili, l'Islande, Israël, le Portugal, la Suisse et la Turquie.

Régions TL2 pour l'Afrique du Sud et la Fédération de Russie.

Canada : grille non officielle (GNO).

Notes des graphiques

4.1-4.4 : Le Danemark et la Turquie ne sont pas pris en compte faute de données sur des années comparables. Années disponibles : 2003-09 pour la République tchèque ; 1999-2008 pour la Finlande et la Norvège ; 2000-09 pour le Mexique ; 2001-09 pour la Suisse.

4.1 : Seuls les pays affichant une croissance positive de l'emploi sur la période 1999-2009 sont pris en compte. La Hongrie et le Japon ne sont pas inclus.

4.2 : Seuls les pays dont les régions affichent une baisse moyenne nette de l'emploi sont pris en compte. Sont exclus le Chili et l'Estonie pour la période 1999-2007.

Israël : voir Informations sur les données concernant Israël, *http://dx.doi.org/10.1787/888932315602*.

4.1. Proportion (en %) de la croissance nationale de l'emploi due aux 10 % de régions TL3 affichant la plus forte croissance, 1999-2009

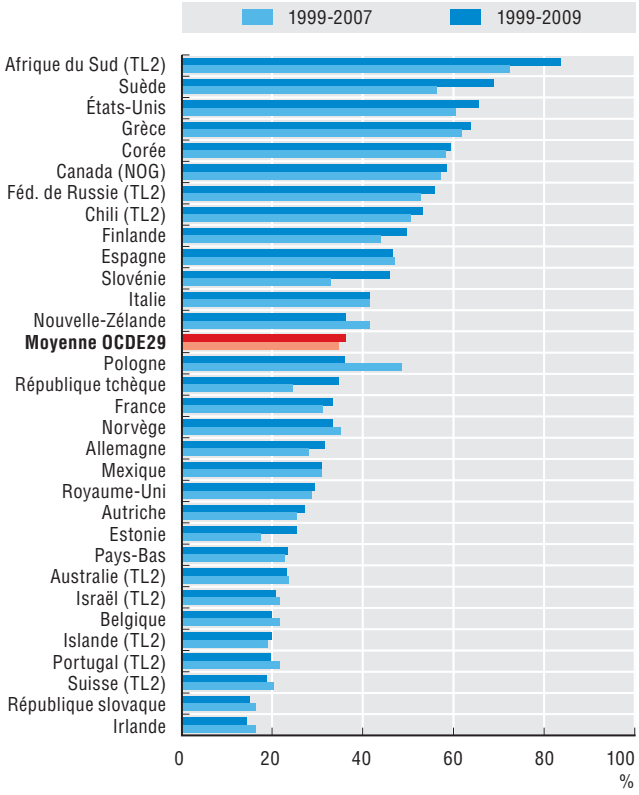

4.2. Proportion (en %) de la baisse nationale de l'emploi attribuable à 10 % des régions TL3, 1999-2009

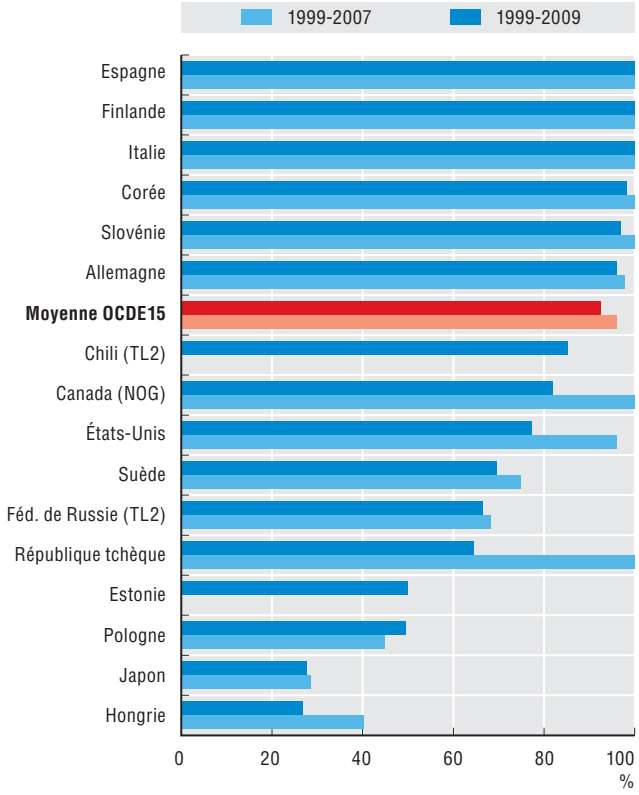

4.3. Classement des pays en fonction des écarts de croissance annuelle de l'emploi entre régions TL3, 1999-2009

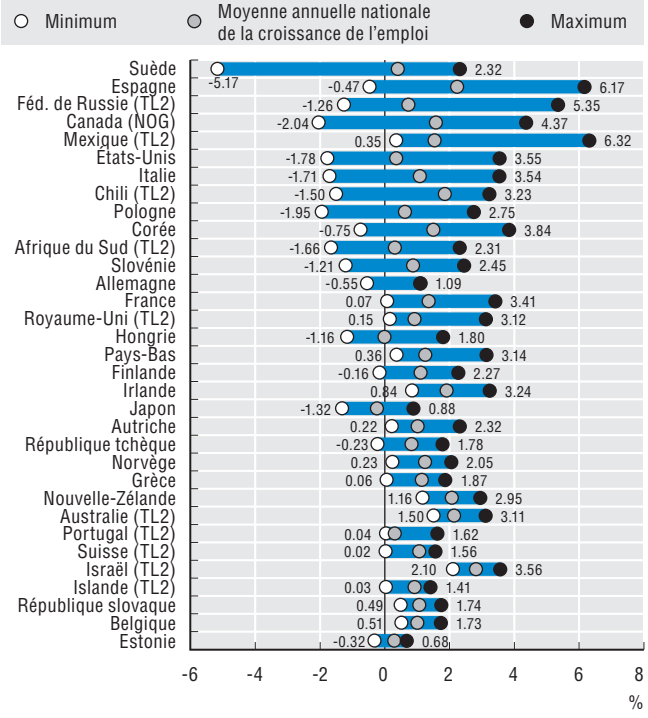

4.4. Proportion (en %) des régions où le taux d'emploi est inférieur à la moyenne OCDE et variations de l'emploi par type de région, 1999-2009

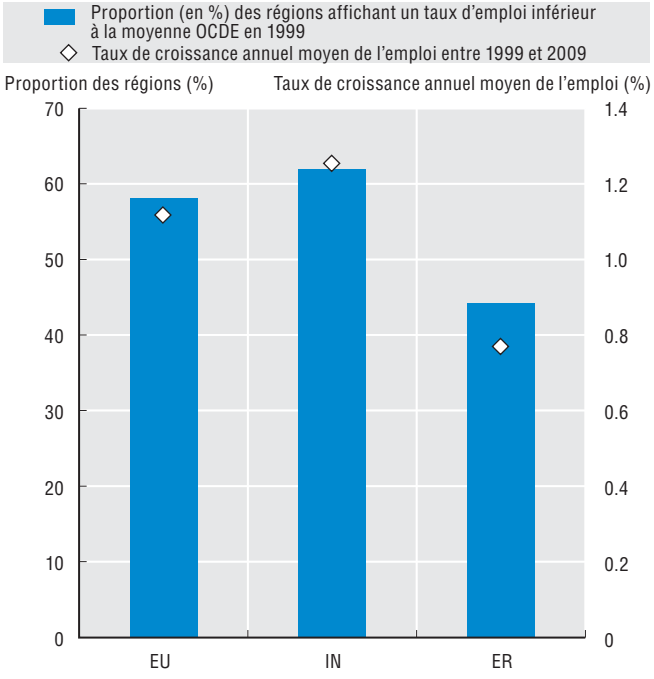

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932439463

5. CROISSANCE DE LA PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL DANS LES RÉGIONS

La croissance de la productivité du travail représente un indicateur clé de la compétitivité régionale et un facteur de changement essentiel du niveau de vie. L'amélioration des conditions de vie dans les régions va de pair avec une hausse continue de la productivité du travail, accompagnée d'un accroissement de l'utilisation de la main-d'œuvre. En fait, les économies qui parviennent à allier croissance de l'emploi et croissance de la productivité sont les seules capables de renforcer leur avantage concurrentiel et de le maintenir sur le long terme.

La croissance du PIB régional par habitant est décomposée comme suit : contribution des gains de productivité du travail (mesurée ici par le produit intérieur brut [PIB] par travailleur) et évolution de l'utilisation de la main-d'œuvre (mesurée par le rapport entre l'emploi au lieu de travail et la population).

Dans les 20 régions de l'OCDE affichant le taux de croissance du PIB par habitant le plus élevé sur la période 1995-2007, les gains de productivité du travail jouent un rôle plus important que l'évolution de l'utilisation de la main-d'œuvre (graphique 5.1). Dans 17 de ces 20 régions, la croissance de la productivité du travail a contribué à hauteur de 70 % ou plus à la progression du PIB par habitant. À Prague (République tchèque), Bratislava (République slovaque) et Magallanes (Chili), le taux d'utilisation de la main-d'œuvre est orienté à la baisse (graphique 5.1).

Les 20 régions caractérisées par un PIB par habitant en baisse ou en très faible hausse au cours de la période 1995-2007 sont concentrées dans quatre pays : États-Unis, Italie, Japon et Allemagne (graphique 5.2). La baisse de l'utilisation de la main-d'œuvre et les gains de productivité expliquent cette situation pour Hokkaido (Japon), Berlin (Allemagne) et les sept États américains. En revanche, le Schleswig-Holstein (Allemagne) et les dix régions italiennes ont vu leur productivité décliner alors que le taux d'utilisation de la main-d'œuvre augmentait (graphique 5.2).

Les écarts de productivité du travail entre régions résultent toujours de multiples facteurs locaux et nationaux, notamment des politiques et de l'organisation du marché du travail, ainsi que de l'innovation et de la mise en œuvre de nouvelles technologies. À ce titre, les écarts de productivité du travail entre les régions de l'OCDE sont plus creusés que les écarts entre les pays (graphiques 5.3 et 5.4).

Définitions

Le produit intérieur brut (PIB) est l'indicateur standard de la valeur de l'activité de production (biens et services) des unités productrices résidentes. Le PIB régional est mesuré conformément à la définition figurant dans le Système de comptabilité nationale (SCN). Pour les besoins des comparaisons entre périodes et entre pays, il est exprimé en prix constants (année 2000) au moyen du déflateur de l'OCDE, puis converti en dollars USD à parité de pouvoir d'achat (PPA) afin que le PIB de chaque pays soit indiqué dans une monnaie commune.

La productivité régionale du travail correspond ici au rapport entre le PIB constant aux prix de 2000 et l'emploi total mesuré au lieu de travail.

L'utilisation de la main-d'œuvre correspond ici au rapport entre l'emploi total au lieu de travail et la population régionale.

Dans l'évolution du PIB régional par habitant, les variations du taux d'utilisation de la main-d'œuvre peuvent dépendre en partie de la mobilité de la main-d'œuvre si la région est caractérisée par des déplacements domicile-travail de grande ampleur.

Sources

OCDE, base de données régionales, *http://dotstat/wbos/*.

Voir l'annexe B pour les sources et les métadonnées par pays.

Années de référence et niveau territorial

1995-2007 ; TL2.

Le Mexique et la Turquie ne sont pas pris en compte faute de données régionales portant sur des années comparables.

PIB régional non connu pour l'Islande, Israël et la Suisse.

Informations complémentaires

Compendium de l'OCDE sur les indicateurs de productivité, *www.oecd.org/statistics/productivity*.

Notes des graphiques

5.1 : Première année disponible : 1996 pour le Canada, le Chili, l'Irlande ; 2000 pour les États-Unis.

5.2 : Première année disponible : 1996 pour l'Allemagne ; 2000 pour les États-Unis.

5.1. Contribution de la productivité du travail et de l'utilisation de la main-d'œuvre au PIB par habitant : 20 premières régions TL2, 1995-2007

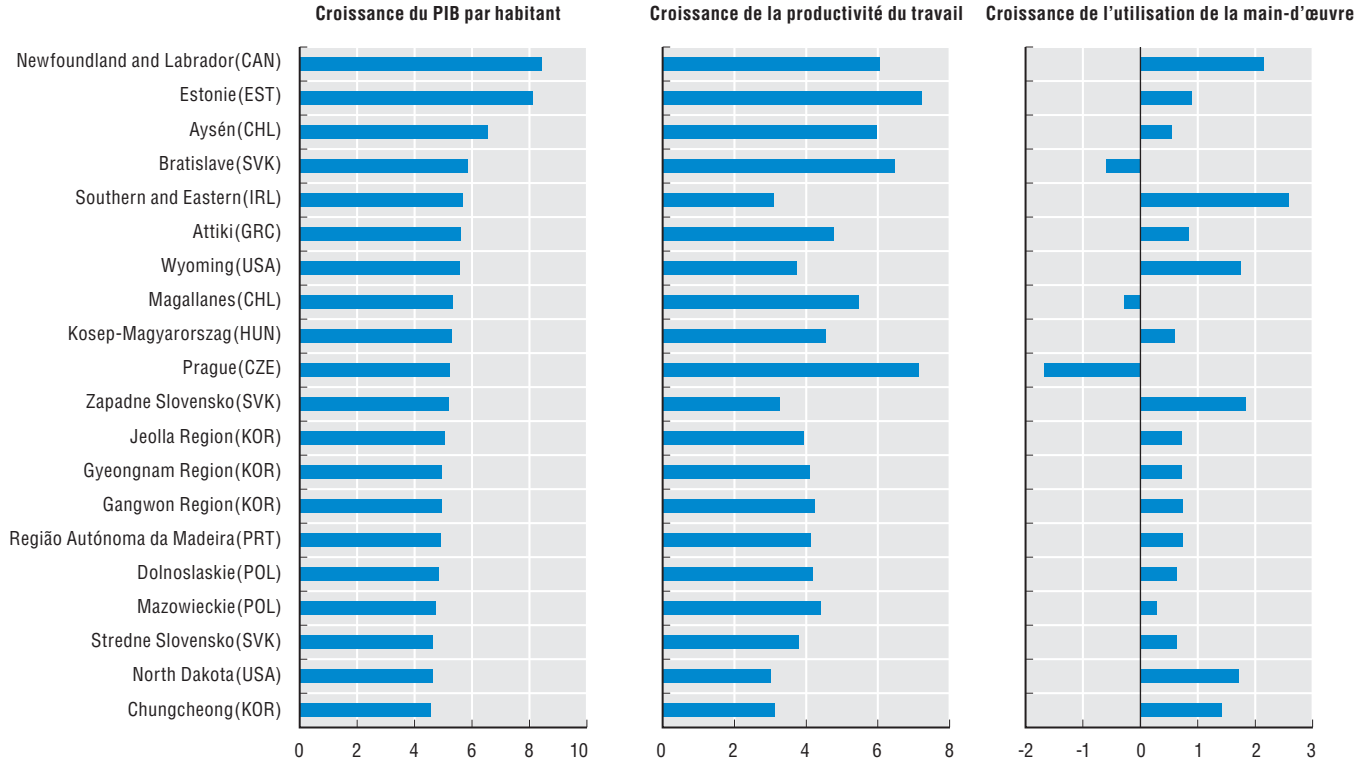

5.2. Contribution de la productivité du travail et de l'utilisation de la main-d'œuvre au PIB par habitant : 20 dernières régions TL2, 1995-2007

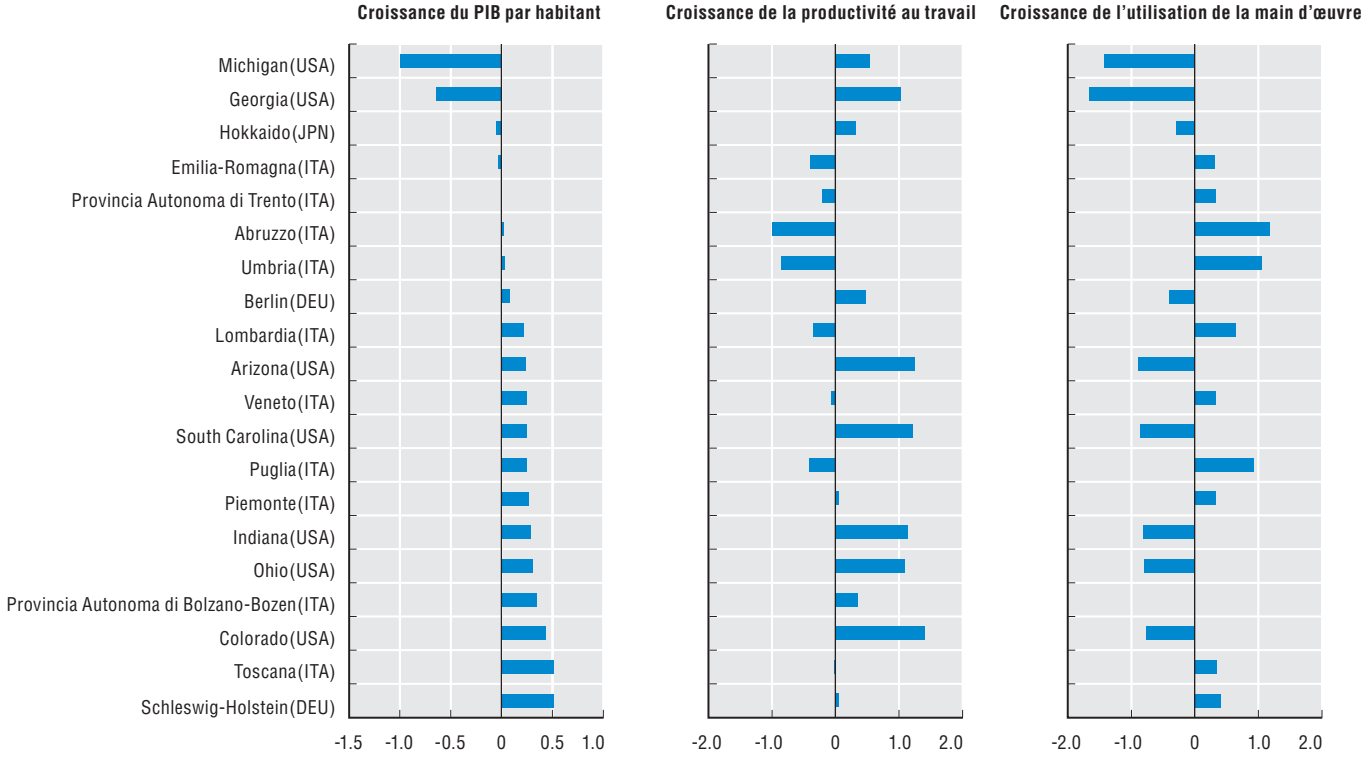

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932439482

5.3. Croissance annuelle de la productivité régionale : Asie, Europe et Océanie, 1995-2007

Croissance du PIB régional par actif occupé en USD à prix constants de 2000 (PPA), régions TL3

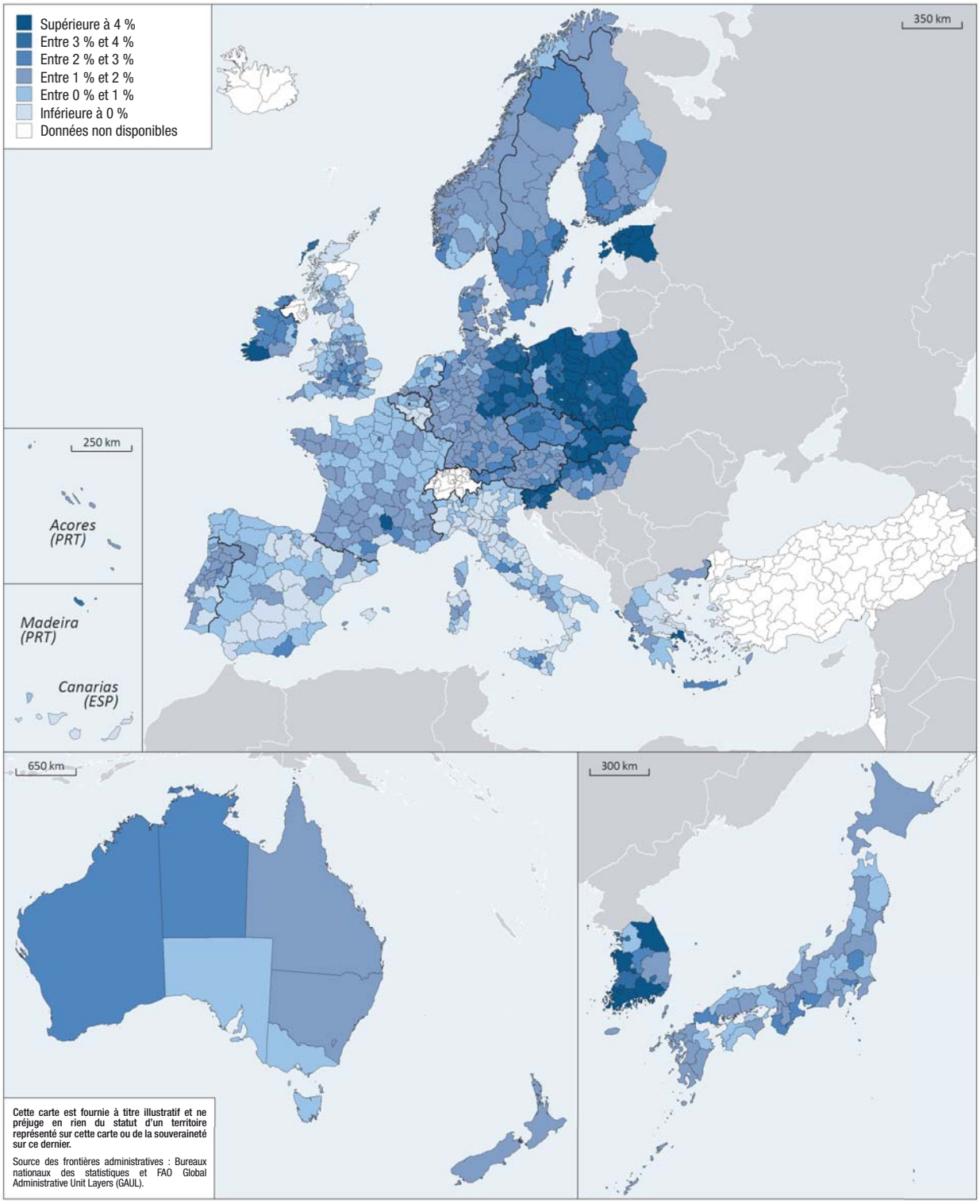

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932440071

5.4. Croissance annuelle de la productivité régionale : Amériques, 1995-2007

Croissance du PIB régional par actif occupé en USD à prix constants de 2000 (PPA), régions TL2

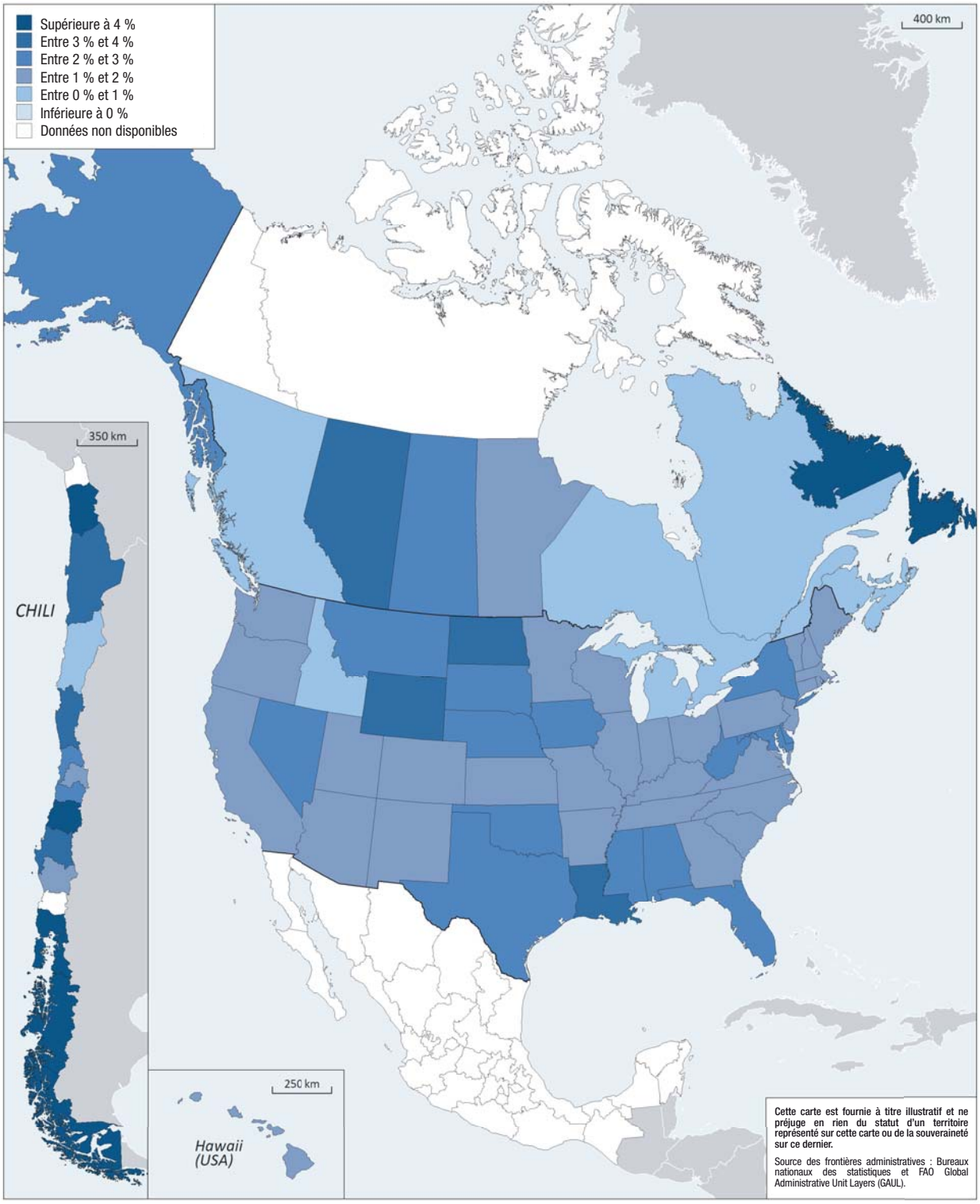

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932440071

Dans les pays, les disparités régionales en matière de produit intérieur brut (PIB) par habitant sont souvent significatives et supérieures aux disparités observées entre les pays de l'OCDE. Selon l'indice de Gini, les économies émergentes – Chine, Fédération de Russie, Inde et Brésil – affichaient les écarts les plus importants en termes de PIB par habitant en 2007, suivies par le Mexique, le Chili, la République slovaque et la Turquie parmi les pays de l'OCDE (graphique 6.1).

Entre 1995 et 2007, les disparités régionales se sont accentuées dans 19 des 31 pays considérés. Elles se sont particulièrement creusées au Mexique, en Estonie, en Hongrie, en Corée, en Irlande et en République tchèque (graphique 6.1).

Les écarts en termes de production sont en grande partie attribuables aux disparités observées sur le plan de la productivité et de l'utilisation de la main-d'œuvre disponible. Les écarts enregistrés entre les régions au niveau de la productivité du travail, mesurés ici par la fourchette du PIB régional par actif occupé, sont très importants au Chili, en France, en Pologne et au Portugal, où certaines régions affichent une productivité deux fois plus élevée que la productivité nationale, tandis que d'autres ont une productivité inférieure à la moitié de la valeur nationale (graphique 6.2).

L'indice de Gini mesure les inégalités en attribuant une pondération égale à chaque région d'un pays quelle que soit sa taille. La population des régions où le PIB par habitant est bas (en dessous de la médiane nationale) peut quant à elle fournir une indication des différentes implications économiques des disparités observées dans un même pays. Par exemple, si les disparités régionales telles que mesurées par l'indice de Gini en termes de PIB par habitant sont similaires en République slovaque, en Turquie et en Estonie, la proportion (en pourcentage) de la population nationale résidant dans les régions au faible PIB par habitant varie, de près de 60 % en République slovaque à 23 % en Estonie (graphique 6.3).

Définitions

Le produit intérieur brut (PIB) est l'indicateur standard de la valeur de l'activité de production (biens et services) des unités productrices résidentes. Le PIB régional est mesuré conformément à la définition figurant dans le Système de comptabilité nationale (SCN). Pour les besoins des comparaisons entre périodes et entre pays, il est exprimé en prix constants (année 2000) au moyen du déflateur de l'OCDE, puis converti en dollars USD à parité de pouvoir d'achat (PPA) afin que le PIB de chaque pays soit indiqué dans une monnaie commune.

Le PIB par habitant est calculé en divisant le PIB d'un pays ou d'une région par sa population.

Le PIB par actif occupé correspond au rapport entre le PIB constant aux prix de 2000 et l'emploi total mesuré au lieu de travail. Ainsi, les tendances de la productivité et du PIB par habitant peuvent diverger dans certaines régions où les déplacements domicile-travail sont importants.

L'indice de Gini mesure les inégalités pour l'ensemble des régions d'un pays donné (voir l'annexe C pour la formule). La valeur de l'indice est comprise entre 0 et 1, zéro correspondant à l'absence de disparité. Une pondération identique étant assignée à chaque région indépendamment de sa taille, les différentes valeurs de l'indice selon les pays peuvent être dues en partie au fait que la taille moyenne des régions n'est pas la même dans tous les pays.

Sources

OCDE, base de données régionales, *http://dotstat/wbos/*.

Déflateur de l'OCDE et parités de pouvoir d'achat, *http://dotstat/wbos/*.

Voir l'annexe B pour les sources et les métadonnées par pays.

Années de référence et niveau territorial

1995-2007 ; TL3.

Régions TL2 pour l'Australie, le Canada, le Chili, les États-Unis, le Mexique et la Turquie.

Régions TL2 pour l'Afrique du Sud, le Brésil, la Chine, l'Inde et la Fédération de Russie.

PIB régional non connu pour l'Islande, Israël et la Suisse.

La Nouvelle-Zélande n'est pas prise en compte faute de données sur le PIB régional après 2003.

Notes des graphiques

6.1 : Années disponibles : 1996-2007 pour l'Estonie ; 1997-2007 pour la Norvège ; 1999- 2007 pour la Pologne ; 2004-06 pour la Turquie ; 2008 pour la Chine ; 2001-07 pour l'Inde ; 2005-07 pour la Fédération de Russie.

6.3 : Régions TL2 pour l'Australie, le Brésil, le Canada, le Chili, la Chine, les États-Unis, la Fédération de Russie, l'Inde, le Mexique et la Turquie.

6.1. Indice de Gini des inégalités en matière de PIB par habitant entre les régions TL3, 1995 et 2007

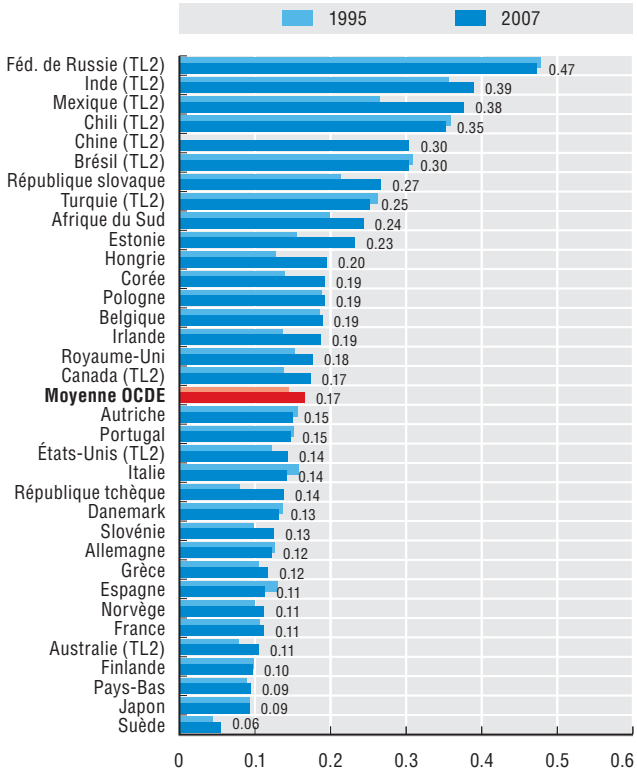

6.2. Fourchette du PIB régional par actif occupé dans les régions TL3 (en % de la moyenne nationale), 2007

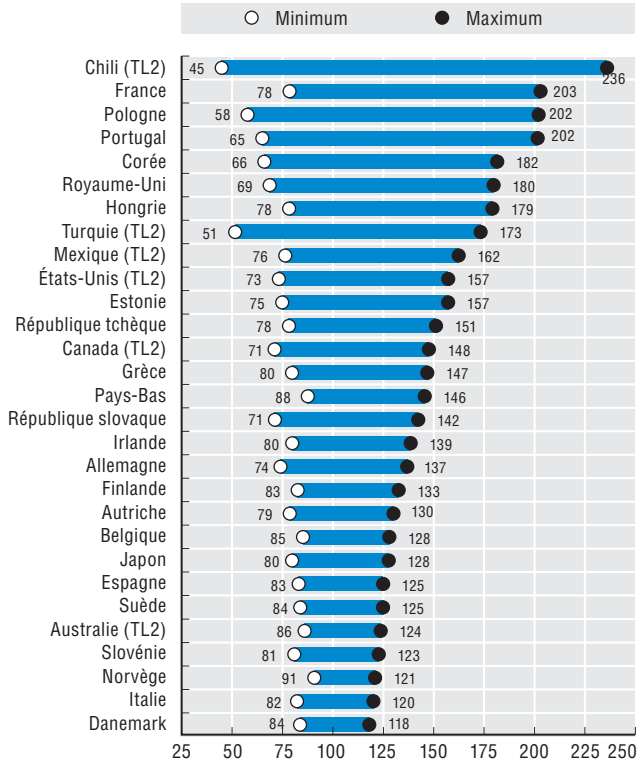

6.3. Indice de Gini des inégalités en matière de PIB par habitant dans les régions TL3 et pourcentage de la population vivant dans les régions où le PIB par habitant est inférieur à la médiane nationale, 2007

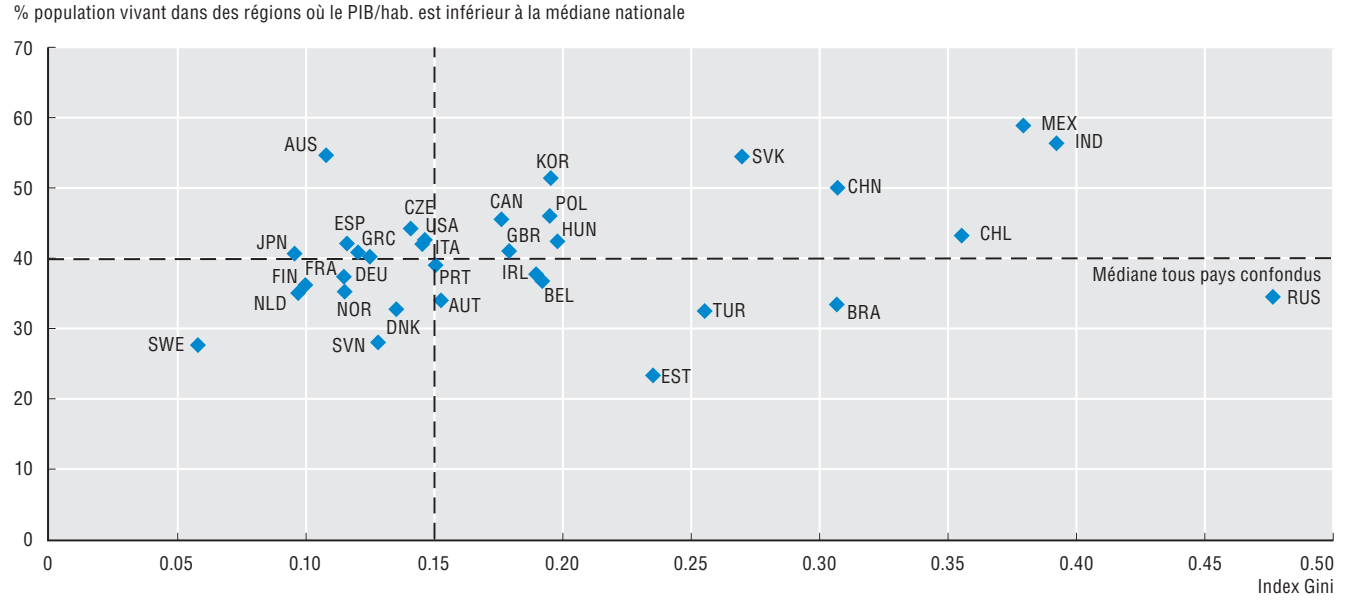

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932439501

6.4. PIB régional par habitant : Asie et Océanie, 2007

En milliers USD à prix constants de 2000 (PPA), régions TL3

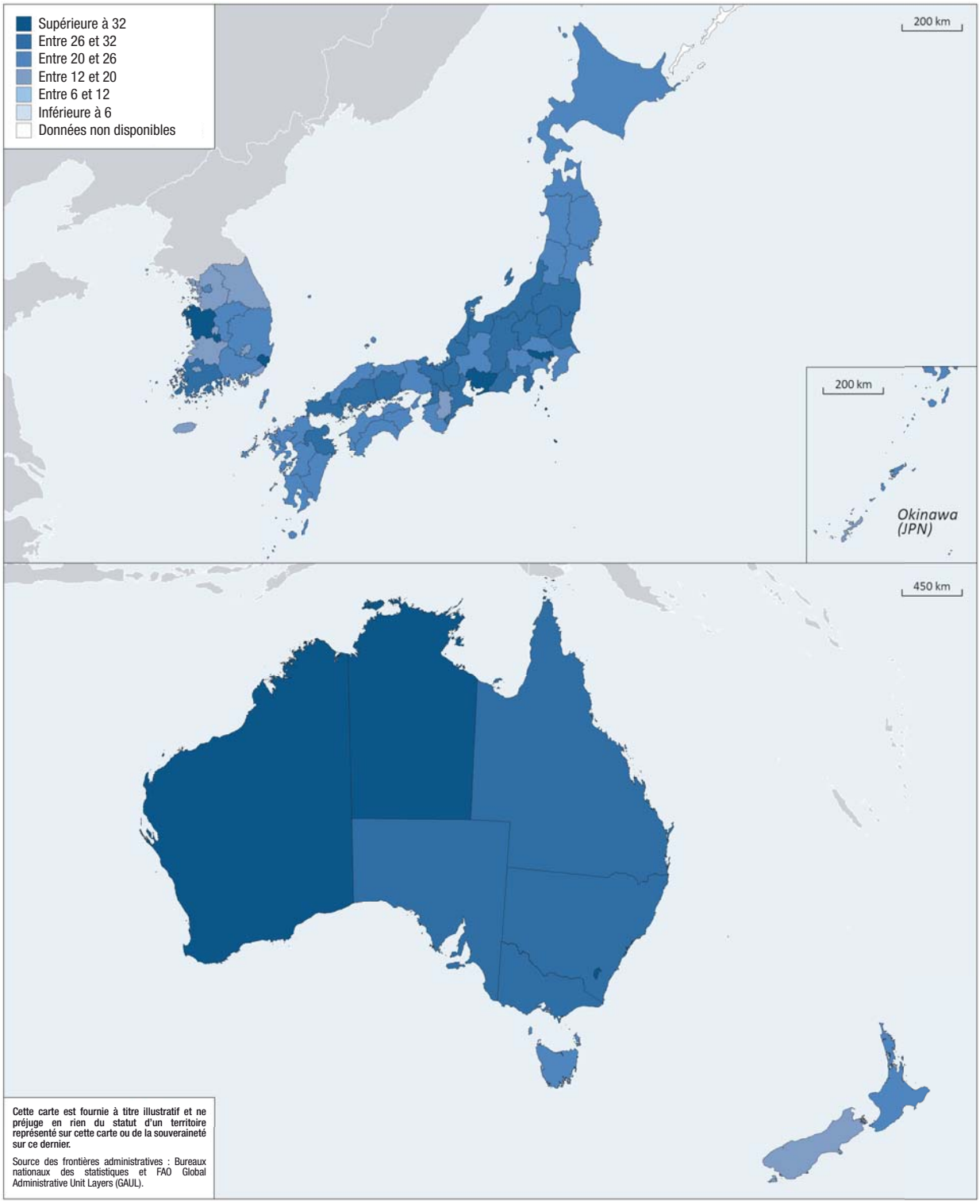

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932440090

6.5. PIB régional par habitant : Europe, 2007

En milliers USD à prix constants de 2000 (PPA), régions TL3

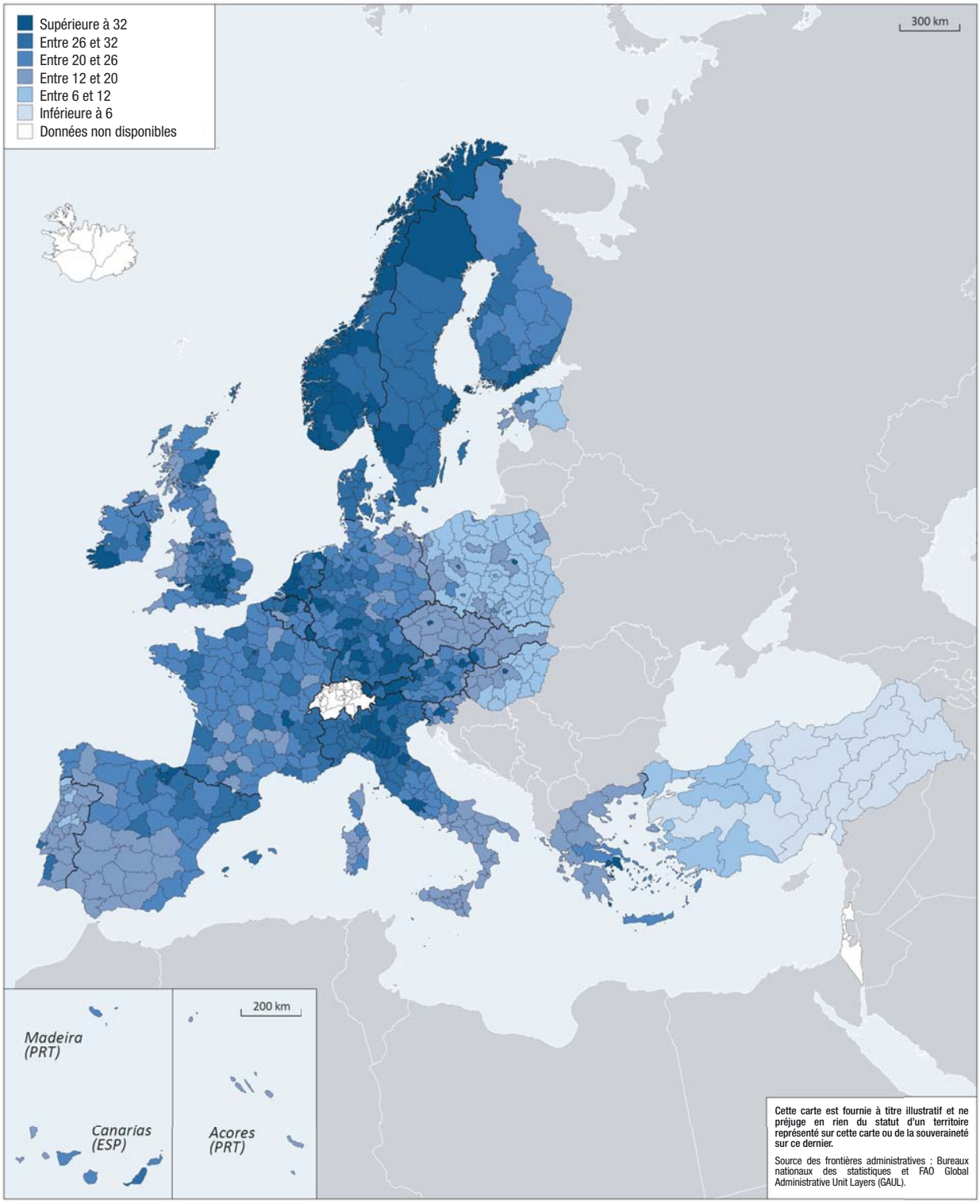

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932440090

6.6. PIB régional par habitant : Amériques, 2007

En milliers USD à prix constants de 2000 (PPA), régions TL2

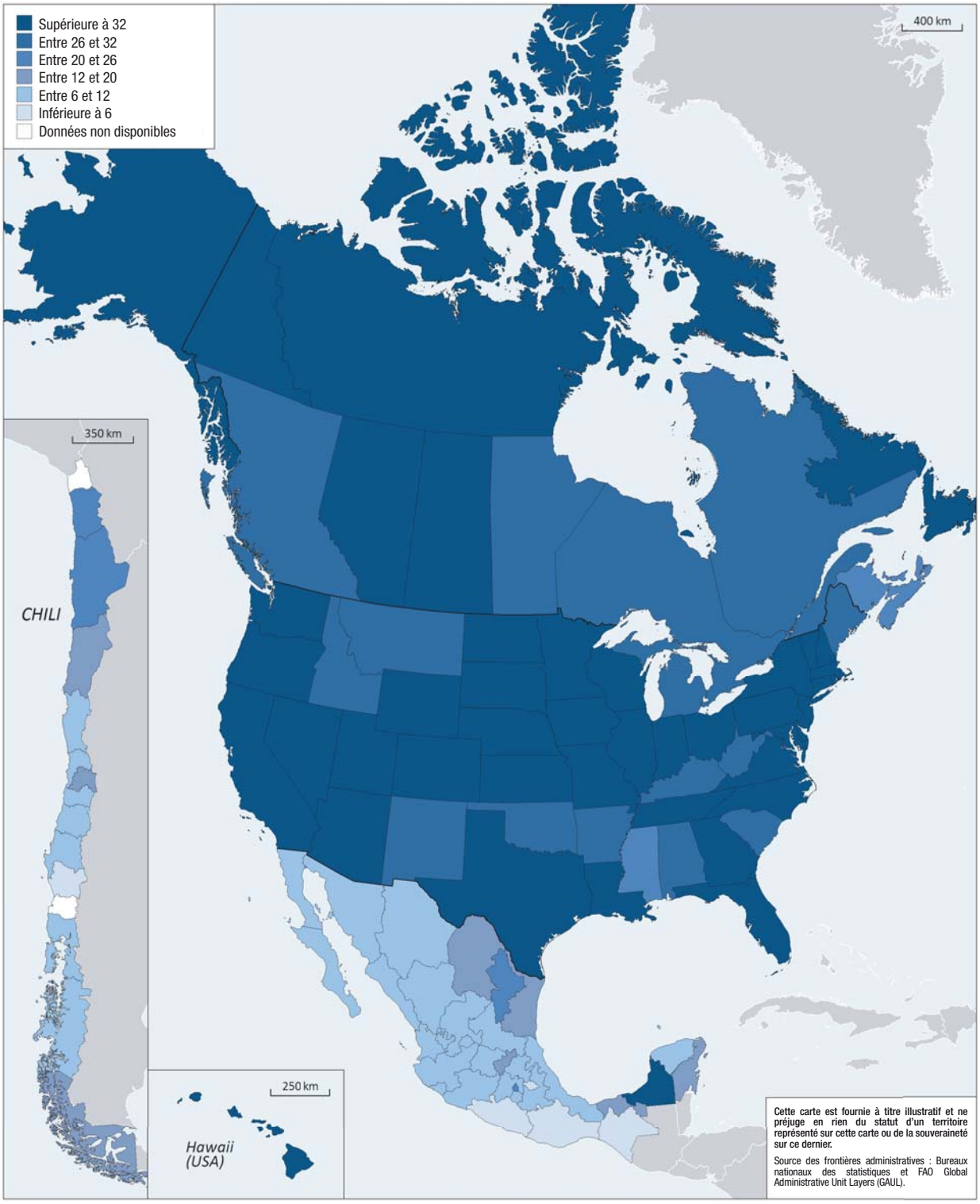

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932440090

6.7. PIB régional par habitant : économies émergentes, 2007

En milliers USD à prix constants de 2000 (PPA), régions TL2

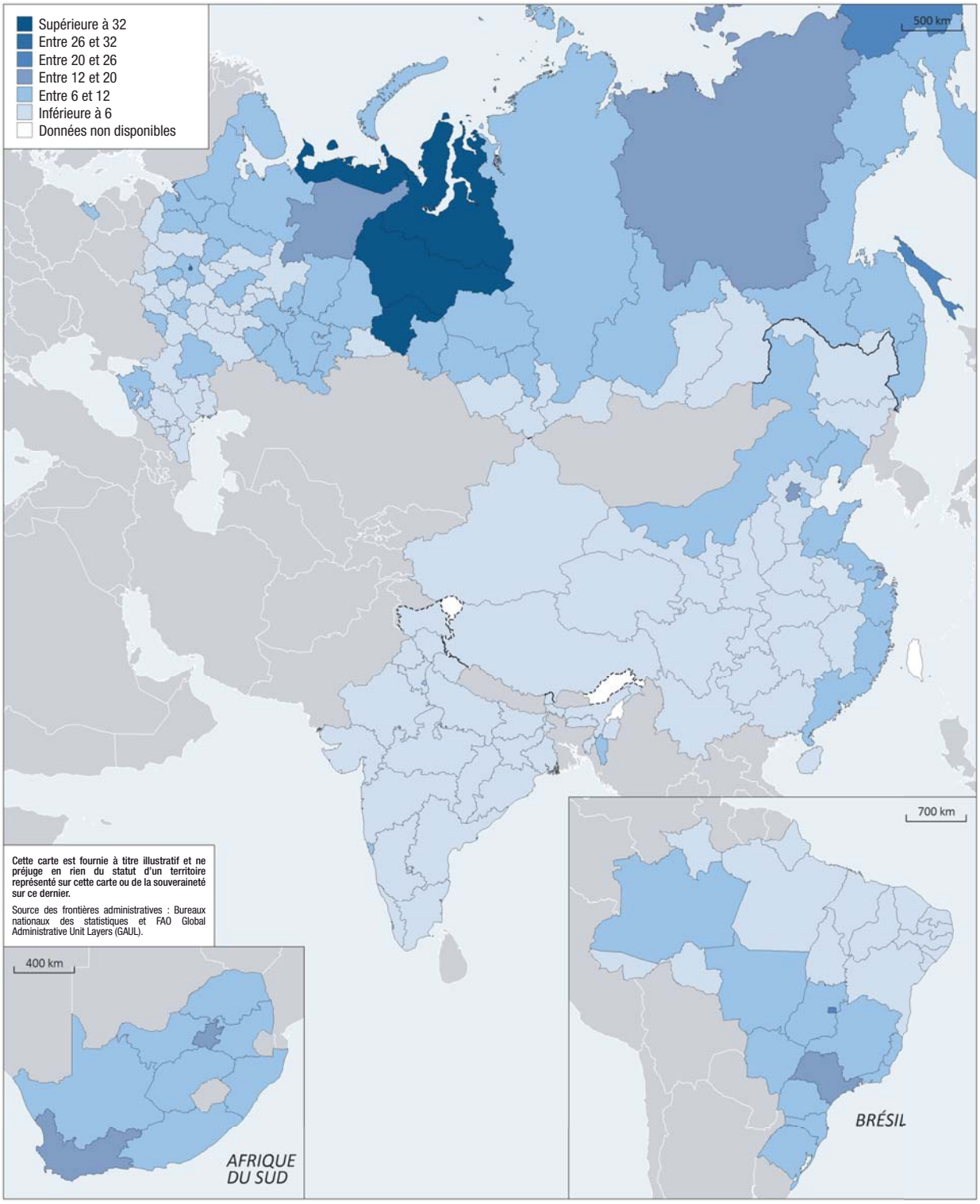

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932440090

Les régions essentiellement urbaines attirent la plus forte part de l'activité économique. En 2007, près de 60 % du PIB total des pays de l'OCDE provenait de régions urbaines représentant moins de la moitié de la population totale de la zone OCDE. La contribution des régions essentiellement rurales au PIB total s'élevait à 14 %, même si en Irlande, en Slovénie et dans les pays scandinaves, les régions rurales entraient pour plus de 40 % dans le PIB national (graphique 7.1).

Dans les pays de l'OCDE, les grandes régions métropolitaines sont généralement des moteurs de croissance importants.

Les grandes régions métropolitaines d'Europe de l'Est (Pologne, Hongrie, République slovaque et République tchèque) et de Grèce enregistrent une croissance économique particulièrement soutenue par comparaison avec les taux de croissance moyens nationaux. En revanche, le taux de croissance des grandes régions métropolitaines est inférieur à la moyenne nationale en Autriche, en Australie, au Canada, en Irlande, en Italie et au Mexique (graphique 7.2).

Les écarts de PIB par habitant constatés entre les régions tiennent essentiellement à des différences de productivité. La croissance de la productivité du travail est donc un indicateur clé de la compétitivité régionale. Dans les 21 pays de l'OCDE considérés (Europe, Japon et Corée), les régions rurales ont enregistré des gains de productivité du travail supérieurs à ceux des régions urbaines entre 1995 et 2007 (1.7 % contre 1.2 %). Parmi les régions rurales, ce sont celles proches des villes qui affichent les meilleurs résultats (2 %), contre une croissance de la productivité de 1.3 % dans les régions rurales éloignées (graphique 7.3). Les gains de productivité les plus importants observés dans les régions rurales par rapport aux régions urbaines ont été relevés en Pologne et en République slovaque, tandis que la situation est inversée en Grèce et en Suède (graphique 7.3).

Selon les données préliminaires, les 20 % de régions rurales affichant les gains de productivité les plus élevés entre 1995 et 2007 ont : comblé l'écart de productivité entre secteur industriel et secteur agricole de 170 % de plus que les régions rurales moyennes ; amélioré la productivité agricole de 20 % de plus que les régions rurales moyennes ; et diminué la part du secteur agricole dans l'emploi de 50 % de plus que les régions rurales moyennes (graphique 7.4). Une analyse plus approfondie est nécessaire pour déterminer si la contraction de l'emploi agricole a été absorbée par d'autres secteurs, comme semblent l'indiquer les taux de chômage équivalents observés dans les deux groupes (graphique 7.4).

Définitions

Le PIB par actif occupé (productivité du travail) correspond au rapport entre le PIB constant aux prix de 2000 et l'emploi total mesuré au lieu de travail. Ainsi, les tendances de la productivité et du PIB par habitant peuvent diverger dans certaines régions où les déplacements domicile-travail sont importants.

Les grandes régions métropolitaines (zones urbaines où la population excède 1.5 million d'habitants) sont identifiées à partir des régions urbaines de niveau TL3, sauf au Canada, au Mexique et aux États-Unis où l'on applique les définitions nationales.

Sources

OCDE, base de données régionales, *http://dotstat/wbos/*.

OCDE, base de données métropolitaines, *http://dotstat/wbos/*.

Voir l'annexe B pour les sources et les métadonnées par pays.

Années de référence et niveau territorial

1995-2007 ; TL3.

Régions TL2 seulement pour l'Australie, le Canada, le Chili, les États-Unis et le Mexique.

PIB régional non connu pour l'Islande, Israël et la Suisse.

Notes des graphiques

7.1 : Années disponibles : 2001 pour la Turquie ; 2003 pour la Nouvelle-Zélande.

7.2 : Les données font référence à la base de données métropolitaines de l'OCDE. Aucune donnée disponible pour la Suisse et la Turquie. Années disponibles : 1997-2006 pour le Japon ; 2001-07 pour les États-Unis ; 2000-03 pour la Nouvelle-Zélande ; 1997-2007 pour la Norvège ; 1999-2007 pour la Pologne. Les chiffres du PIB du Canada couvrent la période 2002-07 et sont calculés à l'aide des données relatives au revenu total pour les subdivisions de recensement issues des Statistiques par code de localité de l'Agence du revenu du Canada.

7.3-7.4 : La Nouvelle-Zélande n'est pas prise en compte faute de données sur le PIB régional après 2003.

7.1. Répartition du PIB entre régions TL3 essentiellement urbaines, intermédiaires et rurales, 2007

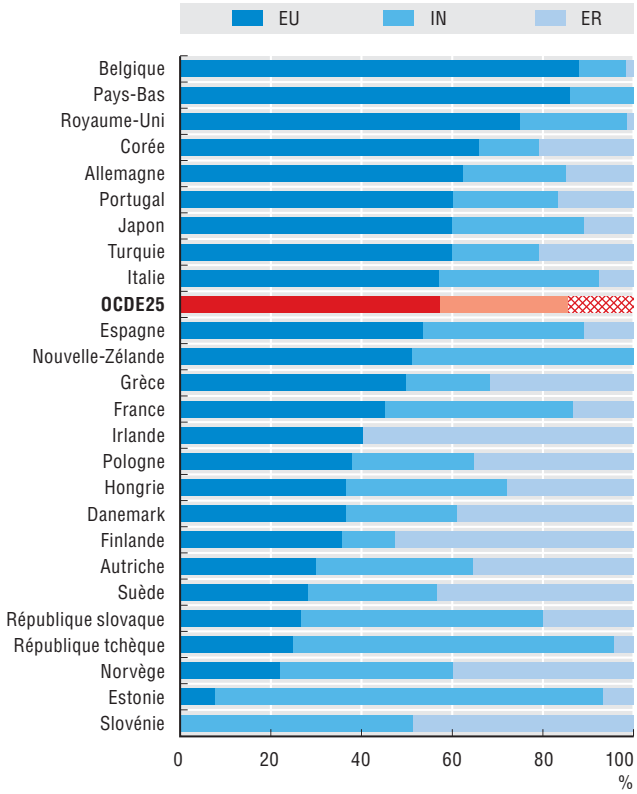

7.2. Taux de croissance du PIB dans les régions métropolitaines, 1997-2007

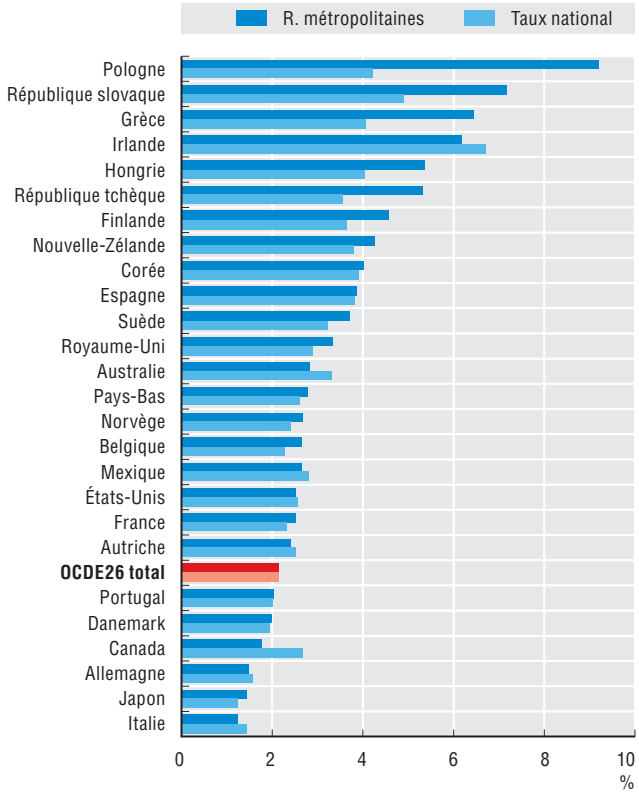

7.3. Croissance de la productivité du travail par type de région, 1995-2007

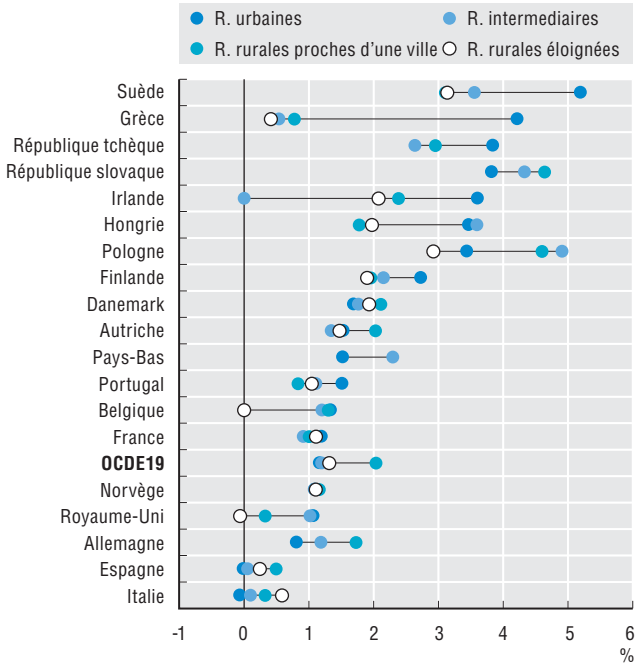

7.4. Caractéristiques des 20 % de régions rurales affichant les gains de productivité les plus élevés, 1995-2007

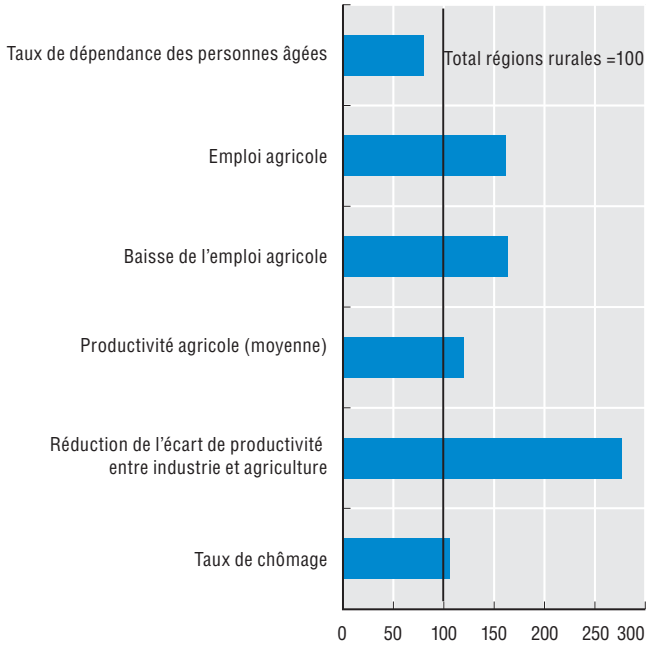

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932439520

La récession économique a eu des conséquences diverses dans les pays de l'OCDE en termes de suppressions d'emplois. Ainsi, trois quarts des régions de l'OCDE où l'emploi avait progressé entre 1999 et 2007 ont enregistré une contraction de l'emploi entre 2008 et 2009. Ainsi sur la période 1999-2007, l'écart de croissance de l'emploi dans 75 % des régions s'élevait à 1.5 point de pourcentage environ, un chiffre qui a doublé en 2008-09 (graphique 8.1, partie A).

Tous les types de régions ont accusé en moyenne une contraction de l'emploi. Néanmoins, on constate des écarts importants entre les différents types de régions. Les régions essentiellement rurales semblent avoir eu plus de difficulté à créer des emplois en 2008-09, avec une contraction moyenne de 2.4 % (contre –1.6 % dans les régions intermédiaires et –1.7 % dans les régions urbaines). Cependant, les régions essentiellement urbaines affichent la plus forte variation en termes de suppressions d'emplois par rapport à la période précédente (graphique 8.1, parties B, C et D).

Une solution simple pour quantifier l'impact de la crise sur l'emploi dans les différentes régions consiste à calculer combien d'emplois devraient être créés afin de revenir au taux d'emploi antérieur à la crise. Par exemple, aux États-Unis, 7.5 millions de nouveaux emplois sont nécessaires pour rejoindre le taux d'emploi observé en 2007. La Californie, l'État le plus durement frappé par la crise, aurait besoin à elle seule d'un septième environ de ces emplois (graphique 8.2). Dans les pays où les effets de la crise ont été plus variés entre les régions, il suffirait de ramener le taux d'emploi au niveau antérieur à la crise dans une région pour combler la moitié ou plus du déficit d'emplois (c'est le cas au Chili, en Finlande, en Irlande et en Norvège). Les pays qui sont parvenus, en moyenne, à maintenir leurs taux d'emploi à un niveau équivalent, voire supérieur, à celui d'avant la crise (comme l'Autriche ou la Pologne) auraient tout de même beaucoup à gagner d'un redressement de l'emploi dans les régions les plus touchées.

Il est intéressant de comparer le profil de croissance antérieur à la crise des régions qui ont réussi à préserver la croissance de l'emploi au cours de la récession (« régions résilientes ») et celui des régions où la croissance de l'emploi a laissé place à une contraction (« régions touchées par la récession »). Ces dernières ont enregistré une croissance plus rapide et une diminution plus forte du chômage entre 1999 et 2007, ce qui dénote l'existence de faiblesses structurelles dans la trajectoire de croissance de cette période. Ces mêmes régions ont enregistré une hausse des branches de l'intermédiation financière, de l'immobilier et des services aux entreprises dans l'emploi, qui ne s'est pas accompagnée de gains de productivité. Par ailleurs, les régions durement touchées se distinguaient par un nombre plus important de jeunes arrivants sur le marché du travail, qui ont ensuite été plus exposés aux licenciements. Avant la crise, les régions résilientes ont enregistré une plus forte progression de leur capital humain qualifié, de leur taux d'activité et de la productivité du secteur public et de l'agriculture. Dans ces régions, l'accroissement de la part du secteur public dans l'emploi fourni une meilleure protection contre le chômage (graphique 8.3).

Définitions

Les actifs occupés sont toutes les personnes qui, au cours de la semaine de référence, ont travaillé pendant au moins une heure en contrepartie d'un salaire ou d'un bénéfice, ou qui étaient temporairement absentes de leur travail. Les travailleurs familiaux sont pris en compte.

Dans une région, le déficit d'emploi correspond au nombre d'emplois qui devaient être créés en 2009 pour ramener le taux d'emploi et la population active aux niveaux observés en 2007. L'emploi à l'échelon national est calculé en additionnant les chiffres régionaux.

Sources

OCDE, base de données régionales, *http://dotstat/wbos/*.

Voir l'annexe B pour les sources et les métadonnées par pays.

Années de référence et niveau territorial

1999-2009 ; TL3.

Régions TL2 seulement pour l'Australie, le Chili, l'Islande, le Portugal, la Suisse et la Turquie.

Canada : grille non officielle (GNO).

Informations complémentaires

OCDE (2010), *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2010 : Sortir de la crise de l'emploi*, Éditions OCDE, DOI : *10.1787/empl_outlook-2010-fr*.

8.1. Taux de croissance annuel de l'emploi, 1999-2007 et 2008-09 : régions de l'OCDE, par type de région

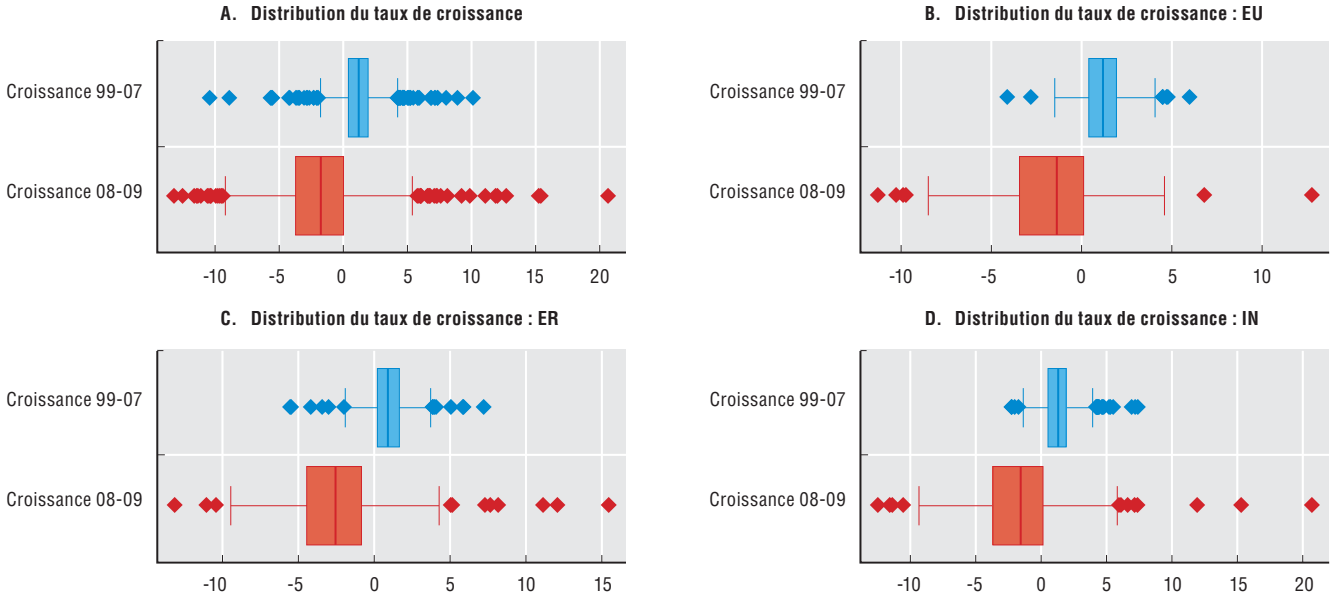

8.2. Nombre estimé de nouveaux emplois nécessaires pour revenir au taux d'emploi de 2007 : besoins dans la région TL2 la plus touchée et à l'échelle nationale

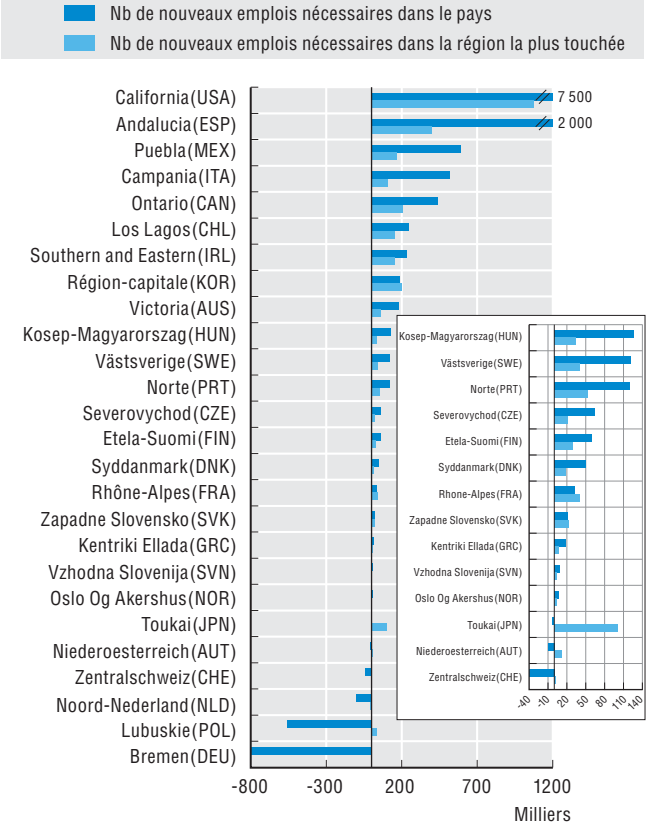

8.3. Taux de croissance annuel de variables représentatives pour la période 1999-2007, selon l'évolution de l'emploi dans la région en 2008-09

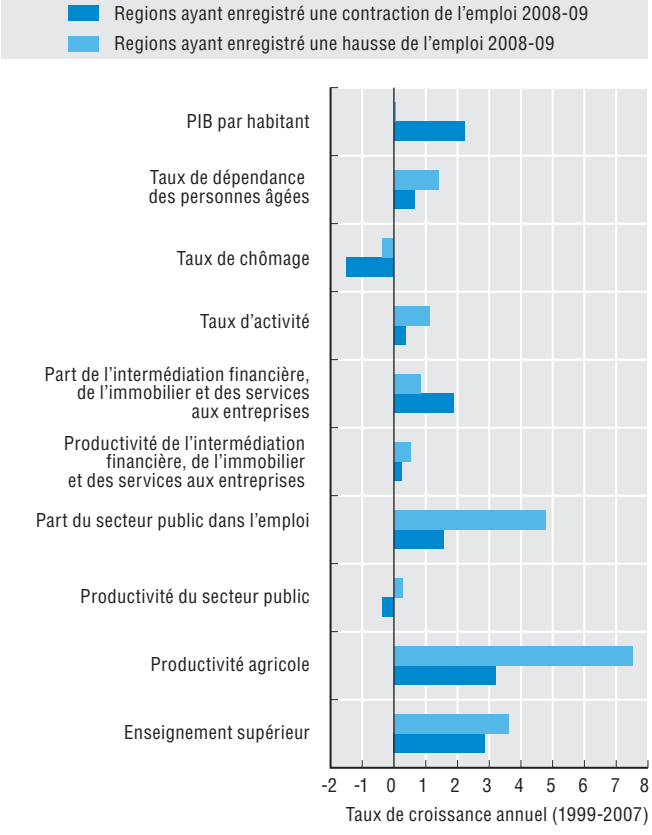

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932439539

La qualité du capital humain est une condition essentielle à l'amélioration de la productivité, dans la mesure où l'aptitude d'une région à promouvoir et à absorber l'innovation dépend, entre autres facteurs, du niveau de qualification de sa main-d'œuvre. La proportion de la main-d'œuvre diplômée de l'enseignement supérieur constitue un indicateur phare de la capacité d'une région à produire de l'innovation et à l'assimiler.

La part de la main-d'œuvre qui a suivi un enseignement supérieur diffère grandement selon les pays de l'OCDE. Or les disparités sont encore plus marquées entre les régions d'un même pays. C'est aux États-Unis, en France, en Espagne et en République tchèque que la proportion d'actifs ayant fait des études supérieures varie le plus d'une région à l'autre (graphique 9.1).

La concentration de la main-d'œuvre qualifiée constitue aussi un enjeu majeur dans les pays qui présentent une dispersion régionale plus limitée : les écarts entre régions tiennent souvent à l'existence d'une région fortement peuplée dotée d'une forte proportion de travailleurs qualifiés (graphique 9.1).

La région qui accueille la capitale est généralement celle qui présente la plus forte proportion d'individus ayant suivi des études supérieures (graphique 9.2). Parmi les pays de l'OCDE, l'Ontario arrive en tête du classement (avec 56 % de main-d'œuvre qualifiée), suivi du Territoire de la capitale en Australie, du Pays basque en Espagne et d'Oslo en Norvège.

Les régions essentiellement urbaines sont les mieux dotées en main-d'œuvre diplômée de l'enseignement supérieur : dans la plupart des pays, on observe une corrélation positive entre un niveau d'instruction élevé et la proportion de population urbaine et une corrélation négative avec la proportion de population rurale (graphique 9.3).

Les régions essentiellement urbaines sont également celles qui accueillent le plus d'étudiants de l'enseignement supérieur, ce qui permet de déterminer la répartition géographique des établissements d'enseignement supérieur et de mesurer le stock futur de capital humain d'une région. Cela étant, le capital humain hautement qualifié est de plus en plus mobile et l'existence d'un différentiel de rendement de l'éducation entre villes et campagnes peut inciter les individus les plus instruits à migrer (voir chapitre 10). Il est donc indispensable de prendre des mesures favorables à la formation de capital humain pour répondre aux spécificités régionales.

Comme on pouvait s'y attendre, il existe une corrélation étroite entre les inscriptions dans l'enseignement supérieur et l'emploi dans les services à forte intensité de connaissances (graphique 9.4).

Définitions

Par main-d'œuvre ayant des qualifications de niveau supérieur, on entend le nombre de personnes âgées de 15 ans et plus diplômées de l'enseignement supérieur. Les études supérieures comprennent à la fois les études universitaires et les études professionnelles de haut niveau (CITE, niveaux 5 et 6).

Le coefficient de corrélation de Spearman mesure la solidité et le sens de la relation entre deux variables, en l'occurrence la part de la main-d'œuvre ayant une formation de niveau supérieur et la part de la population selon le type de région – essentiellement urbaine (EU), intermédiaire (IN), essentiellement rurale (ER). Une valeur proche de zéro signale l'absence de relation (voir l'annexe C pour la formule).

Sources

OCDE, base de données régionales, *http://stats.oecd.org/WBOS*.

Voir l'annexe B pour les sources et les métadonnées par pays.

Années de référence et niveau territorial

1999-2008 ; TL2.

Données non disponibles au niveau régional pour l'Islande et le Japon.

Informations complémentaires

OCDE (2011), *Regions and Innovation Policy*, Éditions OCDE.

OCDE (2010), *Le coût élevé des faibles performances éducatives : Impact économique à long terme d'une amélioration des résultats au PISA*, PISA, Éditions OCDE, DOI: *10.1787/9789264087668-fr*.

OCDE (2010), *Regards sur l'éducation 2010 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, DOI : *http://dx.doi.org/10.1787/eag-2010-fr*.

Notes des graphiques

9.1-9.4 : Années disponibles : 2005 pour l'Australie ; 2006 pour le Canada, la Corée et la Nouvelle-Zélande ; 2007 pour le Chili et la Suisse.

9.4 : Coefficient de corrélation de Spearman avec les valeurs des régions TL2. Ne sont présentés que les coefficients statistiquement significatifs à 0.01 ou 0.05.

9.1. Fourchette de variation de la part de main-d'œuvre diplômée de l'enseignement supérieur dans les régions TL2, 2008

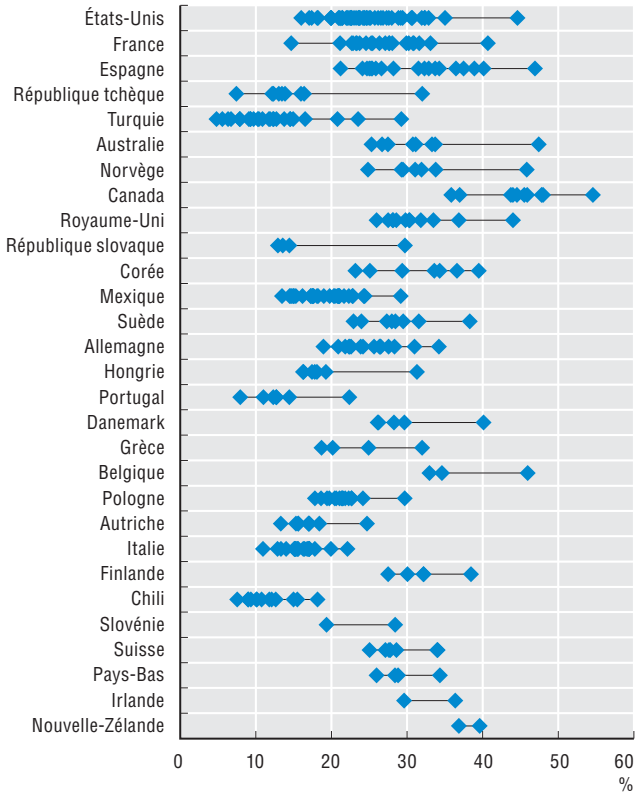

9.2. Région affichant la plus forte proportion de main-d'œuvre diplômée du supérieur, par rapport à la moyenne nationale, 2008 (régions TL2)

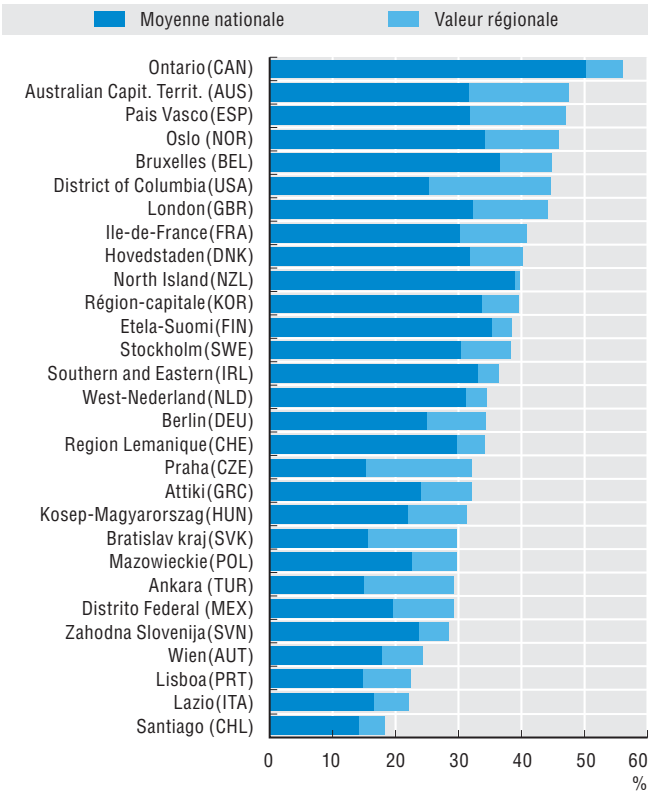

9.3. Coefficient de corrélation entre la part de main-d'œuvre diplômée du supérieur et la part de la population selon le type de région TL2, 2008

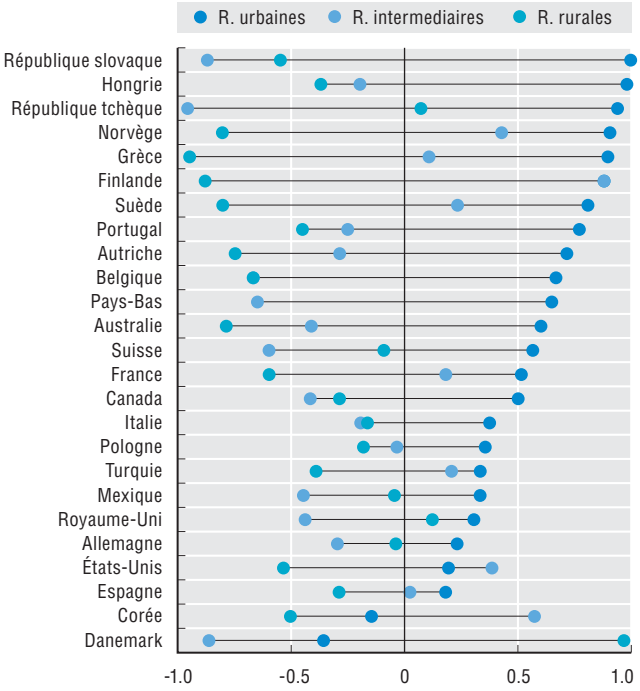

9.4. Corrélation entre % d'étudiants du supérieur et % des actifs du secteur des services à forte intensité de connaissances, TL2, total 2005-07

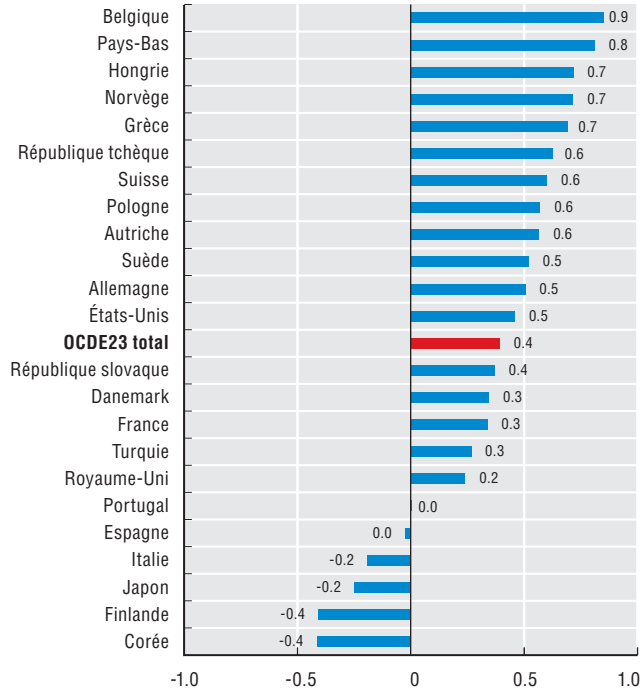

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932439558

Dans de nombreuses régions de l'OCDE, les migrations internationales jouent un rôle majeur vis-à-vis de l'évolution de la démographie et du capital humain. Ces dix dernières années, l'emploi de migrants diplômés de l'enseignement supérieur a fortement augmenté, notamment sous l'effet de l'évolution des politiques migratoires en faveur de l'entrée de travailleurs hautement qualifiés. Les différences relevées entre les régions sur le plan de la distribution régionale des individus hautement qualifiés nés à l'étranger sont particulièrement marquées au Mexique, aux États-Unis, en Espagne, au Canada et en Allemagne (graphique 10.1). En dépit de la forte augmentation récente des flux d'immigrants peu qualifiés en provenance d'Amérique du Sud, les régions espagnoles affichent, en moyenne, la même proportion de migrants hautement qualifiés que d'autres pays d'Europe du Sud comme l'Italie et le Portugal.

En termes absolus, les individus hautement qualifiés nés à l'étranger sont très nombreux aux États-Unis, au Canada et en Australie. Paris et Londres attirent aussi les migrants qualifiés. En pondérant ces chiffres par la taille de la région d'accueil, le tableau des régions représentées est similaire, même si leur classement est sensiblement modifié. L'Ontario, Londres et la Colombie-Britannique sont les régions qui bénéficient le plus des migrations de main-d'œuvre qualifiée, la population née à l'étranger et diplômée de l'enseignement supérieur représentant plus de 15 % de la main-d'œuvre considérée (graphique 10.2).

Les individus nés à l'étranger élèvent-ils le niveau d'instruction moyen dans les pays d'accueil ? Les données vont dans ce sens pour plusieurs pays de l'OCDE. En Irlande, au Portugal, en République slovaque et au Royaume-Uni, le niveau d'instruction plus élevé des migrants par rapport aux autochtones est manifeste. Le nombre d'autochtones diplômés du supérieur est plus élevé dans les pays nordiques, qui accueillent traditionnellement un grand nombre de réfugiés. Il convient bien sûr d'interpréter ces estimations avec prudence, car les migrants non réguliers sont généralement sous-représentés dans les recensements et les enquêtes sur la population active, et ils ont souvent un niveau d'instruction moins élevé (graphique 10.3).

Il est essentiel de voir si les régions qui accueillent des migrants hautement qualifiés s'appuient sur des avantages concurrentiels pour attirer les individus compétents. On notera que la corrélation est plus étroite entre les migrants qualifiés récents (résidant dans la région depuis moins de cinq ans) et les migrants qualifiés établis de plus longue date (résidant depuis plus de quatre ans dans la région) qu'entre les migrants qualifiés récents et les migrants non qualifiés établis (graphique 10.4 pour les immigrants d'origine africaine, les observations étant les mêmes pour les groupes d'autres origines). Cette corrélation peut s'expliquer par les effets de réseau propres aux individus hautement qualifiés. Une coordination plus étroite entre politiques migratoires et politiques de développement régional pourrait s'avérer nécessaire pour tirer profit des migrations comme d'un levier en faveur de l'amélioration des compétences.

Définitions

Les migrants qualifiés correspondent à la main-d'œuvre née à l'étranger titulaire d'un diplôme de niveau 5 ou 6 de la CITE et résidant dans la région considérée en 2005.

Les migrants récents sont les personnes arrivées dans le pays au cours des cinq années précédentes. Les migrants établis résident dans le pays depuis cinq ans ou plus.

Sources

OCDE, base de données sur les immigrés dans les pays de l'OCDE (DIOC) et base de données régionales, *http://stats.oecd.org/WBOS*

Voir l'annexe B pour les sources et les métadonnées par pays.

Années de référence et niveaux territoriaux

2005-06 ; TL2 et TL3. Données relatives aux immigrants non disponibles par région pour le Chili, la Corée, l'Islande, Israël, le Japon, la Pologne, la République tchèque, la Slovénie et la Turquie.

Informations complémentaires

OCDE (2010), *Perspectives des migrations internationales 2010*, Éditions OCDE, DOI: *10.1787/migr_outlook-2010-fr*.

OCDE (2010), « Determinants of localisation of recent immigrants across OECD regions », *www.oecd.org/dataoecd/61/49/45344744.pdf*.

Notes des graphiques

10.3 : Les chiffres par pays correspondent à la somme des chiffres des régions TL2.

10.1. Fourchette régionale (TL2) des migrants qualifiés en % du total des immigrants, 2005

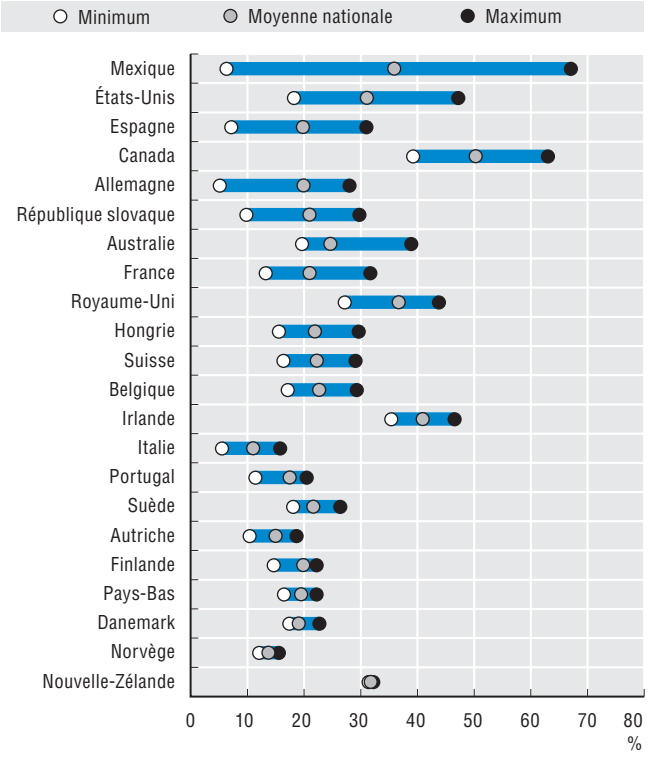

10.2. Classement des 20 premières régions TL2 pour l'accueil des migrants qualifiés, 2005

Selon le nombre de migrants hautement qualifiés	Migrants qualifiés	Selon la part (en %) des migrants dans la population active	Migrants qualifiés en % de la population active
California	2 628 162	Ontario	15.50
Ontario	1 499 035	British Columbia	15.30
New York	1 341 895	London	15.30
Florida	1 060 243	Australian Capital Territory	11.90
London	932 560	Bruxelles/Brussels	10.10
Texas	752 027	Luxembourg	10.00
New Jersey	632 125	New South Wales	9.40
Illinois	510 517	California	9.30
British Columbia	509 985	New Jersey	9.10
Ile De France	494 161	Western Australia	9.10
New South Wales	483 865	Alberta	9.00
Quebec	371 120	Region Lemanique	8.90
Virginia	332 904	North Island	8.70
Victoria	329 221	New York	8.60
Massachusetts	327 303	Victoria	8.40
Nordrhein-Westfalen	307 732	Florida	7.20
South East	300 485	District Of Columbia	7.10
Maryland	298 746	Hawaii	6.80
Bayern	263 096	Maryland	6.70
Georgia	258 200	Yukon Territory	6.30

10.3. Proportion de la population active diplômée de l'enseignement supérieur, par lieu de naissance, 2005

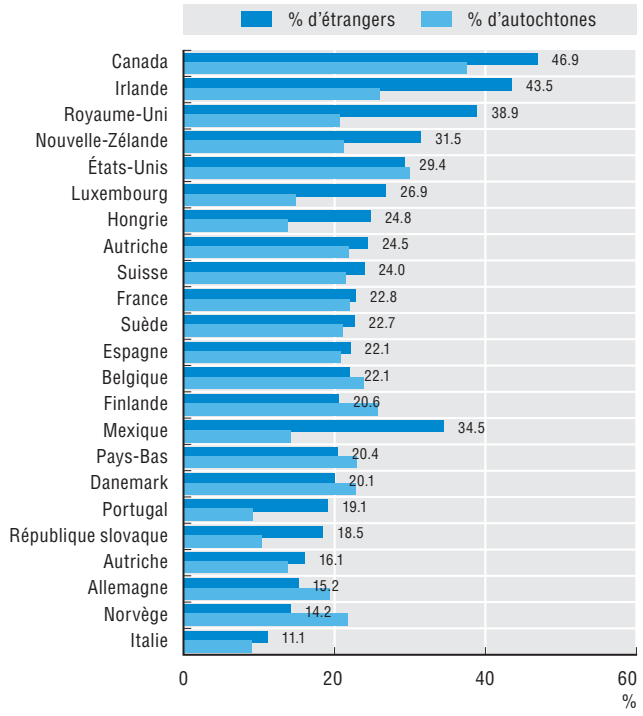

10.4. Caractéristiques des effets de réseau en fonction du niveau d'instruction, immigrants d'origine africaine, régions TL2, 2005

Effets de réseau : migrants qualifiés récents et migrants qualifiés établis

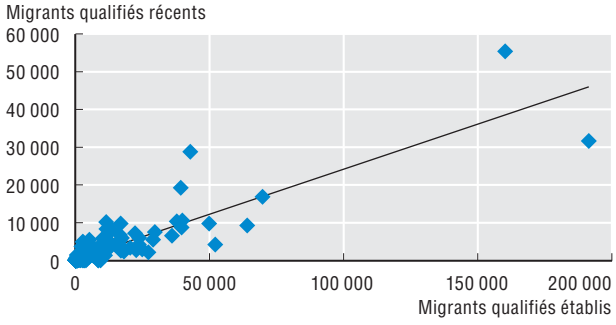

Effets de réseau : migrants qualifiés récents et migrants non qualifiés établis

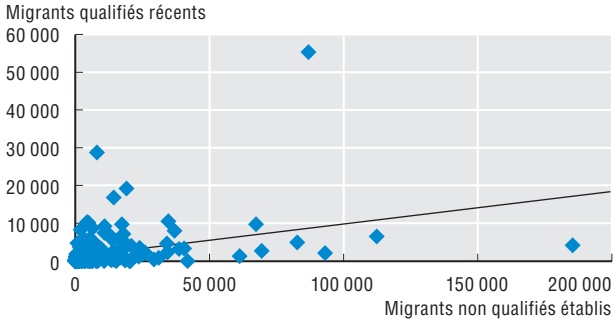

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932439577

Si elle est profondément ancrée dans l'histoire, la géographie, les institutions et le capital social locaux, la structure de la production des régions ne cesse d'évoluer au fil du temps, sous l'effet des bouleversements macroéconomiques et de l'évolution des politiques économiques nationales et locales.

Dans de nombreuses régions, le secteur primaire (agriculture, pêche et sylviculture) demeure un important pourvoyeur d'emplois. Les pays où la part de ce secteur est la plus grande dans l'emploi sont, dans la zone OCDE, la Turquie, la Grèce, la Corée, le Portugal et, parmi les économies émergentes, la Fédération de Russie et l'Afrique du Sud. On constate d'importantes variations entre les régions dans tous ces pays. La région d'Agri, en Turquie, en offre un exemple, avec 70 % de la main-d'œuvre employée dans le secteur primaire (graphique 11.1). Dans la plupart des pays, il existe d'importants écarts au niveau de la part du secteur de l'extraction minière, de la fabrication et des services aux collectivités (électricité, gaz et eau) dans l'emploi. En Europe de l'Est, quatre pays – République tchèque, République slovaque, Hongrie et Slovénie – se distinguaient par une proportion d'emplois très élevée dans ce secteur en 2008. La région de Bursa en Turquie affiche un degré de spécialisation dans ce secteur qui n'est égalé que par Severovychod, en République tchèque (graphique 11.1). L'agriculture et l'industrie manufacturière ont perdu du poids par rapport au secteur tertiaire au cours des dix dernières années. Si l'on cible un nombre restreint de métiers dans le secteur très diversifié des services (intermédiation financière, immobilier, services aux entreprises), on identifie dans la plupart des pays des régions où la part des emplois dans le secteur tertiaire est largement supérieure à la moyenne nationale. Ainsi, les régions de Zurich (Suisse), de Londres (Royaume-Uni) et du Cap-du-Nord (Afrique du Sud) sont de véritables « pôles » dédiés aux services, caractérisés par une part importante de ces secteurs en mutation rapide dans l'emploi (graphique 11.1).

Sous l'effet de la redistribution des parts de certains secteurs dans l'emploi et du renforcement des capacités, la dynamique de la productivité varie fortement entre les secteurs de l'agriculture, de l'industrie et des services. Dans le secteur manufacturier, on dénombre plus de pays où les régions en retard en 1995 affichaient une croissance de la productivité plus faible, notamment en Belgique, en Espagne et en Grèce, où les gains de productivité des régions en retard étaient inférieurs de moitié à ceux des régions les plus dynamiques. Ce manque de dynamisme des régions dont le PIB par habitant est inférieur est encore plus évident dans le secteur des services, où l'on dénombre très peu de pays (Allemagne, Pays-Bas et Italie) dans lesquels les régions en retard sont parvenues à améliorer leur productivité (graphique 11.2).

Définitions

Les branches d'activité sont définies selon la Classification internationale type des industries (CITI) Rév. 3.1. Leur taille est définie par le nombre total de personnes qu'elles emploient. Les données régionales sur la valeur ajoutée brute (VAB) et l'emploi sont regroupées en six secteurs (voir annexe B).

La productivité par secteur est calculée en divisant la VAB du secteur par le nombre d'actifs occupés dans ce secteur dans la région. Elle est exprimée en taux de croissance annuels moyens sur la période disponible.

Sources

OCDE, base de données régionales, *http://dotstat/wbos/*.

Voir l'annexe B pour les sources et les métadonnées par pays.

Années de référence et niveau territorial

1995-2008 ; TL2.

Données régionales sur la valeur ajoutée brute par secteur non disponibles pour le Canada et le Mexique.

Notes des graphiques

11.1 : Le Chili et le Mexique ne sont pas pris en compte (dernière année disponible : 2005 et 2004 respectivement).

11.2 : Les régions les plus dynamiques (en retard) correspondent aux régions dont le PIB par habitant en 1995 était supérieur (inférieur) à la moyenne nationale. Les données relatives au Japon ne sont pas utilisées en raison d'une rupture méthodologique sur la période. Années disponibles : 2004-07 pour la Corée ; 1999-2007 pour les Pays-Bas et le Royaume-Uni ; 1997-2007 pour la Norvège ; 1998-2007 pour la Pologne ; 2000-07 pour les États-Unis ; 1996-2007 pour l'Allemagne et la Slovénie ; 1996-2005 pour le Chili.

11.1. Fourchette régionale (TL2) de la part de certains secteurs dans l'emploi (en % de l'emploi total dans la région), 2008

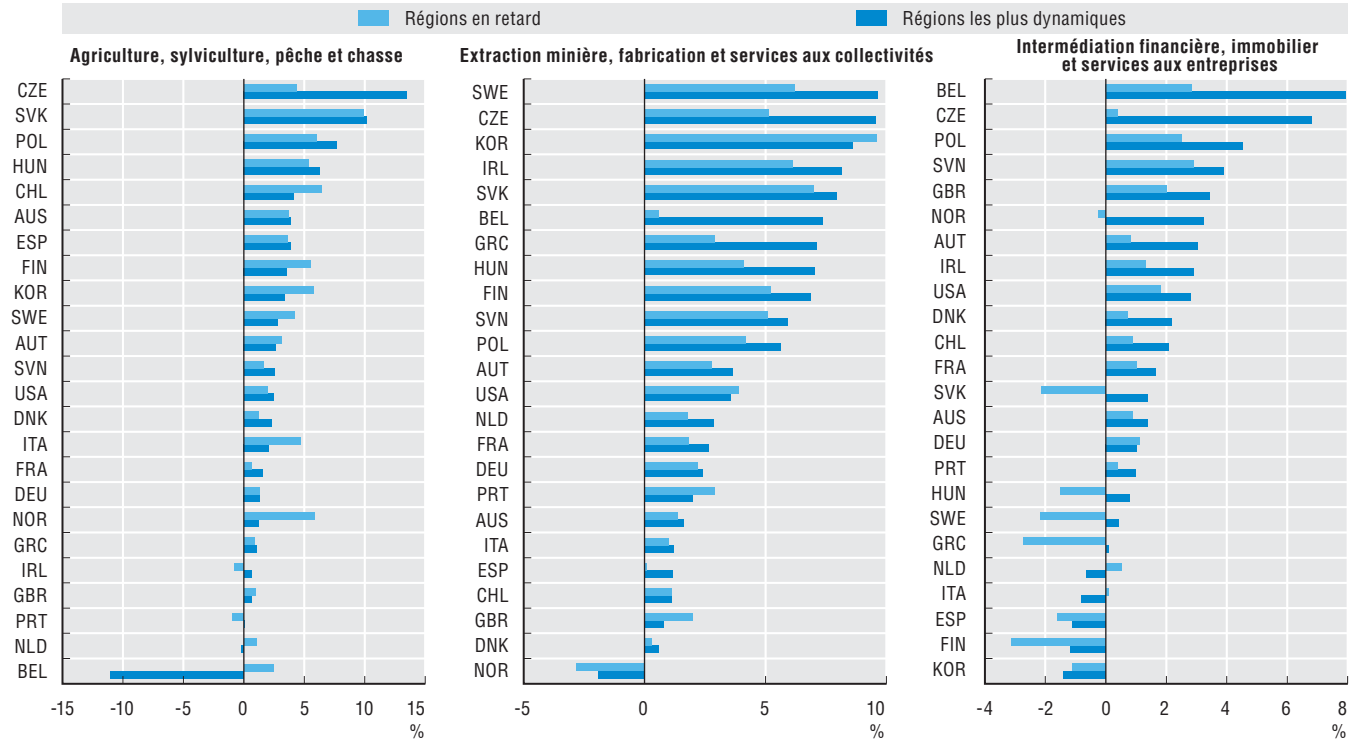

11.2. Taux de croissance annuel de la productivité durant la période 1995-2007, selon les performances économiques régionales en 1995, régions TL2

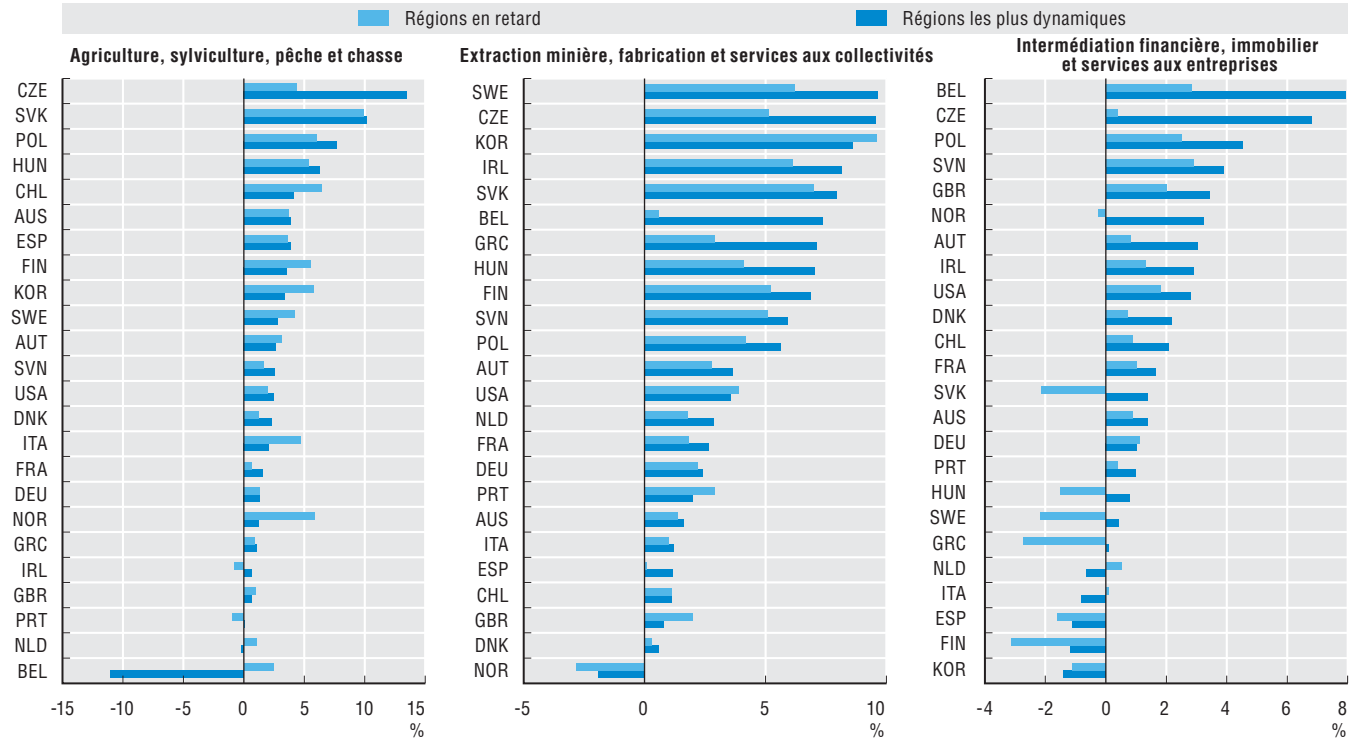

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932439596

12. SPÉCIALISATION RÉGIONALE DANS LES SECTEURS FONDÉS SUR LE SAVOIR

Les secteurs fondés sur le savoir suscitent beaucoup d'intérêt parce qu'ils sont associés à l'innovation en matière de produits et de procédés de production, et aux effets qui en découlent en termes de gains de productivité et de compétitivité à l'échelle internationale.

La main-d'œuvre employée dans les secteurs fondés sur le savoir est souvent affectée à des activités de recherche et développement (R-D), où elle travaille à faire progresser les connaissances scientifiques et à les utiliser pour mettre au point des produits et des procédés de production. Une autre partie se consacre à des applications technologiques dans des domaines divers tels que la conception d'équipements, l'informatique, le marketing ou la gestion de la qualité. Toutes ces activités sont classées en deux groupes : les industries manufacturières de haute technologie et les services à forte intensité de connaissances.

Les industries manufacturières de haute technologie et les services à forte intensité de connaissances sont généralement concentrés dans certaines régions puisque les investissements, les infrastructures et le capital physique et humain tendent eux-mêmes à être regroupés sur le plan géographique. Dans plusieurs pays, il semble qu'une région se détache nettement des autres en ce qui concerne la part des secteurs fondés sur le savoir dans l'emploi. Le Bade-Wurtemberg en Allemagne affiche le plus fort taux d'emploi dans les industries manufacturières de haute technologie, supérieur de près de dix points à la moyenne nationale (graphique 12.1).

Les régions ayant le taux d'emploi le plus élevé dans les services à forte intensité de connaissances sont, dans presque tous les cas, celles qui abritent la capitale de leur pays et où tendent à se concentrer, pour l'essentiel, les administrations et les services publics. Stockholm arrive en tête, suivie de Londres. C'est dans la région de la capitale de la Corée et à Ankara (Turquie) que la part des services à forte intensité de connaissances dans l'emploi est la plus faible, autour de 24 % (graphique 12.2).

Certaines régions ont pris des mesures pour rattraper leur retard en matière d'emploi dans les industries manufacturières de haute technologie, ce qui a entraîné l'apparition de nouveaux pôles régionaux ces dix dernières années. À quelques exceptions près – Zuid Nederland aux Pays-Bas, Vlaams Gewest en Belgique, Lansi Suomi en Finlande et Vzhodna Slovenija en Slovénie –, les régions qui se sont spécialisées le plus rapidement ne sont pas celles qui affichaient la plus forte proportion d'industries manufacturières de haute technologie en 2008 (graphique 12.3).

Près de la moitié de ces régions demeurent plus spécialisées dans les activités manufacturières en général plutôt que dans les industries manufacturières de haute technologie (graphique 12.3). Une analyse comparative pourrait permettre d'identifier les mesures capables d'accélérer la transition des industries traditionnelles vers des activités à plus fort contenu technologique.

Définitions

L'emploi dans les secteurs fondés sur le savoir renvoie aux industries manufacturières de haute technologie et aux services à forte intensité de connaissances et recouvre les divisions/groupes/classes suivants de la CITI : 2423 ; 30; 32; 353. Les services à forte intensité de connaissances recouvrent les divisions suivantes de la CITI : 61; 62 ; 64; 65 ; 66 ; 67 ; 70 ; 71 ; 72 ; 73 ; 74 ; 80 ; 85 ; 92.

On peut mesurer le degré de spécialisation industrielle d'une région à l'aide de l'indice Balassa-Hoover, c'est-à-dire du rapport entre le poids d'une industrie dans une région et le poids de cette même industrie dans le pays. Les valeurs de l'indice supérieures et inférieures à 1 indiquent une spécialisation respectivement plus forte ou plus faible que la moyenne nationale.

Sources

OCDE, base de données régionales, *http://dotstat/wbos/*.

UNSD, Classification des activités CITI, *http://unstats.un.org*.

Voir l'annexe B pour les sources et les métadonnées par pays.

Années de référence et niveau territorial

1995-2008 ; TL2.

Données régionales non disponibles pour l'Australie, l'Islande, le Mexique et la Nouvelle-Zélande.

Notes des graphiques

12.1-12.2 : Dernière année disponible : 2006 pour le Japon ; 2007 pour la Pologne, la Suède et la République slovaque.

12.2 : Aucune donnée régionale disponible sur l'emploi dans les services à forte intensité de connaissances en Corée.

12.1. Régions où la part des industries manufacturières de haute technologie dans l'emploi est la plus élevée, 2008

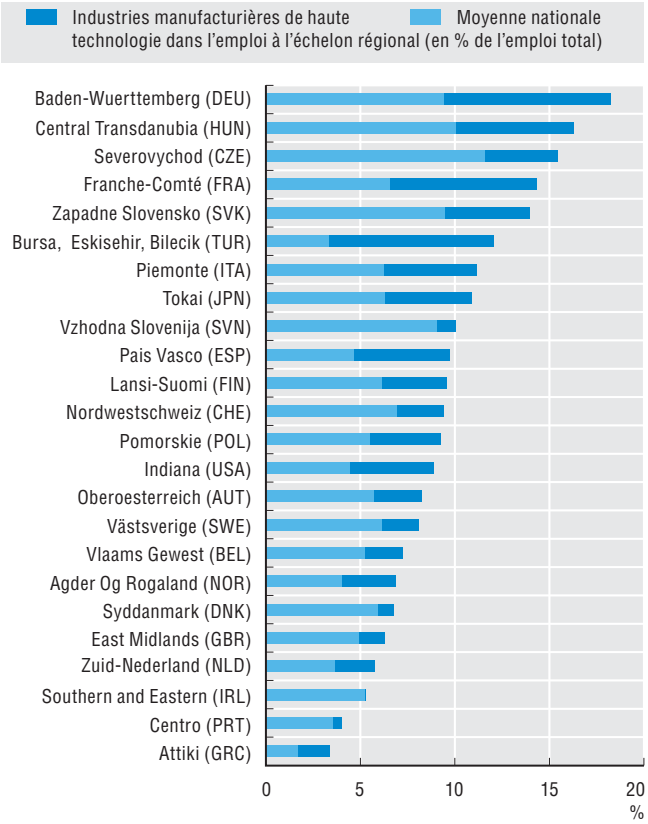

12.2. Régions où la part des services à forte intensité de connaissances dans l'emploi est la plus élevée, 2008

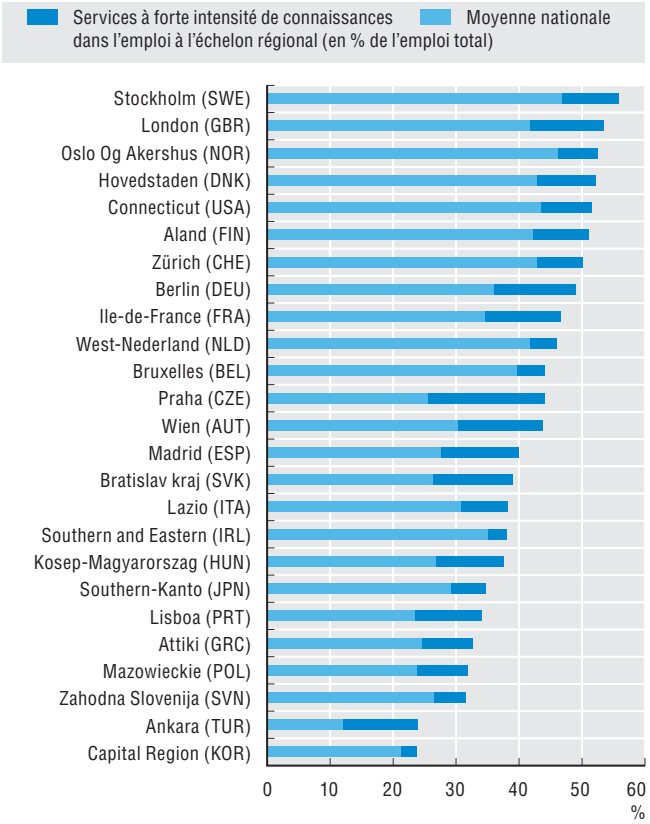

12.3. Indice de spécialisation en 2008 de la région où la spécialisation dans les industries manufacturières de haute technologie a progressé le plus rapidement entre 1995 et 2008

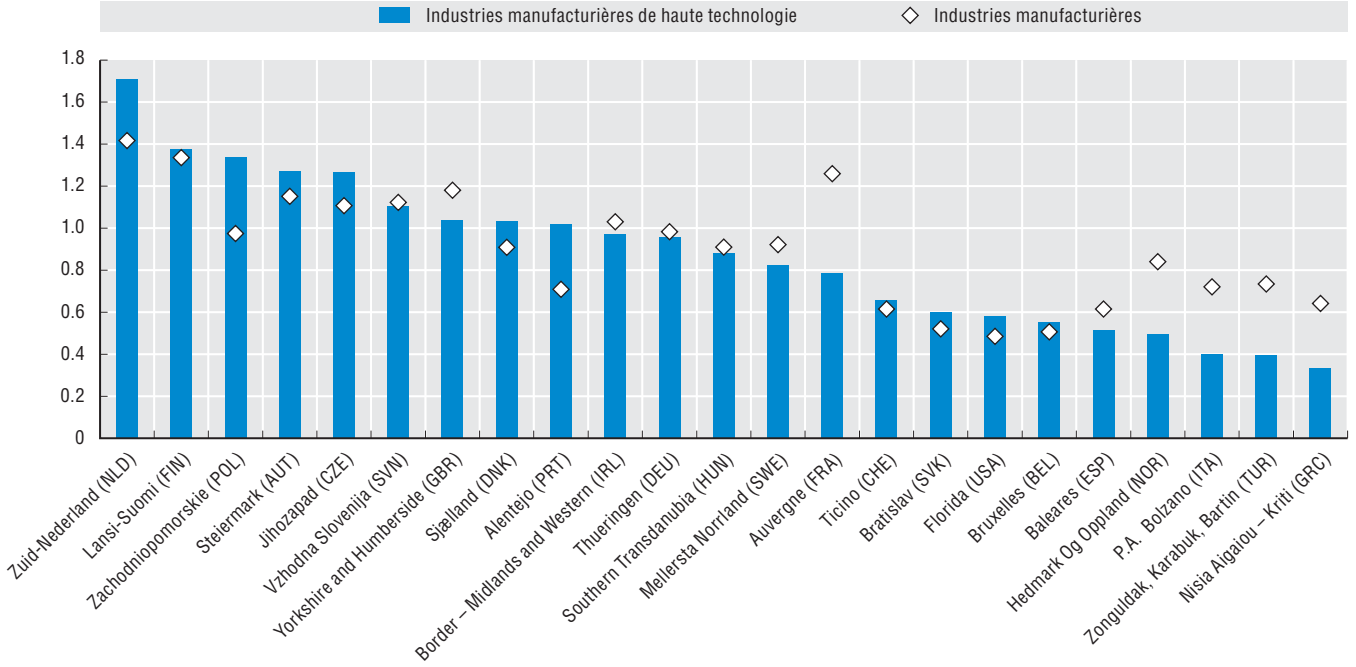

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932439615

13. INVESTISSEMENT PUBLIC DANS LES RÉGIONS

Les administrations infranationales jouent un rôle déterminant dans l'investissement public : en moyenne, dans les pays de l'OCDE, ce sont elles qui sont à l'origine de près de la moitié de l'investissement public total. Cette proportion peut même aller jusqu'à 75 % dans certains pays à structure fédérale ou découpés en régions comme le Canada, l'Australie, l'Autriche, la Suisse, la Belgique et l'Allemagne (graphique 13.1).

Le poids de l'investissement public dans l'économie des pays de l'OCDE est resté globalement stable ces 20 dernières années, à 12 % environ du PIB. Néanmoins, la volatilité de l'investissement public (mesurée ici comme la variation annuelle du rapport entre formation brute de capital fixe et PIB) a été plus importante pour les administrations infranationales que pour l'administration centrale, du moins jusqu'à la fin des années 90 lorsque la plupart des pays de l'OCDE ont renforcé le processus de décentralisation. La stabilité relative du poids de l'investissement public pour les administrations infranationales laisse à penser que le transfert des responsabilités de l'administration centrale vers les administrations locales opéré ces dernières années ne s'est pas accompagné d'une augmentation des ressources (graphique 13.2).

En 2009, la part de l'investissement public des administrations infranationales représentait 2.3 % du PIB de l'OCDE. C'est en Espagne, en Corée, au Canada et en Pologne que cette part est la plus élevée, et c'est en Grèce et en Israël qu'elle est la plus basse (graphique 13.3).

Il n'existe que peu de données sur la ventilation régionale des dépenses d'équipement nationales dans les pays de l'OCDE, ce qui limite les comparaisons. Toutefois, les premiers résultats montrent qu'il existe d'importants écarts entre les régions en matière d'investissement public, à la fois lorsque l'on considère l'investissement public total dans une région donnée (Italie ou Canada par exemple) et lorsque l'on analyse l'investissement public consenti uniquement par les administrations infranationales (Espagne) (graphique 13.4).

Le montant de l'investissement public par personne varie fortement entre les régions d'un même pays. Les régions où les dépenses publiques sont les plus élevées sont : celles qui se caractérisent par une forte autonomie sur le plan administratif, comme l'Australie et l'Italie (Territoire de la capitale australienne ; Vallée d'Aoste et Bolzano en Italie) ; celles dotées de caractéristiques géographiques spécifiques, comme c'est le cas au Canada, en Suède et aux États-Unis ; et celles qui sont en retard comme en Allemagne (cartes 13.5 et 13.6).

Définitions

Le secteur des administrations publiques du SCN93 comprend l'administration centrale, l'État (le cas échéant), les administrations locales et la sécurité sociale. Les administrations infranationales correspondent ici à la somme du secteur de l'État et du secteur des administrations locales.

L'investissement public correspond ici à la somme de la formation brute de capital fixe (FBCF) et des transferts en capital à payer aux entreprises et aux ménages.

L'investissement public total à tous les échelons de l'administration dans les régions TL2 est présenté pour l'Australie, le Canada, la Finlande, la Hongrie, l'Italie, le Japon, le Mexique, le Royaume-Uni et la Suède.

En Allemagne, en Espagne, aux États-Unis, en Norvège, en République tchèque et en Suisse, les données font référence aux dépenses publiques des administrations infranationales. Il n'existe pas de ventilation régionale de l'investissement public de l'administration centrale.

Sources

OCDE, comptes des administrations publiques et base de données régionales, *http://dotstat/wbos/*.

Voir l'annexe B pour les sources et les métadonnées par pays.

Années de référence et niveau territorial

Comptes économiques nationaux 1980-2009.2001-08 ; TL2 (comptes régionaux).

Informations complémentaires

OCDE (2009), « Hiérarchisation des investissements publics dans les régions : qu'indiquent les données ? ».

OCDE (2011), « Making the most of public investment in a tight fiscal environment: multi-level governance lessons from the crisis ».

Notes des graphiques

13.1. et 13.3 : données sur la FBCF seulement pour l'Australie ; aucune donnée disponible pour le Chili.

Israël : voir Informations sur les données concernant Israël, *http://dx.doi.org/10.1787/888932315602*.

13.1. Part de l'investissement public des administrations infranationales dans l'investissement total des administrations publiques, 2009

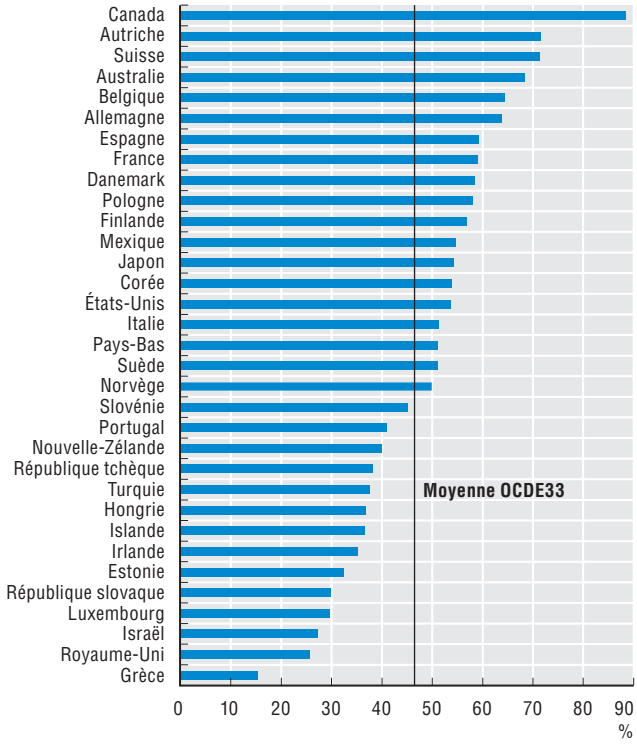

13.2. Variation annuelle de la formation brute de capital fixe en % du PIB, moyenne OCDE

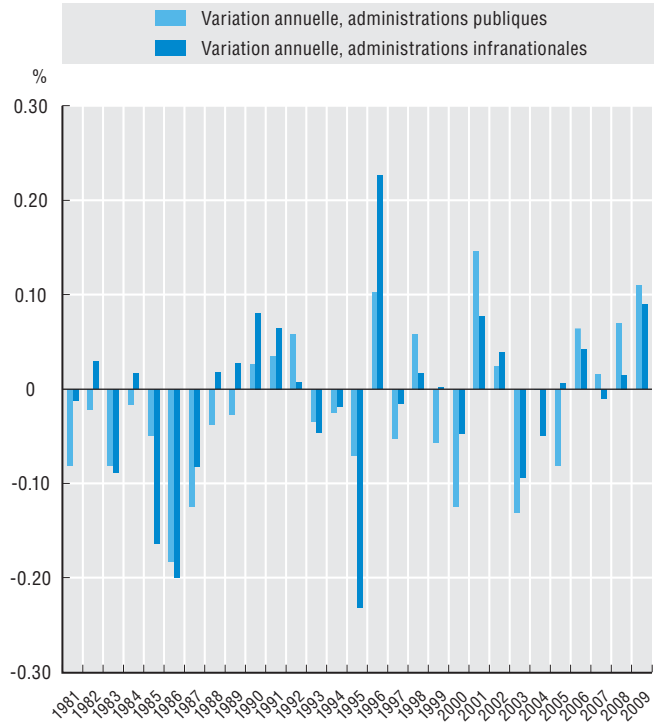

13.3. Investissement public des administrations infranationales (% du PIB), 2009

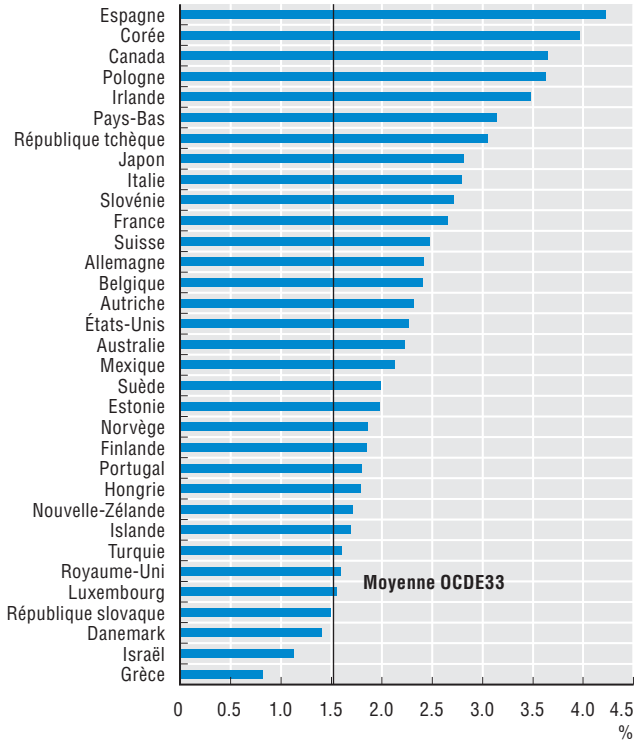

13.4. Investissement public dans les régions (% du PIB), niveau TL2 (points), 2006-08

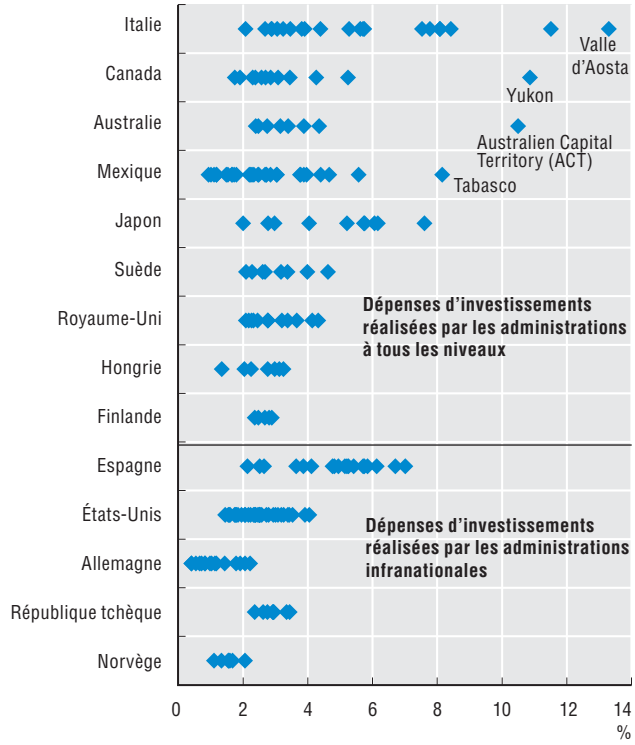

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932439634

13.5. Investissement public par habitant : Asie, Europe et Océanie, 2006-08

Valeur nationale = 100, régions TL2, moyenne 2006-08

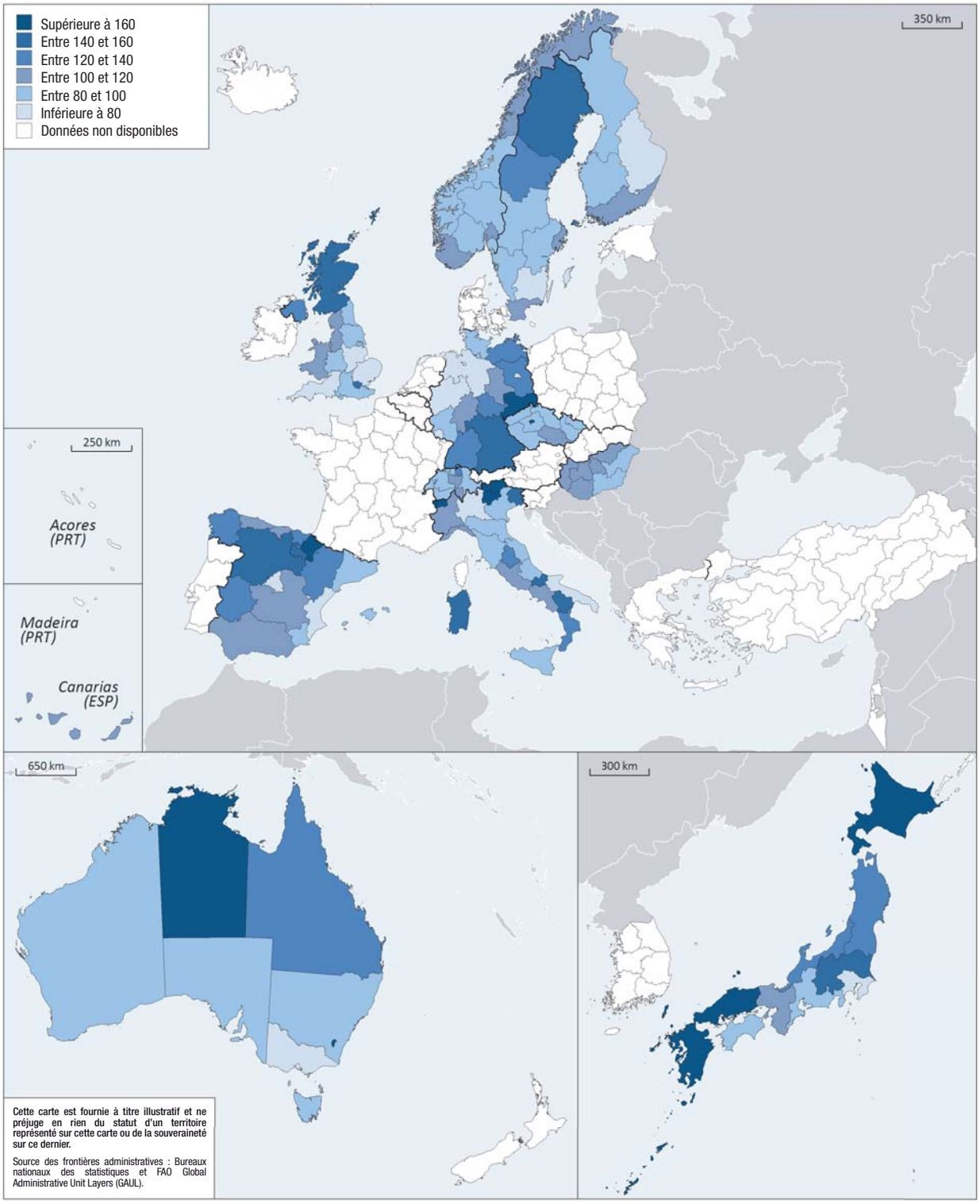

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932440109

13.6. Investissement public par habitant : Amériques, 2006-08

Valeur nationale = 100, régions TL2, moyenne 2006-08

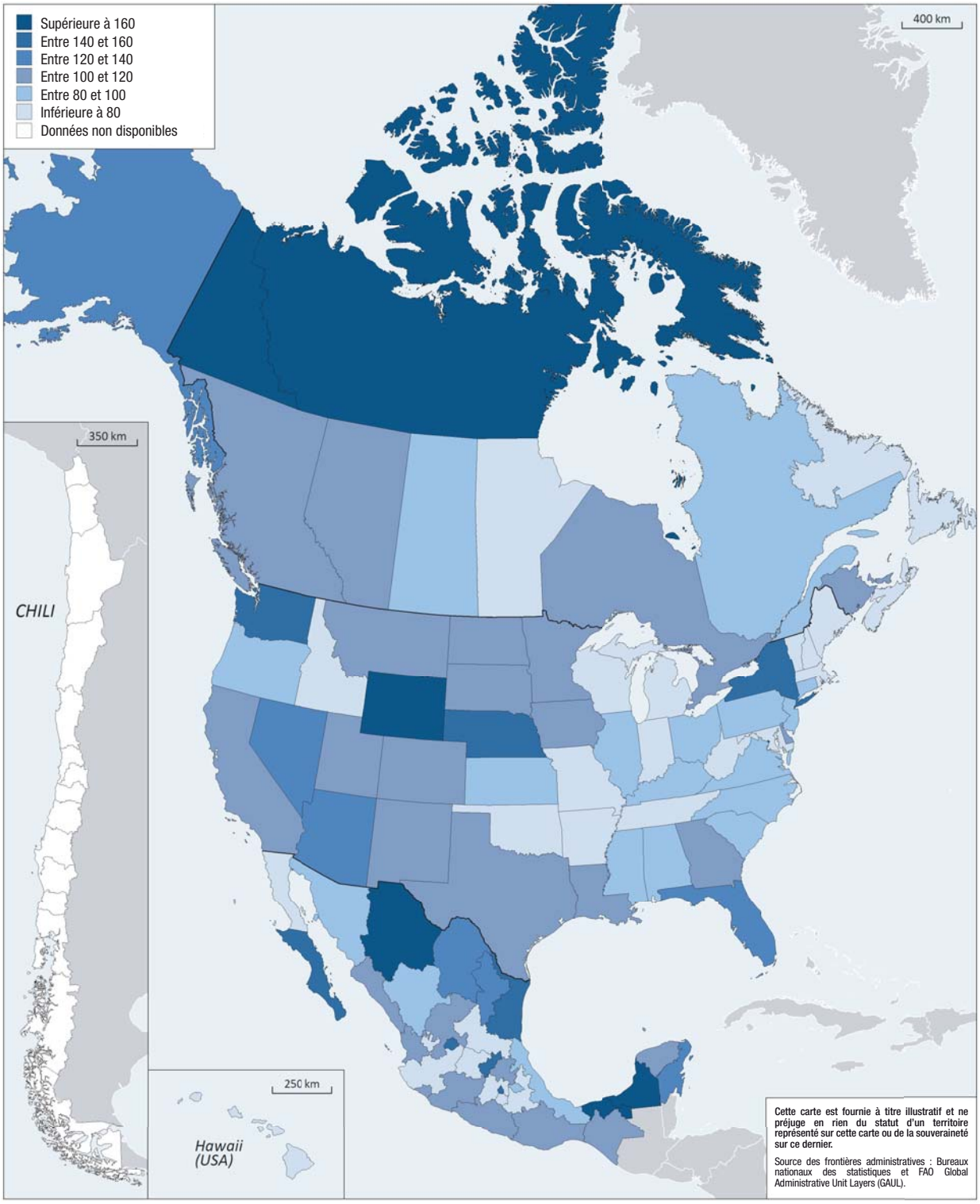

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932440109

14. DÉPENSES DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT DANS LES RÉGIONS

Les dépenses et le personnel affectés à la recherche et au développement (R-D) sont fréquemment utilisés comme indicateurs des activités d'innovation dans les régions.

Les dépenses de R-D sont fortement concentrées dans un petit nombre de régions chefs de file à l'échelle internationale, en raison notamment des écarts entre les secteurs d'activité au niveau des efforts consentis en matière de R-D. En 2007, 10 % seulement des régions représentaient un tiers environ du total des dépenses de R-D dans la zone OCDE. Ce phénomène de concentration est observé aussi bien dans des pays à forte intensité de R-D, comme les États-Unis, la Corée et la France, que dans des pays affichant un faible niveau de dépenses de R-D, comme la Pologne, l'Espagne et la Hongrie (graphique 14.1). La répartition régionale des efforts de R-D n'est donc ni négative ni positive en soi : elle doit être évaluée parallèlement aux résultats nationaux et aux spécificités du pays concerné.

La part des dépenses de R-D nationales effectuées par une seule région est comprise entre 80 % en Irlande et 21 % en Italie (graphique 14.2). Ces sept dernières années, la part des dépenses de R-D réalisées par la région la plus dynamique a surtout progressé dans les cas suivants : Angleterre de l'Est (Royaume-Uni), Bratislava (République slovaque) et Prague (République tchèque) (graphique 14.2).

En 2007, l'intensité de R-D, c'est-à-dire les dépenses de R-D en pourcentage du PIB, s'élevait en moyenne à 2.3 % dans la zone OCDE. Les écarts dans les pays sont plus importants que les écarts entre les pays (graphique 14.3). Les États-Unis, la Finlande, le Danemark et la Suède affichent les plus fortes disparités régionales en matière d'intensité de R-D au niveau TL2. Aux États-Unis, le Nouveau-Mexique et le Massachusetts consacrent plus de 7 % de leur PIB à la R-D, contre 0.4 % seulement pour le Wyoming. Des pôles régionaux de R-D apparaissent dans des pays qui ne sont pas les plus actifs en matière de R-D. C'est ainsi que la région du sud des Pays-Bas (Zuid Nederland) et la région de Trøndelag en Norvège ont plus que doublé l'intensité de R-D nationale moyenne de leurs pays respectifs (graphique 14.3).

De même, les disparités régionales concernant la part de la R-D dans l'emploi, c'est-à-dire des actifs directement impliqués dans les activités de R-D, sont les plus marquées en République tchèque et en Autriche, où l'on dénombre dans les régions de Prague et de Vienne plus de 40 personnes sur mille qui travaillent dans la R-D, soit le double de la moyenne nationale. Dans la plupart des pays, la région où se situe la capitale affiche la plus forte proportion de salariés dans la R-D (graphique 14.4).

Définitions

Dépense intérieure brute de R-D (DIRD) : la DIRD est la dépense totale intra muros affectée à des travaux de R-D exécutés sur le territoire national pendant une période donnée (voir *Manuel de Frascati*, section 6.7.1 ; pour la répartition par région, section 6.6) et, quelle que soit l'origine des fonds (voir Manuel de Frascati, section 6.2).

Le personnel de R-D englobe tout le personnel directement affecté à la R-D, à savoir les chercheurs, de même que les personnes qui fournissent des services directement liés aux travaux de R-D, comme les cadres, les administrateurs et le personnel de bureau. On comptabilise l'ensemble de ces effectifs.

L'intensité de R-D correspond au rapport entre dépenses de R-D et PIB.

Sources

OCDE, base de données régionales, *http://dotstat/wbos/*.

Voir l'annexe B pour les sources et les métadonnées par pays.

Années de référence et niveau territorial

1995-2007 ; TL2.

Données non disponibles au niveau régional pour le Chili, l'Islande, le Japon, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, la Suisse et la Turquie. Données relatives au personnel de R-D non disponibles pour l'Australie et les États-Unis.

Informations complémentaires

OCDE (2011), *Regions and Innovation Policy*, Éditions OCDE.

OCDE (2009), *Science, technologie et industrie : Tableau de bord de l'OCDE 2009*, Éditions OCDE, DOI: *10.1787/sti_scoreboard-2009-fr*.

OCDE (2002), *La mesure des activités scientifiques et technologiques – Manuel de Frascati 2002 : Méthode type proposée pour les enquêtes sur la recherche et le développement expérimental*, Éditions OCDE, DOI : *10.1787/9789264299047-fr*.

Notes des graphiques

14.1-14.3 : Dernière année disponible : 2004 pour la France ; 2005 pour la Grèce ; 2006 pour le Canada.

14.1. Proportion des dépenses nationales de R-D dans les 10 % de régions TL2 affichant les dépenses de R-D les plus élevées, 2007

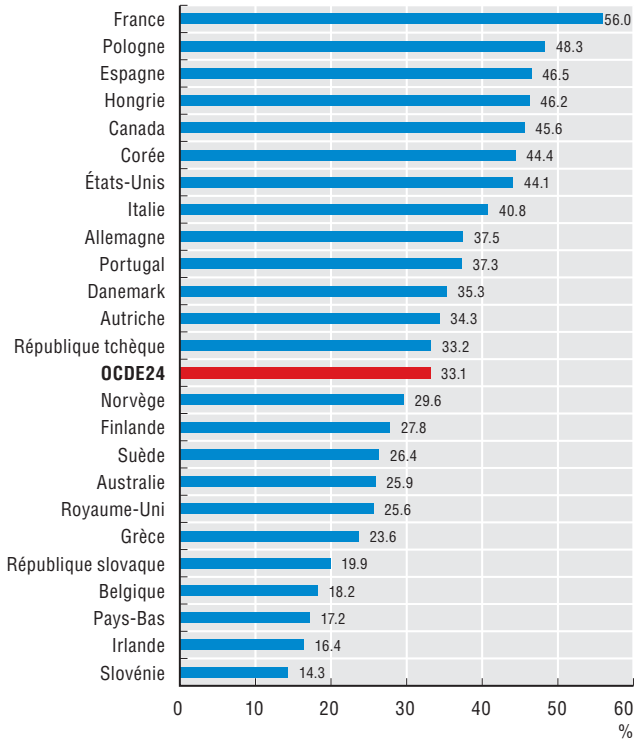

14.2. Proportion des dépenses de R-D dans les régions TL2 affichant les dépenses de R-D les plus élevées par rapport au total national, 2000 et 2007

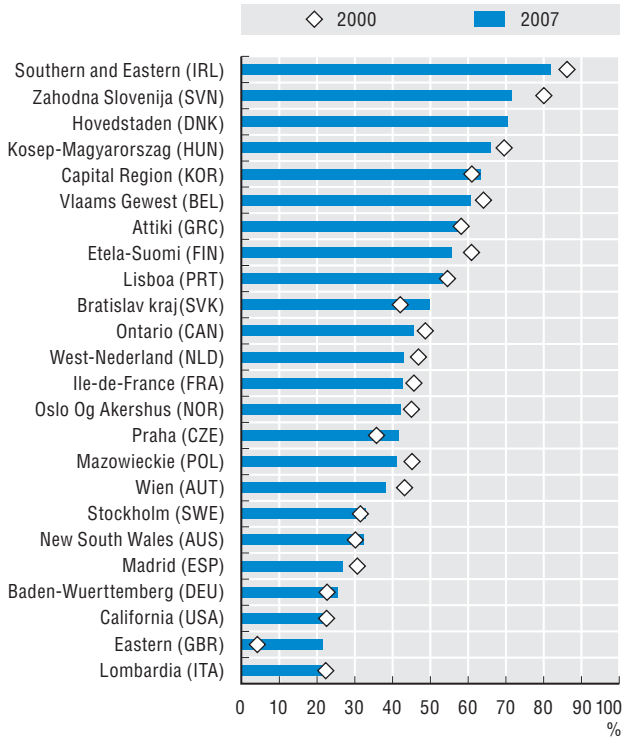

14.3. Fourchette de variation de l'intensité de R-D entre régions TL2, 2007

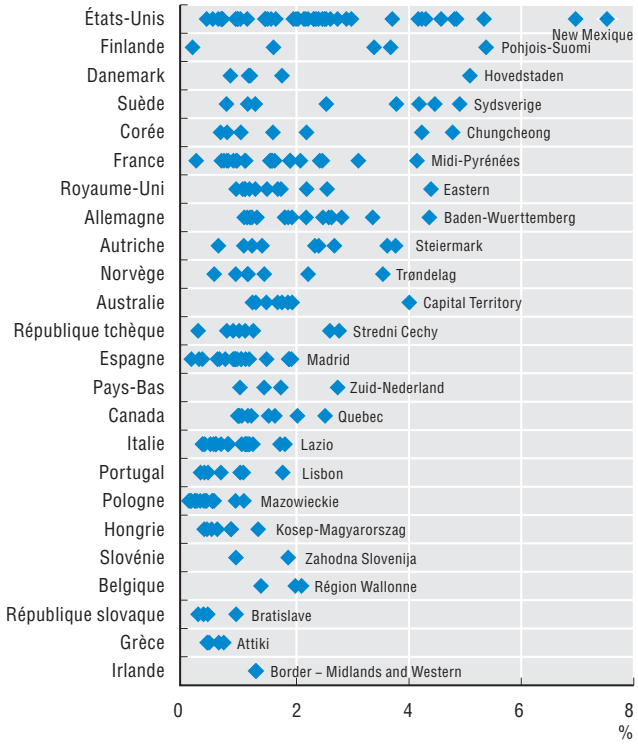

14.4. Fourchette régionale (TL2) du personnel de R-D pour 1 000 salariés, 2007

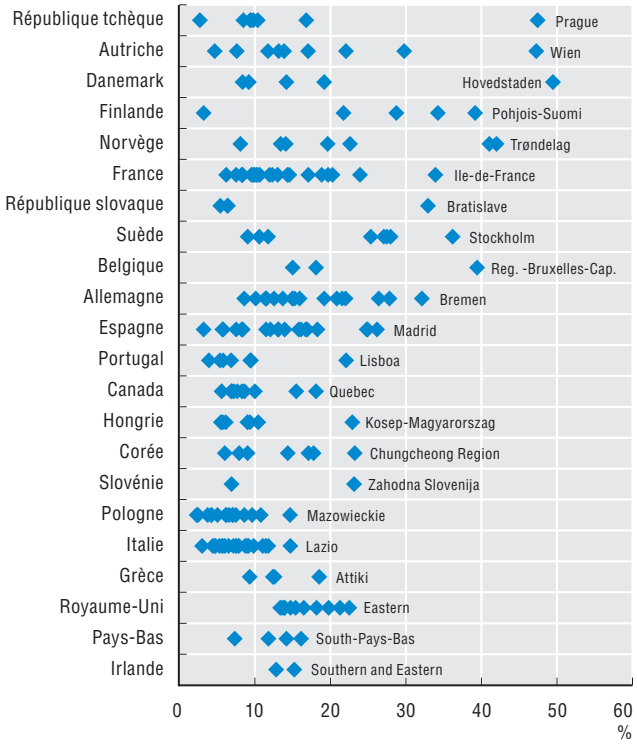

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932439653

Les dépenses intérieures brutes consacrées à la recherche et au développement (R-D) sont habituellement ventilées en quatre secteurs d'exécution : entreprises, État, enseignement supérieur et institutions privées sans but lucratif. En général, la R-D effectuée par le secteur des entreprises représente la plus grande part des activités de R-D. En 2007, elle entrait pour près de 70% dans la R-D totale des pays de l'OCDE.

La part des dépenses de R-D correspondant respectivement aux entreprises et au secteur public (État et enseignement supérieur) peut être très différente tant dans les pays à forte intensité de R-D [dépenses totales de R-D en pourcentage du produit intérieur brut (PIB)] que dans les pays à faible intensité de R-D (cartes 15.5 et 15.6).

En 2007, le ratio dépense intérieure brutes de R-D du secteur des entreprises (DIRDE)/valeur ajoutée de l'industrie a été assez variable selon les pays de l'OCDE. C'est aux États-Unis, au Danemark, en Finlande et en Suède que les disparités régionales ont été les plus marquées (graphique 15.1).

La réactivité des dépenses de R-D des entreprises à la conjoncture semble être la plus forte au Portugal, en Espagne et en Finlande. En revanche, en Belgique, au Royaume-Uni, aux Pays-Bas et aux États-Unis, l'élasticité des dépenses de R-D des entreprises par rapport au PIB régional est plus faible qu'ailleurs ; il y a lieu de penser que ces pays ont été capables de maintenir leur niveau de dépenses de R-D tout au long du cycle économique (graphique 15.2).

Les régions les mieux placées pour l'intensité de R-D des entreprises peuvent s'écarter de la moyenne nationale dans des proportions pouvant atteindre 2.5 points de pourcentage ; il en va ainsi pour le Massachussetts (États-Unis) et l'Angleterre de l'Est (Royaume-Uni). Mais même dans des pays à moindre intensité de R-D, l'écart entre la région la plus performante et les autres peut être important, comme en témoignent les régions de Stredni Cechy en République tchèque et de Trøndelag en Norvège (graphique 15.3).

Les dépenses engagées au titre de la R-D exécutée par le secteur public se situent aux alentours de 0.6 % du PIB dans les pays de l'OCDE. Presque partout, ce sont les régions des capitales, où se trouvent les centres de recherche publics, qui affichent la plus forte intensité de R-D exécutée par le secteur public (graphique 15.4).

Définitions

Dépense intérieure brute de R-D (DIRD) : la DIRD est la dépense totale intra muros affectée à des travaux de R-D exécutés sur le territoire national pendant une période donnée (voir *Manuel de Frascati*).

Pour mesurer la réactivité des dépenses de R-D des entreprises, on estime l'élasticité de la dépense intérieure brute de R-D du secteur des entreprises (DIRDE) par rapport au PIB. L'estimation s'appuie sur une régression par pays du log naturel de la R-D des entreprises sur le PIB décalé d'un an intégrant des effets fixes par région.

Sources

OCDE, base de données régionales, *http://dotstat/wbos/*.

Voir l'annexe B pour les sources et les métadonnées par pays.

Années de référence et niveau territorial

1995-2007 ; TL2.

Données non disponibles au niveau régional pour le Chili, l'Islande, le Japon, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, la Suisse et la Turquie.

Données régionales disponibles uniquement sur les dépenses de R-D des entreprises pour l'Australie.

Informations complémentaires

OCDE (2011), *Regions and Innovation Policy*, Éditions OCDE.

OCDE (2010), *Mesurer l'innovation : un nouveau regard,* Éditions OCDE, DOI : *9789264084421-fr*.

OCDE (2009), *Science, technologie et industrie : Tableau de bord de l'OCDE 2009*, Éditions OCDE, DOI : *10.1787/sti_scoreboard-2009-fr*.

Notes des graphiques

15.1-15.4 : Dernière année disponible : 2004 pour la France ; 2005 pour la Grèce ; 2006 pour le Canada.

15.2 : Le coefficient mesure l'augmentation attendue de la DIRDE pour un point d'augmentation du PIB.

15.3-15.4 : L'intensité de R-D est égale aux dépenses de R-D en pourcentage du PIB.

15.5-15.6 : Les régions sont classées comme suit : « forte » (ou « faible ») si leur intensité de R-D se situe au-dessus (au-dessous) de la médiane de l'OCDE ; « privée » (« publique ») si la part de la DIRDE dans leurs dépenses totales de R-D se situe au-dessus (au-dessous) de la part médiane de l'OCDE.

Israël : voir Informations sur les données concernant Israël, *http://dx.doi.org/10.1787/888932315602*.

15.1. Fourchette des dépenses régionales (TL2) de R-D des entreprises en pourcentage de la valeur ajoutée dans l'industrie, 2007

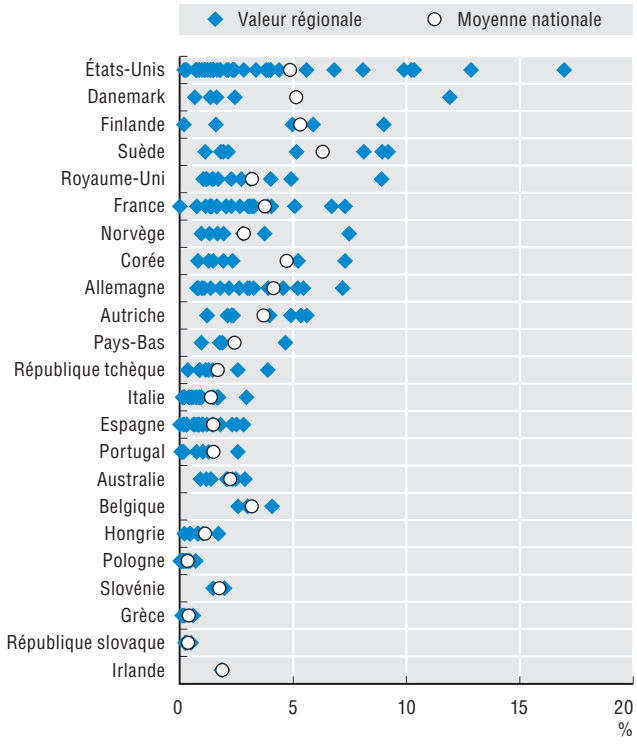

15.2. Pourcentage d'augmentation des dépenses de R-D des entreprises pour une augmentation de 1 % du PIB, 1995-2007

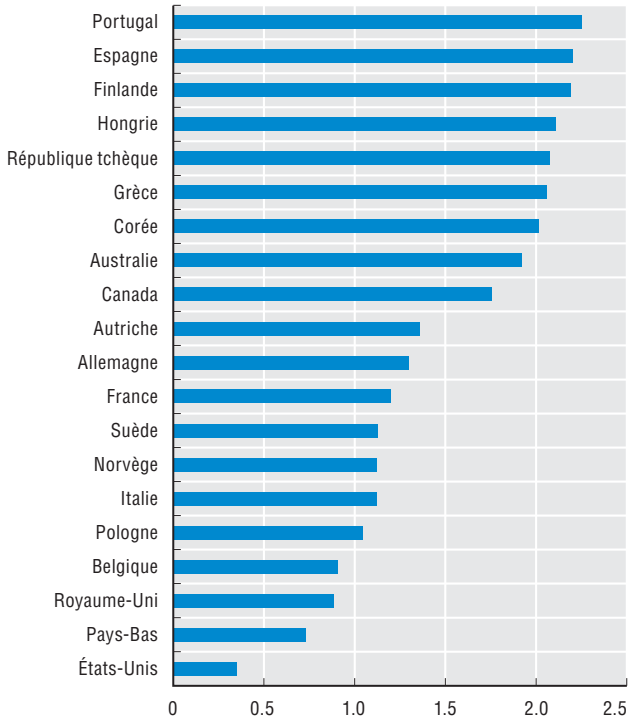

15.3. Régions affichant la plus forte intensité de R-D des entreprises, par comparaison avec la moyenne nationale, 2007

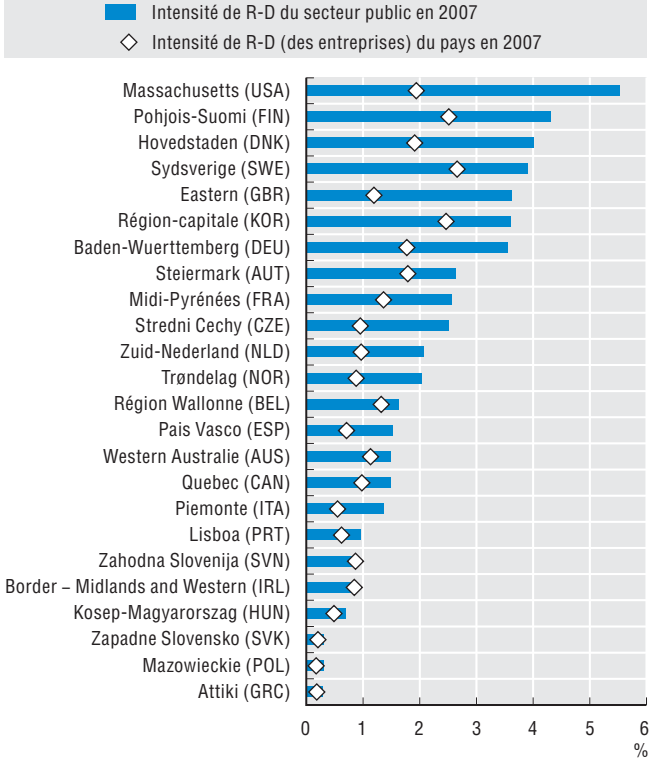

15.4. Régions affichant la plus forte intensité de R-D publique, par comparaison avec la moyenne nationale, 2007

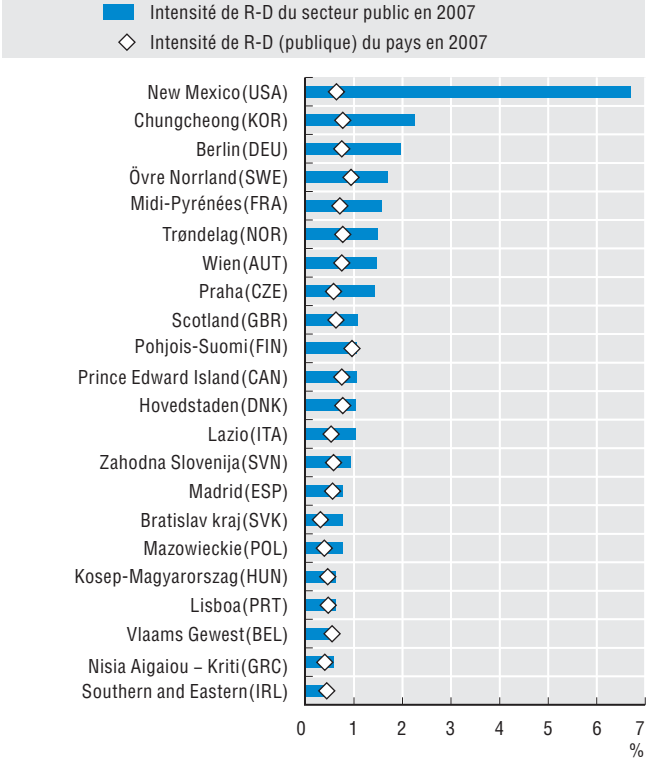

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932439672

15.5. Intensité de R-D par région et part de la R-D des entreprises : Asie, Europe et Océanie, 2007

Régions TL2

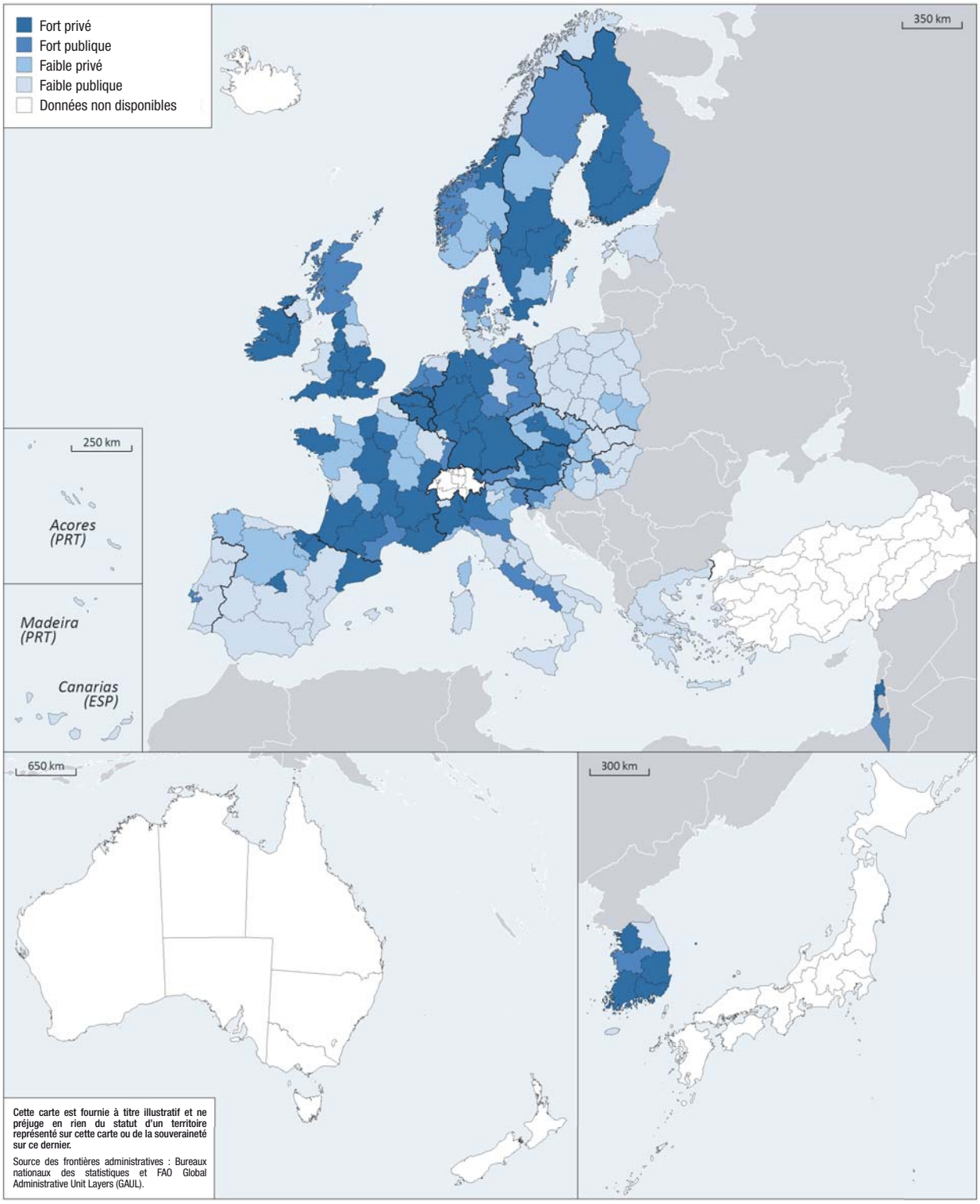

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932440128

15.6. Intensité régionale de R-D et part de la R-D des entreprises : Amériques, 2007

Régions TL2

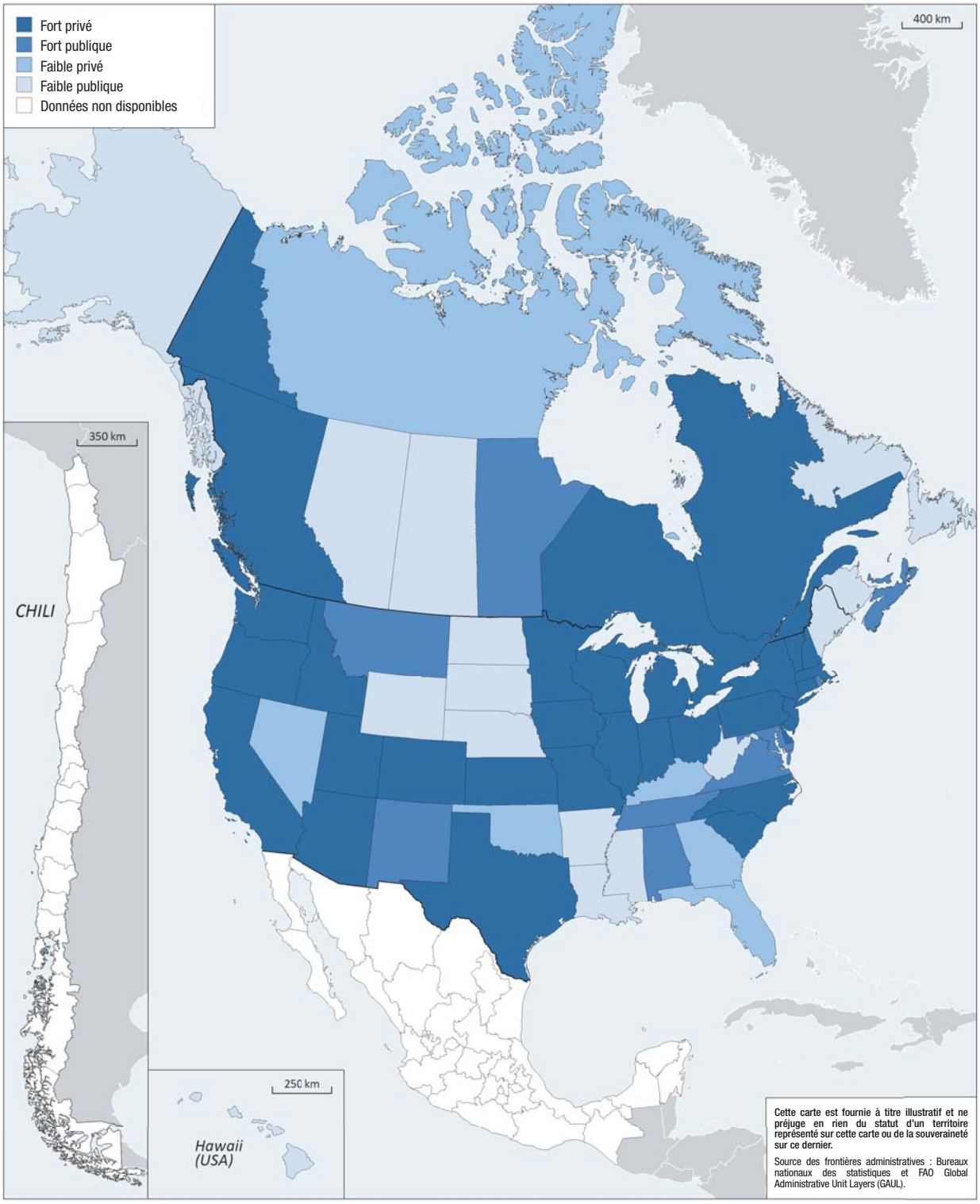

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932440128

16. BREVETS DANS LES RÉGIONS ET POUR DIFFÉRENTS ACTEURS ÉCONOMIQUES

Les demandes de brevets peuvent constituer un indicateur des activités d'invention. Les brevets font partie des mécanismes utilisés pour s'approprier les résultats d'investissements dans des actifs immatériels. Ils donnent donc indirectement des informations sur les efforts d'innovation ; toutefois, la protection par brevet dépend étroitement de spécificités sectorielles, certains secteurs économiques (industrie pharmaceutique et électronique, par exemple), compte tenu du type d'innovation en jeu, étant plus enclins à y recourir que d'autres (textile et autres secteurs de basse technologie). L'analyse des dépôts de brevets par région permet d'évaluer la répartition spatiale des activités d'invention, non seulement entre les pays mais aussi à l'intérieur d'un même pays.

Les demandes de brevets sont concentrées dans quelques pays, et dans un petit nombre de régions à l'intérieur de chacun d'eux. En 2007, 10 % des régions ont été à l'origine de 55 % de toutes les demandes de brevets enregistrées dans les pays de l'OCDE. La concentration géographique des brevets est liée à la fois aux différents moyens à mettre en œuvre (investissements, infrastructure, capital humain, par exemple) et aux phénomènes de concentration sectorielle (graphique 16.1). Elle est observée partout, que les pays affichent ou non un grand nombre de brevets.

Parmi les pays en tête des demandes de brevets par million d'habitants, c'est aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et en Corée que les disparités régionales sont les plus fortes car une seule région s'y distingue par ses performances. Aux États-Unis, au Japon, en Allemagne, en France et en Suisse, plusieurs régions sont à prendre en compte. Les variations régionales sont généralement faibles dans les pays où le nombre de brevets par million d'habitants est peu élevé, à l'exception de l'Islande (graphique 16.2).

Le transfert technologique de la recherche publique (universités, hôpitaux et centres de recherche publics) vers l'industrie est un élément important des politiques d'innovation nationales et régionales. Dans les pays où le brevetage est le plus développé, à savoir les États-Unis, le Japon et l'Allemagne, les collaborations entre des acteurs du secteur public et du milieu des entreprises interviennent pour environ 40 % dans la même région, et pour 40 % entre des régions du même pays. À l'inverse, en Estonie, en Turquie, en République slovaque et en Finlande, ces collaborations transcendent le plus souvent les frontières nationales (graphique 16.3). En Chine, elles sont établies majoritairement à l'intérieur des frontières nationales, tandis qu'en Inde, les collaborations avec des pays étrangers représentent 30% du co-brevetage entre différents acteurs.

Définitions

Le brevet confère un droit exclusif sur une invention, qui est un produit ou un procédé susceptible d'application industrielle offrant, en règle générale, une nouvelle manière de faire quelque chose ou apportant une nouvelle solution technique à un problème (« activité inventive »). Le brevet garantit à son titulaire la protection de l'invention. Cette protection est octroyée pour une durée limitée, qui est généralement de 20 ans.

Les données se rapportent aux demandes de brevets déposées en vertu du Traité de coopération en matière de brevets (PCT).

Les documents de brevets contiennent des informations sur les inventeurs (lieu de l'invention) et les demandeurs (titulaires), ainsi que leur adresse et pays de résidence. Les brevets sont recensés d'après la région de résidence de l'inventeur et selon une méthode de comptage fractionnaire. Si deux inventeurs ou plus figurent dans un document de brevet, on parle de « co-brevetage ».

Les co-brevets sont classés comme étant des collaborations entre secteur privé (entreprises) et secteur public (organismes d'État, universités ou hôpitaux) dès lors qu'ils font intervenir au moins un demandeur privé et un demandeur public. Les co-brevets déposés par des individus n'entrent pas dans la catégorie des collaborations privé-public. Il convient d'en tenir compte dans les résultats, car dans certains pays le poids des demandeurs individuels est relativement important.

Sources

OCDE, base de données REGPAT, *http://dotstat/wbos/*.

Voir l'annexe B pour les sources et les métadonnées par pays.

Années de référence et niveaux territoriaux

1995-2007 ; TL2 et TL3.

16.1. Pourcentage de demandes de brevets dans les 10 % de régions TL3 affichant la plus forte concentration de brevets, moyenne 2005-07

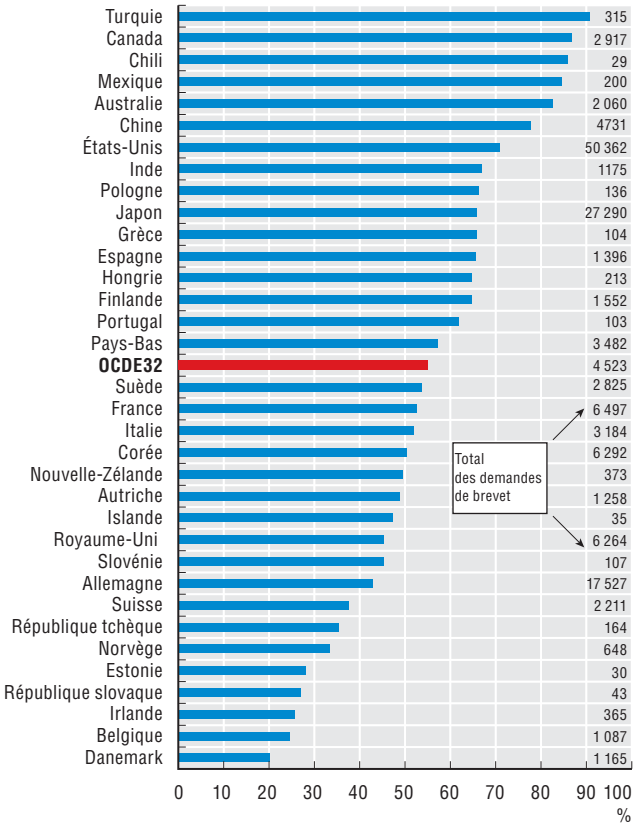

16.2. Fourchette régionale (TL3) des demandes de brevets par million d'habitants, 2005-07

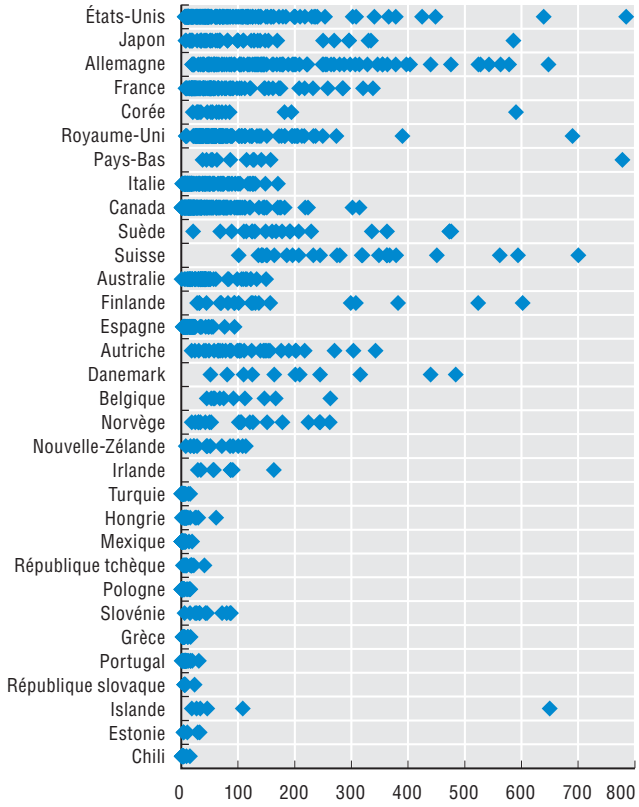

16.3. Part des collaborations privé-public (co-brevetage entre au moins un demandeur privé et un demandeur public) dans le co-brevetage total, selon le lieu d'implantation des demandeurs, 2005-07

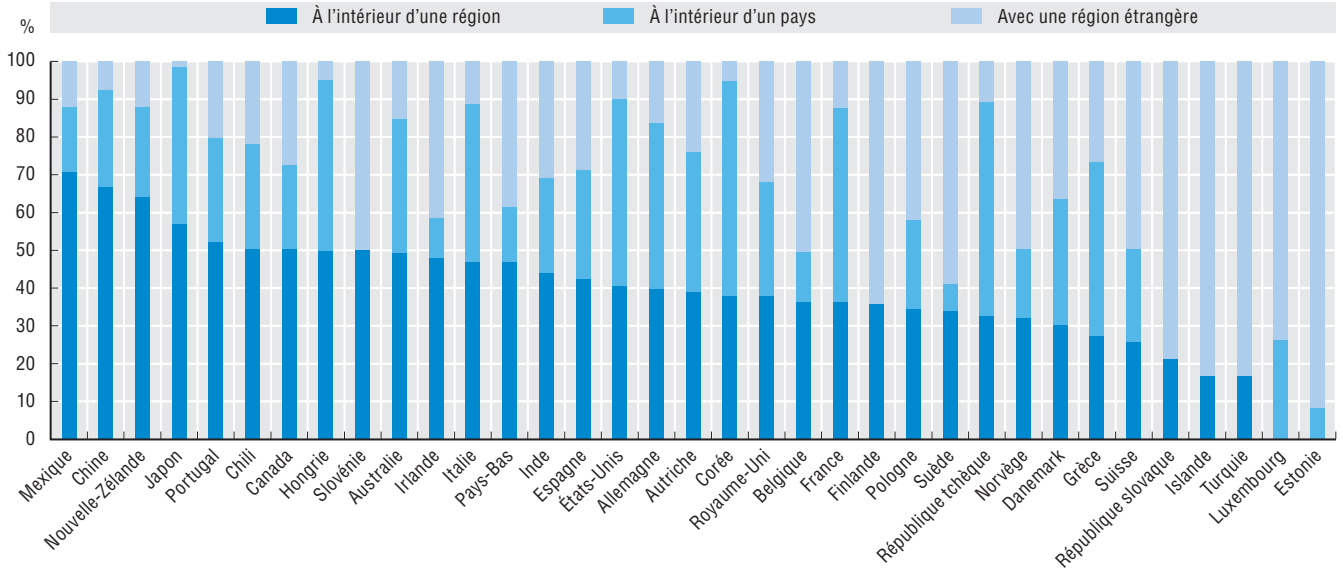

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932439691

Le pourcentage, dans une région donnée, de demandes de brevets faisant intervenir des co-inventeurs d'une autre région, du même pays ou non, est un indicateur de la coopération dans le domaine de l'innovation entre différents lieux géographiques.

Dans les pays de l'OCDE, plus de 60 % des demandes de brevets émanent de deux inventeurs ou plus. La part du co-brevetage dans l'ensemble des demandes déposées en vertu du Traité de coopération en matière de brevets (PCT) peut être élevée aussi bien pour des pays champions du brevetage (les États-Unis, par exemple) que pour des pays recourant peu à cette forme de protection (comme la Slovénie et la Hongrie) et des économies émergentes (Inde) (graphique 17.1).

La collaboration est plus fréquente avec un (des) co-inventeur(s) d'une même région TL3 (46 % en moyenne) qu'avec un (des) co-inventeur(s) du même pays (33 % en moyenne) ou de régions étrangères (21 % en moyenne). La Turquie, la Chine et le Japon se distinguent par la plus forte propension au co-brevetage à l'intérieur d'une même région. La part du co-brevetage transnational est la moins élevée au Japon, en Corée et aux États-Unis. Ces pays servent de plateformes mondiales du brevetage. En revanche, la République slovaque, le Chili et la Grèce, dont l'activité de brevetage est peu importante, ainsi que la Suisse et la Belgique, tendent à donner une plus grande place à la coopération internationale qu'à la coopération à l'intérieur du pays (graphique 17.2).

Parmi les 10 % de régions qui déposent le plus de brevets, différents profils de collaboration se dessinent. Le Land de Rhénanie-Palatinat (Allemagne), les États de New York et du New Jersey (États-Unis), de même que la région du Tokai (Japon), affichent à la fois une part élevée de collaborations et une grande part de collaborations avec l'étranger. Le Massachussetts et la Californie (États-Unis), ainsi que la région de Chungcheong (Corée), sont relativement peu représentés dans les collaborations avec l'étranger, en dépit de liens étroits avec d'autres plateformes, tandis que les régions les plus performantes de Finlande, de France, des Pays-Bas, du Royaume-Uni et de Suède sont relativement plus reliées à des plateformes étrangères. Les régions les mieux placées dans les pays d'Asie se caractérisent par une moindre propension à la collaboration en matière de brevets et une plus faible proportion de co-inventeurs étrangers que les autres régions (graphique 17.3).

Définitions

Le brevet confère un droit exclusif sur une invention, qui est un produit ou un procédé susceptible d'application industrielle offrant, en règle générale, une nouvelle manière de faire quelque chose ou apportant une nouvelle solution technique à un problème (« activité inventive »). Le brevet garantit à son titulaire la protection de l'invention. Cette protection est octroyée pour une durée limitée, qui est généralement de 20 ans.

Les données se rapportent aux demandes de brevets déposées en vertu du Traité de coopération en matière de brevets (PCT).

Les documents de brevets contiennent des informations sur les inventeurs (lieu de l'invention) et les demandeurs (titulaires), ainsi que leur adresse et pays de résidence. Les brevets sont recensés d'après la région de résidence de l'inventeur et selon une méthode de comptage fractionnaire. Si deux inventeurs ou plus figurent dans un document de brevet, on parle de « co-brevetage ».

Les co-inventeurs étrangers sont comptabilisés d'après le nombre d'inventeurs en jeu qui résident/travaillent dans une région en dehors des frontières nationales.

Sources

OCDE, base de données REGPAT, *http://dotstat/wbos/*.

Voir l'annexe B pour les sources et les métadonnées par pays.

Années de référence et niveaux territoriaux

1995-2007 ; TL2 et TL3.

Notes des graphiques

17.2 : Moyenne par pays de la distribution des co-inventeurs par lieu d'implantation (régions TL3).

17.1. Demandes de brevets déposées par des co-inventeurs en pourcentage des brevets PCT, 2005-07

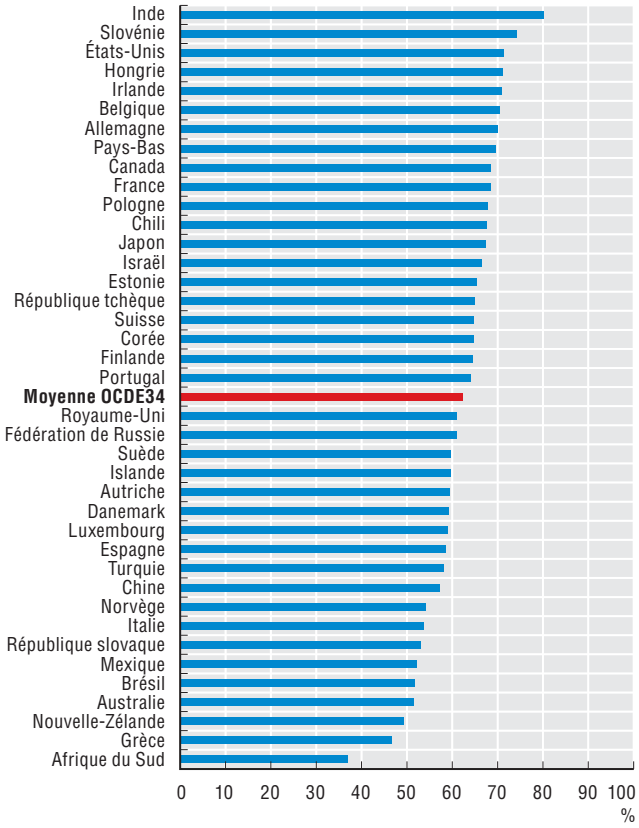

17.2. Brevets déposés par des co-inventeurs, selon le lieu d'implantation des partenaires, régions TL3, 2005-07

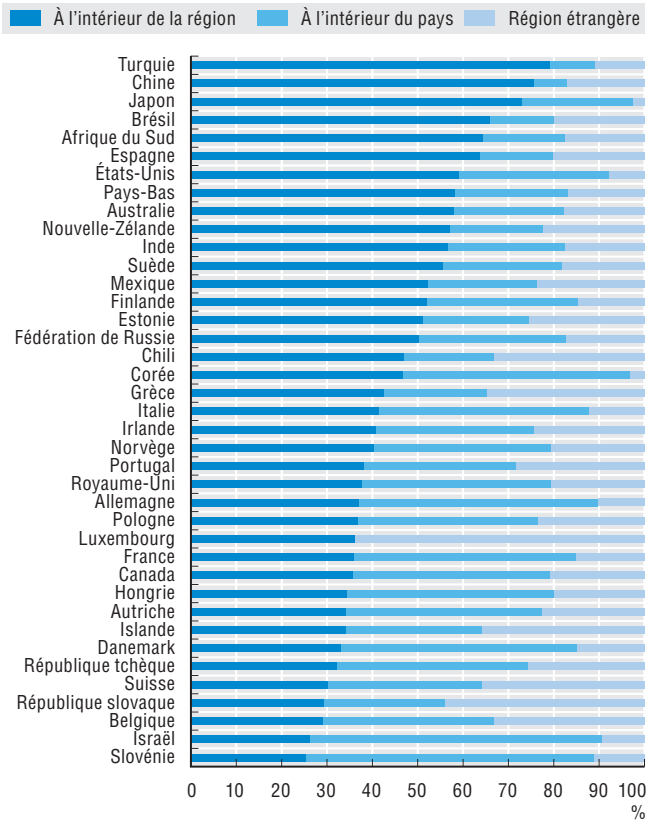

17.3. Part des co-brevets (abscisse) et part des co-inventeurs étrangers (ordonnée) dans les 10 % de régions affichant le plus de demandes de brevets, 2005-07

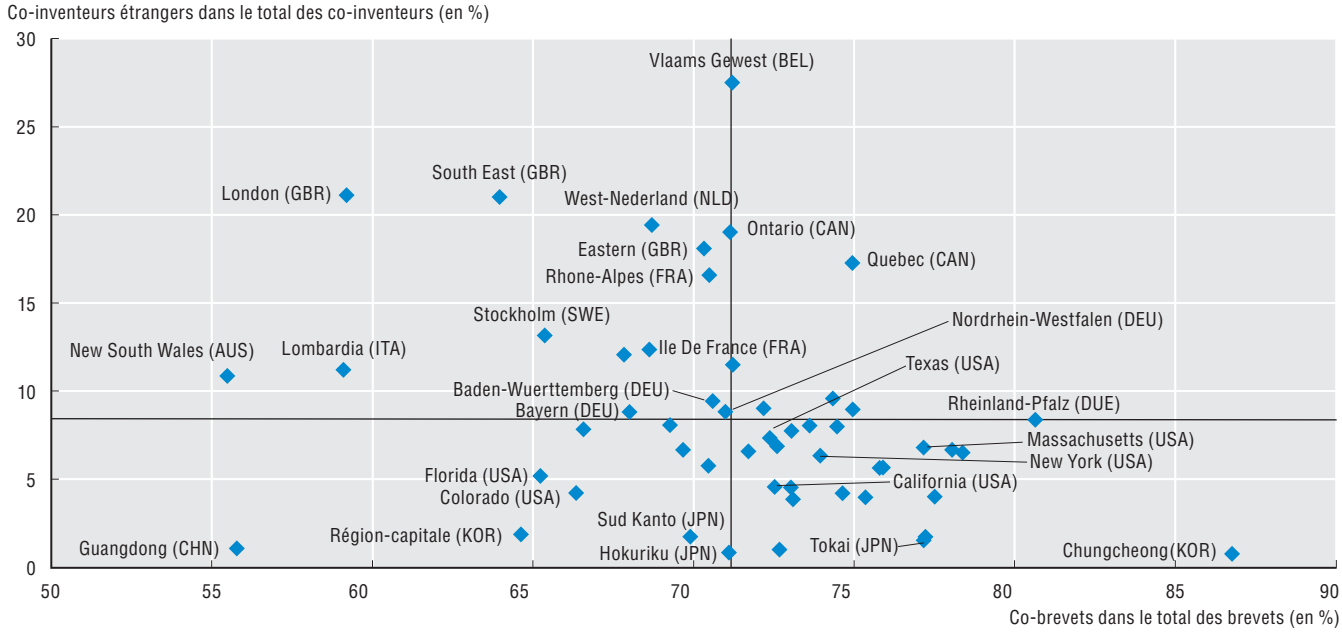

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932439710

II. INCLUSION ET ÉGALITÉ D'ACCÈS À DES SERVICES DE QUALITÉ DANS LES RÉGIONS

18. Disparités régionales du revenu des ménages
19. Concentration de la population âgée dans les régions
20. Mobilité interrégionale des populations
21. Tendances de l'immigration dans les régions de l'OCDE
22. Disparités régionales du chômage
23. Différences hommes-femmes dans les perspectives d'emploi
24. Accès à l'éducation
25. Accès aux services de santé
26. Accès aux services essentiels dans les économies en développement

18. DISPARITÉS RÉGIONALES DU REVENU DES MÉNAGES

Le revenu disponible des ménages correspond au montant maximum qu'une unité peut consacrer à des biens de consommation ou à des services sans avoir à réduire son patrimoine, financier et non financier, ou à augmenter son passif. À ce titre, c'est un meilleur indicateur du bien-être matériel des citoyens que le produit intérieur brut (PIB) par habitant.

Les disparités régionales du revenu par habitant à l'intérieur des pays sont généralement plus faibles que celles du PIB par habitant. Toutefois, en 2007, le revenu par habitant du District de Columbia (États-Unis) dépassait de 80 % la médiane du pays et, dans le Mississipi, État arrivant en dernière position, le revenu par habitant était *grosso modo* équivalent au revenu américain médian de 1995. De la même façon, au Chili, en République slovaque, en Australie, au Canada et en Hongrie, les habitants de la région la mieux placée en termes de revenu se situaient 40 % au-dessus de la médiane (graphique 18.1).

Durant la période 1996-2007, la croissance du revenu des ménages a grandement varié d'une région à l'autre, tant dans les pays où la progression a été soutenue, comme la Hongrie et la République slovaque, que dans ceux où elle a été limitée, tels que le Chili ou l'Allemagne (graphique 18.2).

L'indice de Gini du revenu disponible des ménages permet de rendre compte des inégalités pour toutes les régions. Selon cet indice, parmi les pays de l'OCDE, la République slovaque, l'Italie, le Chili et la Grèce ont enregistré les plus fortes inégalités en 2007. Les inégalités se sont creusées en République slovaque et en Grèce au cours de la période examinée. C'est au Chili, en Nouvelle-Zélande et en Finlande qu'elles ont le plus diminué entre 1996 et 2007 (graphique 18.3).

La comparaison entre le revenu disponible des ménages au niveau régional et le revenu primaire permet de voir dans quelle mesure l'intervention de l'État joue un rôle égalisateur. Les transferts actuels aux ménages réduisent sensiblement l'écart entre la valeur régionale la plus élevée et la valeur la plus faible ; des effets notables sur le niveau de revenu relatif des régions (ratio revenu disponible/revenu primaire supérieur à 1) sont principalement observés dans les cas suivants : Virginie occidentale, Tennessee, Mississipi et Kentucky (États-Unis) ; Lubelskie et Swietokrzyskie (Pologne) ; et Calabre (Italie) (cartes 18.4 et 18.5).

Définitions

Le revenu primaire des ménages privés se définit comme le revenu généré directement par des transactions marchandes, c'est-à-dire l'achat et la vente de facteurs de production et de biens. Il inclut en particulier la rémunération des salariés, le revenu lié au patrimoine, les excédents d'exploitation ou le travail indépendant. Les intérêts et les rentes à payer sont comptabilisés comme des postes négatifs pour les ménages.

Le revenu disponible des ménages privés correspond au revenu primaire, plus tous les transferts courants de l'État, sauf les transferts sociaux en nature, moins les transferts courants des ménages tels que les impôts sur le revenu et le patrimoine, les transferts ordinaires en espèces entre ménages et les cotisations sociales.

Sources

OCDE, base de données régionales, *http://dotstat/wbos/*.

OCDE, comptes nationaux détaillés, dépense de consommation finale des ménages.

Voir l'annexe B pour les sources et les métadonnées par pays.

Années de référence et niveau territorial

1996-2007 ; TL2.

Données régionales non disponibles pour la Corée, l'Islande, le Mexique, le Portugal, la Suisse et la Turquie.

Notes des graphiques

18.1 : En pourcentage du revenu disponible médian par habitant pour chaque pays.

18.1 à 18.3 : Revenu disponible en USD constants PPA (2000). Dernière année disponible : 2006 pour le Chili. Première année disponible : 1998 pour la Nouvelle-Zélande ; 2000 pour le Danemark et la Hongrie.

18.3 : ***Lacunes des indicateurs :revenu disponible régional dans les pays de l'OCDE***. Le revenu disponible des ménages ne tient pas compte des transferts sociaux en nature dont bénéficient les ménages. Pour rendre compte de la situation matérielle des ménages au niveau régional, l'utilisation du revenu disponible ajusté pourrait mieux mettre en lumière, les zones d'exclusion sociale, de dénuement matériel et de manque d'accès à des services essentiels.

Israël : voir Informations sur les données concernant Israël, *http://dx.doi.org/10.1787/888932315602*.

18.1. Fourchette régionale (TL2) du revenu des ménages par habitant, en pourcentage du revenu médian pour toutes les régions du pays, 2007

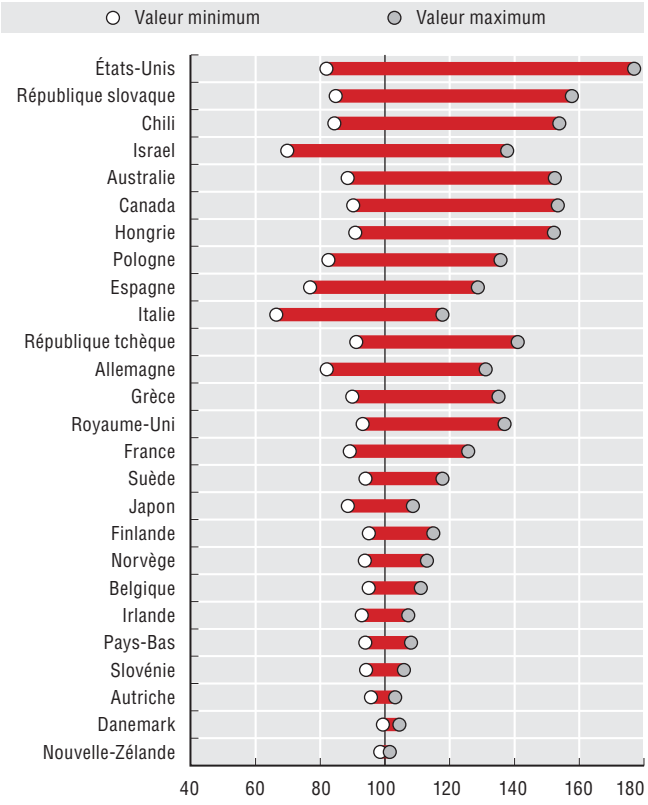

18.2. Classement des pays selon l'ampleur de l'écart de croissance annuelle du revenu des ménages dans les régions TL2, 1996-2007

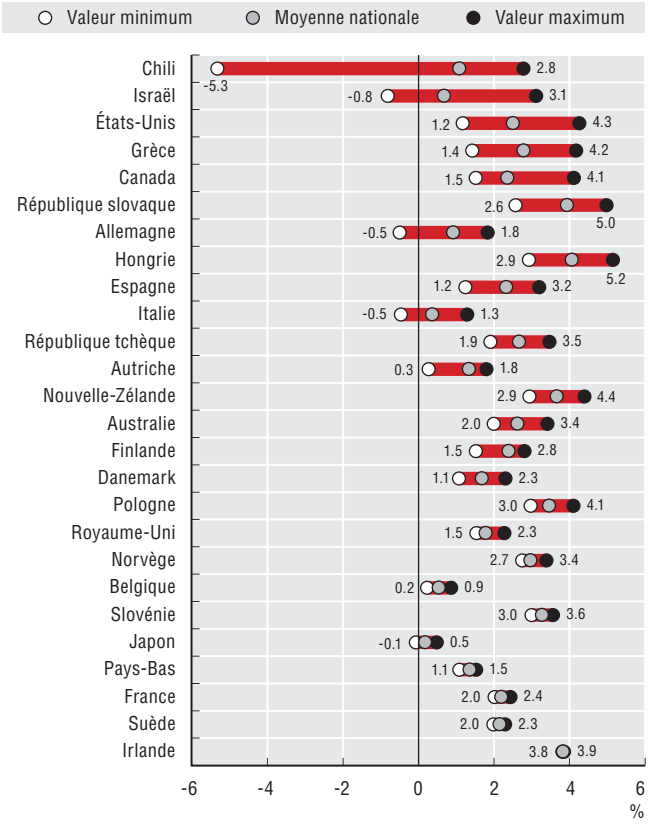

18.3. Index Gini du revenu disponible des ménages, 1996 et 2007

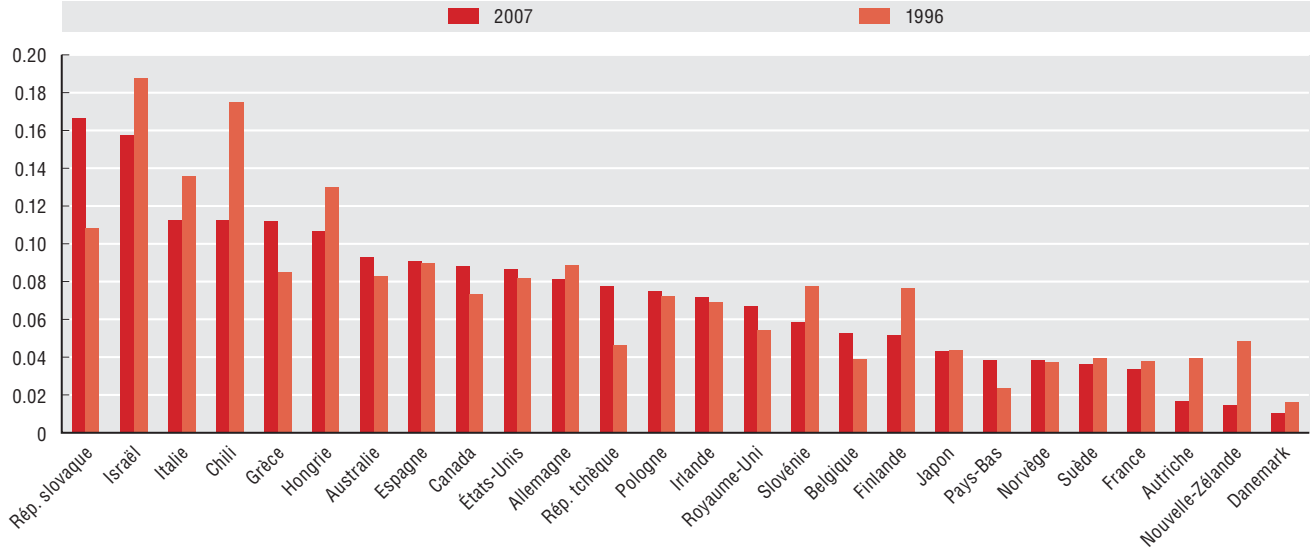

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932439729

18.4. Revenu disponible des ménages privés en pourcentage du revenu primaire au niveau régional : Asie, Europe et Océanie, 2007

Régions TL2

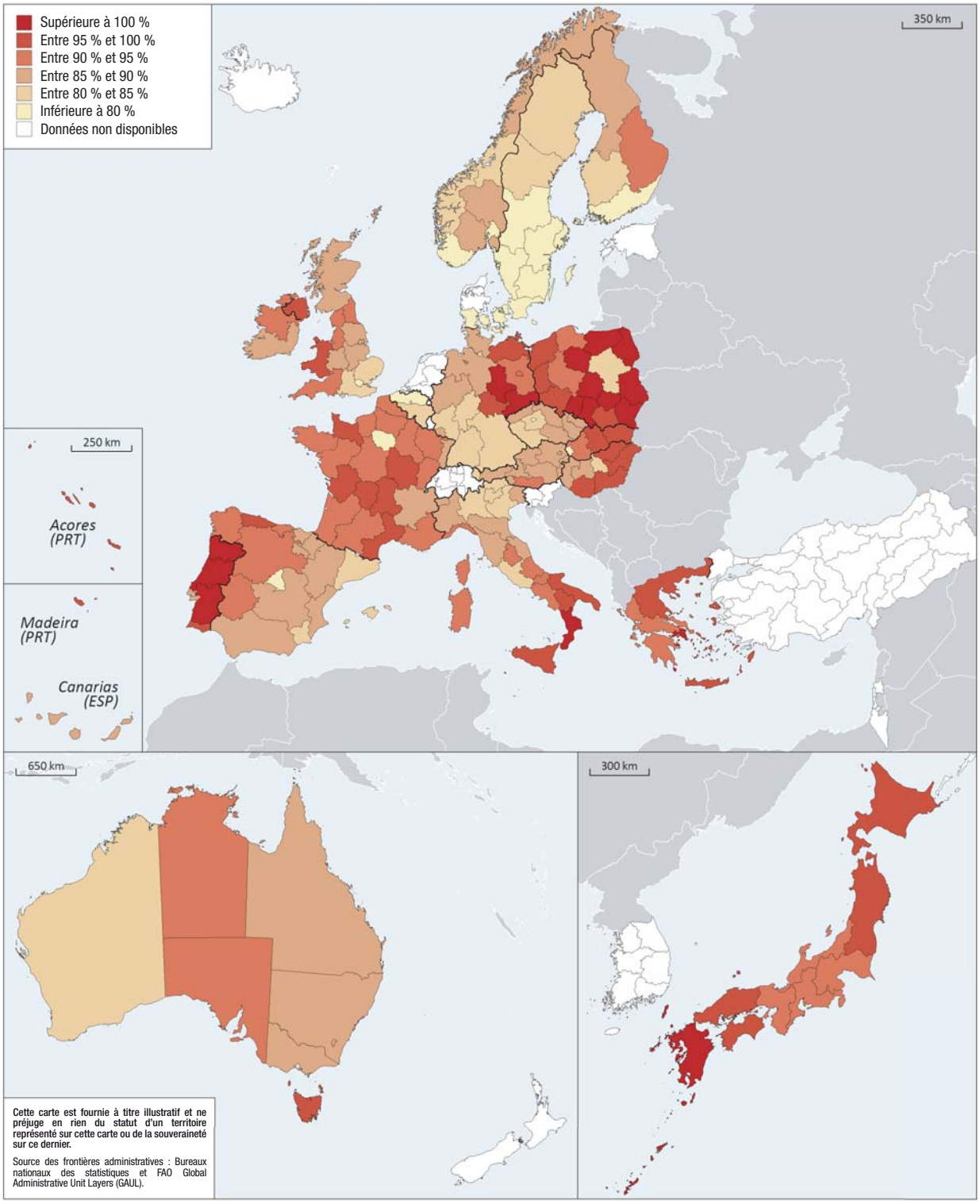

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932440147

18.5. Revenu disponible des ménages privés en pourcentage du revenu primaire au niveau régional : Amériques, 2007

Régions TL2

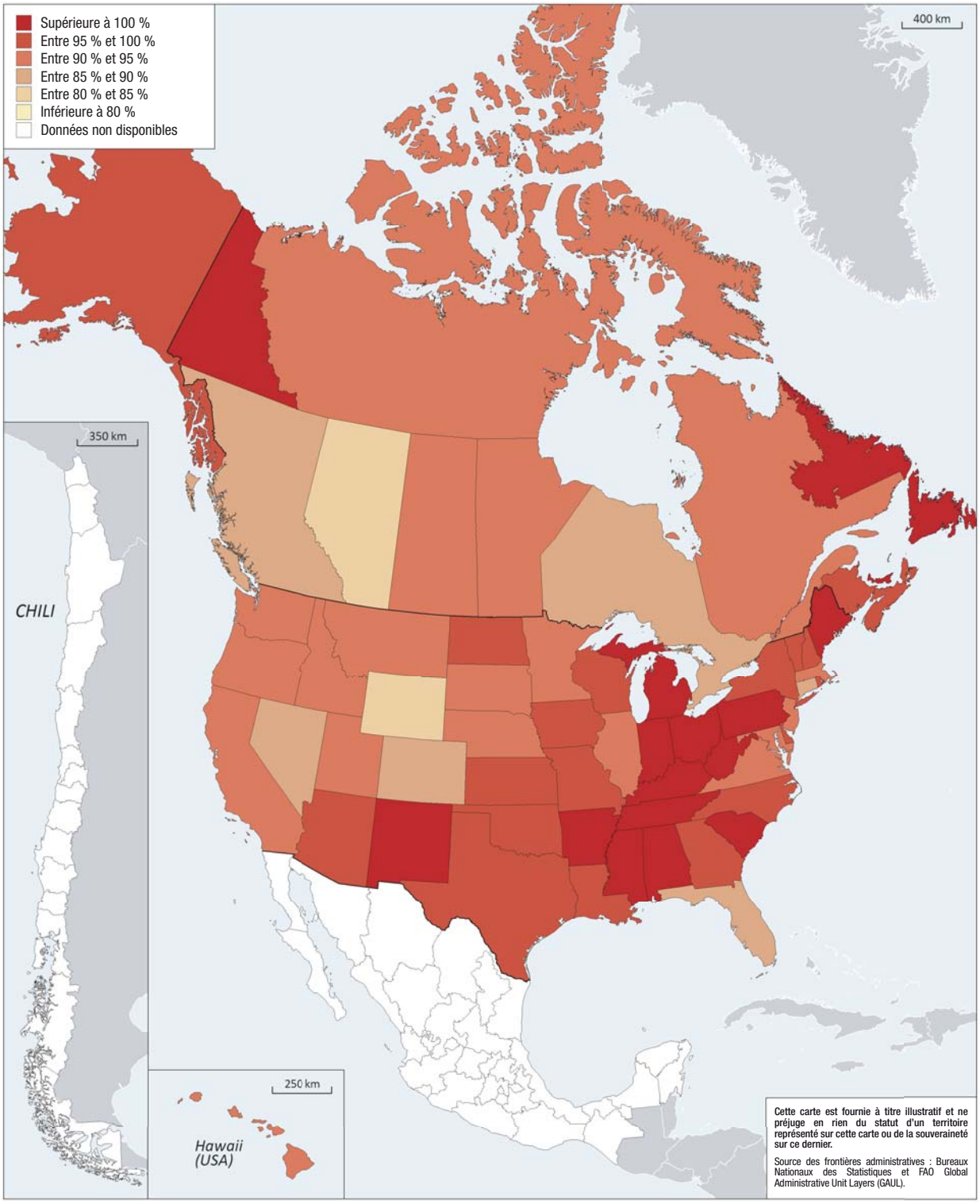

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932440147

19. CONCENTRATION DE LA POPULATION ÂGÉE DANS LES RÉGIONS

Dans la plupart des pays de l'OCDE, la population est vieillissante. En raison de l'augmentation de l'espérance de vie et des faibles taux de fécondité, les personnes âgées (65 ans et plus) représentaient 14 % de la population de la zone OCDE en 2008. La proportion de personnes âgées est nettement plus faible dans les économies émergentes (Afrique du Sud, Brésil, Chine et Inde), de même qu'au Mexique et en Turquie (graphique 19.1).

Le rythme d'accroissement de la population âgée des pays de l'OCDE a dépassé de plus d'une fois et demie celui de la population totale entre 1995 et 2008. Le vieillissement ne progresse pas partout de la même manière à l'intérieur d'un pays, car une plus forte concentration géographique peut résulter de l'afflux de personnes âgées dans certaines régions ou du départ des jeunes générations qui entraîne un vieillissement « sur place » (graphique 19.2).

Le rapport entre la population âgée et la population d'âge actif, ou taux de dépendance économique des personnes âgées, s'élève régulièrement dans les pays de l'OCDE. Il donne une indication de l'équilibre entre la population économiquement active et la population retraitée. En 2008, il s'établissait autour de 22 % pour la zone OCDE, mais variait sensiblement d'un pays à l'autre (34 % au Japon contre 9 % au Mexique). D'importants écarts entre régions d'un même pays étaient également observés. Plus le taux de dépendance des personnes âgées est élevé, plus une région a du mal à créer des richesses et des ressources suffisantes pour répondre aux besoins de la population. Des questions peuvent s'ensuivre quant à la capacité de ces régions de prélever des impôts permettant de financer les services voulus (graphique 19.3).

En 2008, le taux de dépendance des personnes âgées était plus élevé dans les régions intermédiaires et rurales que dans les régions urbaines des pays de l'OCDE, seuls faisant exception la Belgique, le Chili, l'Estonie, la Hongrie, la Pologne et la République tchèque. Cette tendance générale était plus marquée dans certains pays comme le Portugal, la France, le Japon, l'Espagne et la Corée (graphique 19.3). Parallèlement au taux de dépendance économique, le nombre absolu de personnes âgées dans une région donnée peut permettre de réaliser des économies d'échelle dans la fourniture de certains services, en particulier les soins de santé et les services à la personne. En 2008, la part de la population âgée des pays de l'OCDE vivant dans des régions rurales ne dépassait pas 25 %, et une plus grande part résidait dans des régions urbaines (46 %). Autrement dit, le vieillissement risque de peser davantage sur les régions rurales parce que les taux de dépendance y sont plus élevés et les habitants âgés moins nombreux.

À l'intérieur des pays, la population âgée semble être plus concentrée dans les régions « périphériques » en Corée, au Portugal, en France, en Nouvelle-Zélande, au Japon et en Irlande. Au contraire, en Pologne, en Belgique, en République slovaque et en Hongrie, les personnes âgées sont plus représentées là où la concentration de la population est plus forte, c'est-à-dire généralement dans les régions urbaines (cartes 19.5 à 19.7).

Définitions

La population âgée régionale correspond aux habitants de 65 ans et plus.

Le taux de dépendance des personnes âgées est le rapport entre la population âgée et la population d'âge actif (de 15 à 64 ans).

Sources

OCDE, base de données régionales, *http://dotstat/wbos/*.

Voir l'annexe B pour les sources et les métadonnées par pays.

Années de référence et niveau territorial

1995-2008 ; TL3.

Régions TL2 pour l'Afrique du Sud, le Brésil, le Chili, la Chine, la Fédération de Russie et l'Inde.

Informations complémentaires

Découpage territorial et typologie régionale (annexe A).

www.oecd.org/gov/regional/statistiquesindicateurs.

Notes des graphiques

19.1-19.2 : Dernière année disponible : 2007 pour l'Allemagne. Première année disponible : 1996 pour l'Australie ; 2006 pour le Danemark ; 1997 pour l'Islande ; 2000 pour la Pologne ; 1996 pour la République slovaque.

Israël : voir Informations sur les données concernant Israël, *http://dx.doi.org/10.1787/888932315602*.

19.1. Population âgée en pourcentage de la population totale, 1995 et 2008

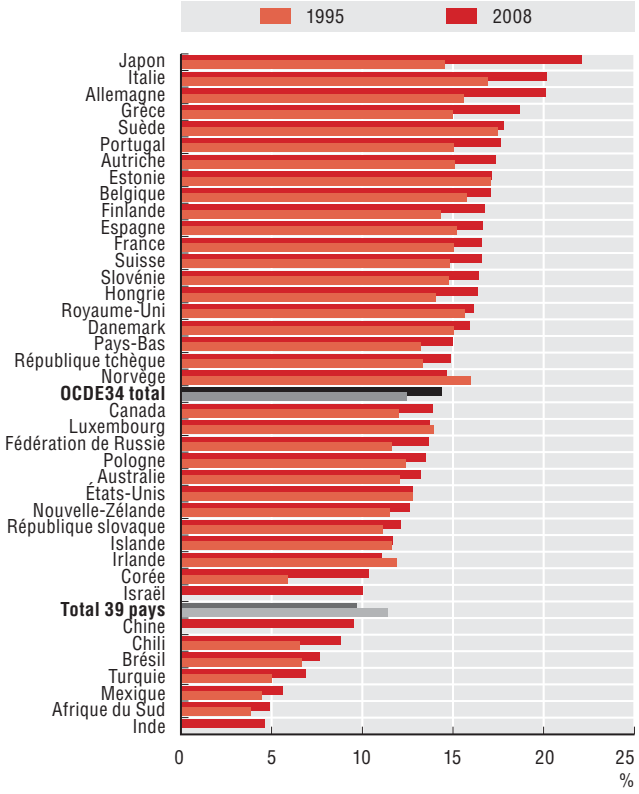

19.2. Croissance annuelle de la population âgée dans les régions, 1995-2008

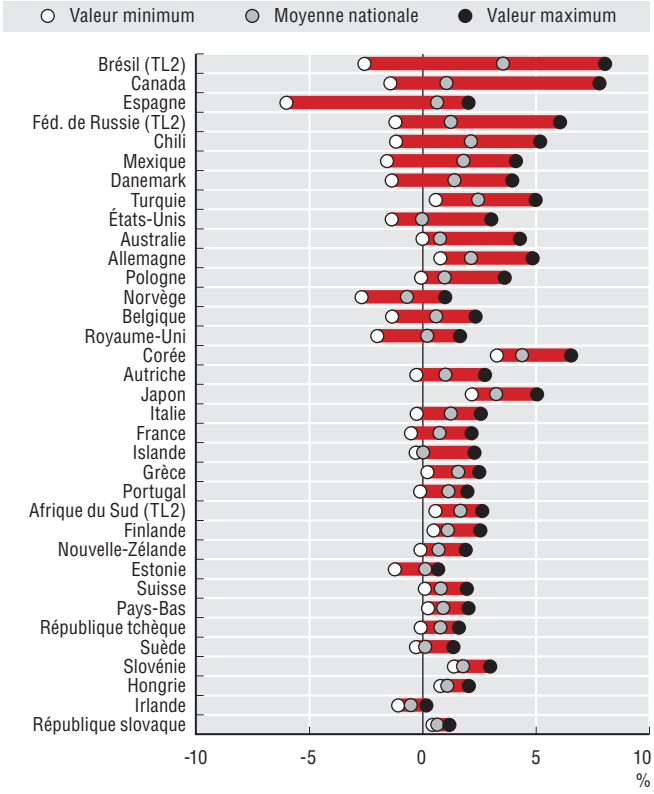

19.3. Taux de dépendance des personnes âgées : moyenne par pays et dans les régions essentiellement urbaines et essentiellement rurales, 2008

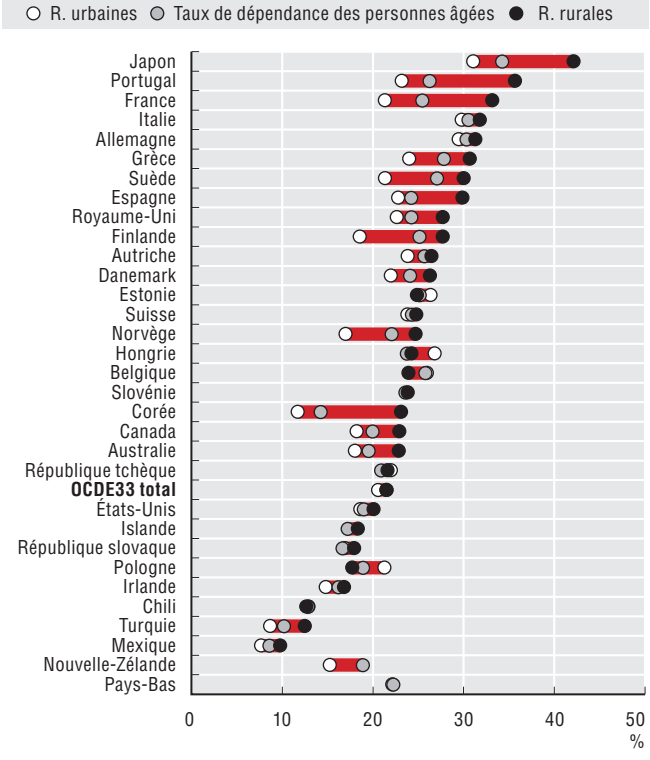

19.4. Répartition de la population âgée dans les régions essentiellement urbaines (EU), intermédiaires (IN) et essentiellement rurales (ER)

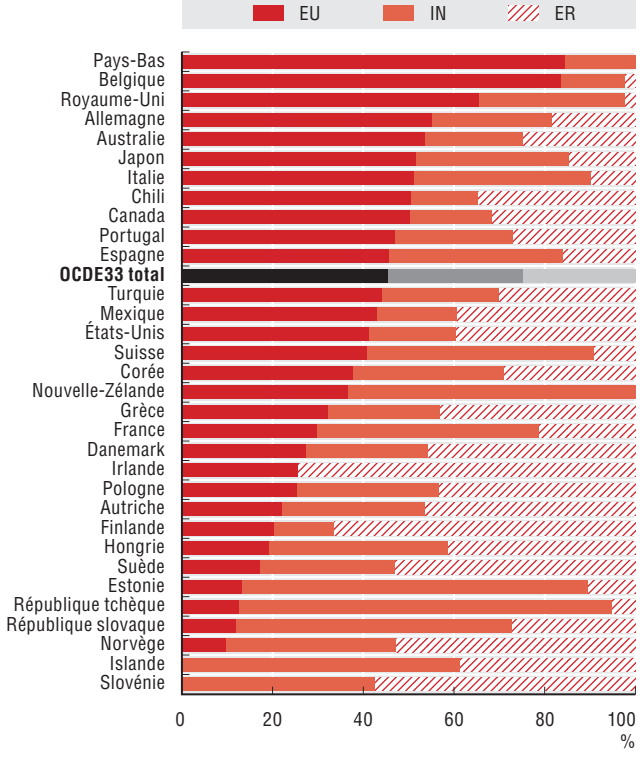

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932439748

19.5. Taux régional de dépendance des personnes âgées : Asie et Océanie, 2008

Rapport entre la population âgée et la population d'âge actif, régions TL3

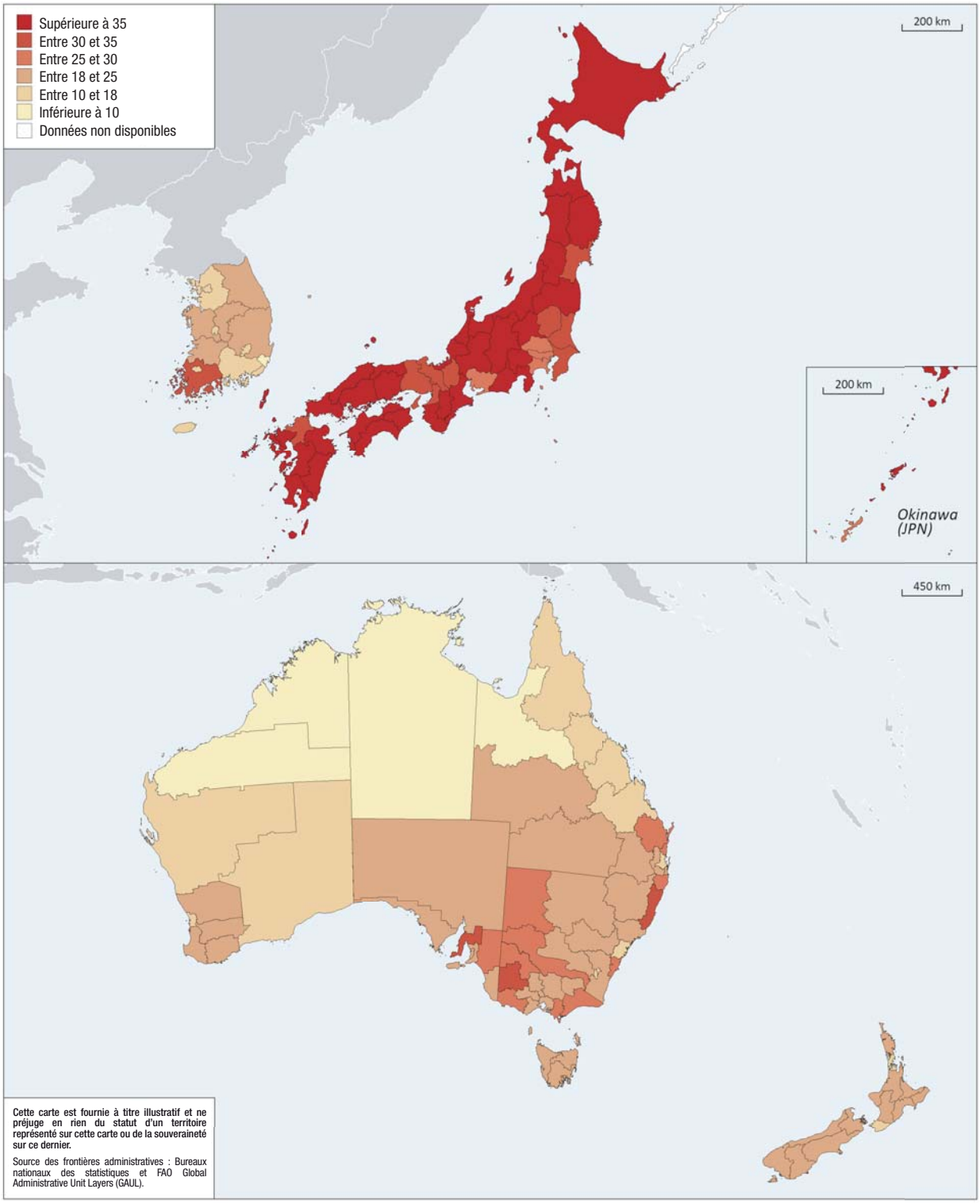

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932440166

19.6. Taux régional de dépendance économique des personnes âgées : Europe, 2008

Rapport entre la population âgée et la population d'âge actif, régions TL3

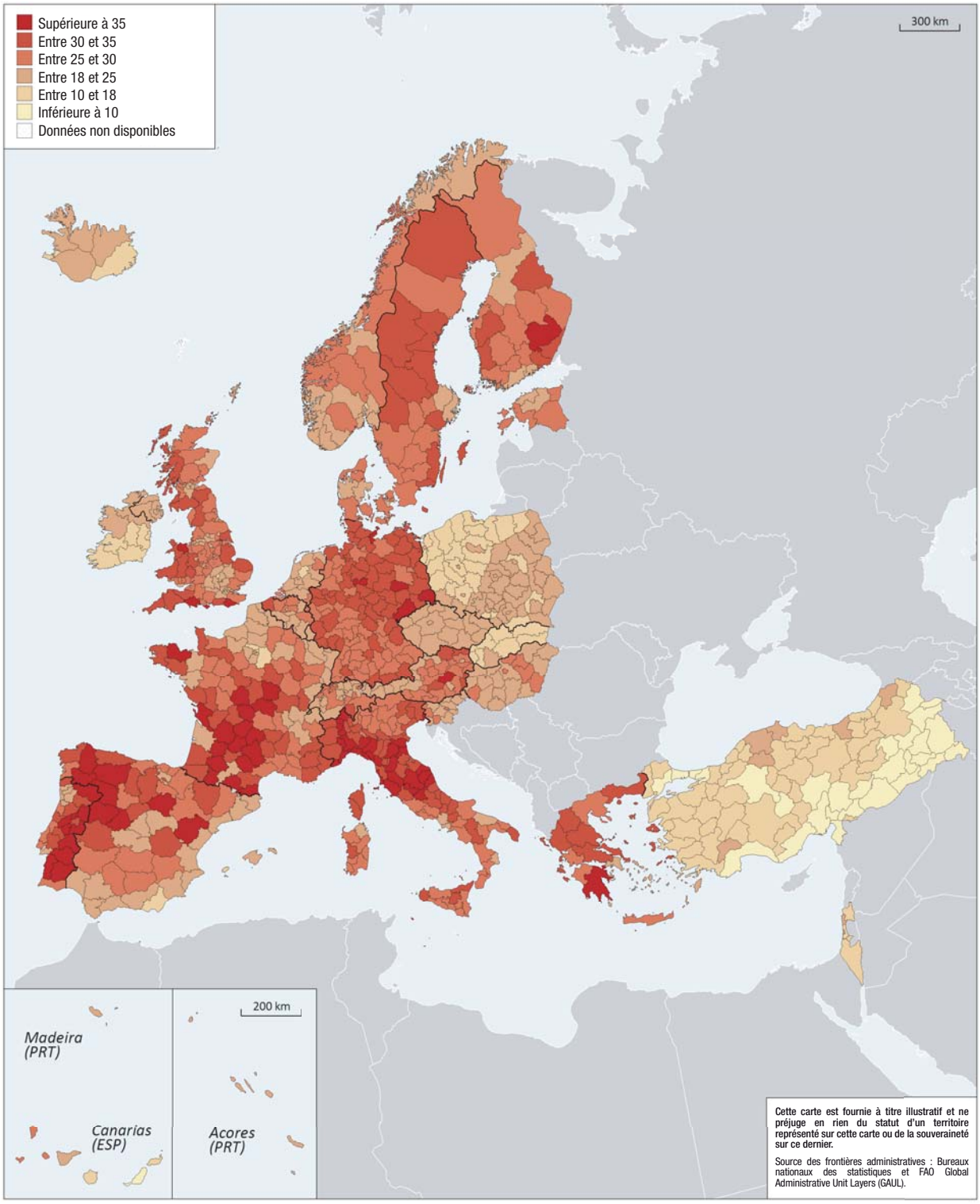

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932440166

19.7. Taux régional de dépendance des personnes âgées : Amériques, 2008

Rapport entre la population âgée et la population d'âge actif, régions TL3

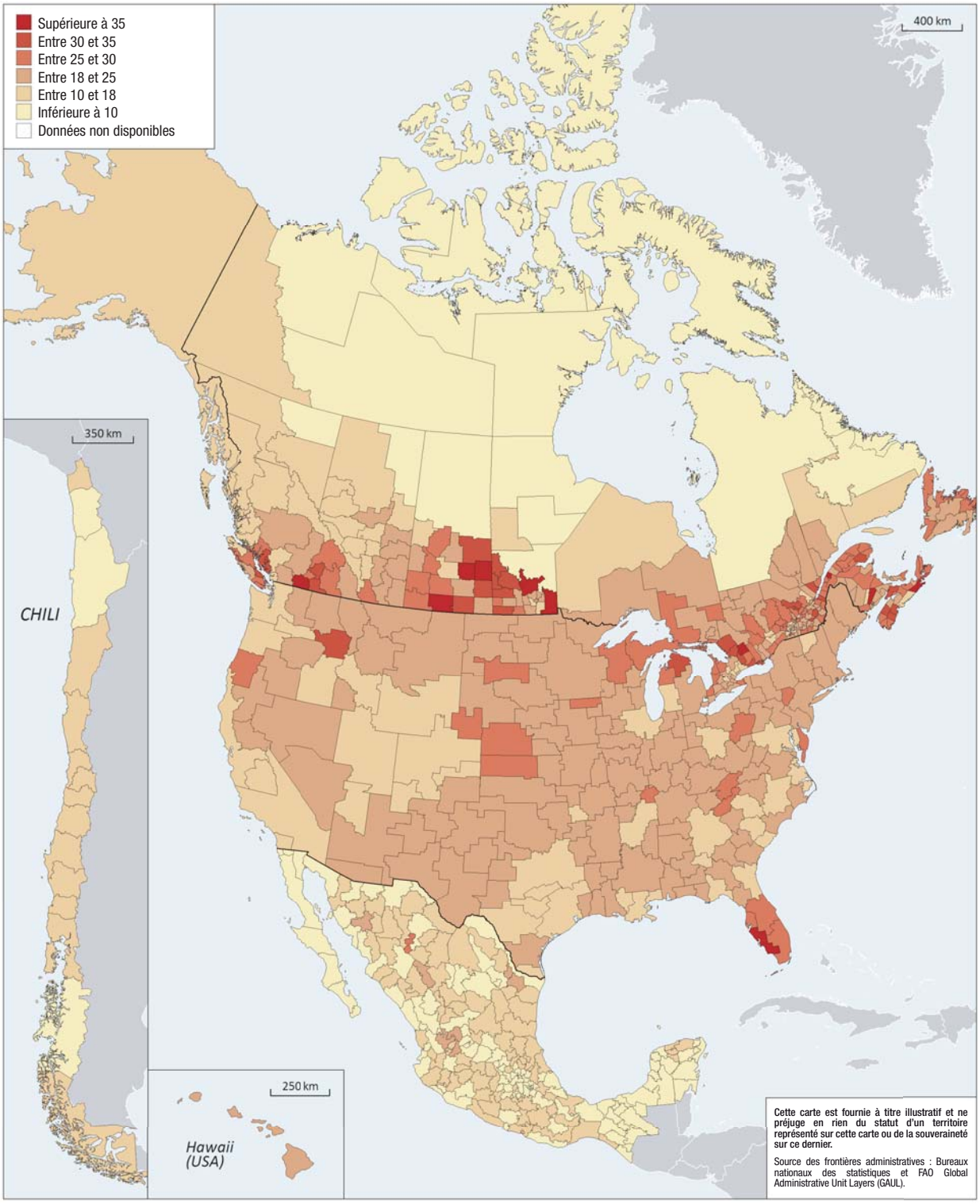

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932440166

19.8. Taux régional de dépendance des personnes âgées : économies émergentes, 2008

Rapport entre la population âgée et la population d'âge actif, régions TL2

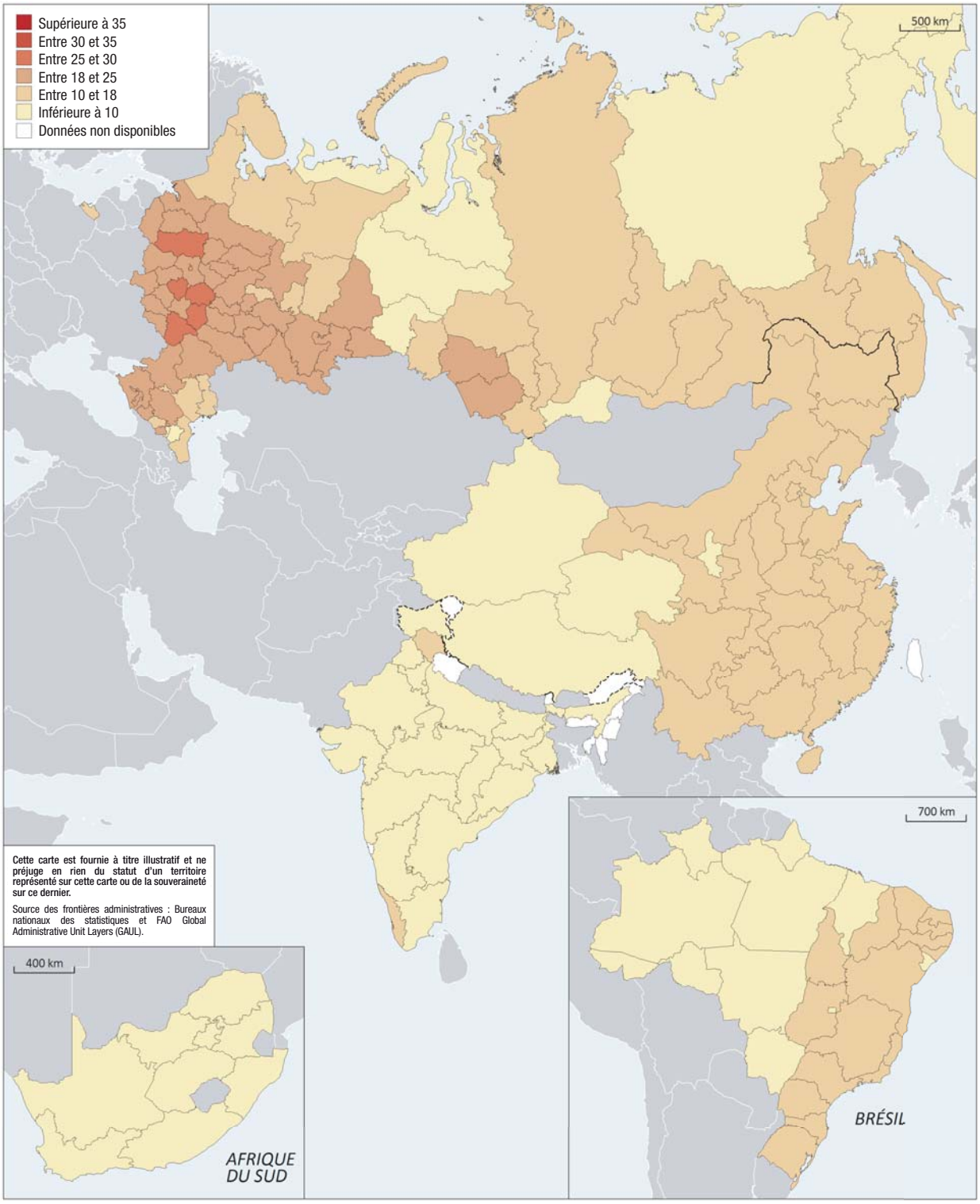

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932440166

20. MOBILITÉ INTERRÉGIONALE DES POPULATIONS

La mobilité interrégionale à l'intérieur des pays est une composante importante de l'évolution de la structure démographique qui permet de voir si le vieillissement dans certaines zones est accentué par l'exode de la population d'âge actif.

La mobilité des populations entre régions rurales et urbaines d'un pays est très variable : globalement, le solde des entrées-sorties est négatif pour 60 % des régions rurales, contre 50 % pour les régions essentiellement urbaines ou intermédiaires. En République tchèque, au Danemark et au Japon, toutes les régions rurales affichent des sorties nettes. Les régions rurales du Japon sont appelées à voir plus particulièrement diminuer leur population, car les départs des jeunes s'ajoutent à la surreprésentation des personnes âgées. À l'inverse, en Corée, en France et en Suisse, plus de 70 % des régions essentiellement urbaines ont enregistré des sorties nettes (graphique 20.1).

La distance par rapport aux marchés et aux services semble être une variable explicative des départs plus pertinente que la simple densité de population : dans 12 pays, sur les 13 considérés, les régions rurales relativement reculées sont plus susceptibles d'afficher des sorties nettes que les régions essentiellement rurales. La France fait exception en raison des mouvements récents vers les régions TL3 de l'ouest et du sud (graphique 20.2).

Environ 37% des régions de l'OCDE ont connu un exode persistant au cours des 15 dernières années (solde entrées-sorties négatif pour au moins 80 % des années prises en compte). Elles présentent les caractéristiques suivantes : poids plus important de l'agriculture dans l'emploi, conjugué à une faible productivité ; très faible productivité du secteur public ; taux de chômage plus élevé ; produit intérieur brut (PIB) par habitant moins élevé. Les sorties nettes entraînent un « vieillissement » de ces régions. En outre, elles correspondent à des déplacements vers des régions à plus forte densité de population (graphique 20.3).

Les régions essentiellement urbaines sont les destinations privilégiées des jeunes (de 16 à 24 ans). Au Royaume-Uni, en Suisse et en Norvège, plus de 80 % des jeunes migrants vont s'installer dans des régions urbaines. Les régions urbaines de Séoul (Corée), de Madrid et de Saragosse (Espagne), attirent les jeunes migrants tout en affichant un solde migratoire interne négatif. Toutefois, grâce aux migrations internationales, le nombre total d'habitants continue d'augmenter. En revanche, les régions urbaines du sud de l'Italie voient partir les jeunes et diminuer leur population totale (graphique 20.4).

Définitions

Les données se rapportent aux flux annuels de population entre régions de même niveau territorial (TL3) du même pays. Le solde migratoire interrégional correspond à la différence entre les flux entrants et les flux sortants pour une région donnée.

Les jeunes migrants se situent dans la tranche de 18 à 24 ans.

Sources

OCDE, base de données régionales, *http://dotstat/wbos/*.

Voir l'annexe B pour les sources par pays.

Années de référence et niveau territorial

1996-2008 ; TL3.

Régions TL2 pour l'Australie et le Mexique.

Données régionales non disponibles pour la Belgique, le Chili, l'Estonie, la Grèce, l'Irlande, l'Islande, Israël, la Nouvelle-Zélande et la Slovénie.

Informations complémentaires

Découpage territorial et typologie régionale (annexe A).

www.oecd.org/gov/regional/statistiquesindicateurs.

M. Brezzi et M. Piacentini (2011), « Labour mobility and development dynamics in OECD régions », *Documents de travail sur le développement territorial*, 2011/04.

Notes des graphiques

20.1-20.3 : Dernière année disponible : 2007 pour l'Allemagne, le Canada et l'Italie ; 2006 pour la France ; 2001 pour le Portugal (données de recensement).

20.2 : L'Allemagne, les Pays-Bas, la République slovaque et la République tchèque n'ont pas de régions essentiellement rurales éloignées.

20.3 : Total des régions = 100. Faute de données, le Danemark, le Portugal, la République tchèque et la Turquie ne sont pas pris en compte.

20.3-20.5-20.6 : Les régions sont classées selon le pourcentage des années prises en compte pour lesquelles le solde entrées-sorties est négatif : « déficit persistant », au moins 80 % des années ; « déficit fréquent », 50 à 80 % des années ; « déficit intermittent », 20 à 50 % des années ; et « déficit rare », moins de 20 % des années.

20.4 : Portugal : année 2001.

20.1. Part des régions TL3 affichant un solde entrées-sorties négatif, par type de région, 2008

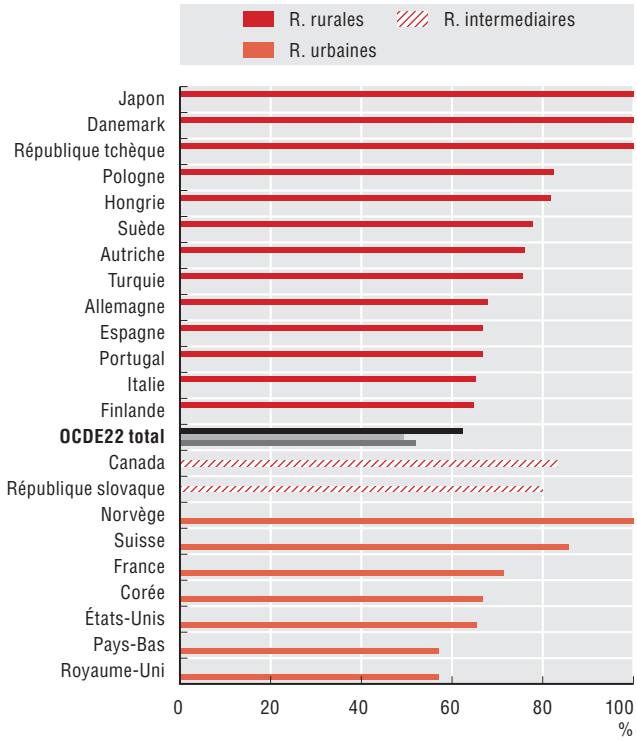

20.2. Pourcentage de régions rurales éloignées (TL3) affichant un solde entrées-sorties négatif, trois dernières années disponibles

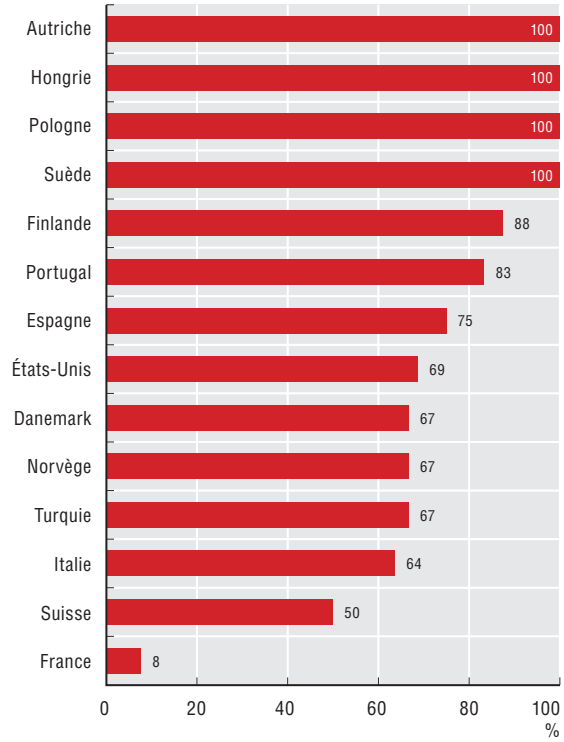

20.3. Caractéristiques régionales, par degré de persistance des sorties nettes d'habitants, 1996-2008 (moyenne pour l'ensemble des régions = 100)

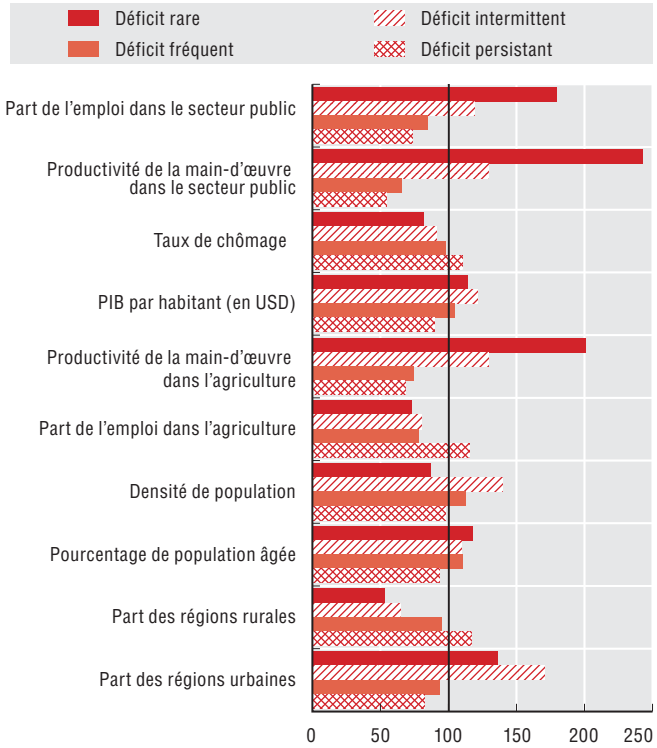

20.4. Jeunes migrants dans les grandes régions urbaines en pourcentage des jeunes migrants du pays, 1996 et 2008

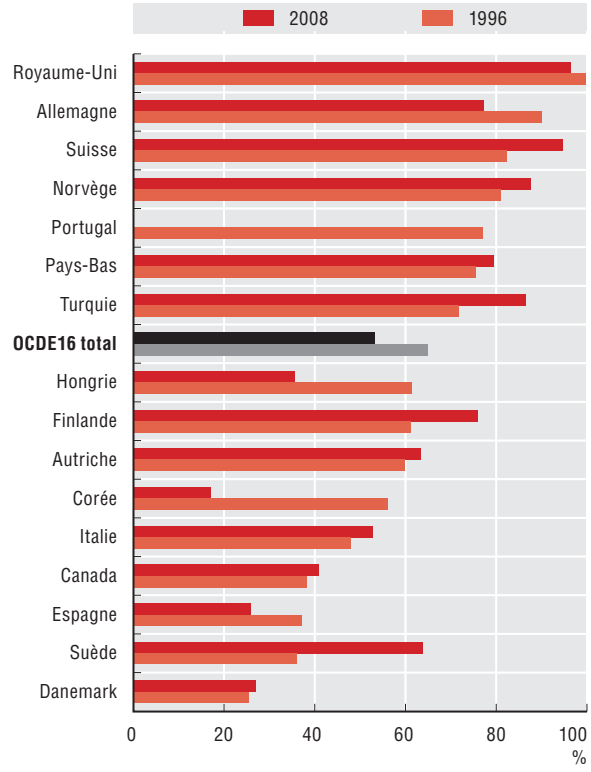

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932439767

20.5. Solde migratoire interrégional : Asie, Europe et Océanie, 1995-2008

Régions TL3

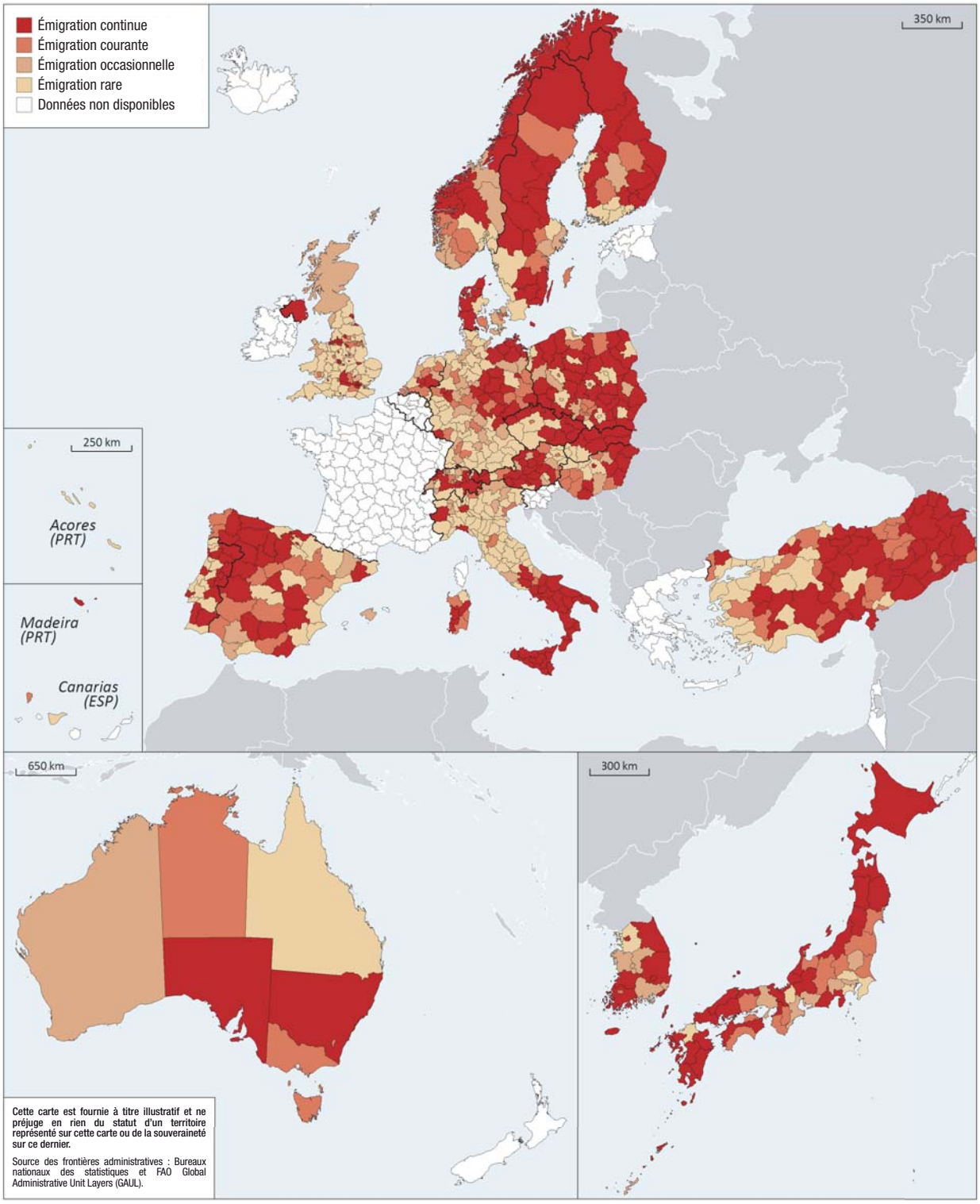

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932440185

20.6. Solde migratoire interrégional : Amériques, 1995-2008

Régions TL3

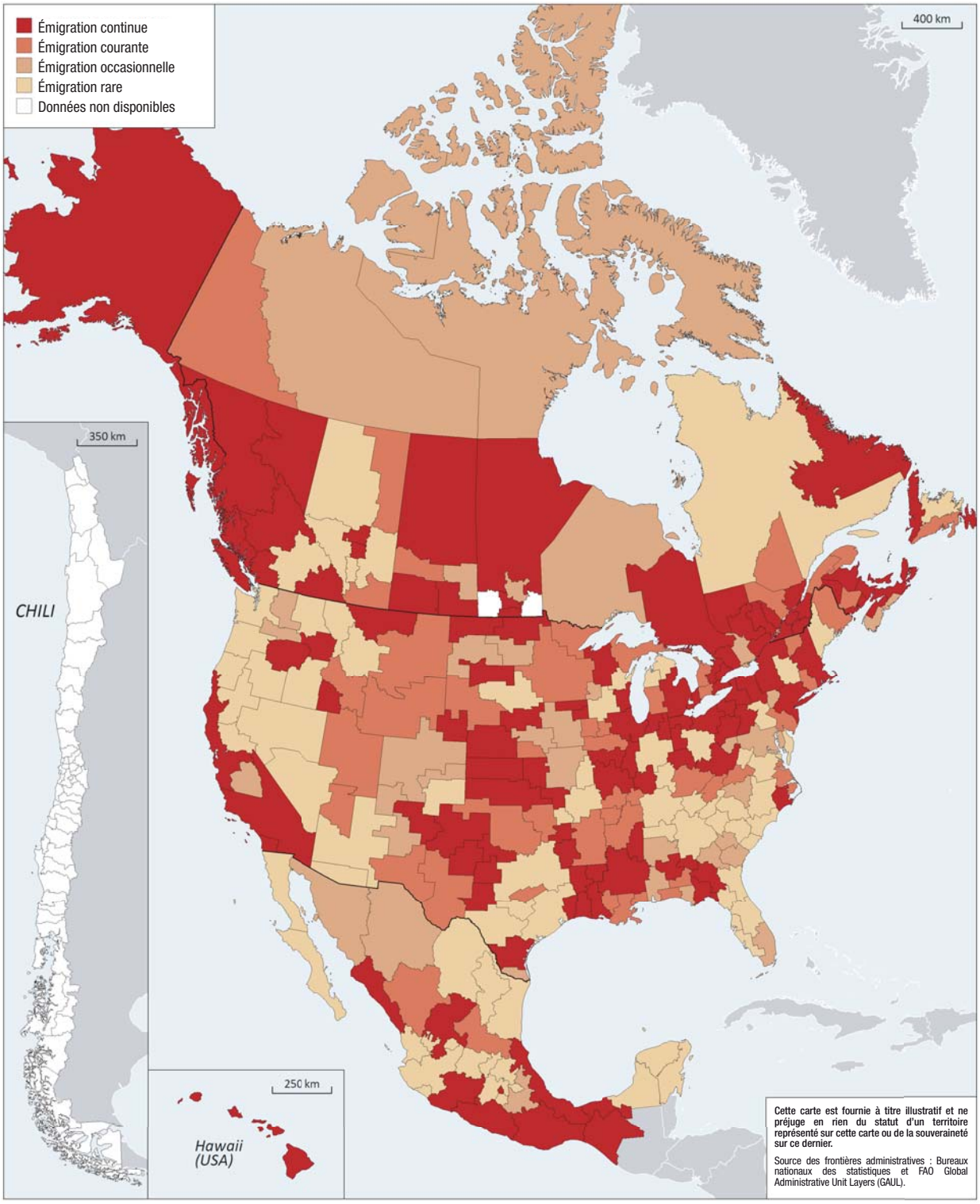

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932440185

En 2005, la Californie, l'État de New York, le Texas et la Floride (États-Unis) l'emportaient sur les autres régions de l'OCDE pour le nombre d'habitants nés à l'étranger (plus de 3.6 millions dans chaque cas). Dans la zone OCDE, la Californie accueille à elle seule plus d'immigrés que n'importe quel pays membre, et l'État de New York se classe au cinquième rang, derrière le Canada, l'Australie, le Royaume-Uni et la France. Le stock d'immigrés représente plus d'un tiers de la population totale dans certaines régions TL2 de l'Australie, du Canada et de la Suisse, ainsi qu'à Londres (Royaume-Uni).

Les immigrés tendent plus à se concentrer dans certaines régions que les autochtones, bien que la situation varie grandement selon les pays. Bien souvent, la région de la capitale affiche un indice de densité de la population immigrée dépassant au moins d'une fois et demie celui des autres régions. Par contre, en Espagne, aux États-Unis, en Italie et en Suisse, les immigrés sont plus dispersés dans un nombre relativement grand de régions, englobant des zones métropolitaines et des villes de taille moyenne (graphique 21.1).

Les tendances des migrations internationales se sont à la fois accentuées et diversifiées en ce qui concerne les pays et régions de destination ; ces derniers temps, elles ont été marquées par une augmentation rapide des entrées, notamment dans les pays d'Europe du Sud, au Royaume-Uni et en Irlande, sur fond d'élargissement de l'Union européenne (UE). Dans quatre régions d'Espagne, les immigrés récents représentent plus de 7 % de la population totale ; en termes absolus, ces mêmes régions figurent parmi les 20 régions TL2 qui comptent le plus d'immigrés de fraîche date. Londres arrive en bonne place à cet égard, avec une population comptant plus de 13 % d'immigrés récents dont la densité est trois fois supérieure à celle du reste du pays (tableau 21.2).

Deux tendances opposées expliquent en partie l'évolution ou la persistance de la répartition régionale des immigrés. D'une part, des effets de réseau entraînent une inertie dans le choix du lieu d'installation des nouveaux arrivants. D'autre part, certaines politiques et le développement économique régional peuvent contribuer à orienter les nouveaux migrants vers de nouvelles régions d'installation. Le graphique 21.3 met en évidence une forte corrélation entre les pourcentages d'immigrés arrivés récemment et d'immigrés installés depuis plus longtemps dans la population née en Asie (le même constat vaut pour la population née en Afrique ou en Océanie et, dans une moindre mesure, en Amérique latine). Les effets de réseau ne jouent pas, semble-t-il, pour les migrants européens. Du fait de l'élargissement de l'UE en 2004, d'autres circuits migratoires sont apparus à partir des nouveaux États membres de l'UE vers des régions qui, auparavant, n'accueillaient pas beaucoup d'immigrés.

Définitions

Le stock d'immigrés d'une région renvoie au nombre de personnes nées à l'étranger résidant dans la région considérée en 2005. Les migrants récents sont les personnes arrivées dans le pays au cours des cinq années précédentes.

L'indice de densité de la population immigrée d'une région s'obtient en comparant le rapport entre le nombre d'immigrés dans la région et le nombre total d'immigrés avec la part de la population régionale dans la population totale. L'indice est supérieur à 1 quand les immigrés sont surreprésentés dans une région (par rapport à la moyenne nationale).

Sources

OCDE, base de données sur les immigrés dans les pays de l'OCDE (DIOC) et base de données régionales.

Voir l'annexe B pour les sources et les métadonnées par pays.

Années de référence et niveaux territoriaux

2005-2006 ; TL2 et TL3.

Données sur les immigrés par région non disponibles pour le Chili, la Corée, l'Islande, le Japon, la Pologne, la République tchèque et la Turquie.

Informations complémentaires

OCDE (2009), *Perspectives des migrations internationales*, Éditions OCDE, DOI : *10.1787/migr_outlook-2009-fr*.

OCDE (2010), « Determinants of localisation of recent immigrants across OECD regions », *www.oecd.org/dataoecd/61/49/45344744.pdf*.

21.1. Indice de densité de la population immigrée, 2005

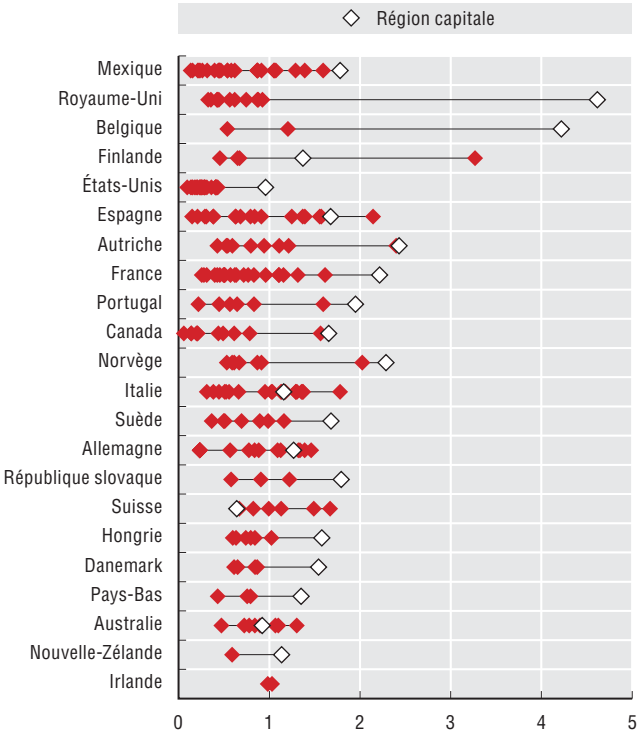

21.2. 20 premières régions TL2 en termes d'effectifs d'immigrés récents, 2005

Classement selon le nombre d'immigrés récents		% d'immigrés récents dans la population de la région	
USA – Californie	1 206 993	BEL – Rég. -Bruxelles-Cap.	13.1
GBR – Londres	795 159	GBR – Londres	13.1
USA – Floride	594 924	ESP – Murcie	9.5
USA – Texas	588 990	ESP – Baléares	9.4
USA – New York	552 552	ESP – Communauté valencienne	8.8
CAN – Ontario	464 865	ESP – Madrid	8.8
ESP – Madrid	435 013	NZL – Île du Nord	8.3
ESP – Catalogne	410 406	ESP – Rioja	7.4
ESP – Communauté valencienne	339 421	CHE – Région Lémanique	7.3
USA – New Jersey	270 102	ESP – Catalogne	7.1
USA – Illinois	255 878	LUX – Luxembourg	6.7
FRA – Île-de-France	239 206	ESP – Canaries	6.3
GBR – Sud-Est	237 578	AUT – Vienne	6.2
ESP – Andalousie	229 289	ESP – Navarre	5.6
NDL – Pays-Bas occidentaux	224 355	CHE – Zurich	5.5
DEU – Rhénanie du Nord-Westphalie	216 854	NZL – Île du Sud	5.2
AUS – Nouvelle-Galle-du-Sud	214 612	ESP – Aragon	5.2
NZL – Île du Nord	197 496	IRL – Sud-Est	5.0
USA – Géorgie	191 683	CAN – Ontario	4.7
USA – Arizona	178 263	CHE – Ticino	4.7

21.3. Parts (en pourcentage) des migrants récents et anciens dans la population des régions TL3, 2005

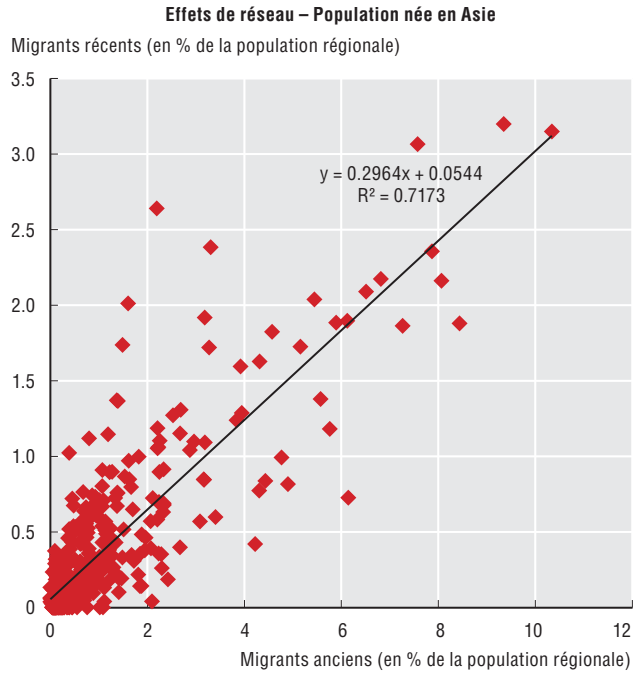

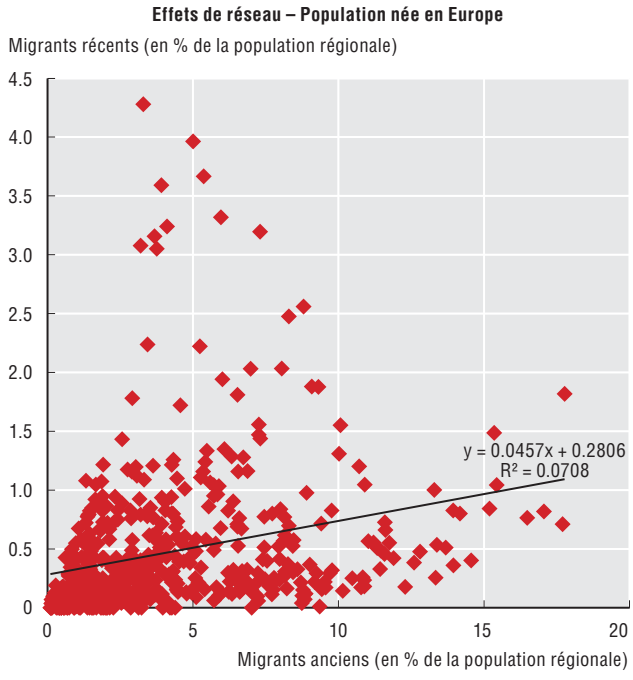

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932439786

22. DISPARITÉS RÉGIONALES DU CHÔMAGE

Ces dernières années, le chômage est monté en flèche dans les pays de l'OCDE, passant de 5.6 % en 2007 à 8.3 % en 2009. D'après des analyses récentes de l'Organisation, il a encore augmenté en deux ans. En 2009, les écarts de taux de chômage étaient près de deux fois plus grands entre les régions des pays de l'OCDE (28 points de pourcentage) qu'entre les pays eux-mêmes (15 points de pourcentage).

Les chiffres du chômage étaient déjà très disparates d'une région à l'autre avant la crise économique dans des pays comme l'Allemagne, le Canada, l'Espagne, l'Italie et la République slovaque. Globalement, le ralentissement économique a aggravé les problèmes pour les régions les plus fragiles. L'indice de Gini permet de mesurer les écarts de taux de chômage entre toutes les régions d'un même pays. Parmi les pays de l'OCDE, il place l'Allemagne, la Belgique, l'Italie et la République slovaque en tête des inégalités. De fortes disparités régionales sont également observées en Chine et dans la Fédération de Russie (graphique 22.1).

Ce sont les jeunes qui ont le plus pâti de la crise économique : dans la tranche d'âge examinée, l'emploi a chuté de 8 % entre fin 2008 et fin 2009, soit près de quatre fois plus que l'emploi global. Le taux de chômage des jeunes dans les pays de l'OCDE a atteint 16.7 % en 2009.

Le chômage des jeunes est particulièrement préoccupant en Italie, en France, en République slovaque, en Turquie, en Pologne et en Espagne, qui affichent des différences marquées entre régions, le taux dépassant 30 % dans certains cas (graphique 22.2). Les régions les plus touchées comptent aussi plus de jeunes sortis prématurément du système éducatif que la moyenne, d'où l'idée que des mesures spécifiques sont indispensables pour améliorer l'employabilité de la population concernée par le biais de la formation et de l'apprentissage.

Parmi les sans-emploi, les chômeurs de longue durée (au chômage depuis 12 mois ou plus) retiennent spécialement l'attention des pouvoirs publics, parce que la cohésion sociale s'en ressent et que ces personnes sont de moins en moins recherchées par les employeurs. Le chômage de longue durée dans les régions est donc un indicateur de la rigidité du marché du travail. En outre, il met en évidence les zones où une partie de la population ne peut trouver un emploi faute de compétences.

En 2009, dans près de 40 % des régions considérées, un chômeur sur trois était exclu du marché du travail depuis plus d'un an (graphique 22.3).

Parallèlement, les taux de chômage de longue durée étaient très disparates selon les régions, non seulement dans des économies duales comme l'Italie ou l'Allemagne mais aussi en Espagne, en République slovaque, en Belgique, en Turquie et en Hongrie (graphique 22.4).

Définitions

Est définie comme chômeur une personne sans emploi, disponible pour travailler, qui a entrepris des démarches actives de recherche d'emploi au cours des quatre dernières semaines. Le taux de chômage est le rapport entre les chômeurs et la population active, qui regroupe les actifs occupés et les chômeurs. Le taux de chômage des jeunes est le rapport entre les personnes sans emploi âgées de 15 à 24 ans et la population active de la même classe d'âge.

Le taux de chômage de longue durée est le rapport entre les personnes qui sont au chômage depuis 12 mois ou plus et la population active totale.

L'incidence du chômage de longue durée est le rapport entre les chômeurs de longue durée et l'effectif total de chômeurs.

Sources

OCDE, base de données régionales, *http://dotstat/wbos/*.

Voir l'annexe B pour les sources et les métadonnées par pays.

Années de référence et niveau territorial

1999-2009 ; TL3.

Régions TL2 seulement pour l'Australie, le Chili, l'Islande, le Portugal, la Suisse et la Turquie. Canada : grille non officielle (GNO).

Données sur le chômage de longue durée et le chômage des jeunes disponibles seulement au niveau territorial 2 (TL2).

Informations complémentaires

OCDE (2010), *Des débuts qui comptent ! Des emplois pour les jeunes*, Éditions OCDE, DOI : *10.1787/9789264096110-fr*.

Notes des graphiques

22.1 : Voir Annexe C pour le calcul et la définition de l'indice de Gini.

22.7 : Régions TL2 pour le Chili et le Mexique ; Canada : grille non officielle (GNO).

Israël : voir Informations sur les données concernant Israël, *http://dx.doi.org/10.1787/888932315602*.

22.1. Index Gini du taux de chômage dans les régions TL3, 1999 et 2007

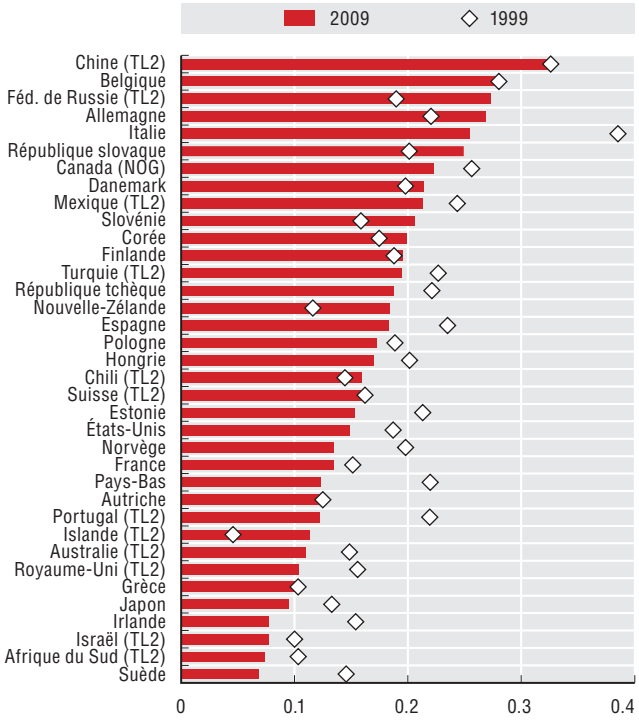

22.2. Fourchette des taux de chômage des jeunes dans les régions TL2, 2009

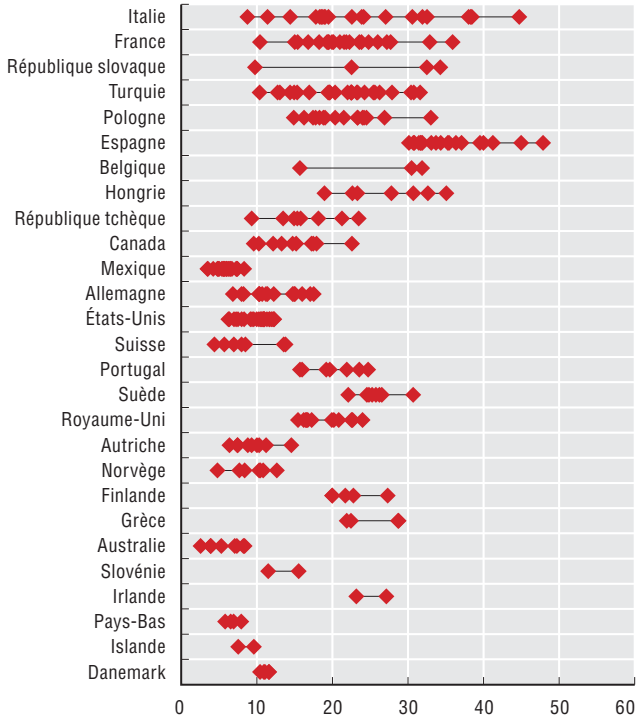

22.3. Incidence du chômage de longue durée dans les régions TL2 en pourcentage du chômage total, 2009

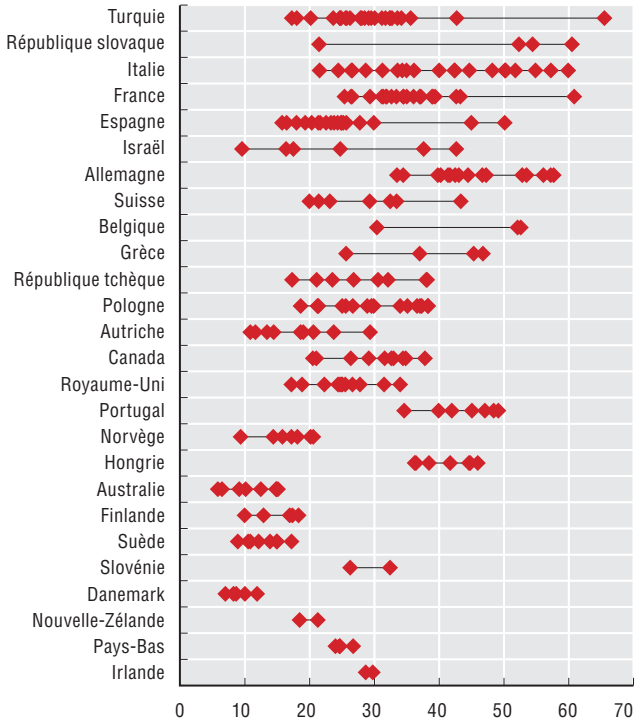

22.4. Fourchette des taux de chômage de longue durée dans les régions TL2, 2009

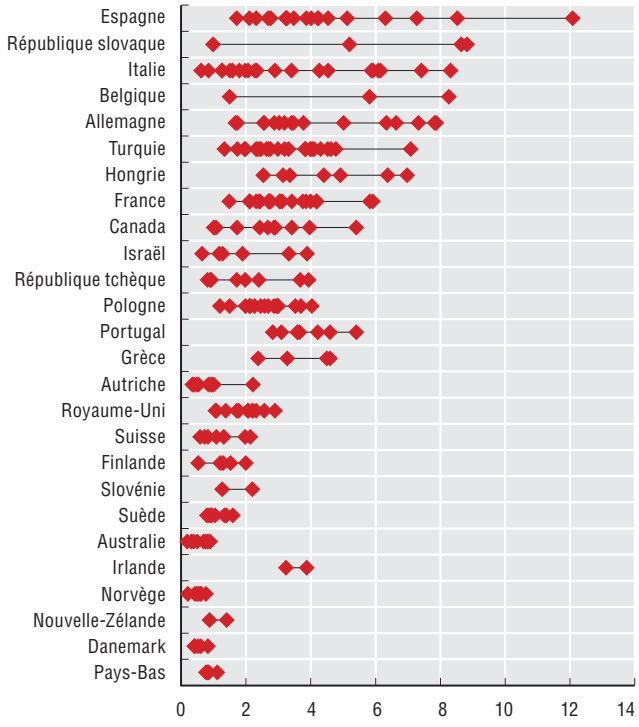

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932439805

22.5. Taux de chômage par région : Asie et Océanie, 2009

Régions TL3

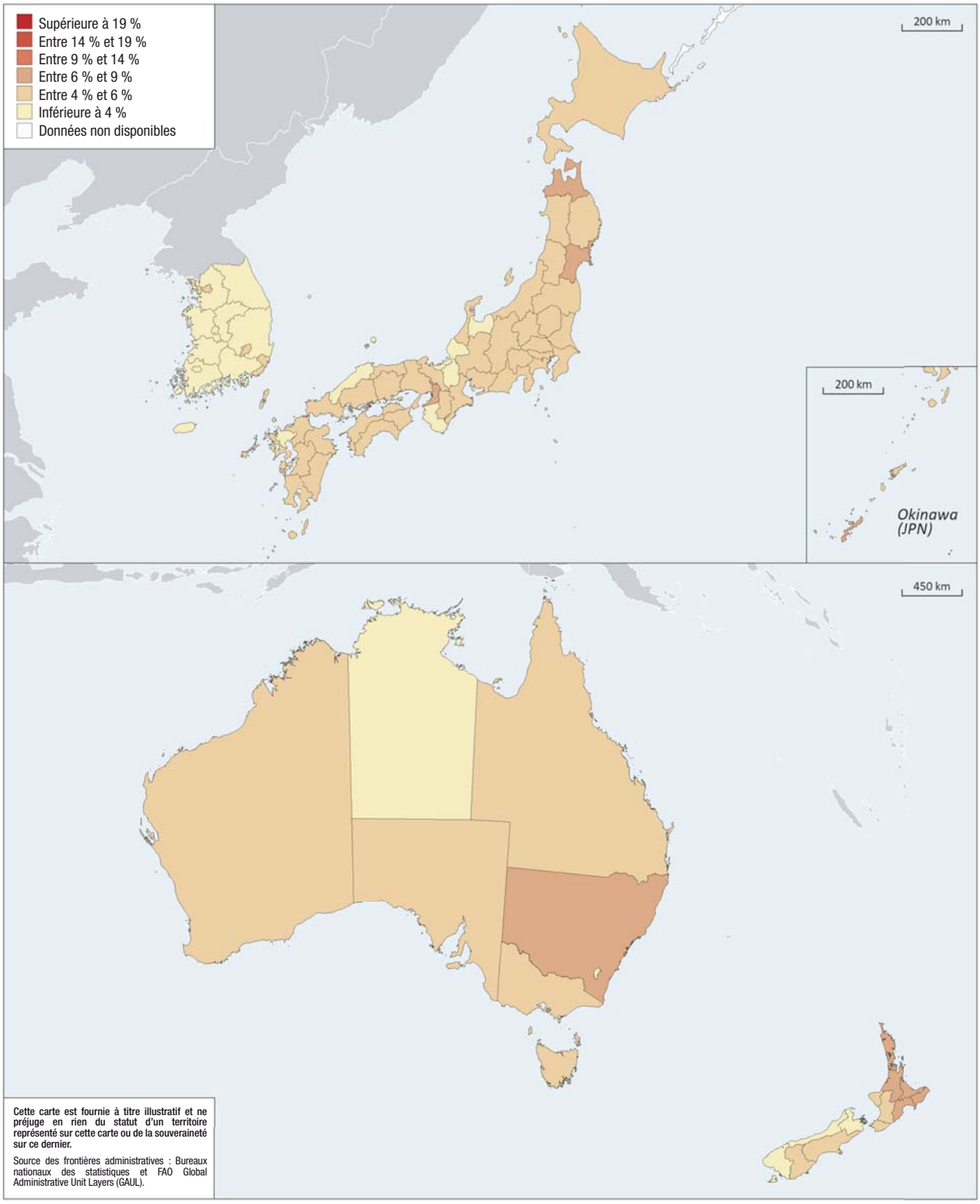

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932440204

22.6. Taux de chômage par région : Europe, 2009

Régions TL3

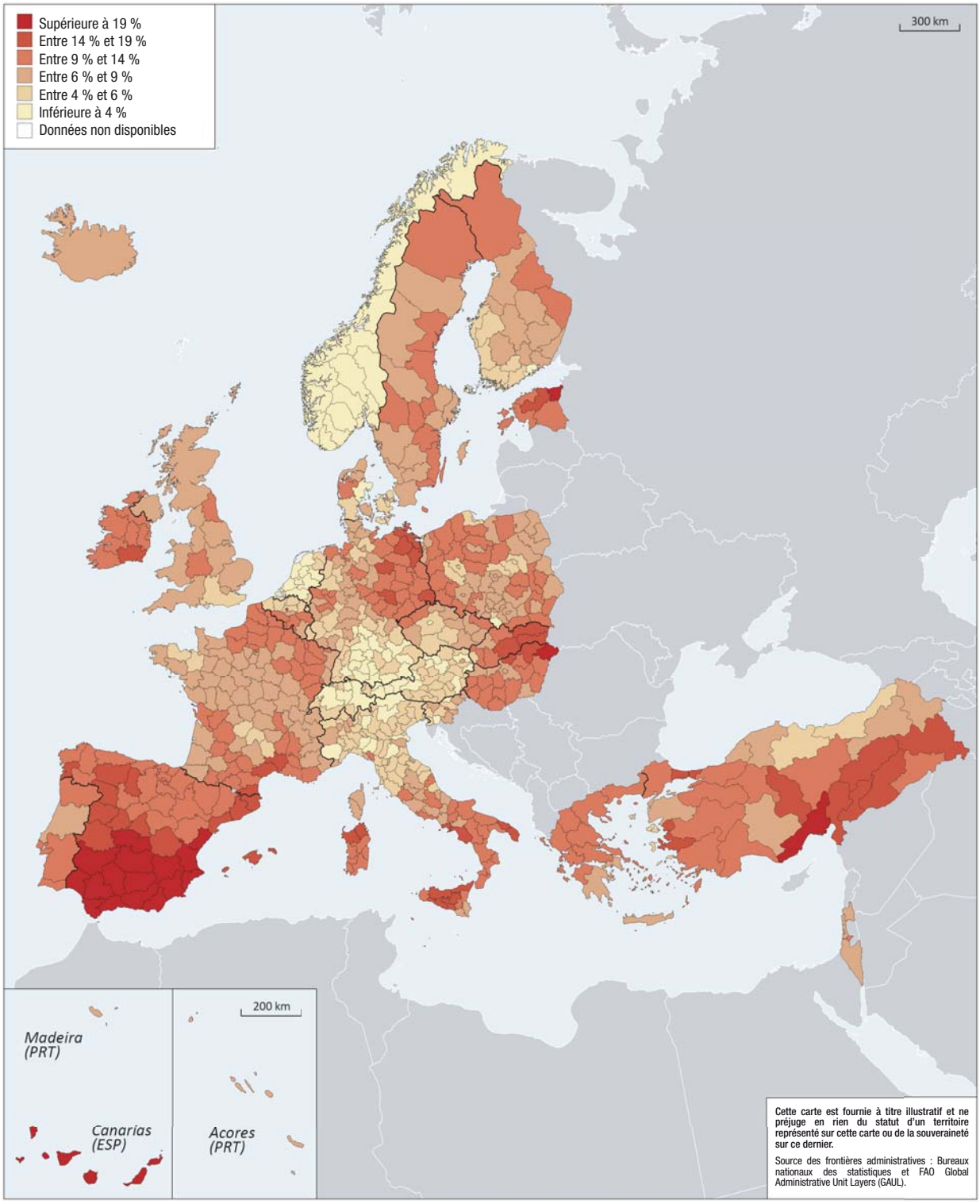

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932440204

22.7. Taux de chômage par région : Amériques, 2009

Régions TL3

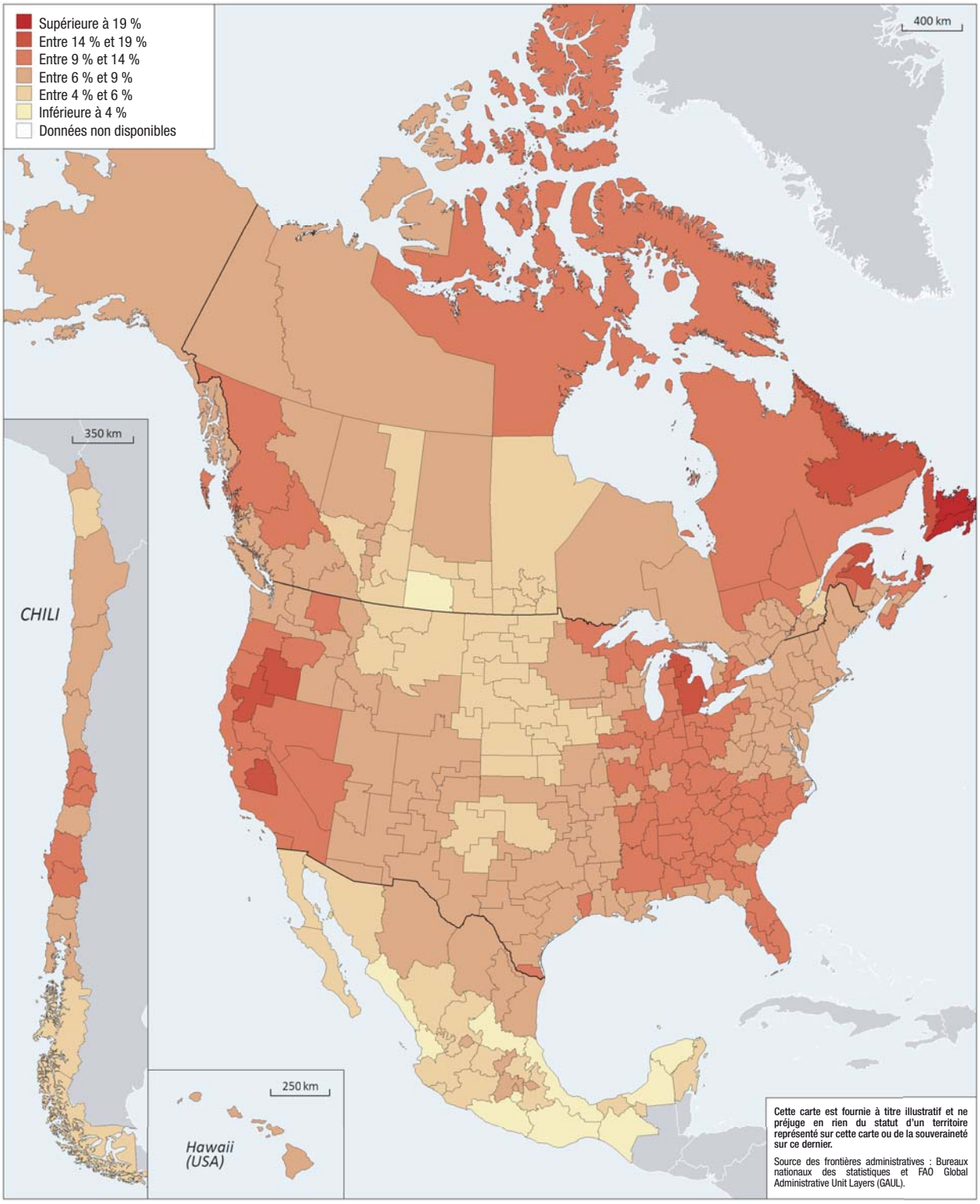

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932440204

22.8. Taux de chômage par région : économies émergentes, 2009

Régions TL2

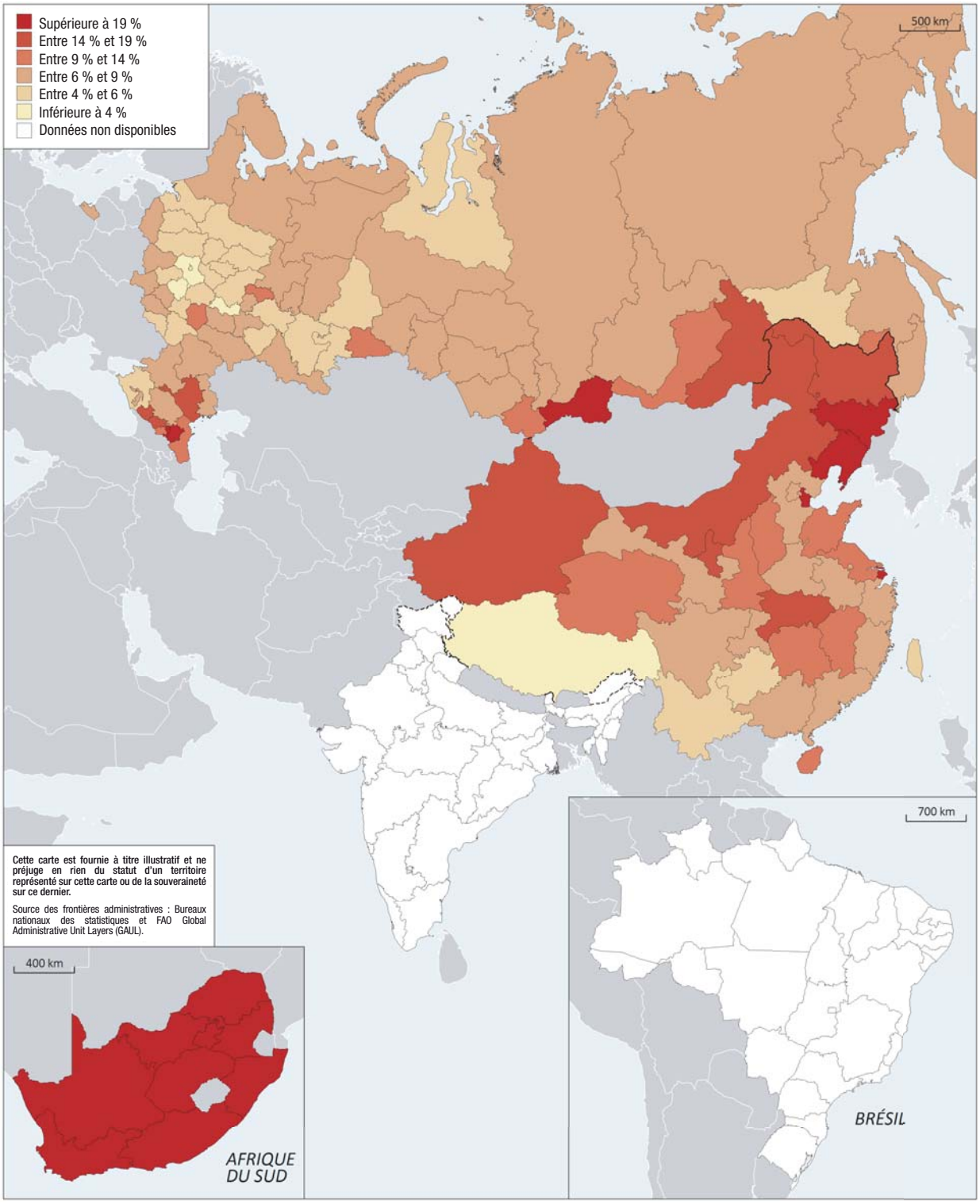

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932440204

23. DIFFÉRENCES HOMMES-FEMMES DANS LES PERSPECTIVES D'EMPLOI

En 2009, 61 % environ des femmes des pays de l'OCDE faisaient partie de la population active, contre 80 % pour les hommes. Élargir l'accès des femmes au marché du travail nécessiterait un arsenal de politiques englobant : l'égalité d'accès à l'enseignement supérieur et à la formation ; des mesures permettant de concilier travail et vie de famille ; et des outils pour renforcer l'égalité entre hommes et femmes au travail.

Des variations de taux d'activité hommes-femmes de plus de 20 points de pourcentage ont pu être observées en Turquie, en Italie, au Mexique, en Corée et en Pologne. En Pologne et au Mexique, elles s'expliquent par le taux d'activité particulièrement faible des femmes dans les régions essentiellement rurales. En Italie, en Corée et en Turquie, l'écart entre les taux d'activité des hommes et des femmes est souvent marqué dans les régions essentiellement urbaines, comme Istanbul (Turquie) et Incheon (Corée), ainsi que dans les zones urbaines de taille moyenne en Italie (graphique 23.1). Les différences de taux d'activité des femmes d'une région à l'autre font penser que l'existence et l'utilisation de services permettant de concilier travail et vie de famille (garde des enfants et structures d'accueil préprimaire, congés parentaux, politiques fiscales et versement d'allocations familiales) sont aussi très variables à l'intérieur d'un même pays.

Les femmes sont moins représentées que les hommes dans la population active des pays déjà caractérisés par un faible taux d'activité et par de fortes disparités géographiques comme la Turquie, la Pologne et l'Italie (graphique 23.2). Les inégalités régionales de taux d'activité, mesurées ici par l'indice de Gini, se sont généralement réduites entre 1999 et 2009, du fait de la progression des actifs dans les régions peu favorisées, notamment en Grèce, en France, au Portugal et au Royaume-Uni. D'après l'indice de Gini, ces inégalités ont le plus diminué en Irlande, étant donné, d'une part, l'augmentation de la population active dans des régions où le taux d'activité était faible avant 2007 et, d'autre part, la baisse spectaculaire du taux d'activité à Dublin durant la période 2009-10. C'est en Islande, en Italie et en Nouvelle-Zélande qu'elles se sont le plus creusées, car le taux d'activité a davantage augmenté dans les régions où il était déjà élevé (graphique 23.2).

Le taux d'emploi des femmes a régulièrement grimpé dans les pays de l'OCDE jusqu'en 2007, année où il a atteint 57.2 %, avant de descendre à 56.7 % en 2009 du fait des pertes d'emploi consécutives à la récession. En 2009, dans 25 % environ des régions de l'OCDE, moins d'une femme sur deux occupait un emploi. Les écarts régionaux de taux d'emploi féminin étaient les plus prononcés en Italie, Espagne, États-Unis, France, Portugal, Mexique et République slovaque (graphique 23.3).

Les taux d'emploi sont généralement élevés parmi les travailleurs qui ont suivi des études supérieures, les écarts hommes-femmes étant plus importants dans les groupes de population relativement peu instruits (voir OCDE, *Regards sur l'éducation 2010*). La corrélation entre instruction poussée et emploi féminin au niveau régional n'a pu être vérifiée que par le biais de la formation reçue par l'ensemble de la population active ; une relation linéaire positive a été établie pour 17 des 23 pays considérés (graphique 23.4).

Définitions

Les actifs occupés sont toutes les personnes qui, au cours de la semaine de référence, ont travaillé pendant au moins une heure en contrepartie d'un salaire ou d'un bénéfice, ou qui étaient temporairement absentes de leur travail. Les travailleurs familiaux sont pris en compte.

Le taux d'emploi des femmes est le rapport entre l'emploi féminin et la population de femmes d'âge actif (âgées de 15 à 64 ans).

Le taux d'activité est le rapport entre la population active et la population d'âge actif. La population active se définit comme la somme des actifs occupés et des chômeurs.

Sources

OCDE, base de données régionales, *http://dotstat/wbos/*.

Voir l'annexe B pour les sources et les métadonnées par pays.

Années de référence et niveau territorial

1999-2009 ; TL3.

Régions TL2 pour le taux d'activité des femmes pour l'Australie, le Canada, les États-Unis, la France, le Mexique, le Portugal, le Royaume-Uni, la Suisse et la Turquie.

Notes des graphiques

23.3 : Données régionales non disponibles pour la Turquie.

23.1. Variation des taux d'activité hommes-femmes, valeurs minimum et maximum dans les régions TL3, 2009

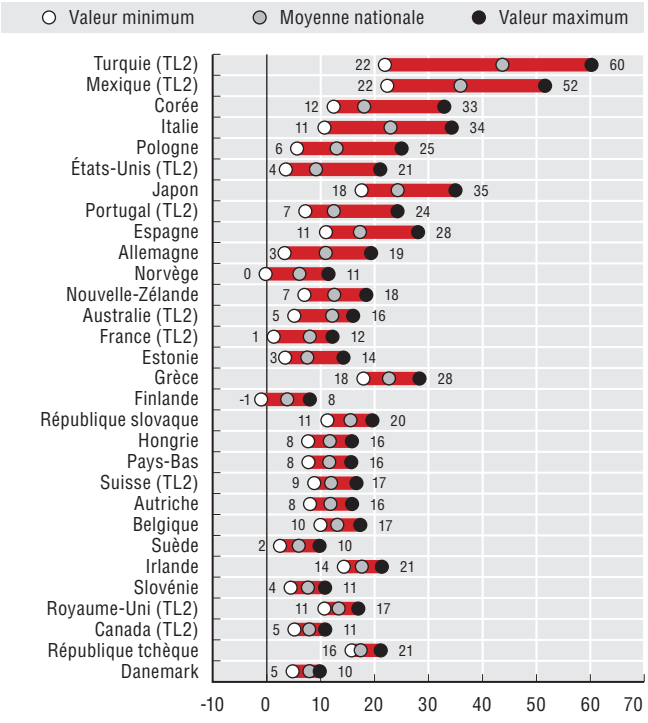

23.2. Indice de Gini des taux d'activité dans les régions TL3, 1999 et 2009

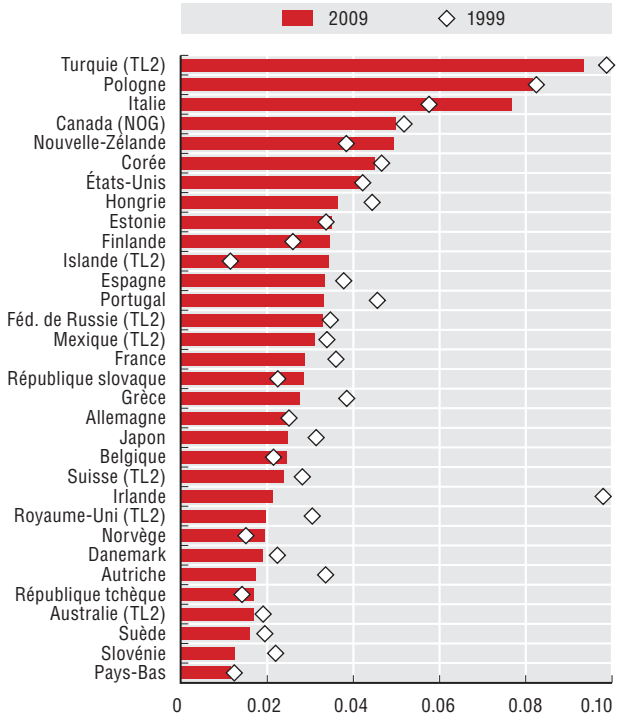

23.3. Classement des pays selon l'ampleur des écarts de taux d'emploi féminin dans les régions TL2, 2009

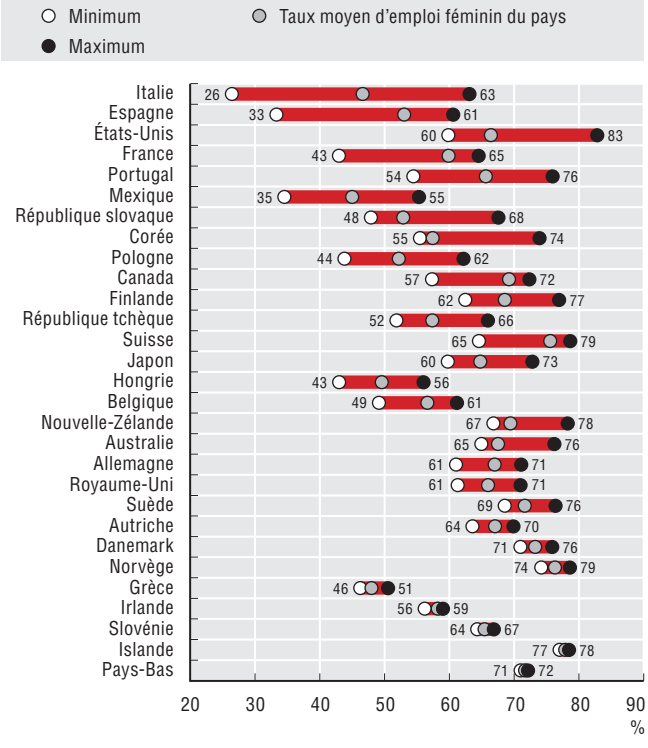

23.4. Corrélation de Pearson entre taux d'emploi féminin et niveau élevé d'instruction, 2008

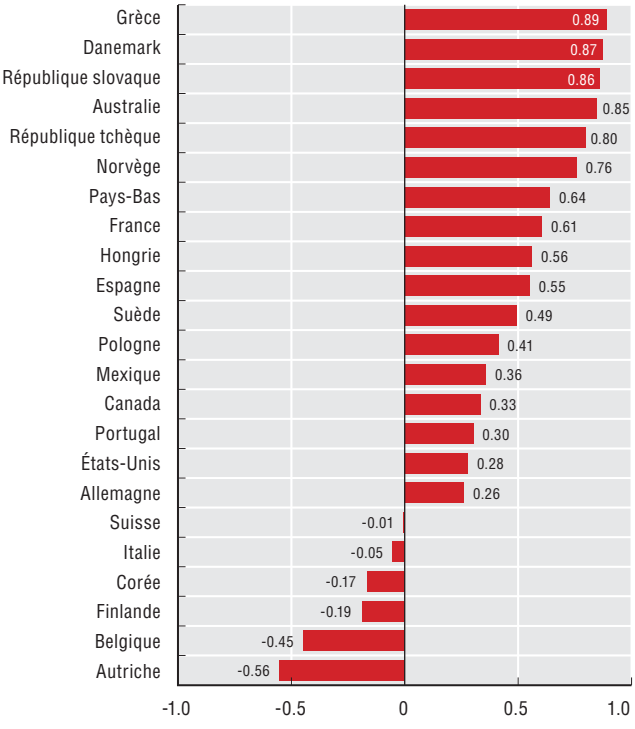

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932439824

24. ACCÈS À L'ÉDUCATION

L'éducation apporte aux individus les connaissances et compétences nécessaires pour jouer véritablement un rôle dans la société et sortir d'une situation pénalisante. Pourtant, en 2008, un quart de la population de l'OCDE ne possédait qu'une instruction de base, et la part atteignait 50 % dans la plupart des régions du Mexique et du Portugal, ainsi que dans quelques régions du Chili et de l'Espagne.

De façon générale, les niveaux de formation varient grandement d'une région à l'autre dans les pays comptant une forte proportion d'adultes qui n'ont pas dépassé l'éducation de base. Il en va ainsi pour l'Espagne, la France, la Grèce, le Mexique et le Portugal. Toutefois, en Allemagne, en Corée et aux États-Unis, la part de la population ayant seulement reçu une instruction de base est inférieure à la moyenne OCDE mais les différences entre régions sont plus marquées (graphique 24.1).

Selon les estimations, 80 % des individus d'une classe d'âge, sont parvenus en 2008 à terminer le deuxième cycle de l'enseignement secondaire, en moyenne dans les pays de l'OCDE (*Regards sur l'éducation 2010*). Toutefois, le nombre de jeunes adultes (de 18 à 24 ans) qui n'ont pas achevé leurs études secondaires et ne sont pas inscrits à une formation est élevé dans certains pays comme l'Espagne, le Portugal et la Turquie. De grandes disparités régionales sont par ailleurs observées à l'intérieur de ces pays, de même qu'en Italie, en Grèce et au Royaume-Uni (graphique 24.2).

Les inégalités entre régions persistent également pour les niveaux supérieurs d'instruction, en particulier au Canada (l'explication tient surtout à la répartition inégale de la population dans le pays), au Chili, au Portugal et en Finlande. En ce qui concerne la population active régionale ayant au moins achevé des études secondaires, l'indice de Gini a diminué dans la moitié seulement des pays de l'OCDE au cours des 10 dernières années (graphique 24.3).

Indépendamment des différences de milieu socio-économique entre les élèves, la situation géographique des établissements a son importance ; dans la zone OCDE, les élèves scolarisés en milieu urbain devancent ceux des zones rurales de plus de 20 points, soit l'équivalent de près d'une année d'études (graphique 24.4).

Définitions

Le taux de formation renvoie à la proportion de la population active possédant un certain niveau d'instruction. Suivant la Classification internationale type de l'éducation (CITE 97), l'enseignement préprimaire, primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire correspondent aux trois niveaux les plus bas de la CITE : 0, 1 et 2. Par souci de simplicité, on parle ici d'instruction « de base » (premier cycle du secondaire). Viennent ensuite le deuxième cycle de l'enseignement secondaire et l'enseignement post-secondaire (niveaux 3 et 4), puis l'enseignement tertiaire ou supérieur et la recherche (niveaux 5 et 6).

Sources

OCDE, base de données régionales, *http://dotstat/wbos/*.

Voir l'annexe B pour les sources et les métadonnées par pays.

Voir l'annexe C pour la définition et calcul de l'indice de Gini.

OCDE, PISA, *www.oecd.org/edu/pisa/2009*. Jeunes sortis prématurément du système éducatif – Enquête sur la population active d'Eurostat.

Années de référence et niveau territorial

1999-2008 ; TL2.

Données non disponibles au niveau régional pour l'Islande et le Japon. Données disponibles sur l'enseignement secondaire seulement pour la Turquie.

Données relatives aux études supérieures de la population âgée de 15 ans et plus pour le Chili.

Informations complémentaires

OCDE (2010), *Regards sur l'éducation 2010 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, DOI : *10.1787/eag-2010-fr*.

OCDE (2011), *Résultats du PISA 2009 : Surmonter le milieu social : L'égalité des chances et l'équité du rendement de l'apprentissage (Volume II), PISA*, Éditions OCDE, DOI : *10.1787/9789264091528-fr*.

Notes des graphiques

24.1 : Classement des pays selon la part moyenne de la population n'ayant reçu qu'une instruction de base.

24.2 : Pays d'Europe seulement (d'après des données d'Eurostat). La fourchette est calculée à l'aide des données régionales disponibles.

24.4 : Source : base de données PISA 2009 de l'OCDE, tableau II.2.6.

Israël : voir Informations sur les données concernant Israël, *http://dx.doi.org/10.1787/888932315602*.

24.1. Fourchette des niveaux de formation dans les régions TL2 : population active ne possédant qu'une instruction de base, 2008

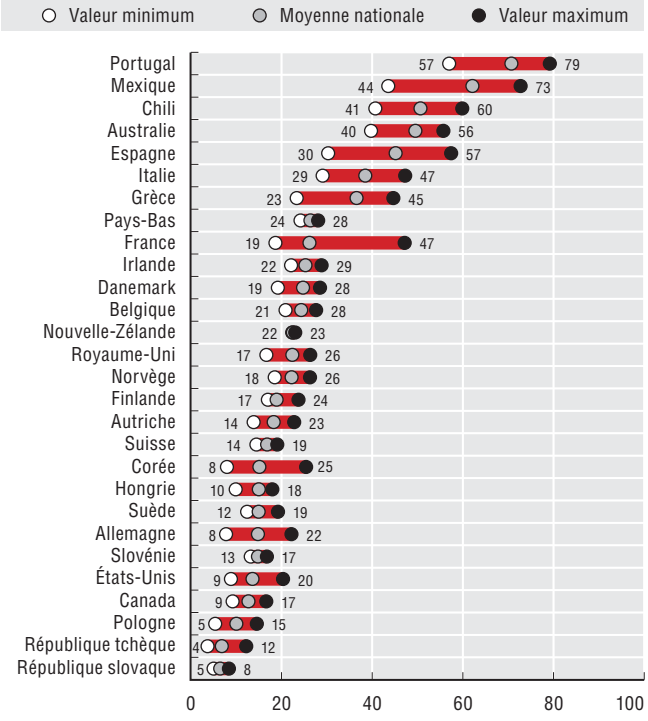

24.2. Fourchette régionale (TL2) des pourcentages de jeunes sortis prématurément du système éducatif, 2009

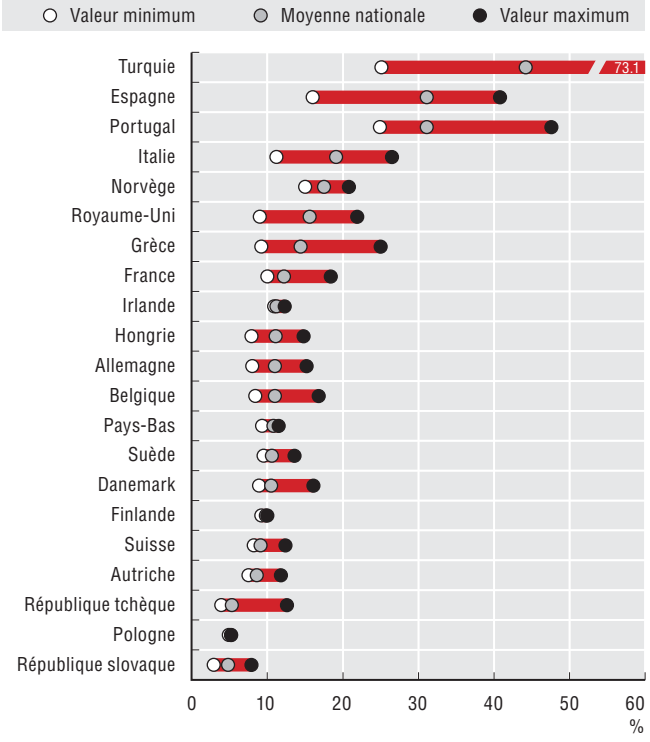

24.3. Indice de Gini pour la population active ayant au moins achevé des études secondaires dans les régions TL2, 1999 et 2008

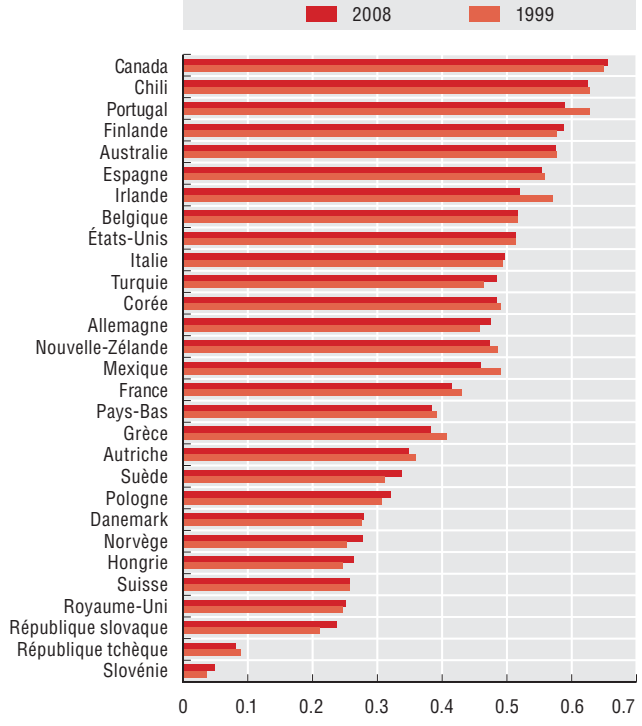

24.4. Écart de performance en lecture (en points), selon l'établissement (urbain, rural), corrigé des différences de milieu socio-économique, 2009

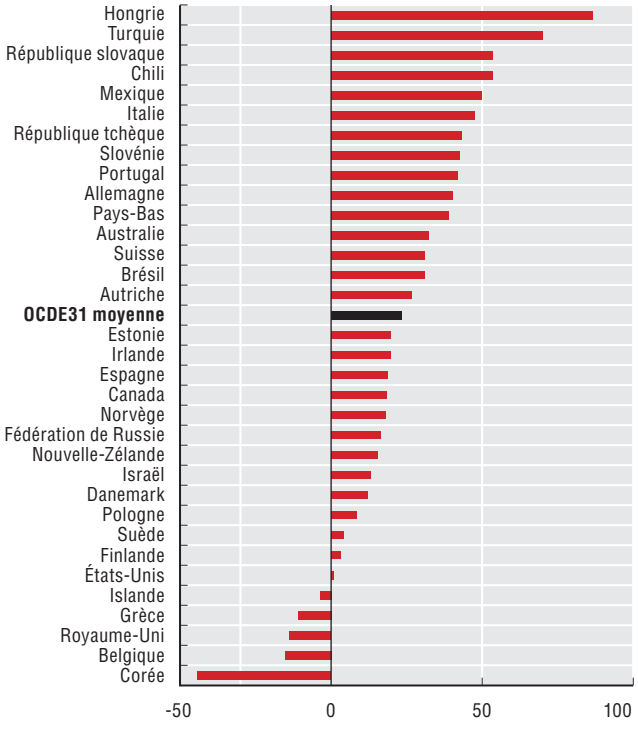

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932439843

25. ACCÈS AUX SERVICES DE SANTÉ

Des services médicaux sûrs et de qualité exigent, entre autres choses, un nombre adéquat de médecins. Même si d'autres éléments des systèmes de santé (tels que les infirmiers praticiens et les technologies de télésanté) peuvent se substituer aux médecins, la variation de leur nombre traduit des différences dans la conception et la gestion territoriale du système de santé.

Au sein d'un pays, les disparités du nombre de médecins entre les régions donnent une indication de l'accessibilité des services de santé. En 2008, ce sont les États-Unis, l'Italie et la République tchèque, pour les pays de l'OCDE, ainsi que la Fédération de Russie, qui présentaient les plus grandes variations régionales du nombre de médecins. Ces variations sont due à une ou deux régions qui affichent une densité de médecins très élevée par rapport aux autres parce qu'elles concentrent des services médicaux spécialisés. Aux États-Unis, le District de Columbia a une densité de médecins trois fois supérieure à la moyenne nationale, tandis que le Latium en Italie et la région de Prague en République tchèque ont une densité presque deux fois supérieure à la moyenne nationale. En Nouvelle-Zélande, en Corée et au Japon, le nombre de médecins est plus uniformément réparti entre les régions (graphique 25.1).

On observe une corrélation positive entre le nombre de médecins et la densité de population dans les régions urbaines dans 16 pays sur 24. Ce lien est particulièrement fort en Slovaquie, en République tchèque et en Grèce (graphique 25.2). Le nombre limité des médecins installés dans les régions rurales, par exemple en Grèce, au Portugal, en Suède et en Autriche, peut donner lieu à des retards de traitement, des déplacements plus longs et des soins plus coûteux.

Le taux de mortalité est un indicateur courant de l'état de santé de la population. Ajustés selon l'âge (facteur principal de mortalité), les taux de mortalité sont comparés entre les pays et entre les régions. En prenant des valeurs ajustées selon l'âge, les écarts entre régions uniquement dus à la pyramide des âges des populations sont gommés. C'est au Canada, au Portugal, aux États-Unis et au Royaume-Uni que les écarts de taux de mortalité entre régions sont les plus grands (graphique 25.3). En 2008, la Région autonome des Açores (Portugal), les Territoires du Nord-Ouest et le Nunavut (Canada) ainsi que le Mississippi et la Virginie occidentale (États-Unis) présentaient un taux de mortalité ajusté selon l'âge au moins 20 % supérieur à la moyenne nationale (graphiques 25.5 et 25.6).

Dans la plupart des pays, les disparités régionales, concernant aussi bien le nombre de médecins par habitant que le taux de mortalité, sont en corrélation positive avec de fortes variations du revenu des ménages, ce qui semble indiquer un accès inégal aux services de santé (en termes de coût comme de distance). C'est par exemple le cas aux États-Unis, qui affichent le ratio le plus élevé entre l'État le plus riche et l'État le plus pauvre, ainsi qu'entre la plus forte et la plus basse densité de médecins. Cependant, dans d'autres pays tels que la Norvège, l'Autriche et le Danemark, des écarts de revenu relativement faibles entre les régions s'accompagnent de fortes différences en termes d'état de santé et de services de santé (graphique 25.4).

Définitions

Le nombre de médecins correspond à celui des généralistes et spécialistes en activité recensés dans une région au cours de l'année, qu'ils exercent dans le secteur public ou privé.

Les taux de mortalité ajustés selon l'âge éliminent les différences dues à la pyramide des âges d'une population et sont comparables entre pays et entre régions. On calcule le taux de mortalité ajusté selon l'âge en appliquant les taux de décès par âge d'une région donnée à la répartition par âge d'une population standard, ici la population moyenne par classe d'âge de cinq ans de toutes les régions de l'OCDE.

Sources

OCDE, base de données régionales, *http://dotstat/wbos/*.

Voir l'annexe B pour les sources et les métadonnées par pays.

Voir l'annexe C pour la définition et la methode de calcule du coefficient de corrélation de Spearman.

Années de référence et niveau territorial

2008 ; TL2

2004 pour le Japon et les Pays-Bas ; 2009 pour le Portugal et la Turquie ; 2002 pour l'Islande et la Suisse ; 2000 pour le Royaume-Uni.

Données sur les médecins non disponibles au niveau régional pour l'Irlande et la Finlande.

25.1. Fourchette de variation du nombre de médecins pour 1000 habitants entre régions TL2, 2008

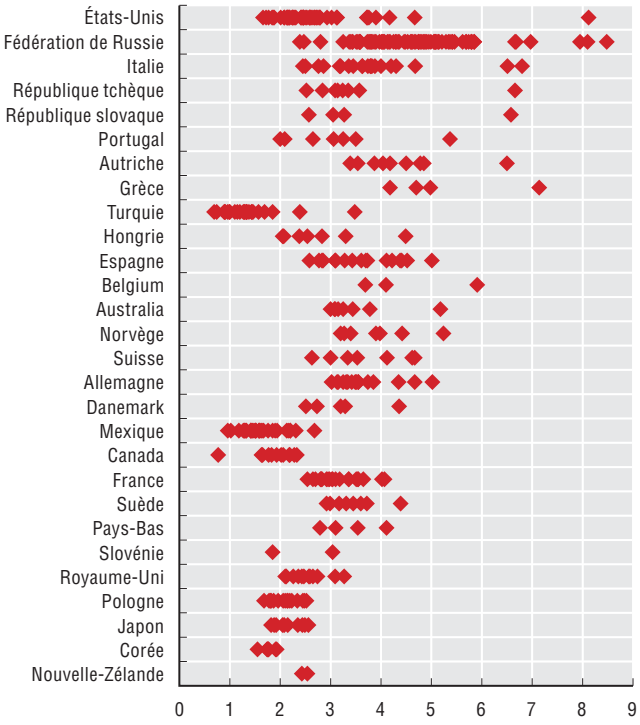

25.2. Coefficient de corrélation de Spearman entre la densité de médecins par région et la part de la population par type de région (TL2), 2008

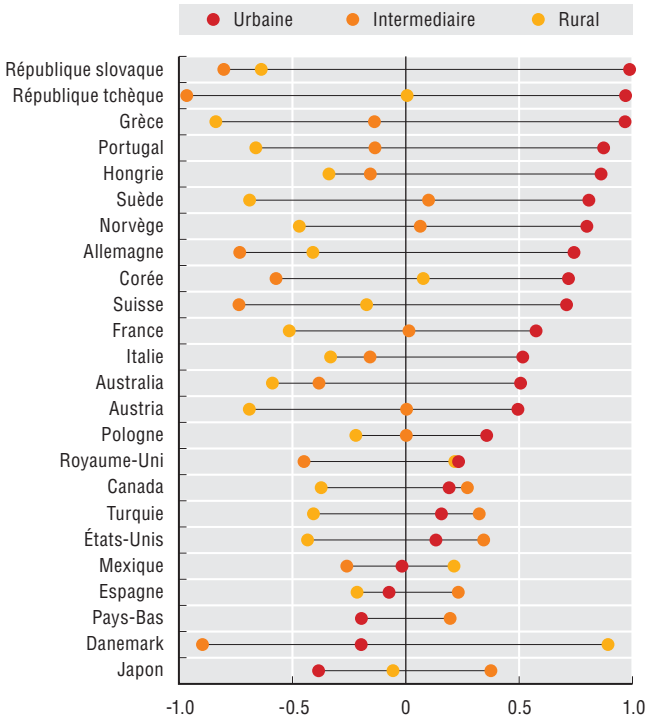

25.3. Fourchette de variation des taux de mortalité ajustés selon l'âge entre régions TL2, nombre de décès pour 1000 habitants, 2008

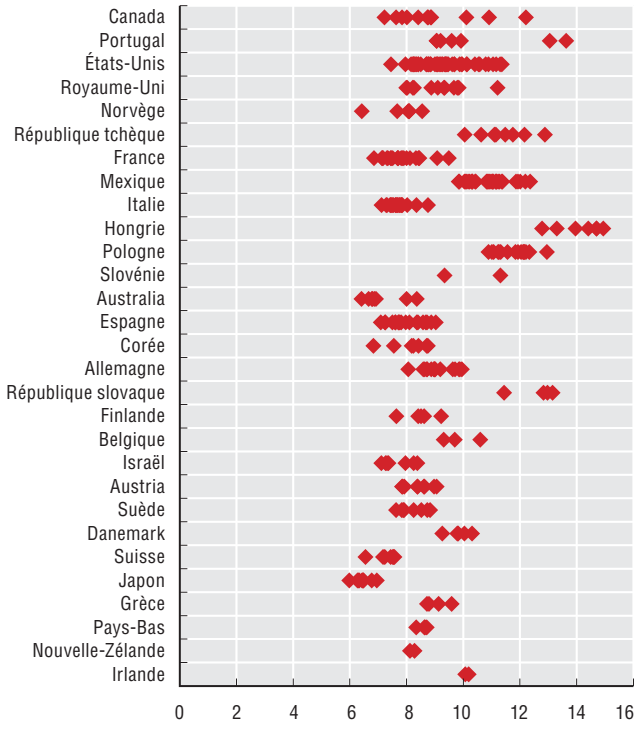

25.4. Ratio entre les valeurs extrêmes (max. sur min.) dans les régions TL2 : revenu, mortalité, densité de médecins et instruction de base, 2007

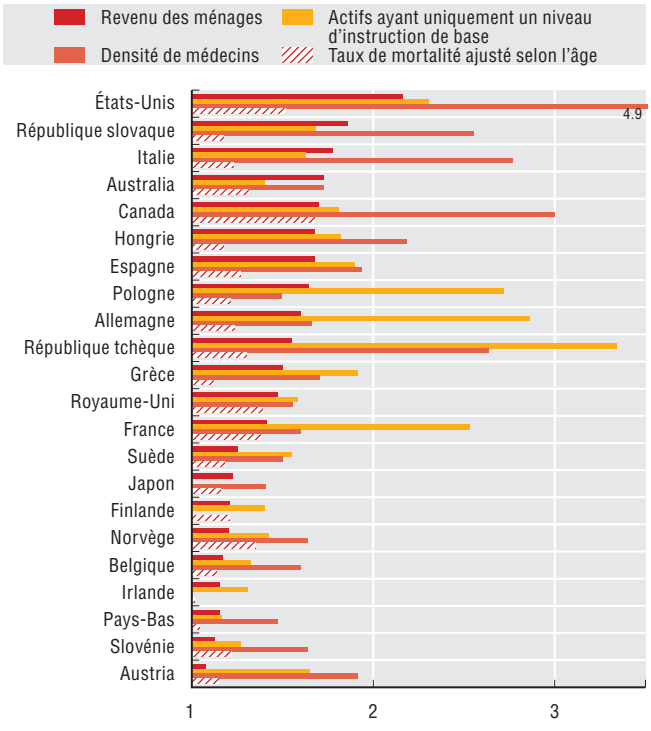

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932439862

25.5. Taux de mortalité régionaux ajustés selon l'âge : Asie, Europe et Océanie, 2008

En pourcentage de la moyenne nationale, régions TL2

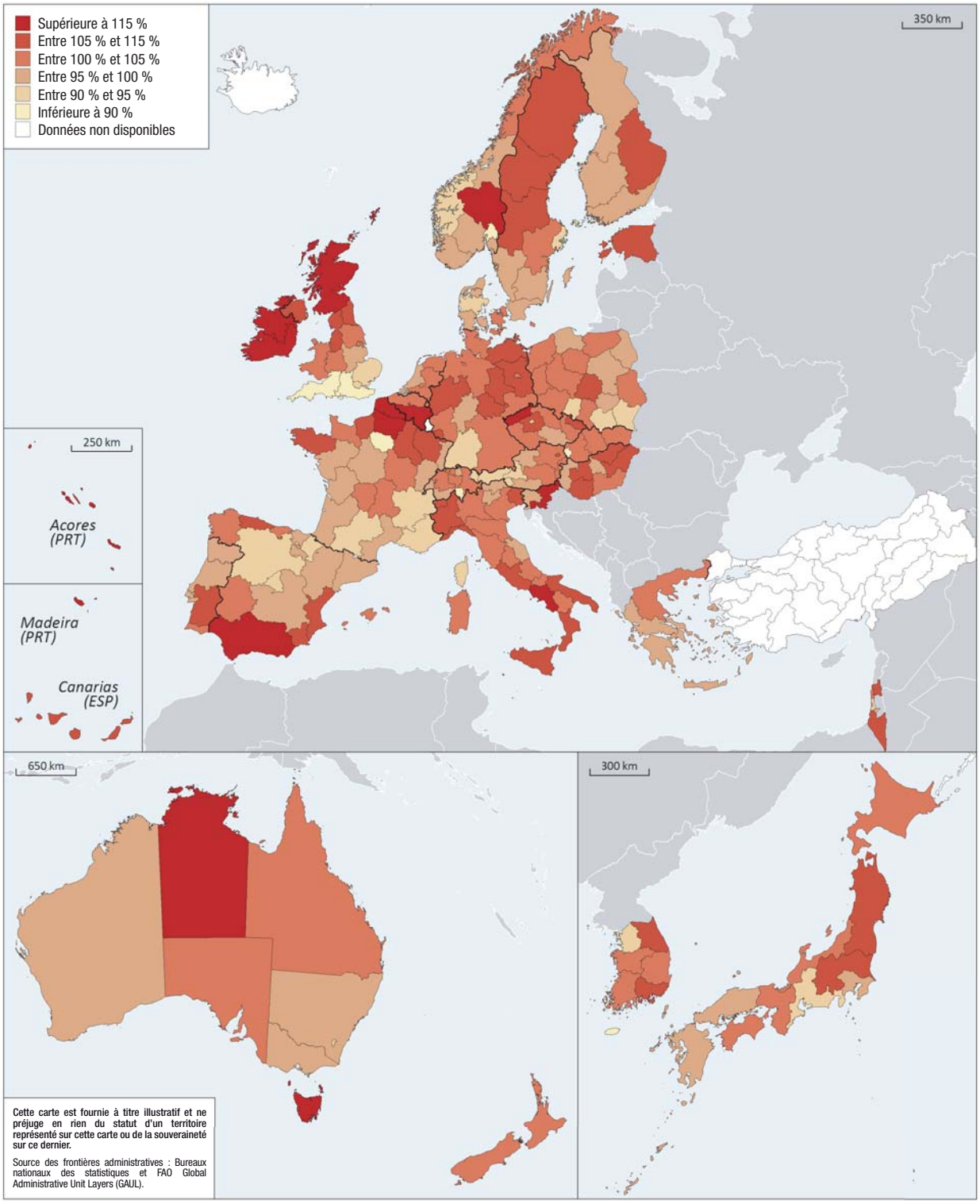

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932440223

25.6. Taux de mortalité régionaux ajustés selon l'âge : Amériques, 2008

En pourcentage de la moyenne nationale, régions TL2

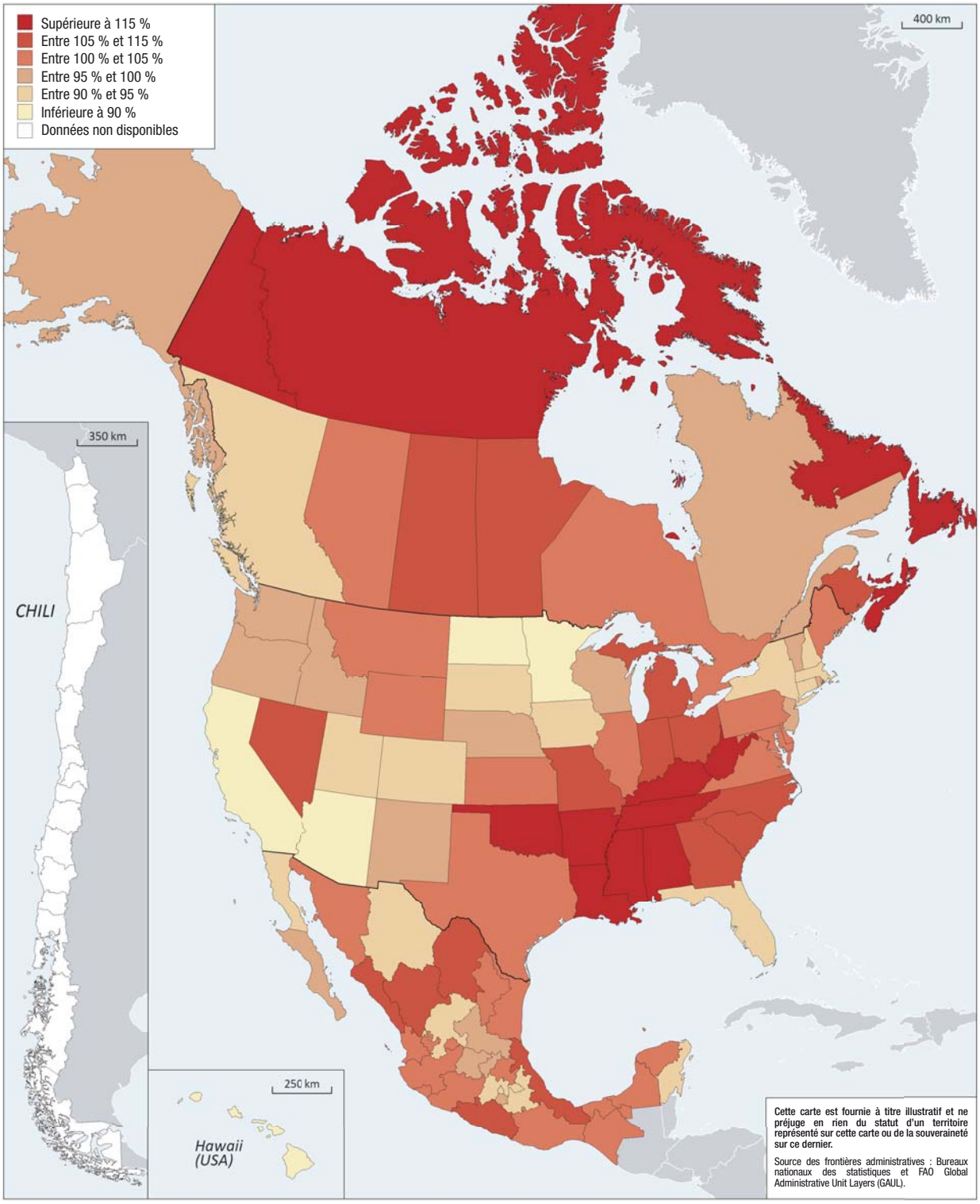

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932440223

Les différences de qualité de vie dans et entre les régions s'expliquent en grande partie par l'accessibilité des services publics au niveau local. De larges pans de la population mondiale n'ont toujours pas accès à des biens publics essentiels, tels que l'eau courante ou l'évacuation des eaux usées, car ils vivent dans des zones depuis toujours mal desservies, trop isolées et économiquement marginales. L'accès insuffisant aux services constitue également un aspect essentiel de la pauvreté dans les bidonvilles et à la périphérie des grandes villes.

Les différences régionales d'accès à l'eau courante sont importantes dans les économies émergentes à forte croissance économique, telles que le Brésil et l'Inde, ainsi que dans des pays en développement d'Amérique latine n'ayant pas le même passé en termes de résultats économiques et de décentralisation (graphique 26.1). En 2009, alors que la quasi-totalité de la population de l'État de Chandigarh (Inde) avait accès à un réseau d'alimentation en eau, près de 70 % de la population de l'État de Lakshadweep en étaient privés. On observe des écarts analogues en Colombie, au Panama et au Brésil (graphique 26.1).

On ne dispose toujours pas de données sur les services collectifs ventilées à partir d'une définition harmonisée des zones urbaines et rurales, ce qui gêne les comparaisons internationales. Toutefois, en utilisant les définitions nationales, on constate que les zones rurales sont toujours très en retard par rapport aux zones urbaines. C'est particulièrement vrai en Bolivie, en Colombie et au Pérou, où le nombre de ménages ruraux ayant accès à l'eau courante correspond à moins de la moitié de celui des ménages urbains (graphique 26.2).

Au cours des dix dernières années, les investissements dans les services collectifs en dehors des grands centres nationaux ont permis d'atténuer les différences entre les régions en matière d'accès aux services essentiels. Lorsque l'on compare le pourcentage de la population desservie sur deux cycles de recensement, les améliorations relatives sont notables dans les régions où l'accès à l'eau courante était le plus faible au Venezuela, au Costa Rica, au Chili et en Afrique du Sud. Dans les régions qui étaient les plus en retard, l'accès au réseau d'électricité a progressé plus vite que la moyenne nationale. En revanche, à l'exception du Chili, aucun élément n'indique un rattrapage des régions où le réseau d'assainissement est peu développé (graphique 26.3). L'évolution des technologies et les innovations dans l'offre de services peuvent accélérer la convergence des régions qui disposent de moins de services publics de qualité. Le téléphone en est un exemple frappant : en raison de l'adoption d'autres technologies de communication, la disponibilité des lignes téléphoniques fixes a reculé au niveau national comme dans les régions où l'accès était le plus restreint. Dans la région d'Atacama (Chili), le pourcentage de ménages qui possèdent un téléphone mobile est passé de 0.3 % en 1992 à 43 % en 2002 ; dans la région de Limpopo (Afrique du Sud), il est passé de 5 % en 1997 à 62 % en 2007 (graphique 26.3).

Définitions

Accès à l'eau : pourcentage de ménages bénéficiant de l'eau courante.

Accès à l'évacuation des eaux usées : pourcentage de ménages ayant accès à un réseau d'assainissement ou à une fosse septique publique.

Accès à l'électricité : pourcentage de ménages utilisant l'électricité pour s'éclairer.

Accès au téléphone : pourcentage de ménages ayant une ligne téléphonique fixe chez eux.

Les ménages sont qualifiés d'urbains ou de ruraux selon qu'ils habitent dans une zone désignée comme urbaine ou rurale dans les recensements nationaux.

Sources

Microdonnées de recensement du Minnesota Population Center. Série de microdonnées intégrées à usage public (IPUMS) pour tous les pays sauf l'Inde. Voir l'annexe B pour les sources et les métadonnées par pays.

Notes des graphiques

26.1 : Les données portent sur l'ensemble de l'échantillon (données de recensement ou d'enquêtes représentatives au niveau régional) pour l'Afrique du Sud, l'Argentine, le Brésil, la Colombie, l'Inde et le Pérou. Pour tous les autres pays, il s'agit d'estimations faites à partir de microdonnées de recensement par sondage (10 %).

26.2 : Les données sont ventilées selon la définition nationale des ménages urbains et ruraux.

26.1. Fourchette de variation de l'accès à l'eau courante selon les régions, dernières années disponibles

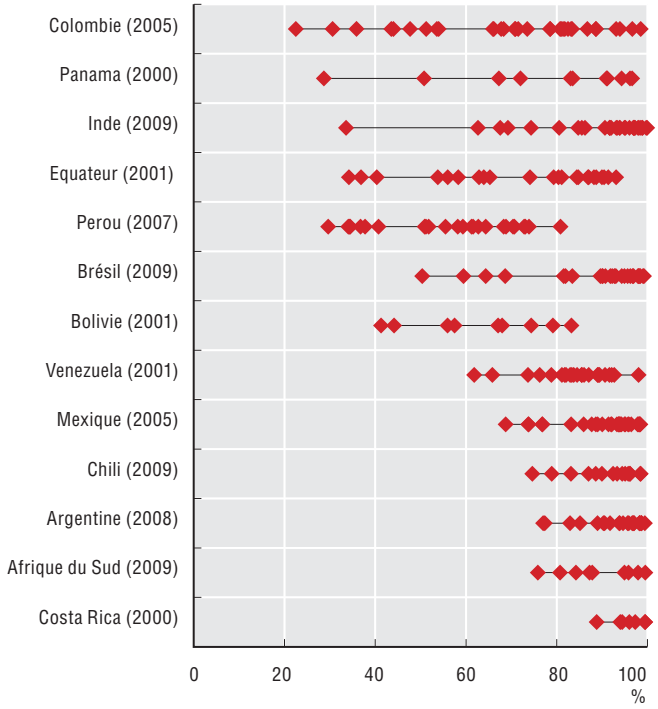

26.2. Accès à l'eau courante des ménages urbains et ruraux, dernières années disponibles

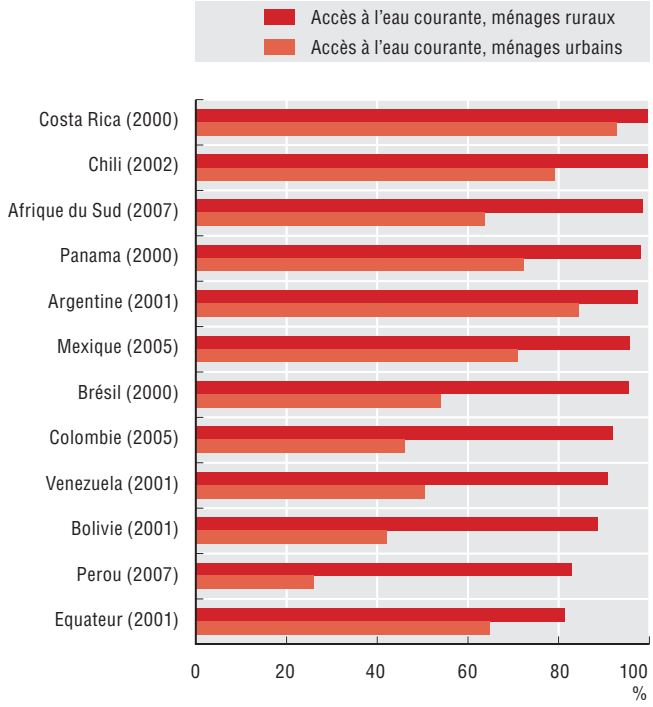

26.3. Évolution du pourcentage de ménages ayant accès à l'eau courante, au réseau d'assainissement, à l'électricité et à une ligne téléphonique fixe, entre 2000 et 2008

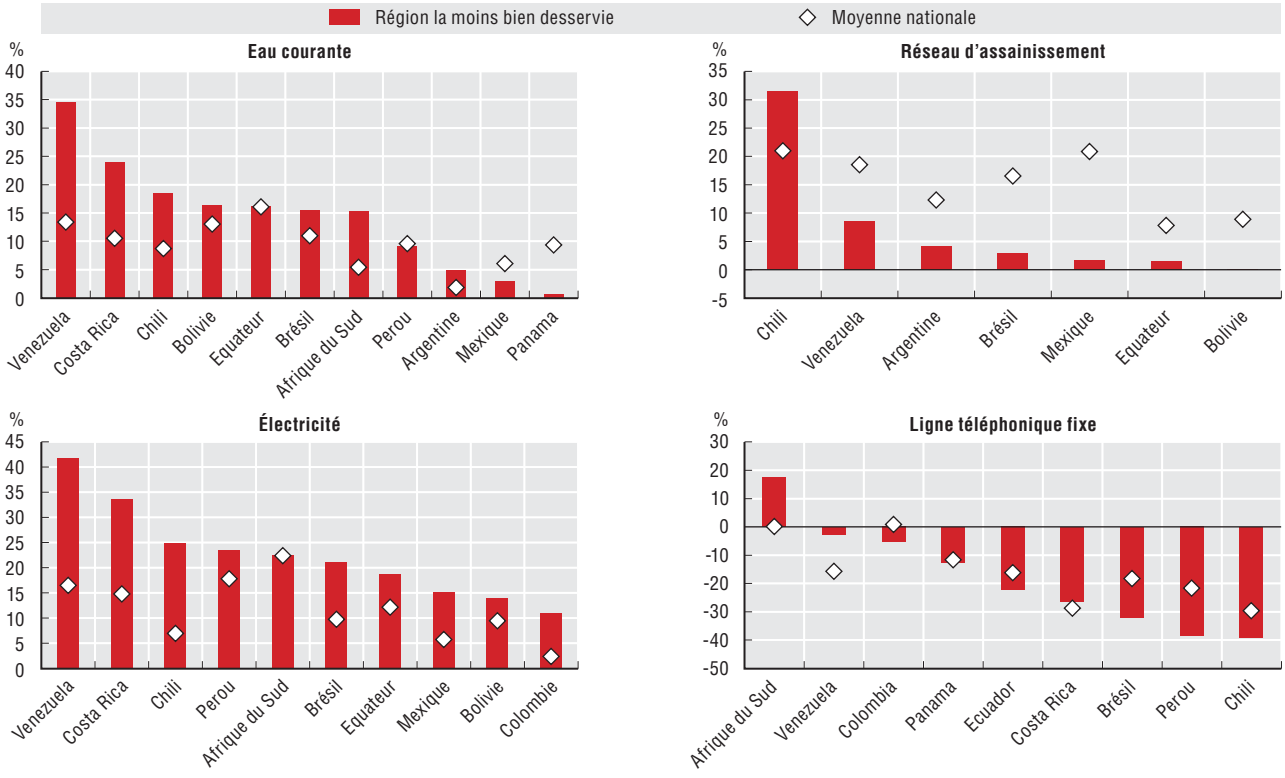

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932439881

III. VIABILITÉ ENVIRONNEMENTALE DANS LES RÉGIONS ET LES ZONES MÉTROPOLITAINES

27. Progression des superficies urbanisées dans les régions de l'OCDE
28. Forêts, végétation naturelle et empreinte carbone des régions
29. Émissions de carbone et qualité de l'air dans les régions
30. Déchets municipaux
31. Accès des régions aux infrastructures de réseaux
32. Brevets verts dans les régions

27. PROGRESSION DES SUPERFICIES URBANISÉES DANS LES RÉGIONS DE L'OCDE

Il est essentiel de suivre l'évolution de l'occupation des sols pour comprendre les conséquences de l'urbanisation sur l'environnement naturel. En 2001, les superficies urbanisées s'échelonnaient entre des niveaux très bas dans les pays peu densément peuplés (moins de 0.1 % du territoire en Islande et au Canada) et des niveaux très élevés dans les pays très densément peuplés (plus de 10 % en Belgique et aux Pays-Bas) (graphique 27.1). Dans les économies émergentes, les surfaces artificielles représentaient généralement une proportion intermédiaire (entre 0.5 % du territoire au Brésil et 1 % en Inde).

La progression des superficies urbanisées est très variable aussi bien à l'intérieur des pays de l'OCDE qu'entre eux. Elle a été très limitée, entre 2000 et 2006, dans un peu plus de 25 % des régions d'Europe représentant en moyenne 32 % du territoire du continent (graphique 27.2). À peu près 9 % des régions européennes ont vu leurs superficies urbanisées gagner plus de 10 % dans le même temps. Ces régions sont fortement concentrées dans les pays qui ont connu de grandes fluctuations du marché immobilier (Espagne, Irlande et Portugal). Le tableau est très différent au Japon, d'une part, et aux États-Unis, d'autre part.. Au Japon, les superficies urbanisées se sont sensiblement accrues dans la majorité des régions entre 1997 et 2006, tandis qu'aux États-Unis, elles ont connu une progression intermédiaire dans la plupart (graphique 27.2). Dans ce second pays, le niveau relativement bas de conversion des terres à l'utilisation urbaine s'explique en partie par la densification des zones où le tissu urbain est discontinu (la conversion s'opérant ainsi à l'intérieur de la catégorie « urbaine »).

Les pays où l'évolution globale des superficies urbanisées est la plus marquée (Japon, Espagne, Portugal et Irlande) sont aussi ceux qui affichent généralement les différences interrégionales les plus sensibles (graphique 27.3). On observe aussi de fortes variations interrégionales dans les pays où les pointes régionales sont moins élevées, comme la Turquie, la France et les Pays-Bas. Les régions de petite taille accueillant une grande ville (Tokyo, Budapest ou Vienne, par exemple) enregistrent un développement urbain nettement moins notable que la zone d'influence qui les environne, car le bâti y est déjà dense.

Tandis qu'en République tchèque, en Allemagne, au Danemark et en République slovaque, la majeure partie des terres nouvellement urbanisées était auparavant agricole, ce sont surtout des forêts qui sont converties en Slovénie, en Norvège et en Finlande. Des espaces naturels (prairies, landes, etc.) relativement importants sont également convertis dans certaines régions d'Autriche et des États-Unis (graphique 27.4).

Définitions

La progression des superficies urbanisées est donnée par le rapport entre la variation nette des zones urbaines (zones de la catégorie urbaine nouvellement créées moins zones passées de la catégorie urbaine à une autre) et la superficie totale de la catégorie urbaine au début de la période observée. Elle est exprimée sous la forme d'un taux annuel moyen. La catégorie urbaine est composée des surfaces artificielles bâties ou à usage urbain.

Sources

MODIS MCD12Q1 pour l'occupation des sols.

Corine Land Cover 2000-06 (Europe) ; National Land Cover Dataset (NLCD, États-Unis) ; Service national d'information foncière (Japon).

Voir l'annexe B pour des références et des précisions sur les séries de données et pour des explications sur leurs différences.

Années de référence et niveau territorial

2000-2006 ; TL3.

Variation calculée sur la période allant de 1997 à 2006 pour le Japon. Certains pays ne sont pas pris en compte faute de séries de données suffisamment longues.

Notes des graphiques

27.2 : La progression des superficies urbanisées dans une région est considérée comme modeste lorsqu'elle est inférieure à 0.1 % par an, comme modérée quand elle se situe entre 0.1 % et 1 %, et comme élevée quand elle est supérieure à 1 %. La taille relative est obtenue en divisant la superficie des régions classées dans une de ces catégories par la superficie nationale totale.

27.2-27.3 : S'agissant du Japon, la période couverte va de 1997 à 2006.

27.4 : La légende « Autre végétation » renvoie aux prairies, aux zones de végétation éparse et aux autres espaces non forestiers portant une végétation naturelle.

27. PROGRESSION DES SUPERFICIES URBANISÉES DANS LES RÉGIONS DE L'OCDE

27.1. Pourcentage du territoire occupé par des superficies urbanisées, 2001

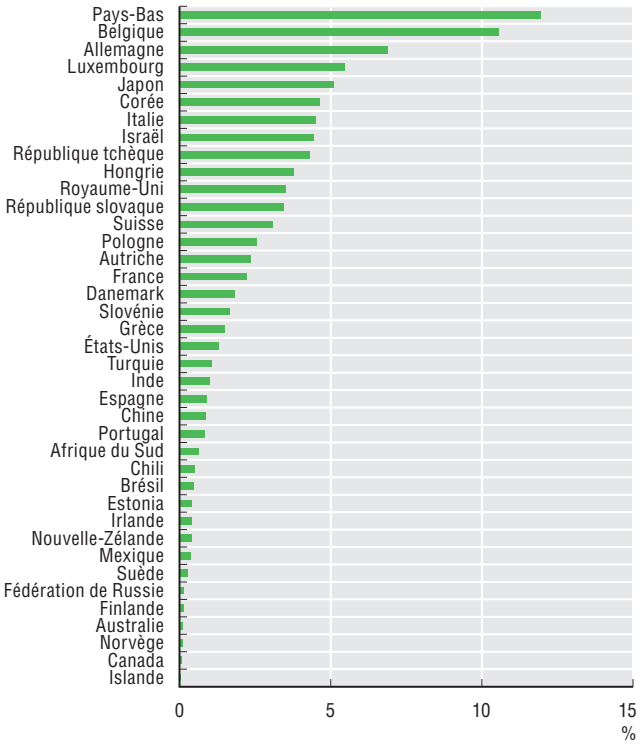

27.2. Pourcentage du territoire occupé par les régions où la progression des superficies urbanisées est modeste/modérée/élevée, 2000-06

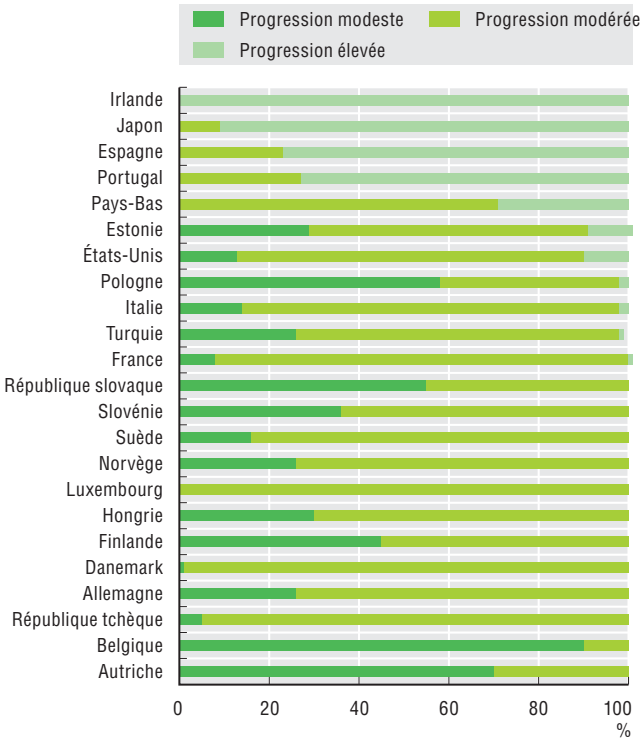

27.3. Fourchette régionale de progression des superficies urbanisées, 2000-06

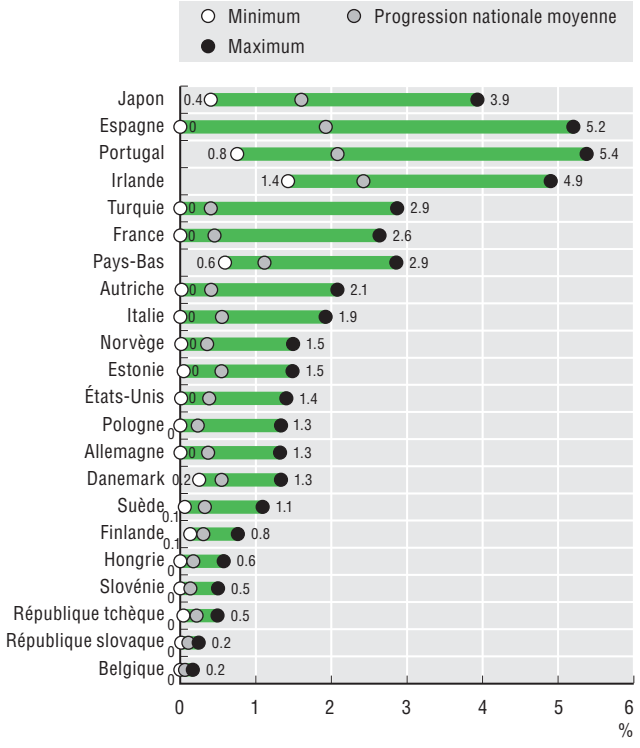

27.4. Proportion des superficies urbanisées résultant de la conversion de terres agricoles, forêts et prairies, 2000-06

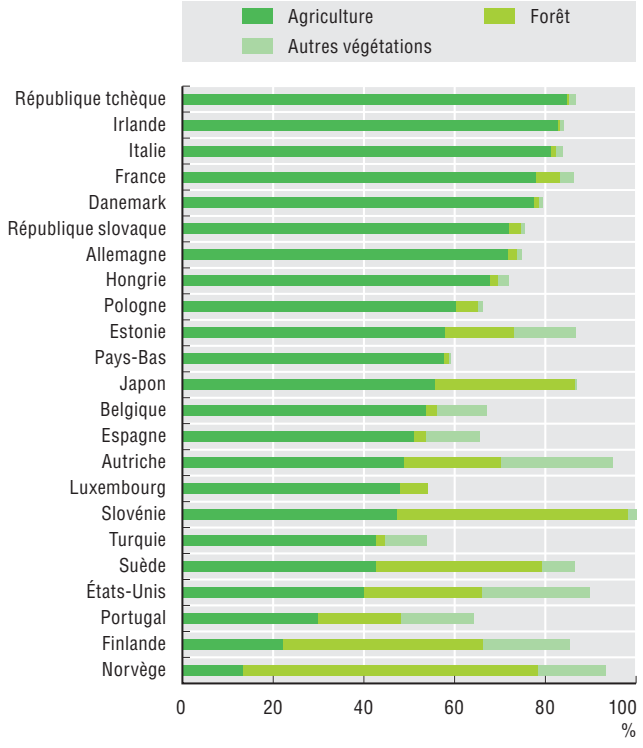

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932439900

27.5. Progression des superficies urbanisées : Europe, 2000-06

Progression annuelle moyenne, régions TL3

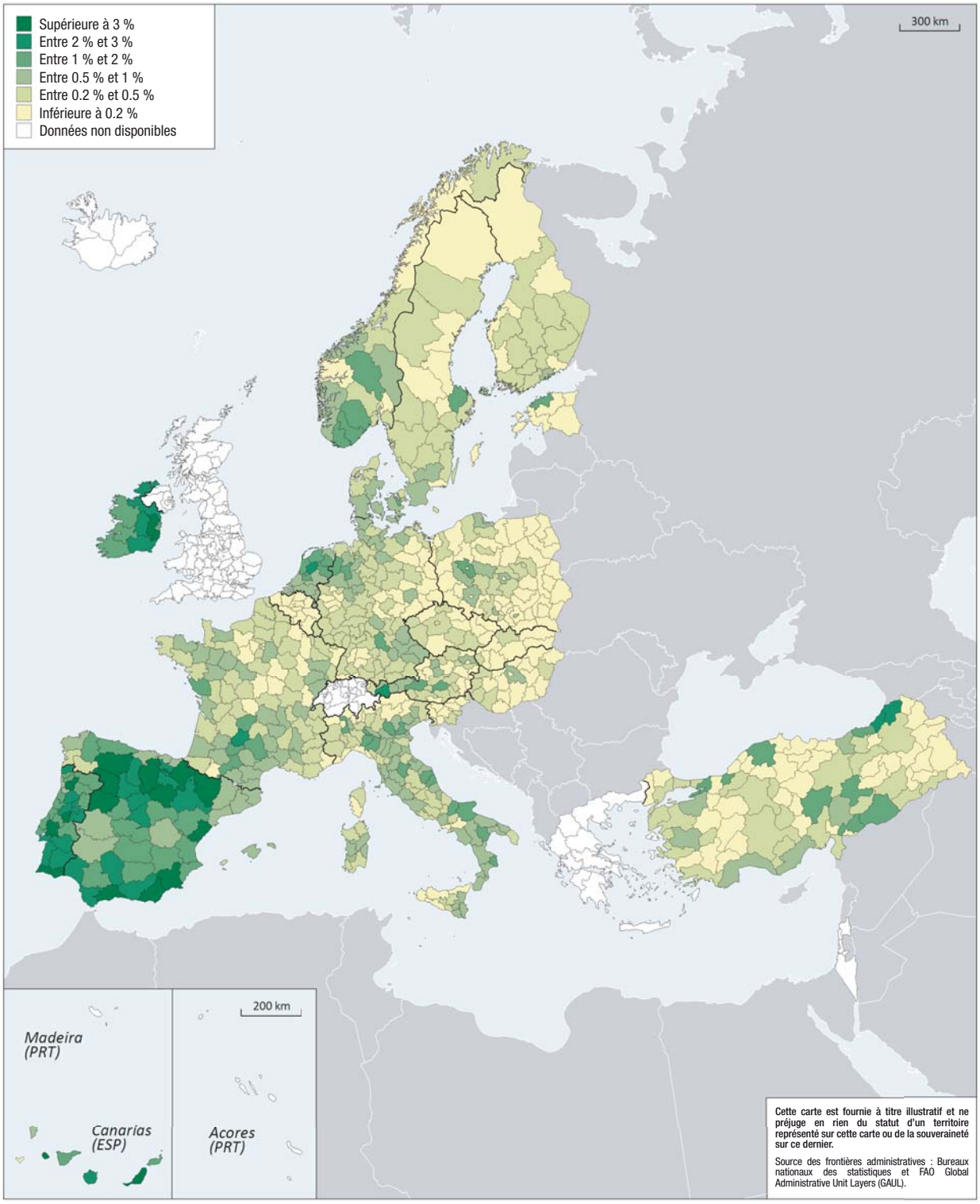

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932440242

27.6. Progression des superficies urbanisées : Japon et États-Unis, 2000-06

Progression annuelle moyenne, régions TL3

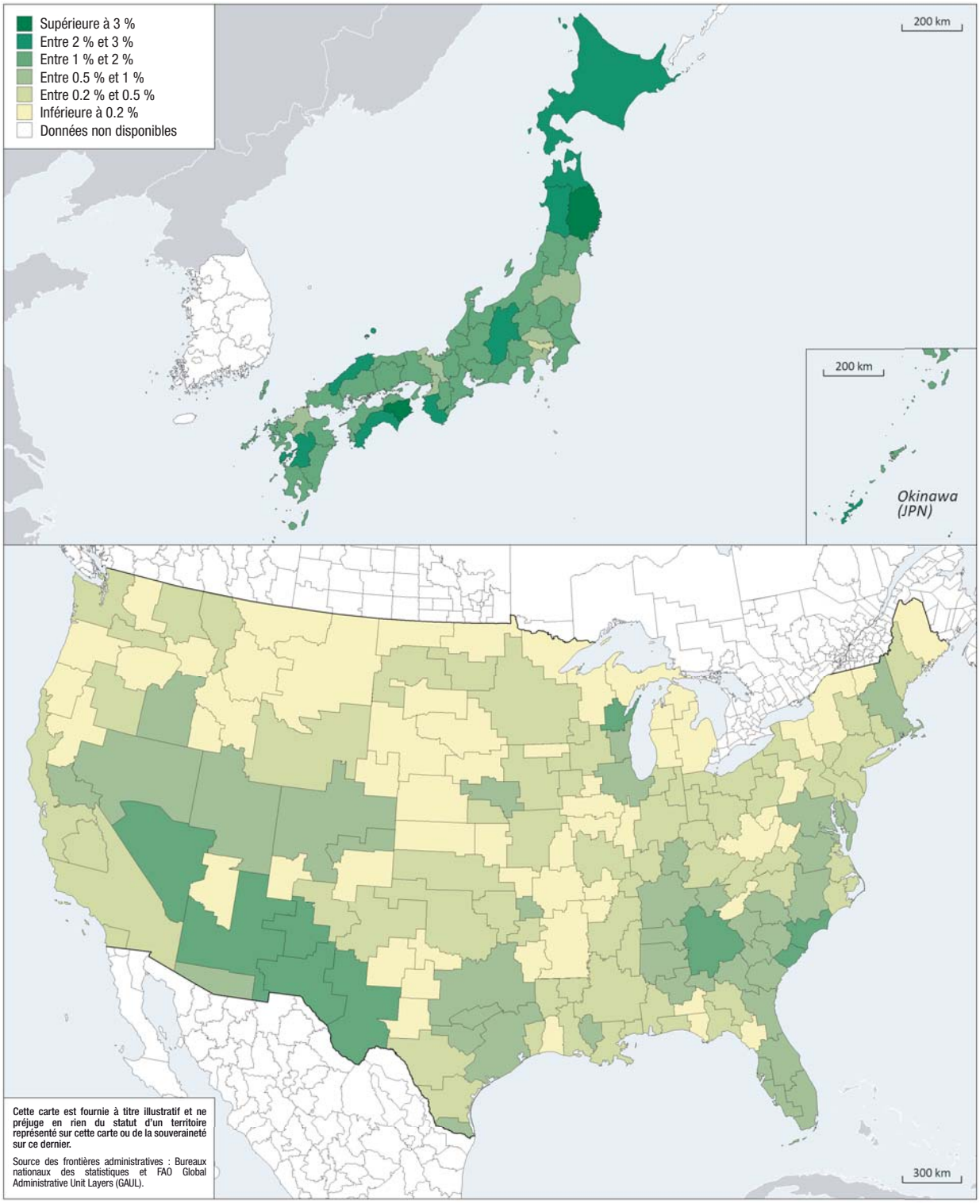

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932440242

Les forêts sont des actifs stratégiques, essentiels au développement durable et à l'atténuation du changement climatique. Clés de voûte de la biodiversité et de l'environnement, elles remplissent aussi des fonctions utiles à la société en procurant du travail et en accueillant des activités de loisirs. Une fraction conséquente du territoire des pays de l'OCDE est couverte de forêts. Cependant, il existe des variations importantes à l'intérieur de ces pays et entre eux. Parmi ceux dans lesquels les écarts sont les plus notables, les États-Unis, le Canada, le Chili, le Mexique et la Norvège possèdent des régions dont la forêt occupe plus de 80 % du territoire (graphique 28.1). Dans la catégorie des économies émergentes, le Brésil et la Fédération de Russie sont dans le même cas. Parallèlement, dans tous ces pays sauf la Norvège, la forêt occupe moins de 10 % de la superficie dans plusieurs régions. Compte tenu de ces grandes différences régionales, il est très important de mettre en place des politiques de conservation de la forêt coordonnées à l'échelle nationale, régionale et locale.

L'étendue des forêts et de la végétation naturelle a beaucoup changé dans plusieurs pays de l'OCDE (graphique 28.2). Certains d'entre eux ont gagné plus de terres couvertes de végétation qu'ils n'en ont perdu, en partie sous l'effet de la déprise agricole. C'est le cas de la Hongrie, de l'Irlande et des Pays-Bas. On observe un net recul de la végétation naturelle au Portugal et en Espagne, de même qu'au Japon (où l'évolution est observée sur la période 1997-2006). Dans la plupart des pays, ces changements sont concentrés dans l'espace. Les régions où les variations de la végétation naturelle ont été les plus sensibles ont enregistré soit des pertes (Flandre-Orientale en Belgique, Lausitz-Spreewald en Allemagne, Baixo Alentejo au Portugal, par exemple), soit des gains (Szabolcs-Szatmár-Bereg en Hongrie, Sydjylland au Danemark, Drenthe aux Pays-Bas, entre autres) plusieurs fois supérieurs à la moyenne nationale (graphique 28.2). Les terres soustraites aux forêts et à la végétation naturelle sont destinées à des usages très différents selon les pays. Dans certains, l'urbanisation est la principale cause du recul de la végétation naturelle (Autriche et Norvège), tandis que dans d'autres, la mise en valeur agricole est un facteur non négligeable (Espagne, Finlande, Portugal et Turquie) (graphique 28.3).

Moyennant la modélisation de données de télédétection, il est possible de chiffrer la contribution de la production photosynthétique (mesurée par la productivité primaire nette) à la réduction des concentrations de carbone dans l'atmosphère. Des régions du Portugal, d'Inde et de Nouvelle-Zélande affichent en moyenne une productivité primaire nette par mètre carré très élevée, ce qui signifie qu'elles contribuent notablement à absorber le carbone produit par les activités humaines (graphique 28.4). Les différences observées dans la distribution régionale des types de végétation, l'ensoleillement, les ressources en eau et les températures se traduisent par des écarts très prononcés dans la contribution à l'absorption du carbone selon le lieu (cartes 28.5 à 28.8). Il est donc rationnel d'allouer précisément des ressources à la protection de ces réserves locales, non seulement pour préserver des paysages, mais aussi dans l'objectif d'atténuer le changement climatique à l'échelle mondiale.

Définitions

Le pourcentage des terres régionales couvert par les forêts correspond aux terres classées dans les catégories 1 à 5 du Programme international géosphère-biosphère (IGBP) en proportion de la superficie totale des régions.

La productivité primaire nette mesure la quantité de carbone stockée dans le milieu naturel moyennant la production de biomasse, à l'exclusion de celui que les plantes respirent ; elle est exprimée en grammes de carbone par m^2 et par an.

Sources

Voir l'annexe B pour des références et des précisions sur les séries de données et pour des explications sur leurs différences.

Années de référence et niveau territorial

2008 ; TL2, pour le couvert forestier en pourcentage.

Moyenne 2000-06 ; TL2, pour la productivité primaire nette.

2000 à 2006 ; TL3, pour l'évolution en Europe et aux États-Unis. Pour le Japon, période de 1997 à 2006.

Notes des graphiques

28.1-28.6 : voir Informations sur les données concernant Israël, *http://dx.doi.org/10.1787/888932315602*.

28.1. Couvert forestier en pourcentage de la superficie des régions TL2, 2008

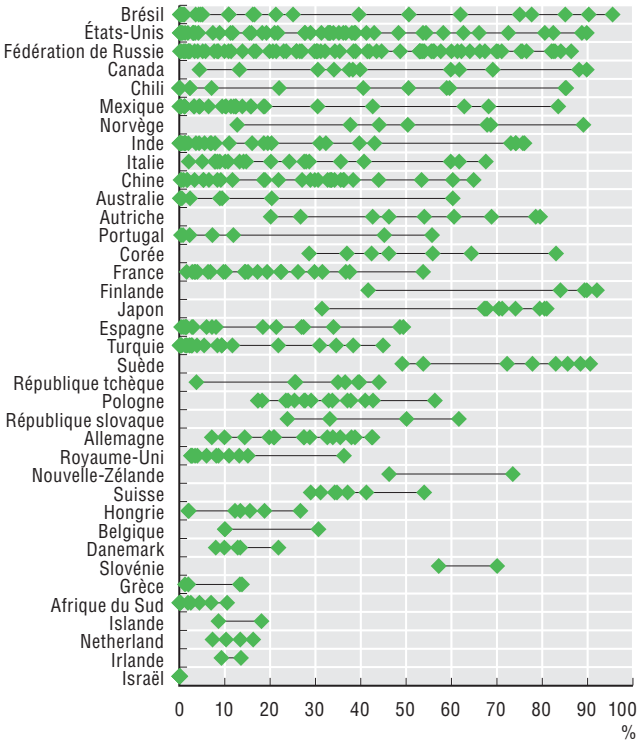

28.2. Recul et avancée des forêts et de la végétation naturelle par pays et région TL3 la plus marquée, en % de la variation totale, 2000-06.

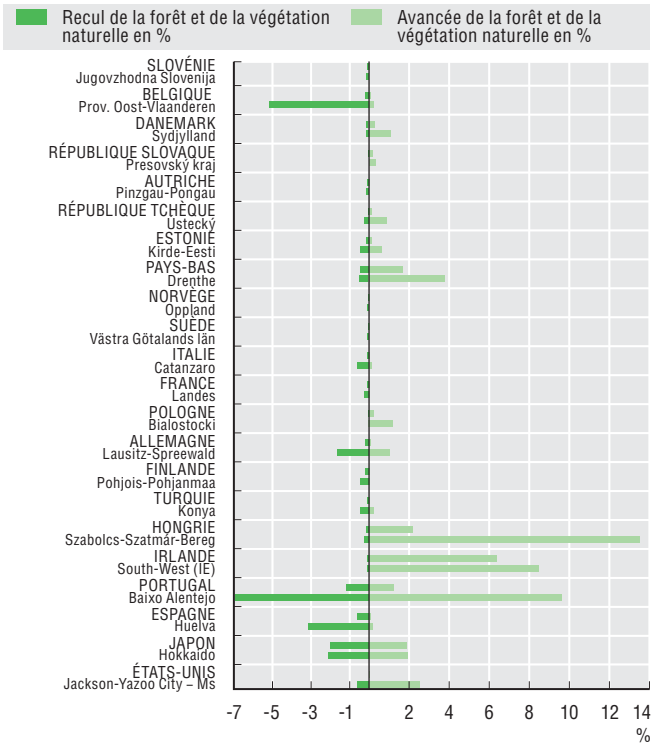

28.3. Usage de destination des terres initialement couvertes de forêt et de végétation naturelle, 2000-06

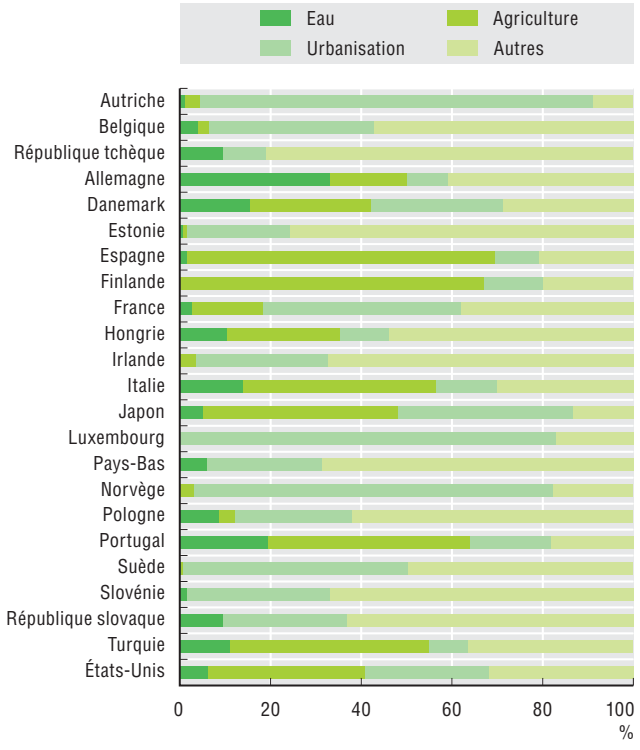

28.4. Capacités d'absorption (TL2) par la production de biomasse (productivité primaire nette mesurée en grammes de carbone par m^2), moyenne 2000-06

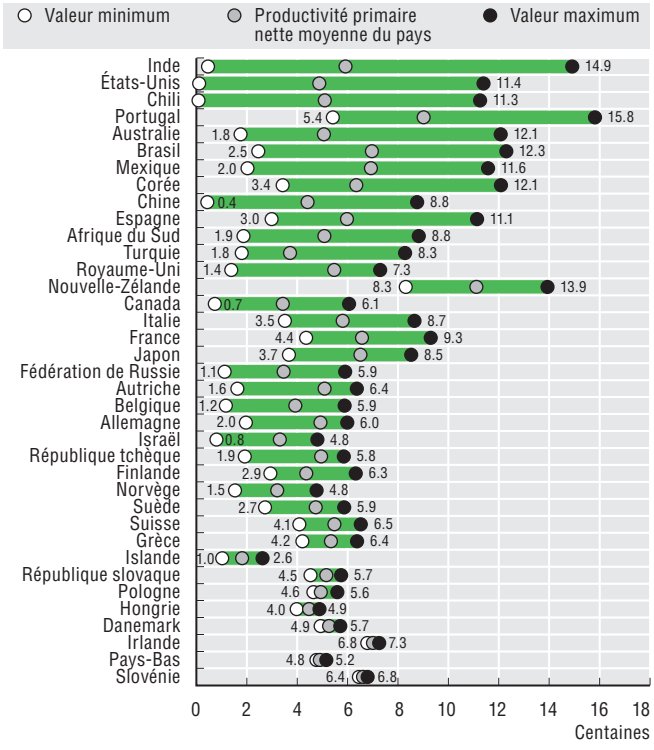

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932439919

28.5. Fourchette régionale des capacités d'absorption par la production de biomasse (productivité primaire nette mesurée en grammes de carbone par mètre carré) : Asie et Océanie, 2000-06

Régions TL2, moyenne 2000-06

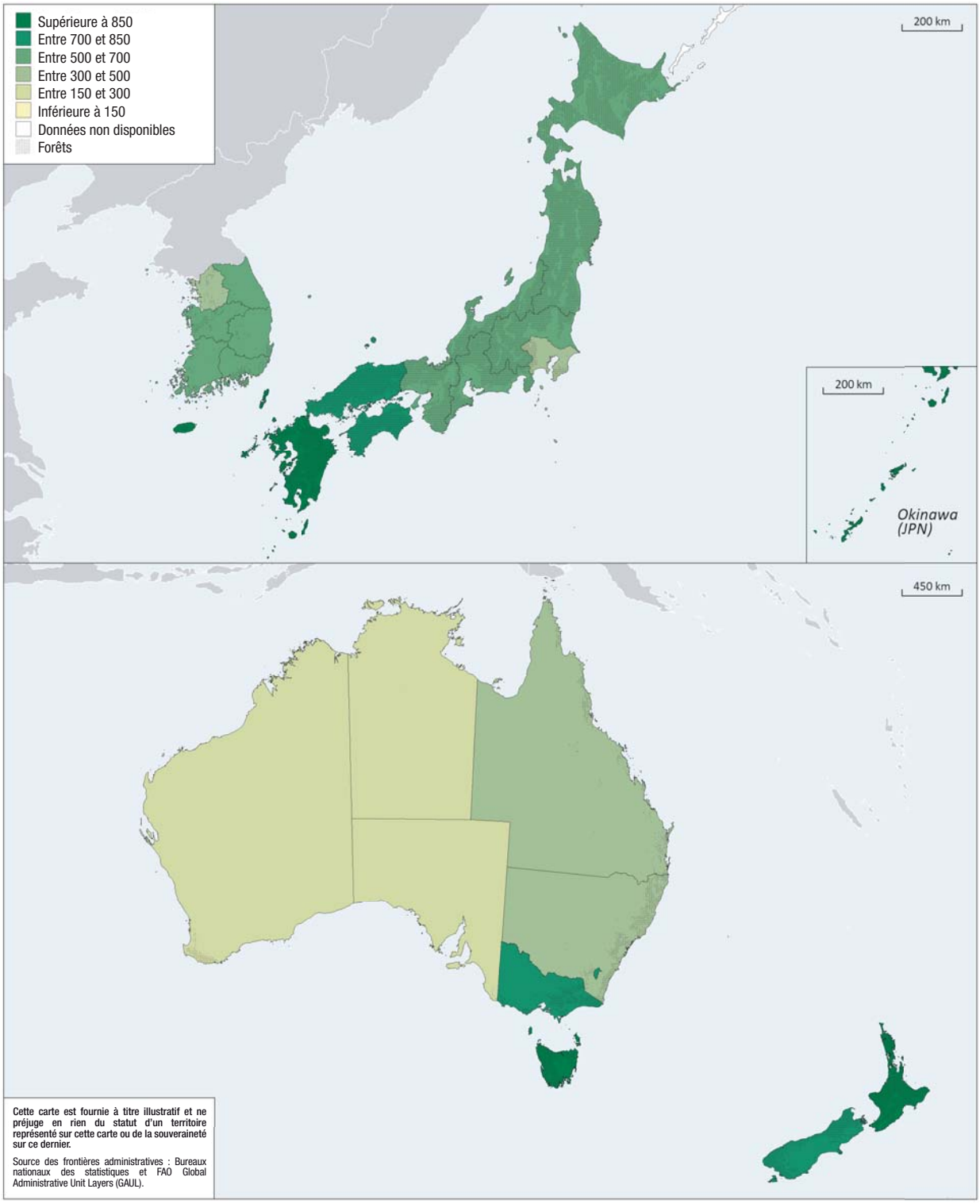

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932440261

28.6. Fourchette régionale des capacités d'absorption par la production de biomasse (productivité primaire nette mesurée en grammes de carbone par mètre carré) : Europe, 2000-06

Régions TL2, moyenne 2000-06

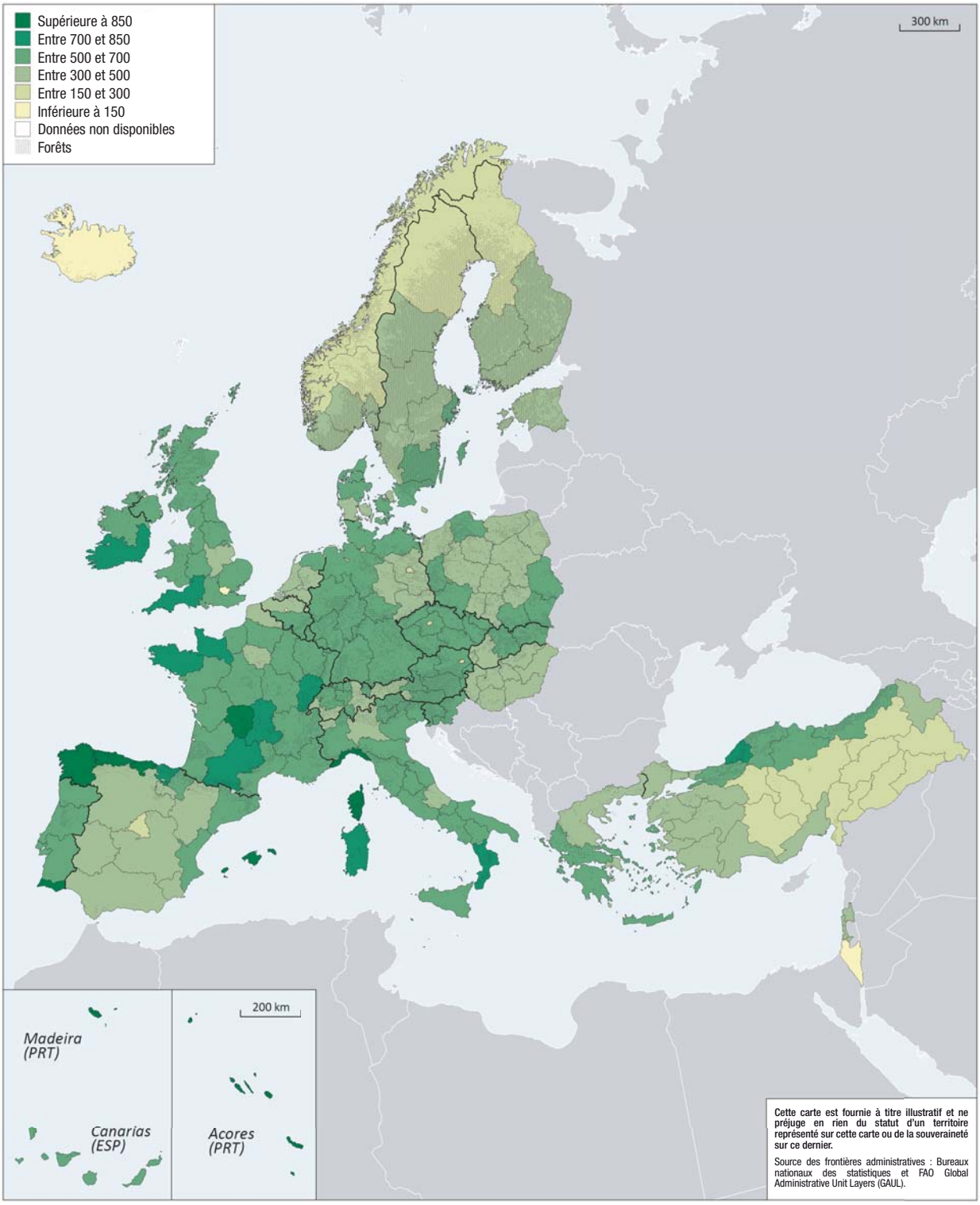

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932440261

28.7. Fourchette régionale des capacités d'absorption par la production de biomasse (productivité primaire nette mesurée en grammes de carbone par mètre carré) : Amériques, 2000-06

Régions TL2, moyenne 2000-06

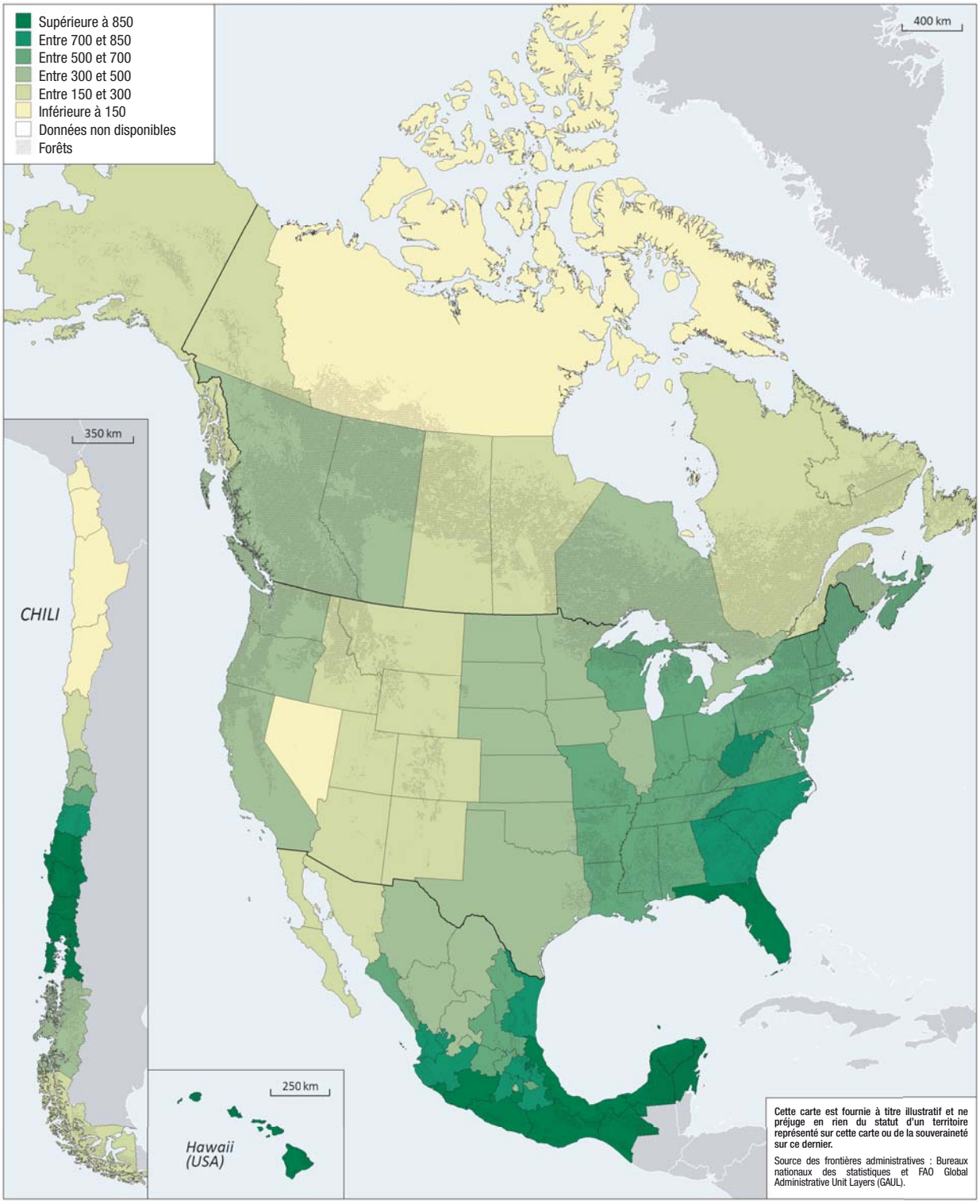

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932440261

28.8. Fourchette régionale des capacités d'absorption par la production de biomasse (productivité primaire nette mesurée en grammes de carbone par mètre carré) : économies émergentes, 2000-06

Régions TL2, moyenne 2000-06

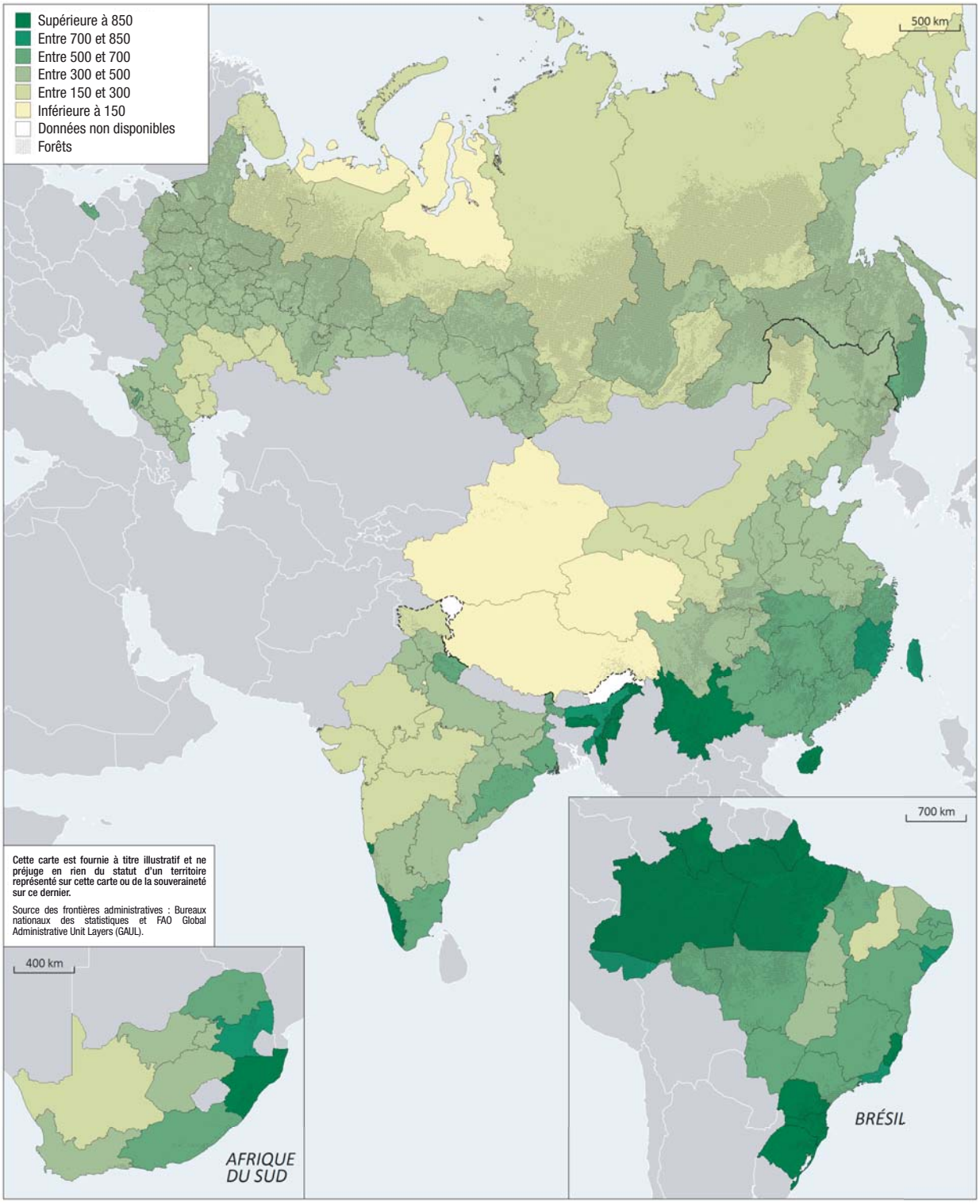

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932440261

29. ÉMISSIONS DE CARBONE ET QUALITÉ DE L'AIR DANS LES RÉGIONS

L'enjeu du changement climatique exige des économies régionales qu'elles opèrent une transition rapide, durable et efficace pour émettre moins de carbone. Outre les émissions de gaz à effet de serre, il faut aussi réduire celles d'autres polluants comme les gaz toxiques ou les particules fines, susceptibles de porter gravement atteinte à la santé humaine. Les politiques conduites au niveau des villes et des régions ont un rôle crucial à jouer dans cette transition.

Jeter un regard sur les disparités interrégionales apporte une première justification en faveur d'interventions géographiquement ciblées. On observe en effet des écarts notables entre les émissions de dioxyde de carbone (CO_2) par habitant des différentes régions, celles qui affichent les niveaux les plus élevés se situant aux États-Unis, en République tchèque et au Canada. Dans ce dernier pays, cela s'explique en grande partie par la faible densité de la population dans les régions concernées. De même, si les émissions par habitant sont très importantes dans le Wyoming, aux États-Unis, c'est en partie parce que cet État est relativement peu peuplé. On observe une forte concentration géographique des émissions de CO_2 par habitant dans plusieurs pays, où les valeurs sont deux fois supérieures à la moyenne nationale dans certaines régions (graphique 29.1).

Lorsque l'on rapporte le PIB aux émissions, on s'aperçoit que, dans certains régions, la production est beaucoup plus efficace que dans le pays dans son ensemble, au sens où elle produit moins de CO_2 (graphique 29.2). Tel est notamment le cas en Turquie, aux États-Unis et au Mexique, mais aussi, du côté des économies émergentes, de la Fédération de Russie et du Brésil. En général, les régions qui affichent le ratio PIB/CO_2 le plus élevé sont celles où se situe la capitale du pays (où sont concentrées les activités à forte intensité de services). Cependant, ce n'est pas toujours le cas (Bolzano, en Italie, et Shikoku au Japon, par exemple). Un ratio PIB/CO_2 relativement bas indique qu'il existe une marge de découplage des émissions et de la croissance économique dans la région concernée (graphique 29.2).

La pollution de l'air que respire une grande partie de la population mondiale est supérieure au niveau recommandé par l'Organisation mondiale de la santé (soit 10 microgrammes de PM 2.5 par mètre cube) (graphique 29.3).

L'exposition de la population à des concentrations élevées de particules varie fortement d'une région à l'autre. On observe ainsi des pics en Chine, en Italie, en Inde, au Mexique et au Chili, alors que la distribution entre région est moins inégale au Japon et en Corée (graphique 29.4).

Définitions

Les émissions de CO_2 sont imputées aux régions à partir de valeurs nationales réparties par cellules de 10 kilomètres de côté à peu près. Toutes les sources sont prises en compte, à l'exception du transport aérien, de l'aviation internationale et du transport maritime.

L'exposition de la population à la pollution est calculée à partir de la moyenne des valeurs de PM 2.5 des cellules recouvrant chaque région, pondérée par le nombre estimé d'habitants dans chaque cellule.

Sources

Estimations de la population : Landscan, 2009.

Voir l'annexe B pour des références et des précisions sur les séries de données et les définitions des indicateurs.

Années de référence et niveau territorial

2005 ; TL2, pour les émissions régionales de CO_2.

Moyenne 2001-06 ; TL2, pour les valeurs des PM 2.5.

Notes des graphiques

29.3-29.4 : ***Lacunes des indicateurs : mesures des émissions urbaines de carbone comparables à l'échelle internationale.*** Il ne fait plus guère de doute que les zones urbaines représentent un pourcentage croissant des émissions mondiales de carbone, mais nous manquons toujours de statistiques adaptées pour procéder à des comparaisons internationales et au suivi de l'empreinte carbone des villes. Si beaucoup de villes partout dans le monde ont commencé à établir des inventaires de leurs émissions de carbone, les différences entre les méthodologies employées pour calculer les émissions totales de CO_2 ou de SO_2 (techniques, données d'entrée, sources prises en compte) rendent les comparaisons très difficiles.

Israël : voir Informations sur les données concernant Israël, *http://dx.doi.org/10.1787/888932315602*.

29.1. Fourchette régionale (TL2) des émissions de CO_2 par habitant, 2005

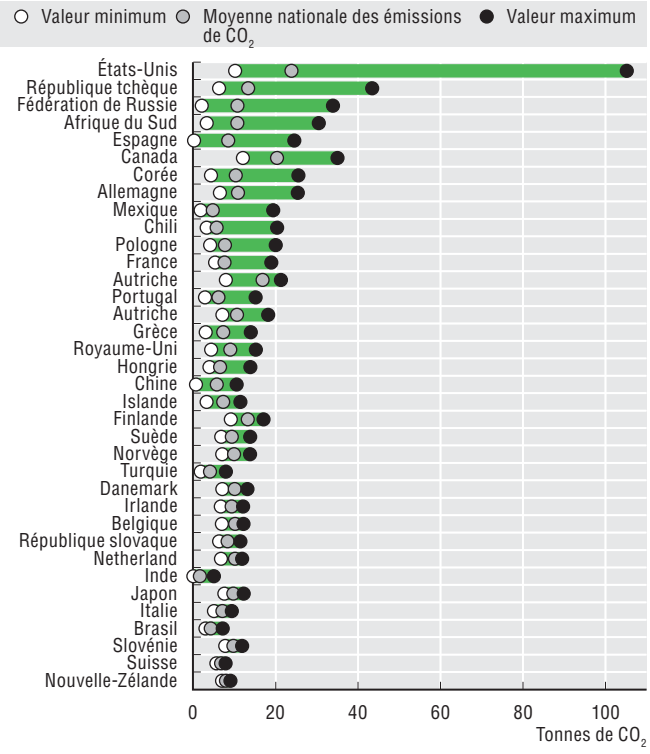

29.2. Région TL2 affichant le ratio PIB/CO_2 le plus élevé et moyenne nationale, 2005

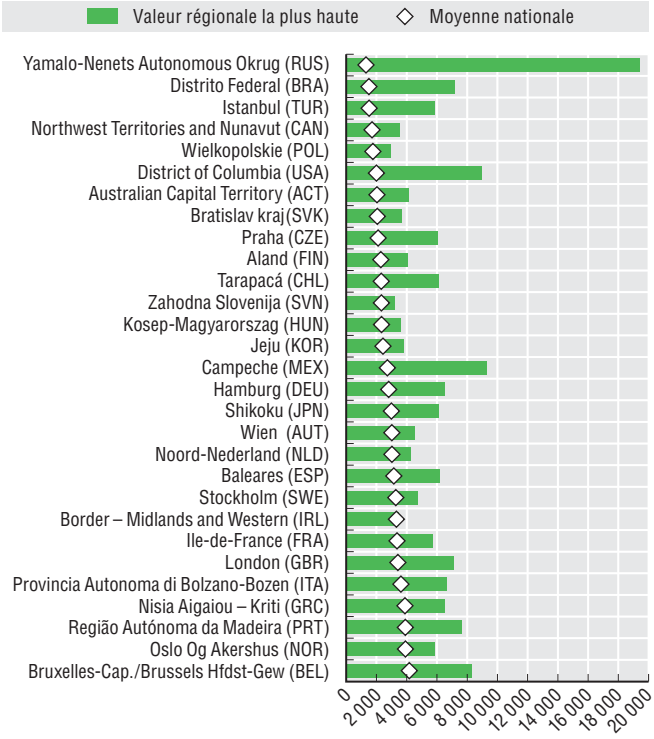

29.3. Population exposée à la pollution de l'air, d'après les seuils de PM 2.5 de l'OMS, moyenne 2001-06

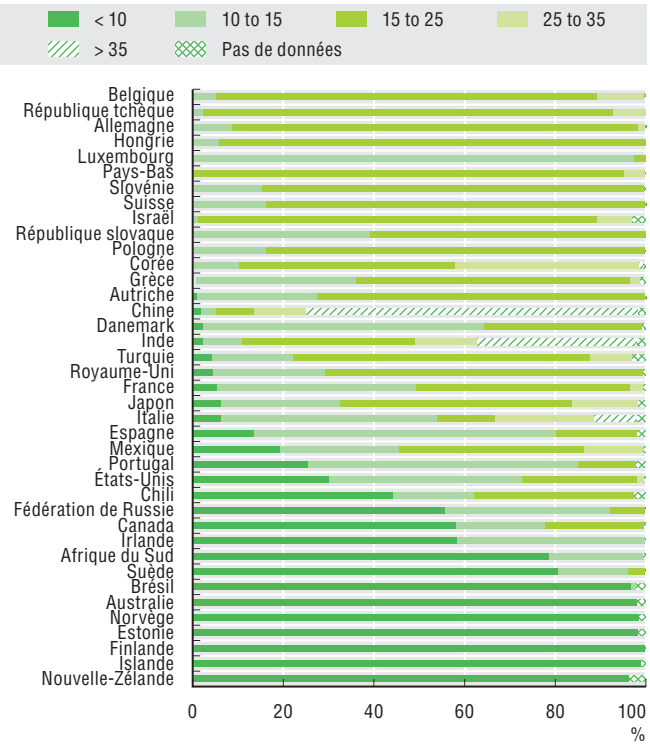

29.4. Fourchette régionale (TL2) de l'exposition de la population à la pollution de l'air, moyenne 2001-06

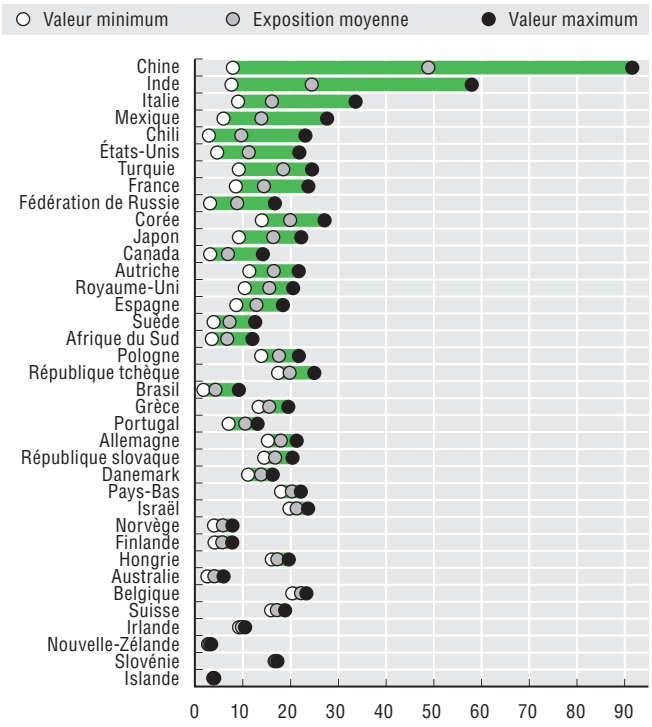

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932439938

29.5. Exposition de la population régionale à la pollution de l'air, d'après les seuils de PM 2.5 de l'OMS : Asie et Océanie, 2001-06

Régions TL2, moyenne 2001-06

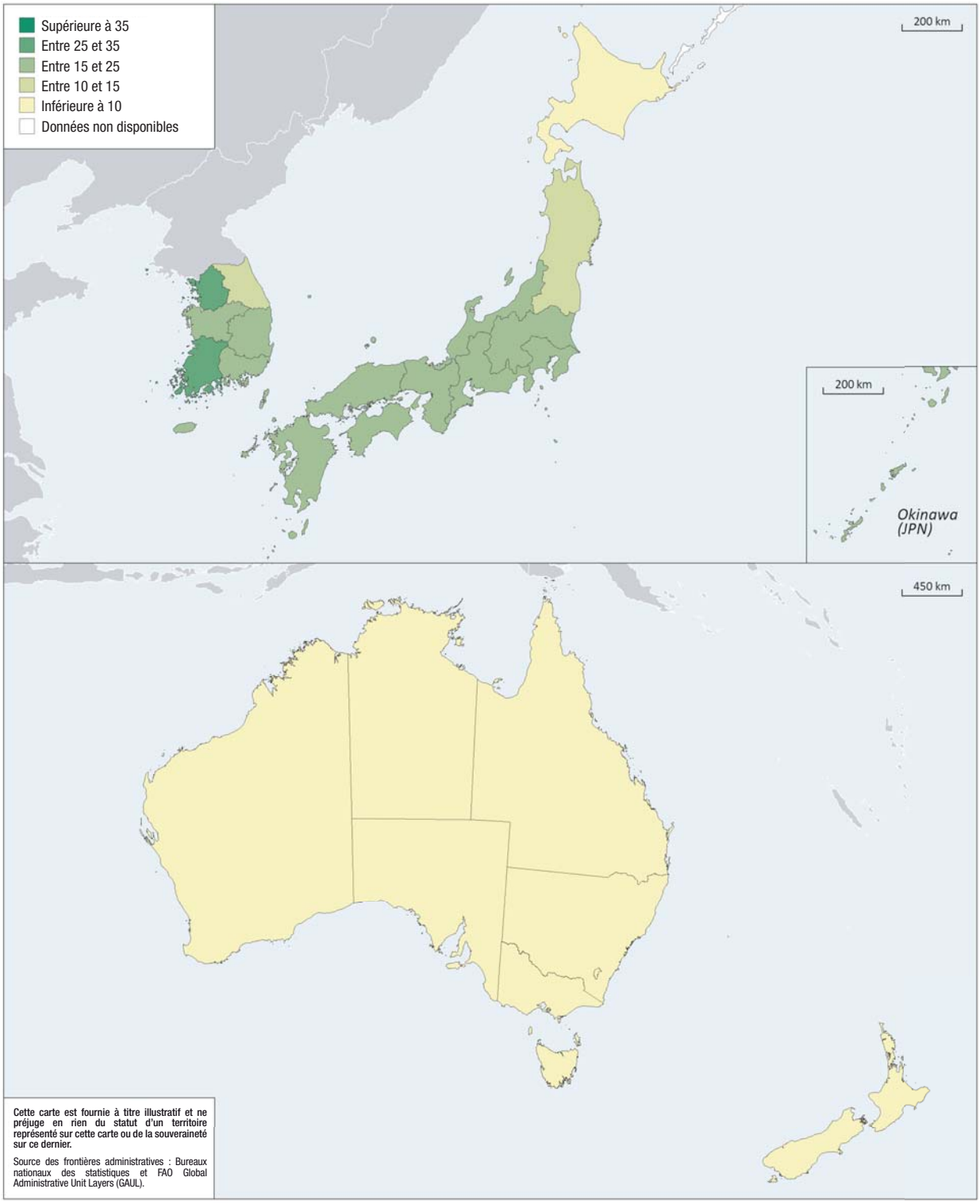

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932440280

29.6. Exposition de la population régionale à la pollution de l'air, d'après les seuils de PM 2.5 de l'OMS : Europe, 2001-06

Régions TL2, moyenne 2001-06

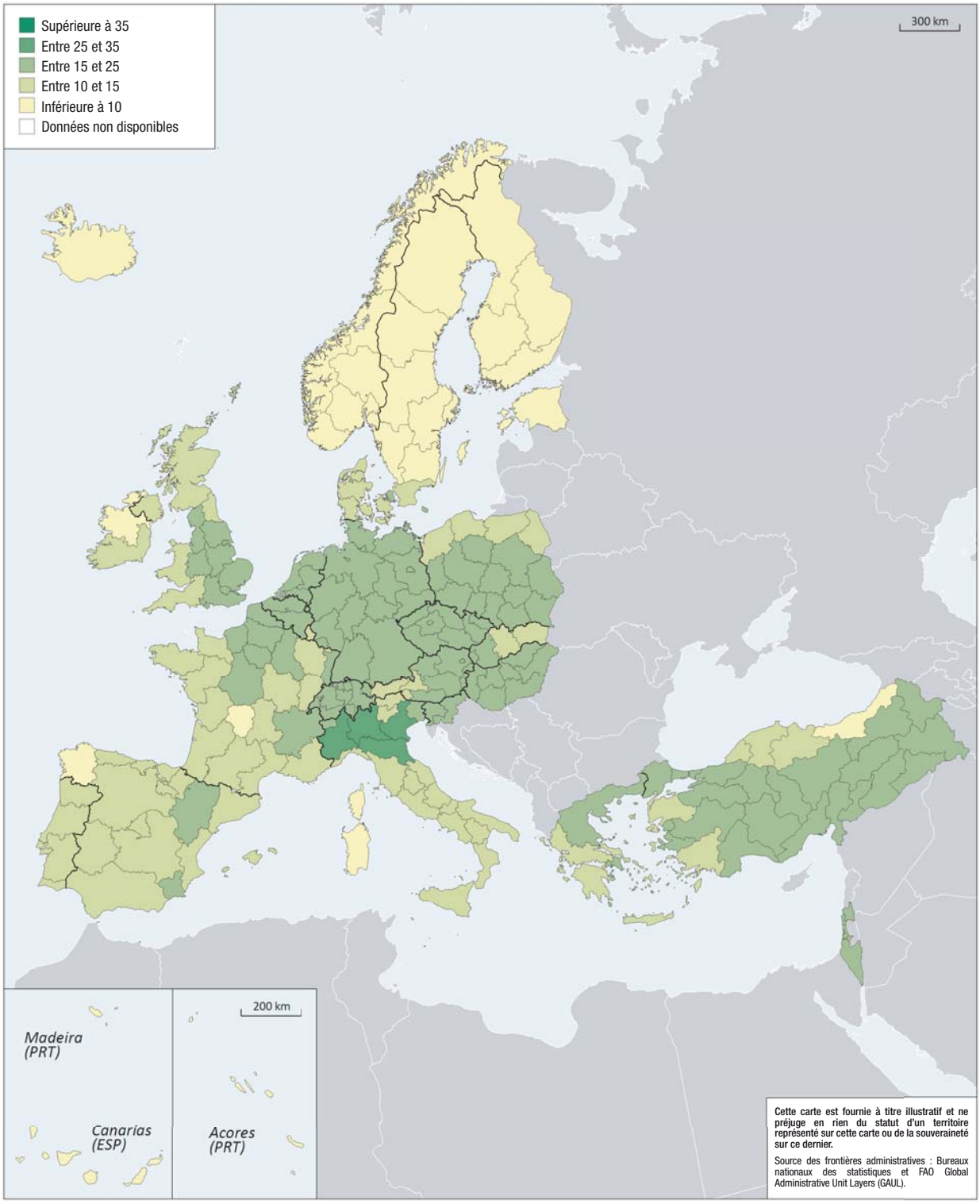

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932440280

29.7. Exposition de la population régionale à la pollution de l'air, d'après les seuils de PM 2.5 de l'OMS : Amériques, 2001-06

Régions TL2, moyenne 2001-06

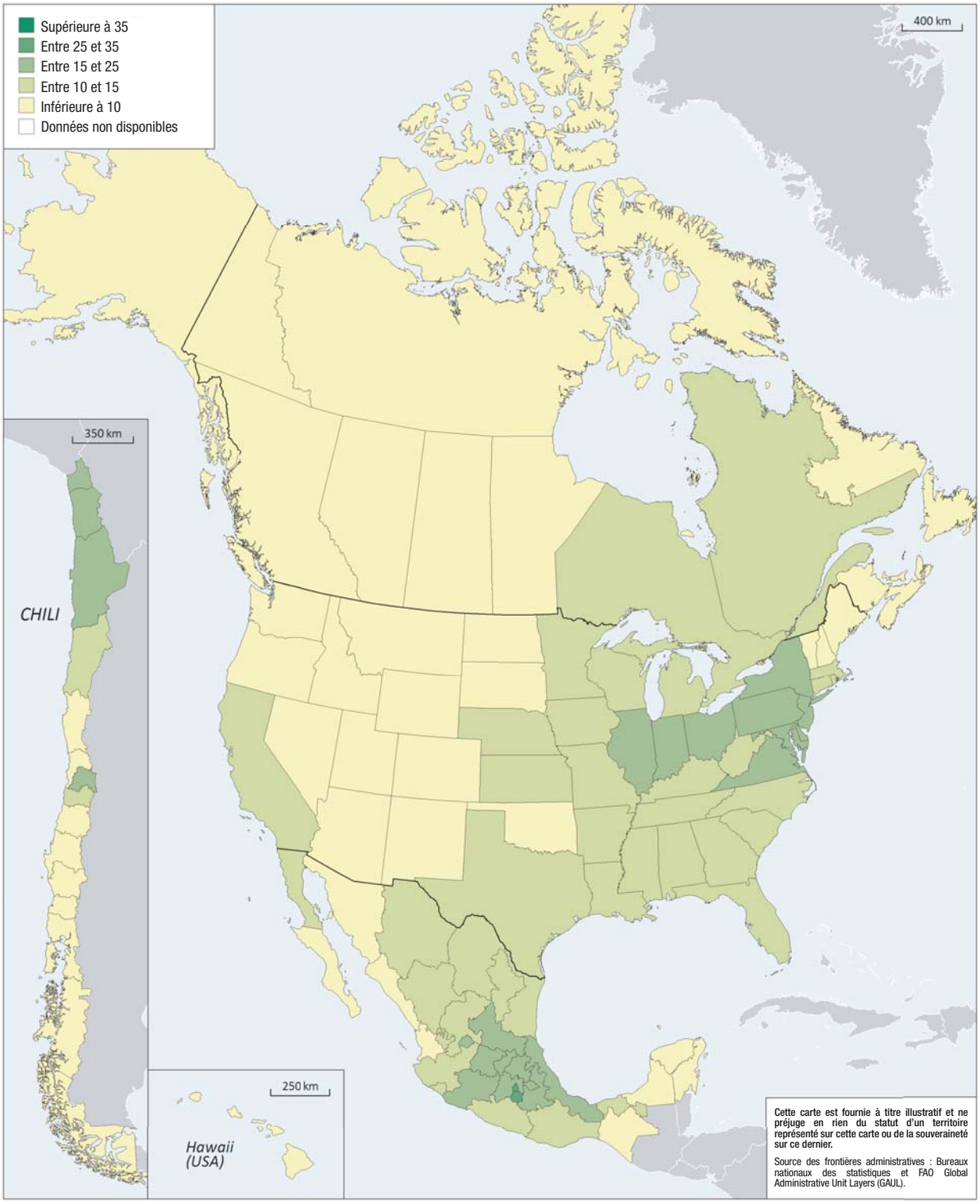

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932440280

29.8. Exposition de la population régionale à la pollution de l'air, d'après les seuils de PM 2.5 de l'OMS : économies émergentes, 2001-06

Régions TL2, moyenne 2001-06

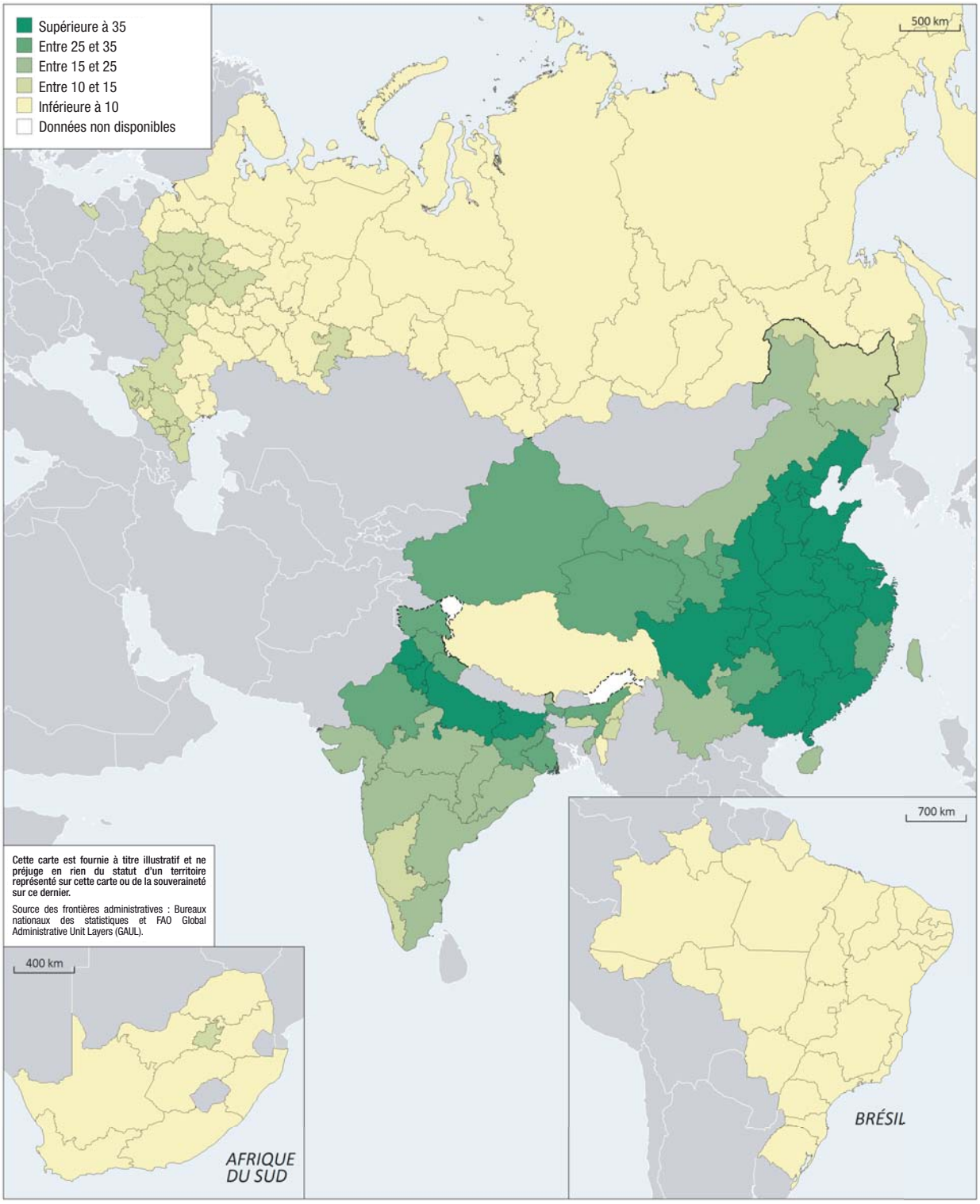

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932440280

La gestion des déchets est une activité qui peut avoir des conséquences pour la santé humaine et les écosystèmes. En outre, la capacité des installations d'élimination des déchets actuellement en service, l'implantation de nouvelles usines de traitement et leur acceptation par la société restent des problèmes d'actualité. L'impact social, économique et environnemental de la production de déchets a aussi une dimension régionale, car c'est généralement aux collectivités locales qu'il appartient d'assurer l'élimination des déchets. De nombreux pays de l'OCDE prennent des mesures pour renforcer la réduction et le recyclage des déchets, la gestion des produits sur l'ensemble de leur cycle de vie et la responsabilité des producteurs.

En 2008, la production de déchets municipaux des pays de l'OCDE était comprise entre 833 kilogrammes par habitant au Danemark et 306 kilogrammes en République tchèque (graphique 30.1). La différence dépend du niveau et des habitudes de consommation, du taux d'urbanisation, du mode de vie et aussi, bien sûr, des pratiques nationales en matière de gestion des déchets. Entre 1995 et 2008, c'est en Nouvelle-Zélande, en Slovénie, en Israël, au Japon et en Allemagne que la production de déchets municipaux a le plus diminué.

A l'échelle régionale, le volume de déchets municipaux par habitant varie beaucoup d'un pays à l'autre aussi bien qu'au sein d'un même pays. En 2008, de tous les pays de l'échantillon, c'était la Fédération de Russie qui affichait les plus grandes disparités. La production de déchets par habitant se situait à 11 % de la moyenne nationale dans la région de Volgograd, alors qu'elle était plus de deux fois supérieure dans celle de Kostroma. En ce qui concerne les pays membres de l'OCDE, c'était en Allemagne que les écarts régionaux étaient les plus sensibles. Ainsi, la production par habitant de déchets municipaux était près de deux fois supérieure à la moyenne nationale dans la région de Saxe-Anhalt, tandis qu'elle n'atteignait que 43 % de cette moyenne dans la région de Berlin (graphique 30.2).

Les différences dans la gestion des déchets à l'échelon local et, à l'intérieur des pays, dans le comportement des citoyens, explique les fortes disparités régionales des taux de recyclage. Ces dernières sont particulièrement marquées en Allemagne et en Italie (graphique 30.3).

On trouve des régions aux résultats supérieurs à la norme à la fois dans les pays où les taux de recyclage sont élevés (région de Trier, en Allemagne, où presque tous les déchets sont recyclés) et dans ceux où la pratique est moins répandue (Pomorskie, en Pologne, où 20 % des déchets sont recyclés, soit deux fois plus que la moyenne nationale) (graphique 30.3).

Définitions

Les déchets municipaux correspondent à la quantité totale de déchets collectés par les communes ou pour leur compte. Il s'agit des déchets ménagers et assimilés (issus des activités commerciales et artisanales, administrations, petites entreprises et jardins) ; ne sont pas compris les déblais et gravats, les eaux usées et les boues d'épuration.

Le taux de recyclage indique le pourcentage des déchets municipaux qui subit un recyclage sous une forme ou une autre, entre autres un recyclage des matières (y compris le compostage).

Sources

Données nationales : statistiques de l'environnement de l'OCDE

OCDE, base de données régionales, *http://dotstat/wbos/*.

Eurostat et Istat pour les données régionales sur les déchets recyclés.

Voir l'annexe B pour les sources et les métadonnées par pays.

La somme des données régionales recueillies sur les déchets ne correspond pas toujours aux données nationales de l'OCDE.

Années de référence et niveau territorial

2008 ; TL2.

Dernière année disponible : 2003 pour l'Australie ; 2004 pour la France ; 2006 pour le Canada et l'Espagne ; 2007 pour la Hongrie, la Corée et la Russie.

Données non disponibles pour le Chili, la Suisse, le Danemark, la Finlande, l'Islande, la Slovénie, la Suède, la Nouvelle-Zélande et les États-Unis.

Informations complémentaires

OCDE (2008), Indicateurs clés de l'environnement.

Notes des graphiques

30.3 : Régions TL3 pour la Belgique et les Pays-Bas ; les données sur l'Allemagne et le Royaume-Uni portent respectivement sur 39 et 37 régions définies nationalement ; données 2009 pour l'Autriche, la Norvège et le Royaume-Uni.

Israël : voir Informations sur les données concernant Israël, *http://dx.doi.org/10.1787/888932315602*.

30.1. Déchets municipaux (kg par habitant), 1995 et 2008

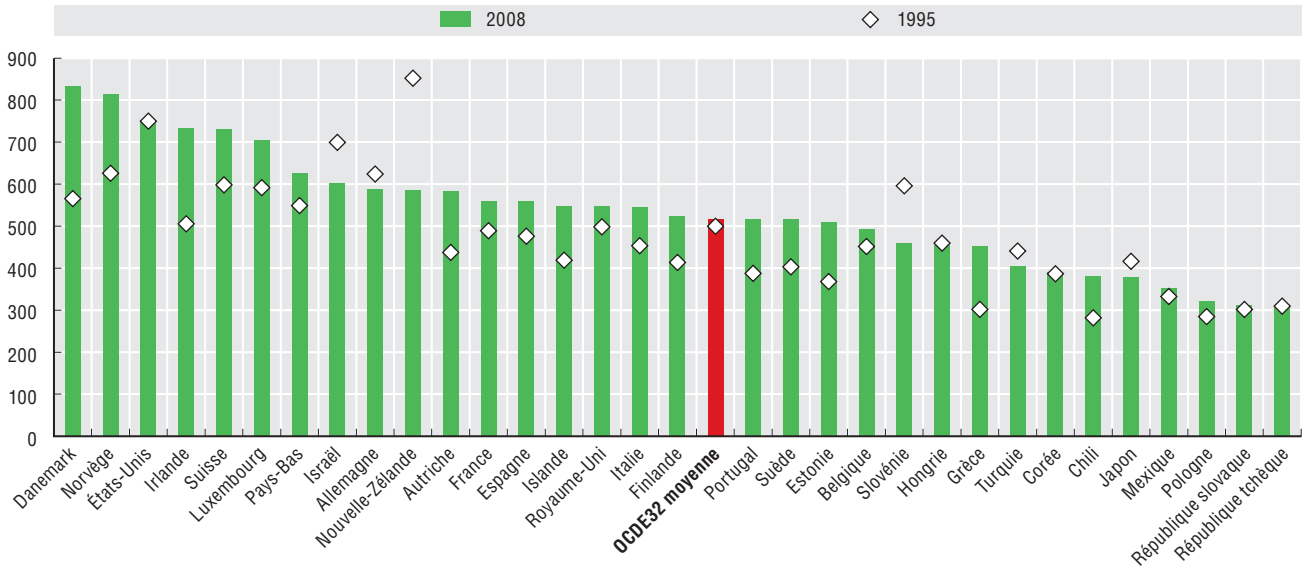

30.2. Fourchette régionale (TL2) de la production de déchets municipaux par habitant, 2008

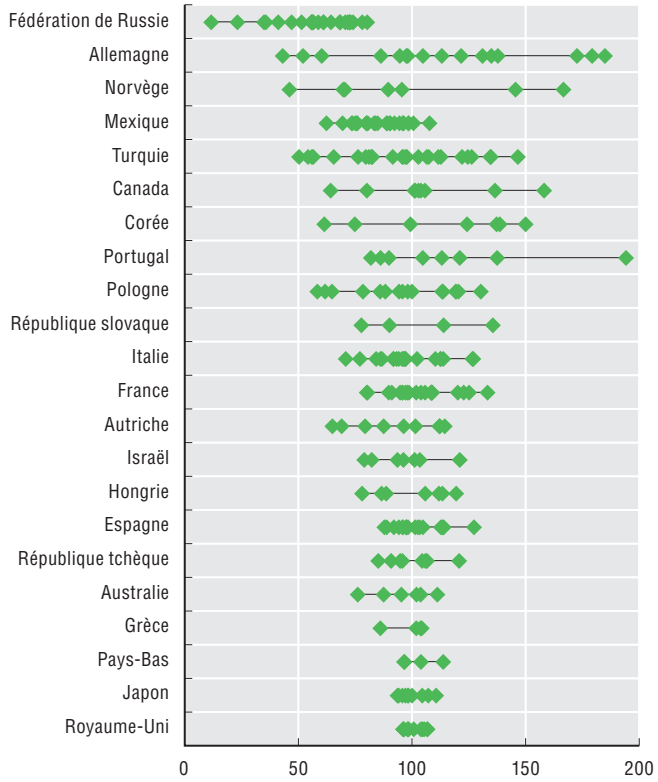

30.3. Fourchette régionale (TL2) du pourcentage de déchets municipaux recyclés (y compris le compostage), 2008

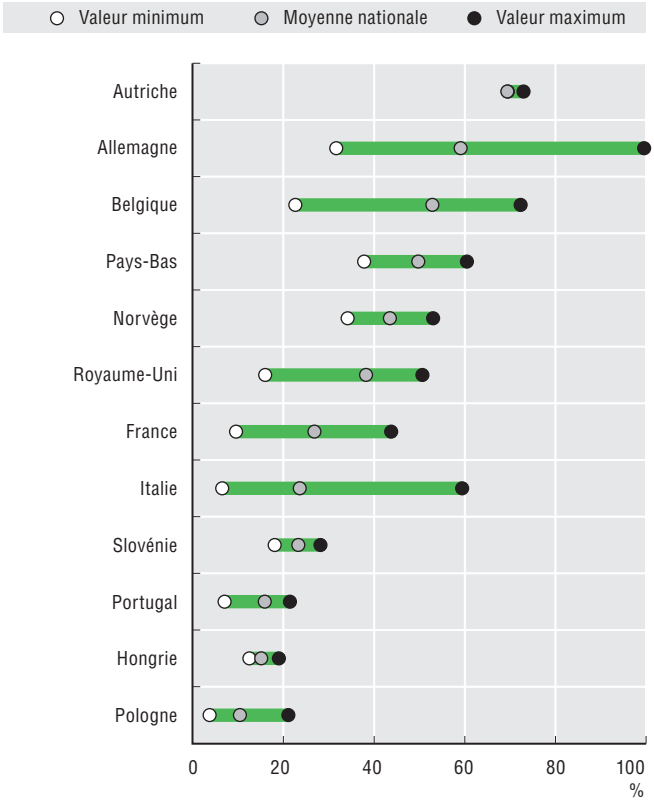

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932439957

31. ACCÈS DES RÉGIONS AUX INFRASTRUCTURES DE RÉSEAUX

Les infrastructures sont au cœur du développement des régions et font l'objet d'importants investissements par le biais de la politique régionale depuis quelques années. La compétitivité régionale dépend de la dotation en infrastructures telles que les réseaux de transports ou de télécommunications qui, parallèlement à l'investissement dans le capital humain et à l'innovation, peuvent améliorer l'accès aux marchés, accroître la connectivité des régions et faire progresser l'efficience des services.

La distance par rapport aux marchés et services peut être représentée par le temps nécessaire pour atteindre un centre urbain (plus de 50 000 habitants). De même que dans la majorité des pays de l'Ouest du continent européen, au Mexique et aux États-Unis plus de 70 % des habitants se trouvent à moins de 30 minutes en voiture d'un centre urbain. Toutefois, dans les pays scandinaves, en Grèce et au Canada, un cinquième au moins de la population vit dans des zones reculées (graphique 31.1).

Les différences de densité du réseau routier entre régions peuvent donner une idée non seulement de la disparité des modalités régionales d'investissement en capital, mais aussi de la capacité des régions d'échanger des biens et services. Néanmoins, malgré les avantages économiques qu'apporte la desserte par de bonnes liaisons routières, les conséquences écologiquement préjudiciables de l'augmentation du flux de véhicules à moteur pour le bien-être de la population suscitent des préoccupations grandissantes.

Si la plupart des régions d'Europe continentale bénéficient semble-t-il d'une densité de réseau relativement homogène, la situation est très contrastée aux États-Unis et en Norvège, où le District de Columbia dans le premier cas et Oslo dans le second se distinguent par des densités plus de 20 fois supérieures à la moyenne nationale (graphique 31.2).

Indépendamment de l'accès physique, l'existence d'un réseau TIC à haut débit est déterminante pour faciliter l'adoption de nouvelles technologies et la fourniture de services dans les zones reculées. Le pourcentage de ménages ayant accès au haut débit varie grandement d'une région à l'autre, aussi bien dans les pays à fort taux de pénétration des TIC, notamment au Canada, aux États-Unis et en Australie, que dans ceux où les taux sont plus faibles en moyenne, comme la République tchèque, la Grèce, l'Espagne et l'Italie (graphique 31.3).

Pour une large part, les différences d'accès au haut débit entre régions peuvent s'expliquer par des économies d'agglomération, et renvoient plus précisément à un clivage urbain-rural. Dans tous les pays, sauf le Danemark et la République slovaque, il existe une corrélation positive entre l'accès au haut débit et le niveau d'urbanisation (graphique 31.4).

Définitions

La densité du réseau routier correspond au rapport entre la longueur totale des routes (en km) et la superficie (en km^2) de la région considérée. En ce qui concerne l'Europe, on prend en compte l'ensemble des routes et autoroutes. Pour le Canada, le Mexique et les États Unis, seules sont comptabilisées les routes à grande circulation. Dans le cas du Chili, le réseau englobe toutes les routes principales revêtues.

L'accès au haut débit est mesuré par le nombre de lignes à haut débit fournies par les opérateurs du pays. Sont visés à la fois les entreprises et les particuliers, cette dernière catégorie étant largement majoritaire. Une liaison louée à une entreprise compte pour un abonnement.

Le coefficient de corrélation de Spearman mesure la solidité et le sens de la relation entre deux variables, en l'occurrence l'accès au haut débit et la part de la population selon le type de région – essentiellement urbaine, intermédiaire, essentiellement rurale. Une valeur proche de zéro signale l'absence de relation (voir l'annexe C pour la formule).

Sources

OCDE, base de données régionales, *http://dotstat/wbos/*.

Voir l'annexe B pour les sources et les métadonnées par pays.

Année de référence et niveau territorial

2009 ; TL2.

Densité du réseau routier : données régionales non disponibles pour Israël, le Japon, la Corée, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Accès au haut débit : données régionales non disponibles pour le Canada, le Chili, la France, l'Islande, Israël, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, la Pologne et la Turquie.

Notes des graphiques

31.2 : La densité du réseau est exprimée en km/100 km^2. La valeur du pays est égale à 1.

31.1. Pourcentage de la population vivant à moins de 30 minutes et à plus de 90 minutes d'un centre urbain, 2009

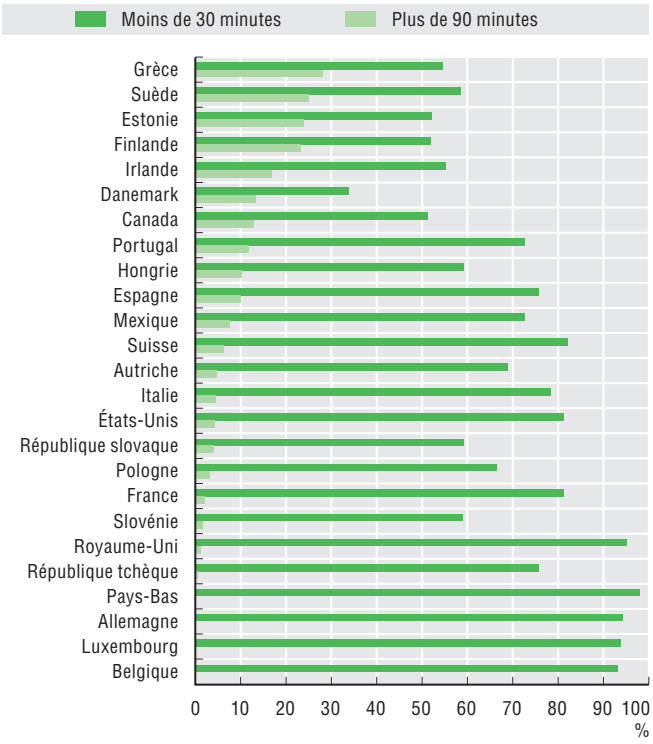

31.2. Fourchette régionale (TL2) de densité du réseau, 2009

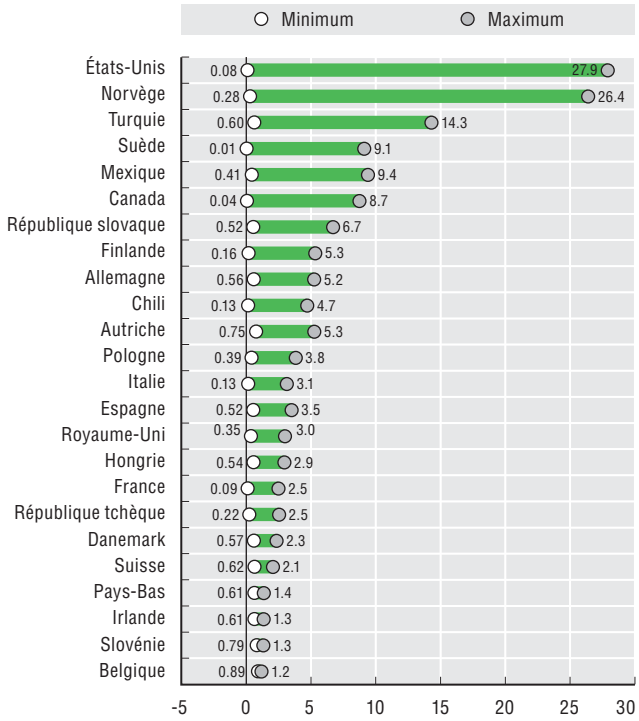

31.3. Fourchette régionale (TL2) de l'accès des ménages au haut débit

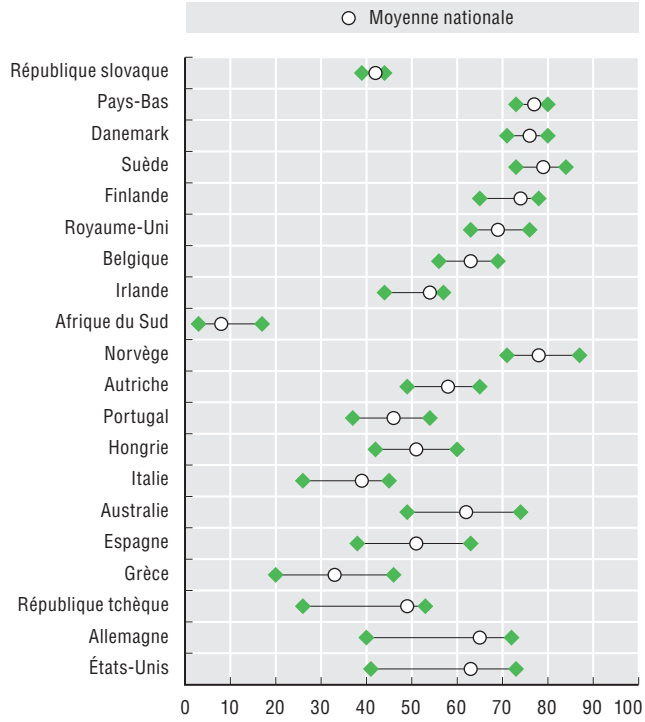

31.4. Corrélation de Spearman entre les ménages disposant d'un accès à haut débit et la part de la population selon le type de région (TL2), 2009

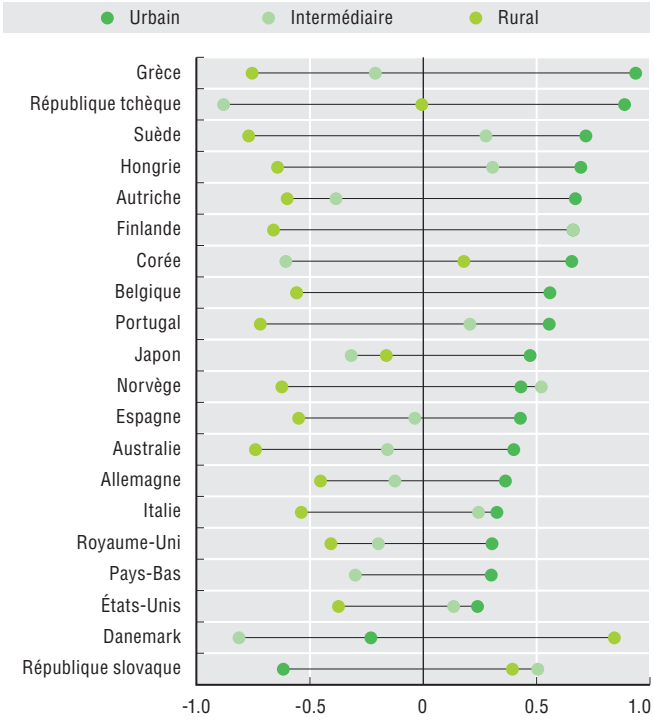

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932440014

32. BREVETS VERTS DANS LES RÉGIONS

L'innovation liée aux technologies d'atténuation fait partie des moyens de parer au changement climatique. L'activité de brevetage de technologies vertes permet de mesurer les efforts déployés et le rythme de l'innovation. C'est au Japon et aux États-Unis que se trouvent les régions affichant le plus de brevets dans des secteurs nouveaux comme les technologies vertes, les biotechnologies et les nanotechnologies. Les brevets déposés sont plus nombreux et cette forme de protection est moins récente pour les biotechnologies que pour les technologies vertes et les nanotechnologies. Parmi les régions en tête des dépôts de brevets sur les technologies vertes, Aichi et Tokyo (Japon) ont particulièrement progressé durant la période récente (graphique 32.1).

Quelques régions sont devenues des hauts lieux de la protection par brevet des énergies renouvelables. Or certaines d'entre elles, notamment Østjylland et Vestjylland (Danemark), Madrid et Barcelone (Espagne), de même que Séoul et Gyeonggi-do (Corée), s'inscrivent dans un contexte national où l'activité de brevetage est peu développée dans ce domaine. Il serait possible de s'en inspirer ailleurs pour créer des conditions propices à l'innovation industrielle (graphique 31.2).

Le brevetage de technologies vertes est désormais un processus plus collaboratif, comme en témoigne l'augmentation du nombre de partenaires ces dernières années (graphique 32.3). Le sud du Kanto, le Hokuriku et le Tokai (Japon), le Bade-Wurtemberg et la Bavière (Allemagne), ainsi que la Californie (États-Unis), l'emportent pour les dépôts de brevets verts ; leurs collaborations avec d'autres régions ont au minimum triplé, et ont parfois même été multipliées par 20. De nouvelles régions deviennent des plaques tournantes dans des réseaux de co-invention mondiaux. En Corée, la région-capitale et la région de Chungcheong affichent 37 fois plus de collaborations avec d'autres régions qu'il y a dix ans. En Chine, le Guangdong est passé d'une collaboration à plus de 100 (graphique 32.3).

Les universités entrent pour 5 % dans le total des demandes de brevets portant sur des technologies vertes. Cette part est proche de la moyenne observée pour la plupart des technologies, exception faite des biotechnologies pour lesquelles les universités représentent 23 % des demandes de brevets. Dans toutes les régions, il existe une corrélation étroite et statistiquement significative entre l'activité de brevetage des entreprises et celle des universités, d'où l'idée que les universités peuvent être des partenaires appréciables pour les activités de recherche et développement (R-D) des entreprises industrielles (tableau 32.4).

Définitions

Le brevet confère un droit exclusif sur une invention, qui est un produit ou un procédé susceptible d'application industrielle offrant, en règle générale, une nouvelle manière de faire quelque chose ou apportant une nouvelle solution technique à un problème (« activité inventive »). Le brevet garantit à son titulaire la protection de l'invention. Cette protection est octroyée pour une durée limitée, qui est généralement de 20 ans.

Les données se rapportent aux demandes de brevets déposées en vertu du Traité de coopération en matière de brevets (PCT).

Les co-brevets sont classés comme étant des collaborations entre secteur privé (entreprises) et secteur public (organismes d'État, universités ou hôpitaux) dès lors qu'ils font intervenir au moins un demandeur privé et un demandeur public. Statistiquement, la co-localisation est mesurée, dans les régions TL3, par la corrélation des rangs de Spearman entre le nombre de demandes de brevets émanant d'universités et celui qui correspond à des demandeurs non universitaires (individus et entreprises).

Les brevets verts englobent la gestion des déchets, la lutte contre la pollution de l'air et de l'eau, les énergies renouvelables, les technologies liées aux véhicules hybrides/électriques, ainsi que l'efficacité énergétique de l'éclairage et des bâtiments.

Sources

OCDE, base de données REGPAT, *http://dotstat/wbos/*.

Pour la classification des brevets verts, notamment ceux qui portent sur les énergies renouvelables, voir *www.oecd.org/environnement/innovation/indicateur*.

Voir l'annexe B pour les sources et les métadonnées par pays.

Années de référence et niveau territorial

1995-2007 ; TL3.

Notes des graphiques

32.3 : Ratio entre le nombre de co-brevets en technologie verte en 2007 et 2005.

32.4 : * significatif à 1 %.

32.1. Brevets déposés dans les 5 régions TL3 les mieux placées, périodes 1995-97 et 2005-07 : biotechnologies, technologies vertes et nanotechnologies

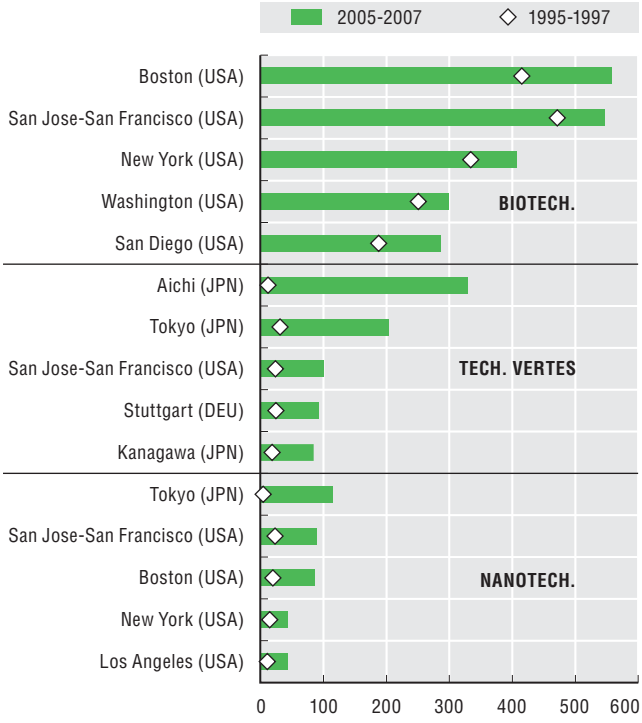

32.2. Brevets déposés dans les 20 régions TL3 les mieux placées, en pourcentage des brevets du pays, 2005-07 : énergies renouvelables

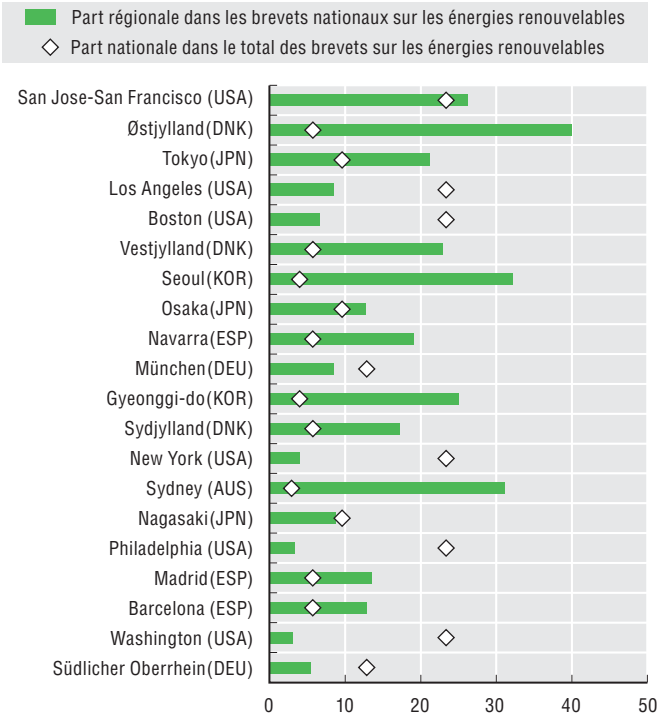

32.3. Augmentation de la collaboration entre régions, principales régions (TL2) dans le domaine des brevets verts, 2007

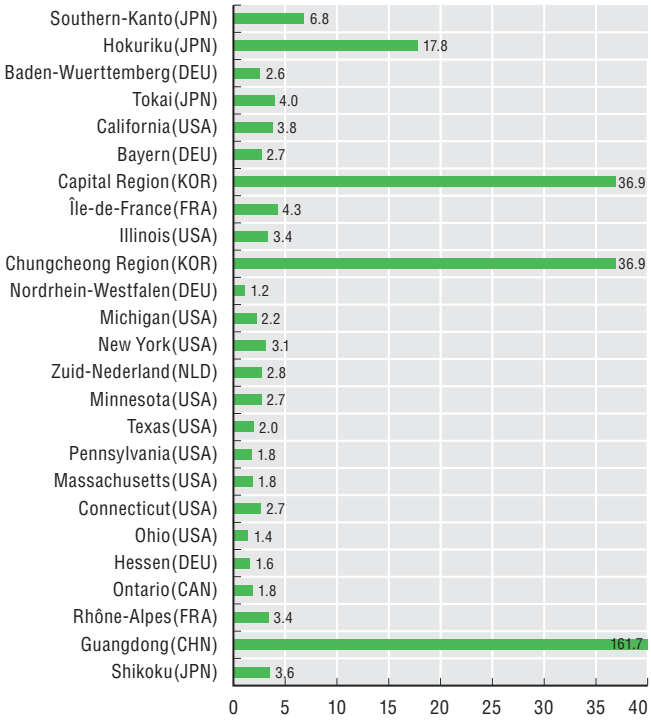

32.4. Part des universités dans les demandes de brevets et co-localisation des demandes déposées par des universités et des entreprises, 2005-07

	Total régions TL3 (%)	Quintile principaux innovateurs (%)
Technologies vertes		
Part des universités	5	5
Co-localisation universités -entreprise	33	26
Toutes technologies confondues		
Part des universités	6	7
Co-localisation universités -entreprises	65	34

StatLink http://dx.doi.org/10.1787/888932439976

© OCDE 2012

ANNEXE A

Découpage territorial et typologie régionale

Tableau A.1. **Découpage territorial des pays membres de l'OCDE**

Région	Niveau territorial 2 (TL2)	Niveau territorial 3 (TL3)	Grille non officielle
Australie	États/territoires (8)	Divisions statistiques (SD) (60)	–
Autriche	Bundesländer (9)	Gruppen von Politischen Bezirken (35)	–
Belgique	Régions (3)	Provinces (11)	–
Canada	Provinces et territoires (12)	Divisions de recensement (288)	EPA, régions économiques (71)
Chili	Régions (15)	Provinces (54)	
République tchèque	Oblasti (8)	Kraje (14)	–
Danemark	Regioner (5)	Landsdeler (11)	–
Estonie	Région (1)	Groupes de maakond (5)	–
Finlande	Suuralueet (5)	Maakunnat (20)	–
France	Régions (22)	Départements (96)	–
Allemagne	Länder (16)	Régions d'aménagement du territoire (96)	–
Grèce	Groupes de régions de développement (4)	Régions de développement (13)	–
Hongrie	Régions statistiques (7)	Comtés+Budapest (20)	–
Islande	Régions (2)	Landsvaedi (8)	–
Irlande	Groupes de régions (2)	Régions (8)	–
Israël	Districts (7)		–
Italie	Régions (21)	Provinces (107)	–
Japon	Groupes de préfectures (10)	Préfectures (47)	–
Corée	Régions (7)	Ville spéciale, villes métropolitaines et provinces (16)	–
Luxembourg	État (1)	État (1)	–
Mexique	États (32)	Groupes de municipalités (209)	–
Pays-Bas	Landsdelen (4)	Provinces (12)	–
Nouvelle-Zélande	Groupes de conseils régionaux (2)	Conseils régionaux (RC) (14)	–
Norvège	Landsdeler (7)	Fylker (19)	–
Pologne	Vojewodztwa (16)	Podregiony (66)	–
Portugal	Comissões de coordenaçao e desenvolvimento regional + regiões autónomas (7)	Grupos de concelhos (30)	–
République slovaque	Zoskupenia krajov (4)	Kraj (8)	–
Slovénie	Kohezijske regije (2)	Statisticne regije (12)	–
Espagne	Communautés autonomes (19)	Provinces (59)	–
Suède	Riksomraden (8)	Lan (21)	–
Suisse	Grandes régions (7)	Cantons (26)	–
Turquie	Régions (26)	Provinces (81)	–
Royaume-Uni	Régions (GOR) + Écosse, Pays de Galles et Irlande du Nord (12)	Comtés, groupes de localités (unitary authorities), zones écossaises LEC, groupes de districts (133)	–
États-Unis	États (51)	Zones économiques (179)	–

Tableau A.2. **Découpage territorial des pays du groupe BRICS**

Région	Niveau territorial 2 (TL2)	Niveau territorial 3 (TL3)
Brésil	États (estados) et district fédéral (Distrito Federal) (27)	Mesorregioes (137)
Chine	31 provinces, régions autonomes et municipalités relevant du gouvernement central ; région administrative spéciale de Hong-Kong, région administrative spéciale de Macao et Taipei chinois (33)	
Inde	États et territoires de l'Union (35)	
Fédération de Russie	Oblast ou okrug (83)	
Afrique du Sud	Provinces (9)	

Tableau A.3. **Pourcentage de la population vivant dans des régions TL3 essentiellement rurales (ER), intermédiaires (IN) et essentiellement urbaines (EU) et nombre de régions correspondantes pour chaque pays**

	Pourcentage de la population (2008)			Nombre de régions (TL3)		
	ER	IN	EU	ER	IN	EU
Australie	21.95	20.88	57.18	41	13	6
Autriche	45.66	30.87	23.47	25	8	2
Belgique	2.48	14.24	83.28	1	2	8
Canada	28.29	16.21	55.50	223	35	30
Chili	35.67	14.41	49.91	41	7	6
République tchèque	4.95	83.38	11.68	1 12 1		
Danemark	42.84	27.89	29.27	5	3	3
Estonie	10.46	76.81	12.73	1 3 1		
Finlande	61.67	12.13	26.20	17	2	1
France	16.94	48.31	34.74	36	46	14
Allemagne	17.91	25.93	56.16	31	30	35
Grèce	39.96	23.83	36.22	10	2	1
Hongrie	40.97	42.09	16.95	11	8	1
Islande	36.96	63.04		7	1	0
Irlande	72.45	0	27.55	7	0	1
Italie	9.22	38.27	52.51	23	51	33
Japon	12.45	31.88	55.67	13	22	12
Corée	17.19	13.08	69.73	5	3	8
Luxembourg	0	100.00	0	0	1	0
Mexique	36.15	17.12	46.73	145	30	34
Pays-Bas	0	15.02	84.98	0	5	7
Nouvelle-Zélande	0	55.76	44.24	0	12	2
Norvège	47.99	40.18	11.83	13	5	1
Pologne	46.37	31.13	22.50	34	20	12
Portugal	20.85	26.78	52.36	15	8	7
République slovaque	25.21	63.48	11.31	2	5	1
Slovénie	57.13	42.87	0	8	4	0
Espagne	13.42	38.07	48.51	22	25	12
Suède	48.86	29.91	21.23	18	2	1
Suisse	8.95	49.69	41.37	7	12	7
Turquie	25.59	23.82	50.59	45	23	13
Royaume-Uni	2.03	28.43	69.54	11	40	82
États-Unis	37.66	20.05	42.29	132	21	26

Graphique A.1. **Typologie régionale affinée**

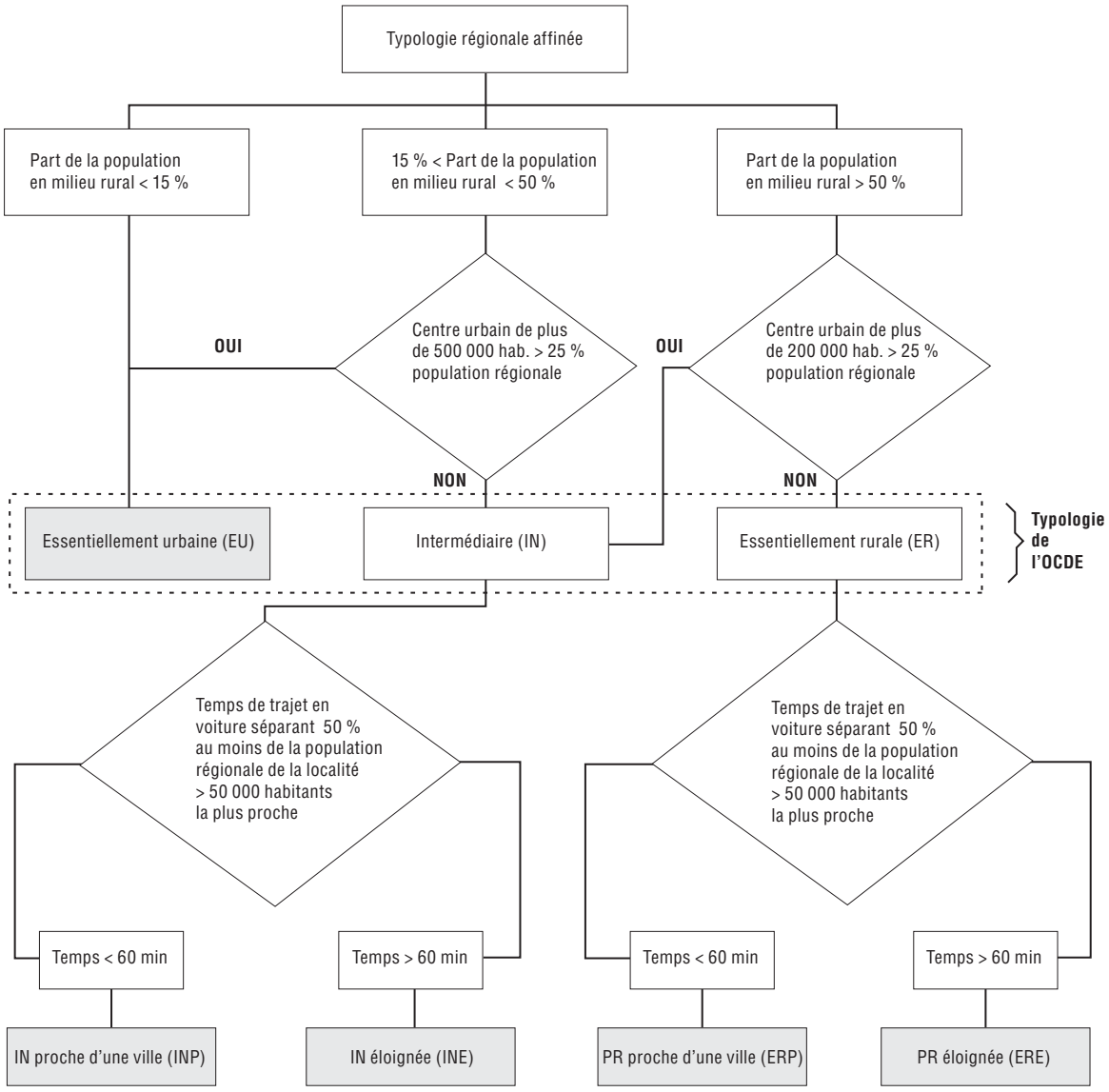

Graphique A.2. **Typologie régionale affinée : Amériques**

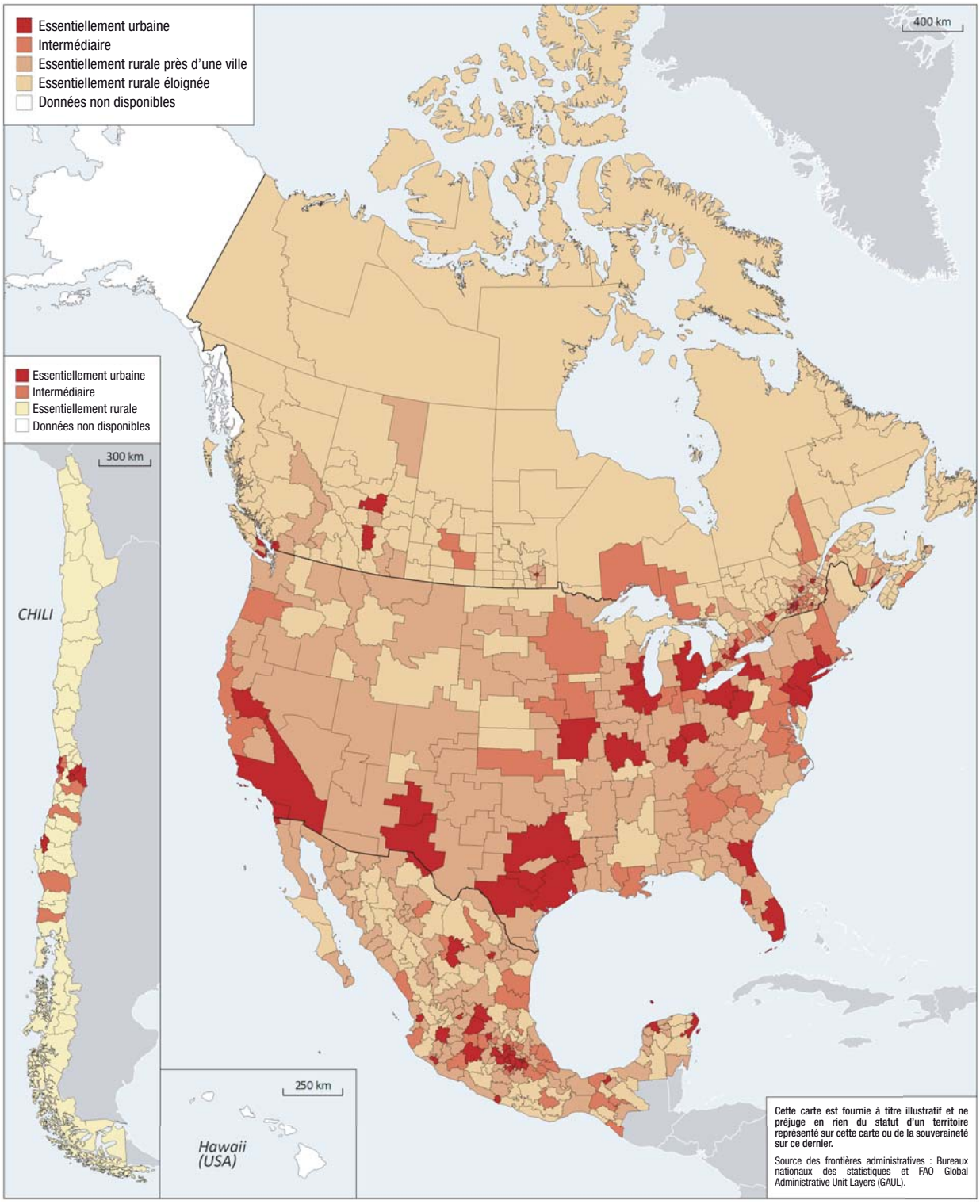

Graphique A.3. **Typologie régionale affinée : Europe**

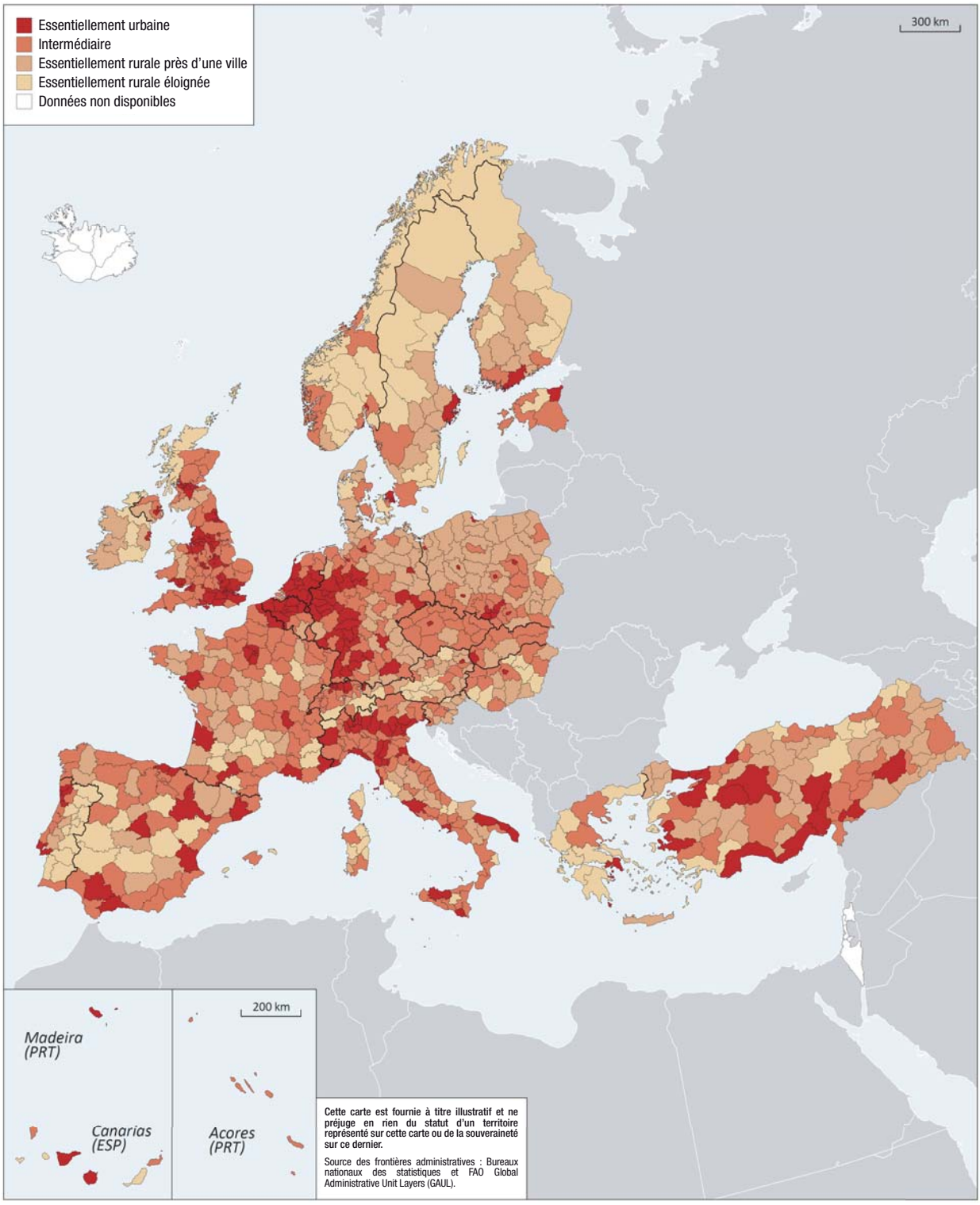

Graphique A.4. **Typologie régionale des pays de l'OCDE : Asie et Océanie (TL3)**

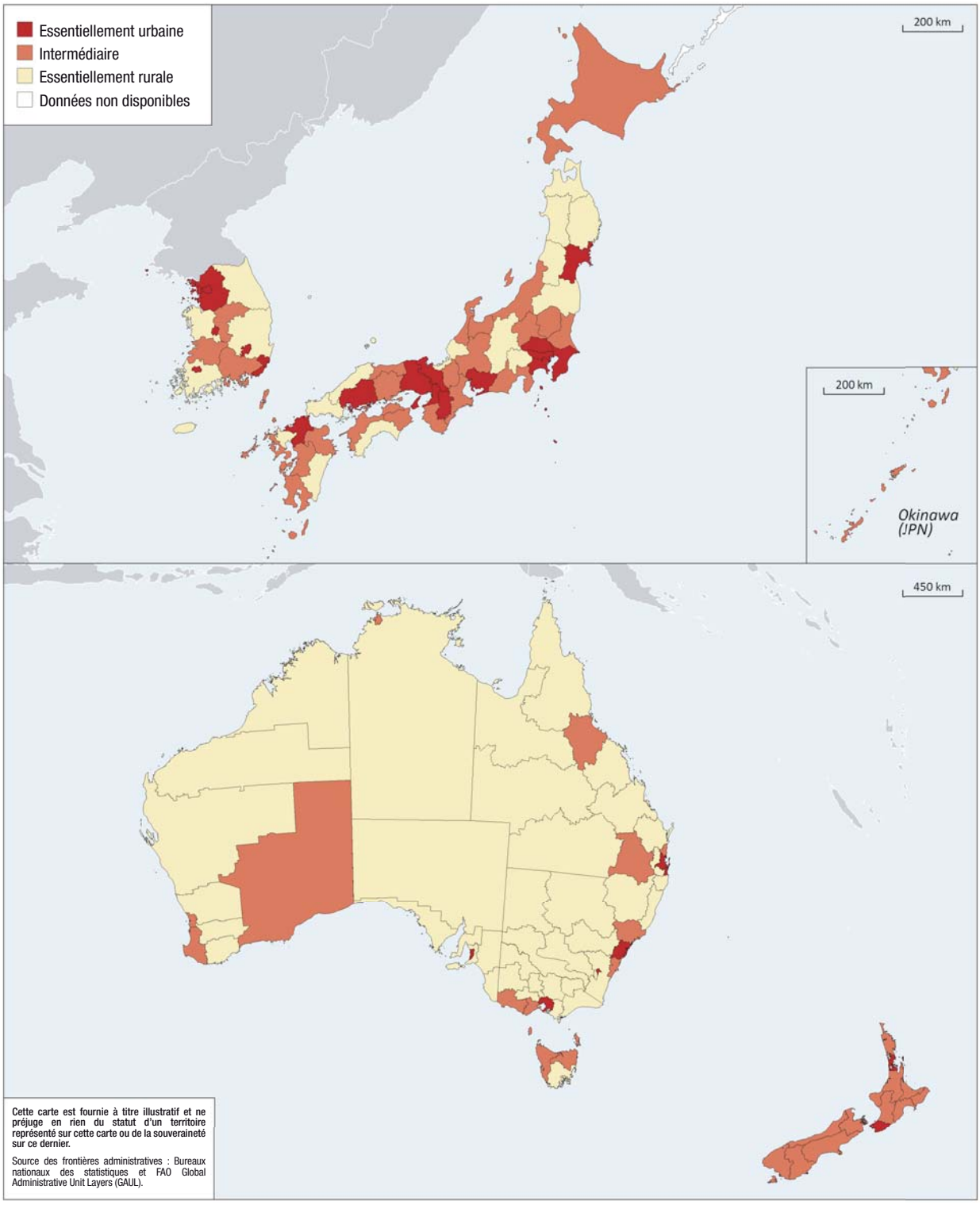

ANNEXE B

Sources et description des données

Tableau récapitulatif : liste des indicateurs et des variables par chapitre

Chapitre	Indicateur	Variables	Page
Chapitre 1	Contribution régionale à l'évolution démographique	Population totale ; superficie	138
Chapitre 2	Distribution de la population et typologie régionale	Population totale ; superficie ; typologie régionale	138
Chapitre 3	Contribution régionale à la croissance du PIB	Produit intérieur brut (PIB) ; population totale	138; 140
Chapitre 4	Contribution régionale aux variations de l'emploi	Emploi total ; population âgée de 15 à 64 ans	142
Chapitre 5	Croissance de la productivité du travail dans les régions	PIB ; emploi au lieu de travail ; population totale	138; 139; 140
Chapitre 6	Disparités économiques régionales	PIB ; population totale ; emploi au lieu de travail	138; 140
Chapitre 7	Scénarios de la croissance dans les régions	PIB ; emploi au lieu de travail ; superficie	138; 140
Chapitre 8	Impact de la crise sur l'emploi dans les régions	Emploi total ; population âgée de 15 à 64 ans	139; 142
Chapitre 9	Disparités régionales dans l'enseignement supérieur	Niveau de formation de la main-d'œuvre ; taux d'inscription dans l'enseignement par niveau d'études	144; 145
Chapitre 10	Migrations de main-d'œuvre qualifiée dans les régions de l'OCDE	Population née à l'étranger selon le niveau de formation	146
Chapitre 11	Spécialisation régionale et croissance de la productivité selon les secteurs	Emploi par branche d'activité (6 secteurs) ; valeur ajoutée brute (VAB) par branche d'activité (6 secteurs) ; emploi par branche d'activité (20 secteurs)	140; 141
Chapitre 12	Spécialisation régionale dans les secteurs fondés sur le savoir	Emploi dans les industries manufacturières de haute technologie ; emploi dans les services à forte intensité de connaissances ; emploi total	142; 144
Chapitre 13	Investissement public dans les régions	Dépenses des administrations publiques ; dépenses d'équipement régionales	146
Chapitre 14	Dépenses de recherche et développement dans les régions	Dépenses de R-D par secteur d'exécution ; PIB ; personnel de R-D	147; 148
Chapitre 15	Dépenses de recherche et développement du secteur public et des entreprises	Dépenses de R-D par secteur d'exécution ; PIB ; VAB de l'industrie	140; 148
Chapitre 16	Brevets dans les régions et pour différents acteurs économiques	Demandes de brevets PCT ; demandes de brevets PCT selon les types de demandeurs (privés, publics) ; demandes de co-brevets PCT	148
Chapitre 17	Profils régionaux du co-brevetage	Demandes de brevets PCT ; demandes de brevets PCT selon les types de demandeurs (privés, publics) ; demandes de co-brevets PCT	148
Chapitre 18	Disparités régionales du revenu des ménages	Revenu primaire et revenu disponible des ménages	149
Chapitre 19	Concentration de la population âgée dans les régions	Population totale ; population selon l'âge (0-14 ; 15-64 ; 65+)	138; 139
Chapitre 20	Mobilité interrégionale des populations	Flux de population interrégionaux	150
Chapitre 21	Tendances de l'immigration dans les régions de l'OCDE	Population née à l'étranger, selon la durée de séjour	146
Chapitre 22	Disparités régionales du chômage	Chômage ; chômage de longue durée ; population active ; taux de chômage des jeunes	142; 143
Chapitre 23	Différences hommes-femmes dans les perspectives d'emploi	Population active selon le sexe ; population selon l'âge (0-14 ; 15-64 ; 65+) et le sexe ; emploi des femmes	139; 142
Chapitre 24	Accès à l'éducation	Population active selon le niveau de formation ; jeunes sortis prématurément du système éducatif ; résultats des tests PISA en lecture	144; 151
Chapitre 25	Accès aux services de santé	Nombre de décès par classe d'âge de cinq ans ; population par classe d'âge de cinq ans ; nombre de médecins ; population totale ; revenu disponible des ménages	151; 152
Chapitre 26	Accès aux services essentiels dans les économies en développement	Ménages ayant accès à l'eau, à l'assainissement, à l'électricité et au téléphone	153

Tableau récapitulatif : liste des indicateurs et des variables par chapitre *(suite)*

Chapitre	Indicateur	Variables	Page
Chapitre 27	Progression des superficies urbanisées dans les régions de l'OCDE	Occupation des sols et changements d'affectation	153
Chapitre 28	Forêts, végétation naturelle et empreinte carbone des régions	Couvert forestier mondial ; productivité primaire nette	153; 154
Chapitre 29	Émissions de carbone et qualité de l'air dans les régions	Valeurs nationales des émissions de CO_2 ; cartographie par mailles des concentrations de PM 2.5	154
Chapitre 30	Déchets municipaux	Déchets municipaux ; population totale ; déchets recyclés	138; 155
Chapitre 31	Accès des régions aux infrastructures de réseaux	Pourcentage de ménages ayant accès au haut débit ; densité du réseau routier	156
Chapitre 32	Brevets verts dans les régions	Demandes de brevets PCT selon les types de demandeurs (privés, autres) ; demandes de brevets PCT sur les technologies vertes ; énergies renouvelables ; TIC et biotechnologies	148

Superficie – chapitres 1, 2 et 7

	Notes	Sources
Pays UE21	(1)	Eurostat, statistiques générales et régionales, statistiques démographiques, population et superficie
Australie	–	Australian Bureau of Statistics (ABS), données correspondant aux unités statistiques locales (Statistical Local Areas – SLA)
Canada	–	Statistique Canada, *www12.statcan.ca/francais/census01/products/standard/popdwell/Tables.cfm*
Islande	–	Statistics Iceland (Hagstofa Íslands)
Israël		Bureau central de statistiques, Statistical Abstract of Israel. Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.
Japon	–	Bureau de la statistique, superficies, par préfecture, selon le type de terrain et la pente, *www.stat.go.jp/English/data/nenkan/1431-01.htm*
Corée	–	Institut national des statistiques (KOSTAT)
Mexique	–	Institut national de statistique et de géographie (INEGI)
Nouvelle-Zélande	–	Statistics New Zealand, données extraites du rapport « Water Physical Stock Account 1995-2005 », *www.stats.govt.nz/analytical- reports/ water-physical-stock-account-1995-2005.htm*
Norvège	–	Statistics Norway (Statistik sentralbyra – SSB), superficie des terres et eaux douces, tableau StatBank 01402, Area of land and fresh water (km^2), (M) (2005-07)
Suisse	–	Office fédéral de la statistique (OFS), statistique de l'état annuel de la population (ESPOP), recensement fédéral de la population (RFP)
Turquie	–	Eurostat, statistiques générales et régionales, statistiques démographiques, population et superficie
États-Unis	–	Census Bureau, *www.census.gov/population/www/censusdata/density.html*
Brésil	–	Institut brésilien de géographie et de statistique (IBGE)
Chine	–	Bureau national des statistiques
Inde	–	Indiastat
Fédération de Russie	–	Service fédéral des statistiques (RosStat)
Afrique du Sud	–	Statistics South Africa

1. Pays UE21 : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Slovénie, Suède et Royaume-Uni.

Population – chapitres 1, 2 et 19

	Notes	Sources	Années	Niveau territorial
Pays UE21	(1)	Eurostat, statistiques démographiques régionales, population moyenne annuelle	1995-2009	3
Australie	–	Australian Bureau of Statistics, 3201.0	1995-2008	3
Canada	–	Statistique Canada, CANSIM, tableau 051-0036, estimations de la population	1995-2009	3
Chili	–	Institut national de statistique (Instituto Nacional de Estadística – INE) du Chili	1995-2009	3
Islande	(2)	Statistics Iceland (Hagstofa Íslands)	1995-2008	3
Israël	–	Bureau central de statistiques, Statistical Abstract of Israel. Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.	2008	2
Japon	(3)	Bureau des statistiques, ministère de l'Intérieur et des Communications	1995-2008	3
Corée	(4)	Institut national des statistiques (KOSTAT)	1995-2008	3
Mexique	(5)	Estimations du Secrétariat, d'après le recensement de la population (INEGI)	1995-2008	3
Nouvelle-Zélande	(6)	Statistics New Zealand, population résidente estimée	1996-2008	3
Norvège	–	Statistics Norway (Statistik sentralbyra – SSB), StatBank	1995-2008	3
Suisse	(7)	Office fédéral de la statistique (OFS), Statweb	1995-2009	3
Turquie	(8)	Institut statistique turc (TurkStat)	1995-2009	3
États-Unis	(8)	US Census Bureau, estimations intercensitaires	1995-2008	3
Brésil	–	Institut brésilien de géographie et de statistique (IBGE)	1995-2009	2
Chine	–	Bureau national des statistiques	2008	2
Inde	–	Indiastat	2001-08	2
Fédération de Russie	–	Service fédéral des statistiques (RosStat)	2000-09	2
Afrique du Sud	–	Statistics South Africa	1995-2009	2

1. Pays UE21 : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Slovénie, Suède et Royaume-Uni. Années disponibles pour l'Estonie : 2005-08.
2. Islande : population au 1er décembre.
3. Japon : population au 1er octobre.
4. Corée : les données pour 2001-04 sont fondées sur des projections démographiques.
5. Mexique : les données pour 1998 et 2003 sont estimées au moyen de la fonction de croissance exponentielle sur la base des périodes 1995-2000 et 2000-08.
6. Nouvelle-Zélande : population au 30 juin. Les estimations au 30 juin correspondent, pour la période 1996-2000, aux délimitations territoriales des conseils régionaux de 2001 puis, à partir de 2001, aux délimitations territoriales des conseils régionaux de 2005.
7. Suisse : population résidente permanente en fin d'année.
8. États-Unis et Turquie : estimations en milieu d'année.

Population selon l'âge et le sexe – chapitres 4, 8 et 19

	Notes	Sources	Années	Niveau territorial
Australie	–	Australian Bureau of Statistics, 3201.0	1996-2008	3
Autriche	–	Estimations du Secrétariat, d'après des données de Statistik Austria (ÖSTAT)	2001-09	3
Belgique	(1)	Eurostat, statistiques démographiques régionales	1995-2008	3
Canada	–	Statistique Canada, CANSIM, tableau 051-0036, estimations de la population	1995-2009	3
Chili		Institut national de statistique (Instituto Nacional de Estadística – INE) du Chili	1995-2009	2
République tchèque	(2)	Office statistique tchèque (CSU)	1995-2009	3
Danemark	(3)	Statistics Denmark, StatBank Denmark (Danmarks Statistik, Danmarks Statistikbank)	2005-09	3
Estonie		Eurostat, statistiques démographiques régionales	2007-09	3
Finlande	–	Statistics Finland (Tilastokeskus)	1995-2009	3
France	(1)	INSEE, estimations locales de population	1995-2008	3
Allemagne	–	Statistiques régionales allemandes, système de suivi de l'aménagement du territoire du BBR	1995-2008	3
Grèce	(1)	Eurostat, statistiques démographiques régionales	1995-2009	3
Hongrie	(1)	Office central de statistique (KSH)	1995-2009	3
Islande	–	Statistics Iceland (Hagstofa Íslands)	1997-2008	3
Irlande	–	Central Statistics Office, Irlande (recensement de la population).	1995-2009	3
Israël		Bureau central de statistiques, Statistical Abstract of Israel. Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.	2008	2
Italie	(1)	ISTAT, estimations intercensitaires de la population	1995-2009	3
Japon	(4)	Bureau de la statistique, ministère de l'Intérieur et des Communications	1995-2008	3
Corée	(5)	Institut national des statistiques (KOSTAT)	1995-2008	3
Luxembourg	(1)	Eurostat, statistiques démographiques régionales	1995-2009	3
Mexique	–	INEGI (recensement de la population)	1995-2008	3
Pays-Bas	(1)	Eurostat, statistiques démographiques régionales	1995-2009	3
Nouvelle-Zélande	–	Statistics New Zealand (recensement de la population)	1995-2008	3
Norvège	(1)	Statistics Norway (Statistik sentralbyra – SSB), StatBank	1995-2008	3
Pologne	–	Office statistique central, Pologne	2000-09	3
Portugal	–	Institut national de statistique (Instituto Nacional de Estatística – INE) du Portugal	1995-2009	3
République slovaque	(2)	Office statistique de la République slovaque (SUSR)	1996-2009	3
Slovénie		Eurostat, statistiques démographiques régionales	2003-09	3
Espagne	–	Institut national de statistique (Instituto Nacional de Estadística – INE) de l'Espagne	1995-2009	3
Suède	(6)	Statistics Sweden (Statistiska centralbyrån – SCB)	1995-2009	3
Suisse	(7)	Office fédéral de la statistique (OFS), Statweb	1995-2009	3
Turquie	(8)	Institut statistique turc (TurkStat)	1995-2008	3
Royaume-Uni	–	National Statistical Office, estimations de population	1995-2008	3
États-Unis	(9)	US Census Bureau, Population Estimates Program (PEP)	1995-2008	3
Brésil	–	Institut brésilien de géographie et de statistique (IBGE)	1995-2009	2
Chine	–	Bureau national des statistiques	2008	2
Inde	–	Indiastat	2008	2
Fédération de Russie	–	Service fédéral des statistiques (RosStat)	2000-09	2
Afrique du Sud	–	Statistics South Africa	1995-2009	2

1. Belgique, France, Grèce, Hongrie, Italie, Luxembourg, Pays-Bas et Norvège : population au 1er janvier.
2. République slovaque et République tchèque : population au 31 décembre.
3. Danemark : population au 1er janvier. Les données sont tirées du registre de la population de Statistics Denmark (Danmarks Statistik), alimenté en partie par un relevé annuel de la population totale et en partie par des mises à jour hebdomadaires englobant les déménagements, émigrations/immigrations, naissances et décès d'après le registre central des personnes.
4. Japon : population au 1er octobre.
5. Corée : les données pour 2001-04 sont fondées sur des projections démographiques.
6. Suède : situation au 31 décembre de chaque année selon les subdivisions administratives du 1er janvier de l'année suivante.
7. Suisse : population résidente permanente en fin d'année.
8. Turquie : estimations de la population en milieu d'année.
9. États-Unis : population au 1er avril.

Produit intérieur brut – chapitres 3, 5, 6, 7 et 14

	Notes	Sources	Années	Niveau territorial
Pays UE21	(1)	Eurostat, comptes économiques régionaux	1995-2007	3
Australie	(2)	Australian Bureau of Statistics, 5220.0	1995-2008	2
Canada	–	Statistique Canada, comptes économiques provinciaux	1995-2008	2
Chili	(3)	Banque centrale du Chili, comptes nationaux (Banco central de Chile, Cuentas nacionales de Chile)	1996-2008	2
Islande	(5)	–	–	–
Israël	(5)	–	–	–
Japon	(4)	Institut de recherche économique et sociale ; Bureau du Cabinet	1995-2006	3
Corée	–	Institut national des statistiques (KOSTAT)	1995-2007	3
Mexique	–	INEGI, système de comptes nationaux du Mexique	1995-2006	2
Nouvelle-Zélande	–	Statistics New Zealand	2000-03	3
Norvège	–	Comptes régionaux norvégiens	1995-2007	3
Suisse	(5)	–	–	–
Turquie	–	Institut statistique turc (TurkStat)	2004-06	2
États-Unis	–	Bureau of Economic Analysis (BEA)	1997-2008	2
Brésil	–	Institut brésilien de géographie et de statistique (IBGE)	1995-2007	2
Chine	–	Bureau national des statistiques	2004-07	2
Inde	–	Indiastat	2001-07	2
Fédération de Russie	–	Service fédéral des statistiques (RosStat)	1996-08	2
Afrique du Sud	–	Statistics South Africa	1995-08	2

1. Pays UE21 : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Slovénie, Suède et Royaume-Uni.
   Années disponibles pour la Pologne : 1999-2007.
2. Australie : produit brut par État. Les chiffres sont basés sur l'exercice budgétaire (juillet-juin).
3. Chili : les données ne sont pas disponibles pour deux régions.
4. Japon : les chiffres sont basés sur l'exercice budgétaire (avril-mars).
5. Islande, Israël et Suisse : données non disponibles au niveau régional.

Emploi au lieu de travail – chapitres 5, 6 et 7

	Notes	Sources	Années	Niveau territorial
Pays UE21	(1)	Eurostat, comptes économiques régionaux, comptes de branche, emploi	1995-2009	3
Australie	–	Australian Bureau of Statistics, LFS, tableau 6291.0.55.003	1995-2009	2
Canada	–	Statistique Canada, recensement, population active occupée selon le lieu de travail	1996-2007	2
Chili	–	Institut national de statistique (Instituto Nacional de Estadística – INE) du Chili	1990-2009	2
Islande	(2)	–	–	–
Israël		Bureau central de statistiques, LFS (enquête sur la population active). Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.	1999-2009	2
Japon	–	Bureau de la statistique, ministère de l'Intérieur et des Communications	2000;2001-05	2
Corée	–	Institut national des statistiques (KOSTAT)	1996-2009	3
Mexique	–	INEGI, enquêtes nationales sur l'activité et l'emploi (ENEO)	2000 ; 2004 ; 2009	2
Nouvelle-Zélande	–	Statistics New Zealand, LEED, Table 3.5 : Length of Continuous Job Tenure (tableaux annuels)	1999-2009	3
Norvège	–	Statistics Norway (Statistik sentralbyra – SSB), population active âgée de 16 à 64 ans par bassin d'emploi, par région et par période	1995 ; 1998-2001 ; 2005-07	3
Suisse	(2)	–	–	–
Turquie	–	Institut statistique turc (TurkStat), recensement	2002 ; 2006-2009	2
États-Unis	–	Bureau of Labour Statistics, State and area employment (SM series)	2000-09	2
Brésil	–	Institut brésilien de géographie et de statistique (IBGE)	2004-08	2
Chine	–	–	–	–
Inde	–	–		
Fédération de Russie	–	Service fédéral des statistiques (RosStat)	2005 ; 2008	2
Afrique du Sud	–	Statistics South Africa	1995-2009	2

1. Pays UE21 : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Slovénie, Suède et Royaume-Uni.
2. Islande et Suisse : données non disponibles au niveau régional.

Emploi par branche d'activité (six secteurs) – chapitre 11

	Notes	Sources	Années	Niveau territorial
Pays UE21	(1)	Eurostat, comptes économiques régionaux, comptes de branche, emploi	1995-2008	2
Australie	–	Australian Bureau of Statistics, LFS, tableau 6291.0.55.003	1995-2008	2
Canada	(2)	Statistique Canada, données communiquées par le délégué	1995-2007	2
Chili		Institut national de statistique (Instituto Nacional de Estadística – INE) du Chili	1995-2005	
Islande	–	Statistics Iceland (Hagstofa Íslands)	1995-2005	2
Israël		Bureau central de statistiques. Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.	1995-2008	
Japon	–	Bureau de la statistique, recensement des établissements et entreprises	2005-08	2
Corée	–	Institut national des statistiques (KOSTAT) – enquête sur la population économiquement active	2004-08	2
Mexique	–	Institut national de statistique et de géographie (INEGI), recensement économique	2004 ; 2008	2
Nouvelle-Zélande	–	Statistics New Zealand	1999-2008	2
Norvège	–	Statistics Norway (Statistik sentralbyra – SSB)	2000-08	2
Suisse	–	Office fédéral de la statistique (OFS), recensement de la population, tableau VZ0024KD	2000-08	2
Turquie	–	Institut statistique turc (TurkStat), nombre d'unités locales et emploi par branche d'activité économique	2006-08	2
États-Unis	–	Bureau of Economic Analysis (BEA)	2000-08	2

Les branches d'activité sont définies selon la Classification internationale type des industries (CITI) Rév. 3.1. Compte tenu de la disponibilité des données régionales, les activités couvertes par les comptes de branche d'Eurostat ont été regroupées en six secteurs : 1) Agriculture, sylviculture et pêche ; 2) Activités de fabrication, activités extractives, production et distribution d'électricité, de gaz et d'eau ; 3) Construction ; 4) Commerce, hôtels et restaurants, transports, entreposage et communications ; 5) Intermédiation financière, immobilier, locations et activités de services aux entreprises ; 6) Éducation, administration publique et défense, santé et autres activités publiques.

1. Pays UE21 : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Slovénie, Suède et Royaume-Uni.
2. Canada : les données ne sont pas disponibles pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

Population active, emploi au lieu de résidence selon le sexe et chômage – chapitres 4, 8, 22 et 23

	Notes	Sources	Années	Niveau territorial
Pays UE21	(1)	Eurostat, statistiques régionales du marché du travail (Enquête européenne sur la population active)	1999-2009	3
Australie	(2)	Australian Bureau of Statistics, LFS, tableau 6291.0.55.001	1999-2009	2
Canada	(3)	Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA), CANSIM, tableau 282-0055	1999-2009	GNO
Chili	–	Institut national de statistique (Instituto Nacional de Estadística – INE) du Chili	1990-2009	2
Islande	–	Statistics Iceland (Hagstofa Íslands)	1999-2009	2
Israël	–	Bureau central de statistiques, LFS (enquête sur la population active). Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.	1990-2009	2
Japon	–	Bureau de la statistique, ministère de l'Intérieur et des Communications	1999-2009	3
Corée	–	Institut national des statistiques (KOSTAT)	1999-2009	3
Mexique	(4)	INEGI, enquêtes nationales sur l'activité et l'emploi (ENEO)	2000-09	2
Nouvelle-Zélande	–	Statistics New Zealand, LFS	1999-2009	3
Norvège	–	Statistics Norway (Statistik sentralbyra – SSB), tableau StatBank 05613	1999-2008	3
Suisse	(5)	Estimations du Secrétariat, d'après l'Office fédéral de la statistique (OFS)	2001-09	3
Turquie	(6)	Institut statistique turc (TurkStat), recensement	2006-09	2
États-Unis	(7)	Bureau of Labour Statistics, données sur la population active par comté	1999-2009	3
Brésil	–	Institut brésilien de géographie et de statistique (IBGE)	2004-08	2
Chine	–	–	–	–
Inde	–	–	–	–
Fédération de Russie	–	Service fédéral des statistiques (RosStat)	2000-08	2
Afrique du Sud		Statistics South Africa	1999-09	2

1. Les données relatives au chômage selon le sexe ne sont disponibles qu'au niveau TL2.
   Pays UE21 : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Slovénie, Suède et Royaume-Uni.
   1.1. Finlande : pour les régions FI191 Satakunta, FI192 Pirkanmaa, FI193 Keski-Suomi, FI194 Etelä-Pohjanmaa et FI195 Pohjanmaa, les données 2006 sur l'emploi sont estimées à partir des chiffres figurant sur le site Web de Statistics Finland (Tilastokeskus) (*www.stat.fi/til/tyti/2008/03/tyti_2008_03_2008-04-22_tau_031_fi.html*).
   1.2. Allemagne et Italie : suite à la modification de la classification NUTS, les données ont été obtenues auprès des délégués (Allemagne : statistiques de l'Agence fédérale de l'emploi – BA – système de suivi de l'aménagement du territoire du BBR, travailleurs indépendants exclus).
   1.3. Pologne : années de référence 2000-06 (les données 1999 ne sont pas connues pour les régions PL126 Warszawski et PL127 Miasto Warszawa).
   1.4. Portugal : données sur la population active disponibles uniquement au niveau TL2.
   1.5. Suède : les données 2006 au niveau TL3 sont estimées à partir des chiffres de Statistics Sweden (Statistiska centralbyrån – SCB) (Befolkningen 16-64 år (AKU), 1000-tal efter region, arbetskraftstillhörighet, kön) et ajustées au moyen de données d'Eurostat au niveau TL2.
   1.6. Royaume-Uni : les données 2006 non fournies par Eurostat ont été estimées à partir de données officielles Nomis sur le marché du travail de l'Office des statistiques nationales (ONS) et de l'enquête annuelle sur la population (APS) en Écosse. Pas de données pour les régions suivantes : Caithness, Sutherland, Ross and Cromarty, Comhairle Nan Eilan (Hébrides extérieures).
2. Australie : les données se rapportent aux Labour Force Dissemination Regions selon le découpage défini par l'Australian Bureau of Statistics (ABS).
3. Canada : les données se rapportent à un regroupement de régions TL3 correspondant aux régions économiques (RE) définies dans le Guide de l'Enquête sur la population active 2006 de Statistique Canada (Statistique Canada, 2006, n° 71-543-GIF au catalogue, Ottawa, *www.statcan.gc.ca/pub/71-543-g/71-543-g2006001-fra.pdf*).
4. Mexique : les seules données de niveau TL3 dont on dispose se rapportent à l'année 2000 et proviennent du recensement général de la population et du logement (Censo General de Población y Vivienda 2000) ; les statistiques de l'emploi concernent les personnes âgées de 12 ans et plus.
5. Suisse : les données au niveau TL3 sont estimées à partir du chômage au niveau TL2 pondéré par la part de la population active.
6. Turquie : les données au niveau TL2 proviennent du recensement de la population pour l'année 2000 et de l'enquête sur l'emploi réalisée auprès des ménages par TurkStat pour les années 2004-06. Au niveau TL3, des données sont disponibles pour 2000 seulement.
7. États-Unis : les chiffres relatifs à la région US117 New Orleans-Metairie-Bogalusa (Louisiane) sont des estimations pour 2006 car les statistiques locales du chômage (LAUS) ne sont pas complètes pour cette année-là. Les données correspondent à des moyennes annuelles.

Taux de chômage des jeunes - chapitre 22

	Notes	Sources	Population de référence	Années	Niveau territorial
Pays UE21	(1)	Eurostat, statistiques régionales sur le marché du travail, chômage	15-24	1999-2009	2
Australie	–	Australian Bureau of Statistics, youth unemployment, cat. 4102.0	15-24	1999-2009	2
Canada	(2)	Statistique Canada, CANSIM, tableau 109-5304	15-24	2001-09	2
Chili	(4)	–	–	–	–
Islande	(4)	–	–	–	–
Israël		Bureau central de statistiques, LFS (enquête sur la population active). Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.	15-24	1990-2009	2
Japon	–	Bureau de la statistique, ministère de l'Intérieur et des Communications	15-24	2006	2
Corée	(4)	–	–	–	–
Mexique	–	INEGI, enquêtes nationales sur l'activité et l'emploi (ENEO)	15-24	2000-09	2
Nouvelle-Zélande	(4)	–	–	–	–
Norvège	(3)	Statistics Norway (Statistik sentralbyra – SSB), population active âgée de 16 à 64 ans par bassin d'emploi, par région et par période	15-24	2000-09	2
Suisse	(4)	–	–	–	–
Turquie	–	Institut statistique turc (TurkStat), enquête sur la population active	15-24	2004-09	
États-Unis		Bureau of Labour Statistics, statistiques <locales du chômage (LAUS)		1999-2008	

1. Pays UE21 : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Slovénie, Suède et Royaume-Uni.
   1.1. Italie : les données ne sont pas disponibles pour la Vallée d'Aoste.
   1.2. Pays-Bas : 1999-2005 ; Suède : 1999-2005.
2. Canada : les données ne sont pas disponibles pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.
3. Norvège : les données ne sont pas disponibles pour les régions Hedmark og Oppland et Trondelag.
4. Chili, Islande, Corée, Nouvelle-Zélande et Suisse : pas de données au niveau régional.

Chômage de longue durée - chapitre 22

	Notes	Sources	Années	Niveau territorial
Pays UE21	(1)	Eurostat, Statistiques régionales sur le marché du travail, taux de chômage régionaux	1999-2009	2
Australie	–	Australian Bureau of Statistics, LFS	2001-09	2
Canada	(2)	Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA)	1999-2009	2
Chili	(3)	–	–	–
Islande	(3)	–	–	–
Israël		Bureau central de statistiques, LFS (enquête sur la population active). Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.	1990-2009	2
Japon	(3)	–	–	–
Corée	(3)	–	–	–
Mexique	(3)	–	–	–
Nouvelle-Zélande	–	–	1999-2009	2
Norvège	–	Statistics Norway (Statistik sentralbyra – SSB)	1999-2009	2
Suisse	(3)	–	–	–
Turquie	–	Institut statistique turc (TurkStat), enquête sur la population active	2004-09	2
États-Unis	(3)	–	–	–

1. Pays UE21 : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Slovénie, Suède et Royaume-Uni.Danemark : pas de données au niveau régional.
2. Canada : les données ne sont pas disponibles pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.
3. Chili, Islande, Japon, Corée, Mexique, Suisse and États-Unis : pas de données au niveau régional.

Emploi dans les industries manufacturières de haute technologie ; emploi dans les services à forte intensité de connaissances – chapitres 9 et 12

	Notes	Sources	Années	Niveau territorial
Pays UE21	(1)	Eurostat, données annuelles sur l'emploi dans les secteurs de haute technologie et à forte intensité de connaissances au niveau régional, selon le sexe (htec_emp_reg, *http://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/show.do*)	1995-2008	2
Australie	(2)	–	–	–
Canada	–	Statistique Canada, tableau spécial de l'Enquête sur la population active (EPA)	1995-2008	2
Chili	–	–	–	–
Islande	(2)	–	–	–
Israël	–	–	–	–
Japon		Bureau de la statistique, ministère de l'Intérieur et des Communications	1995-2006	–
Corée	(3)	Institut coréen d'économie industrielle et de commerce (KIET) – base de données statistiques régionales (RSID)	1995-2008	2
Mexique	(2)	–	–	–
Nouvelle-Zélande	–	–	–	–
Norvège	–	Eurostat, données annuelles sur l'emploi dans les secteurs de haute technologie et à forte intensité de connaissances au niveau régional, selon le sexe (*htec_emp_reg*, *http://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/show.do*)	1995-2008	2
Suisse	–	Eurostat, données annuelles sur l'emploi dans les secteurs de haute technologie et à forte intensité de connaissances au niveau régional, selon le sexe (*htec_emp_reg, http://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/show.do*)	1995-2008	2
Turquie	–	Eurostat, données annuelles sur l'emploi dans les secteurs de haute technologie et à forte intensité de connaissances au niveau régional, selon le sexe (*htec_emp_reg, http://appsso.eurostat.ec.europa.eu/nui/show.do*)	1995-2008	2
États-Unis		Bureau of Labour Statistics (BLS), données sur l'emploi et les salaires au niveau des États et des comtés (Quarterly Census of Employment and Wages – QCEW)	1995-2008	2

1. Pays UE21 : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Slovénie, Suède et Royaume-Uni.Dernière année disponible pour la Pologne, la Suède et la République slovaque : 2007.
2. Australie, Islande, Mexique et Nouvelle-Zélande : pas de données au niveau régional.
3. Les données sur l'emploi dans les services à forte intensité de connaissances en Corée ne sont pas disponibles au niveau régional.

Population active selon le niveau d'études - chapitres 9 et 24

	Notes	Sources	Années	Niveau territorial
Pays UE21	(1)	Eurostat, Enquête sur la population active	2008	2
Australie	(2)	Australian Bureau of Statistics, Table 6227.0 Éducation and Work, LFS	2005	2
Canada	(3)	Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA)	2006	2
Chili		Institut national de statistique (Instituto Nacional de Estadística – INE) du Chili	2007	2
Islande	(6)	–	–	–
Japon	(6)	–	–	–
Corée	(2)	Service d'information statistique de Corée (KOSIS), enquête sur la population économiquement active	2006	2
Mexique		INEGI, recensement 2005 de la population et du logement (Conteo de Poblacion y Vivienda)	2008	2
Nouvelle-Zélande		Statistics New Zealand	2006	2
Norvège		Eurostat, Enquête sur la population active	2008	2
Suisse		Office fédéral de la statistique (OFS), Enquête suisse sur la population active (ESPA)	2007	2
Turquie	(4)	Institut statistique turc (TurkStat)	2008	2
États-Unis	(5)	Census Bureau, American Community Survey (ACS)	2008	2

1. Pays UE21 : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Slovénie, Suède et Royaume-Uni.
   1.1. Les données se rapportent à la population active âgée de 15 ans et plus.
   1.2. Danemark : les données se rapportent à la population active âgée de 25 à 64 ans. Elles sont tirées des statistiques de la population active, établies à partir du registre de la population. Données compilées par l'Analyseinstitut for Forskning et publiées par Statistics Denmark ((Danmarks Statistik).
   1.3. Suède : données obtenues auprès de Statistics Sweden (Statistiska centralbyrån – SCB).
2. Australie et Corée : les données se rapportent à la population active totale.
3. Canada: les données se rapportent à la population active âgée de 25 à 64 ans.
4. Turquie : les données disponibles se rapportent uniquement aux études secondaires et supérieures.
5. États-Unis : les données se rapportent à la population âgée de 18 ans et plus.
6. Islande et Japon : pas de données disponibles au niveau régional.

Taux d'inscription dans l'enseignement par niveau d'études – chapitre 9

	Notes	Sources	Années	Niveau territorial
Pays UE21	(1)	Eurostat, Statistiques régionales de l'éducation	2005-07	2
Australie	–			2
Canada				2
Islande	(6)	–		–
Japon	–	Ministère de l'Éducation, de la Culture, des Sports, de la Science et de la Technologie	2005-07	2
Corée	–	Annuaire statistique de l'éducation	2005-07	2
Mexique	(3)	INEGI, recensement 2005	2005-07	2
Pays-Bas	(6)	–	–	–
Norvège		Eurostat, Statistiques régionales de l'éducation	2005-07	2
Suisse	(4)	Office fédéral de la statistique	2005-07	2
Turquie	–	Ministère de l'Éducation	2005-07	2
États-Unis	(5)	Census Bureau, American Community Survey (ACS)	2005-07	2

1. Pays UE21 : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Slovénie, Suède et Royaume-Uni.
   1.1. Danemark : données tirées des statistiques de la population active, établies à partir du registre de la population. Données compilées par l'Analyseinstitut for Forskning et publiées par Statistics Denmark (Danmarks Statistik).
   1.2. Allemagne : données obtenues auprès de Statistique régionale Allemagne, système de suivi de l'aménagement du territoire du BBR.
2. Canada : les niveaux 0-2 de la CITE englobent tous les niveaux depuis la prématernelle jusqu'à la 9e année. Les niveaux 3-4 de la CITE recouvrent les 10e, 11e et 12e années du secondaire. Pour les niveaux 5-6 de la CITE, les effectifs correspondent aux inscriptions dans les collèges et instituts publics et les universités.
3. Mexique : population âgée de 5 ans et plus par État et niveau d'instruction.
4. Suisse : avant le début des études supérieures, les étudiants des niveaux 5-6 de la CITE sont répartis entre les régions en fonction de leur lieu de résidence. Il en résulte une sous-estimation des effectifs à ce niveau (les étudiants qui vivent à l'étranger avant le début de leurs études supérieurs n'étant pas pris en compte).
5. États-Unis : Census Bureau, Census ACS (American Community Survey). B14001. School enrollment by level of school for the population 3 years and over – Universe: Population 3 years and over. Les données sont basées sur un échantillon et donc susceptibles d'une marge d'erreur. Elles ont été adaptées à la classification de la CITE de la façon suivante : effectifs de la maternelle et préscolaires + effectifs du jardin d'enfants + effectifs de la 1re à la 4e année + effectifs de la 5e à la 8e année = niveaux 0-2 de la CITE ; effectifs de la 9e à la 12e année = niveaux 3-4 de la CITE ; effectifs du « college » et en pré-licence + effectifs en post-licence ou « professional school » = niveaux 5-6 de la CITE.
6. Australie, Islande et Nouvelle-Zélande : pas de données disponibles au niveau régional.

Dépenses d'équipement dans les régions – chapitre 13

Données nationales : OCDE, Comptes Généraux du Gouvernement

	Notes	Sources	Années	Niveau territorial
Australie	–	Australian Bureau of Statistics	1990-2009	2
Canada	–	Statistique Canada	1981-2006	2
Chili	–		–	–
République tchèque	–	Ministère des Finances (données des bureaux régionaux de statistiques)	2005-08	2 et 3
Finlande	–		1980-2007	2 et 3
Allemagne	–	Office fédéral de la statistique (StBA) (niveau des communes) ; ministère fédéral des Finances (niveau des Länder)	2001-09	2
Hongrie	(1)	Office statistique hongrois (KSH)	2001-05	2
Israel	–	–	–	–
Italie	–	Ministère du Développement économique, Département Politique de développement et cohésion économique	1996-2008	2
Japon		Comptes des préfectures, site web du Bureau du Cabinet japonais	1996-2007	2 et 3
Mexique	(2)	Instituto Nacional de Estadística y Geografía (INEGI)	1994-2003	2
Norvège	–	Statistics Norway (Statistik sentralbyra – SSB)	2003-09	2 et 3
Espagne	–	Ministère des Finances	2002-08	2
Suède	–	Statistics Sweden (Statistiska centralbyrån – SCB)	1995-2007	2
Suisse	(1)	Office fédéral de la statistique	2005-07	2 et 3
Royaume-Uni	(1)	HM Treasury	2002-08	2
États-Unis	(1)	US Census Bureau	1991-2008	2

1. La formation brute de capital fixe (FBCF) et les transferts en capital ne sont pas ventilés.
2. Les données sur la FBCF par États sont obtenues à partir de la part de chacun d'eux dans le total national.

Population née à l'étranger, selon la durée du séjour et le niveau d'instruction – chapitres 10 et 21

Données nationales : OCDE, Base de données sur les immigrants (DIOC)

	Notes	Sources	Années	Niveau territorial
Australie	–	Recensement	2006	3
Autriche	–	Enquête par sondage	2004-06	2
Belgique	–	Enquête sur la population active	2004-06	2
Canada	–	Recensement	2006	3
Chili	–	–	–	–
République tchèque	–	–	–	–
Danemark	–	Registre de la population	2005	3
Estonie	–	–	–	–
Finlande	–	Registre de la population	2005	3
France	–	Recensement	2006	3
Allemagne	–	Enquête par sondage	2005-07	2
Grèce	–	–	–	–
Hongrie	–	Enquête sur la population active	2004-06	2
Islande	–	–	–	–
Irlande	–	Recensement 2006	2006	3
Israël	–	–	–	–
Italie	–	Enquête sur la population active	2004-06	2
Japon	–	–	–	–
Corée	–	–	–	–
Mexique	–	Enquête sur la population active	2005-07	2
Pays-Bas	–	Enquête sur la population active	2004-06	2
Nouvelle-Zélande	–	Recensement	2006	3
Norvège	–	Registre de la population	2005	3
Pologne	–	–	–	–
Portugal	–	Enquête sur la population active	2005-06	2
Rép. slovaque	–	Enquête sur la population active	2004-06	2
Slovénie	–		–	–
Espagne	–	Enquête sur la population active	2004-06	2
Suède	–	Registre de la population	2005	3
Suisse	–	Enquête suisse sur la population active	2004-06	2
Turquie	–		–	–
Royaume-Uni	–	Enquête sur la population active	2006	2
États-Unis	–	American Community Survey	2005-07	2

Dépenses de R-D par secteurs d'exécution – chapitres 14 et 15

Données nationales : OCDE, Base de données des principaux indicateurs de la science et de la technologie

	Notes	Sources	Années	Niveau territorial
Pays UE21	(2)	Eurostat, Statistiques régionales Science et technologie, Dépenses et personnel de R-D, Dépense de R-D intramuros (DIRD) par secteur d'exécution et région.	2007	2
Australie	(2)	Pour les secteurs d'exécution (entreprises) : ABS, 8104.0 Research and Experimental Development, Business.	2007	2
Canada		Statistique Canada. *www.statcan.ca/english/freepub/88-221-XIE/2008001/tablesectionlist.htm.* Tableau 2 Dépenses intérieures brutes en recherche et développement provinciales, dans les sciences totales.	2006	2
Chili	(4)			
Islande	(4)	–	–	–
Israël		Bureau central de statistiques. Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.	2007-08	2
Japon	(4)	–	–	–
Corée	–	Institut coréen d'évaluation et de planification de la science et de la technologie	2006	2
Mexique	(4)	–	–	–
Nouvelle-Zélande	(4)	–	–	–
Norvège		Eurostat, Statistiques régionales Science et technologie, Dépenses et personnel de R-D, Dépense de R-D intramuros (DIRD) par secteur d'exécution et région.	2007	2
Suisse	(4)	–	–	–
Turquie	(4)	–		
États-Unis	(5)	National Science Foundation (NSF)/Division of Science Resources Statistics (SRS)	2007	2

1. Les secteurs d'exécution sont les suivants : les entreprises, l'État, l'enseignement supérieur et les institutions privées sans but lucratif (ISBL). Le secteur des entreprises comprend toutes les firmes, organismes et institutions dont l'activité première est la production marchande de biens ou de services (autres que d'enseignement supérieur) en vue de leur vente au public, à un prix qui correspond à la réalité économique. Il comprend aussi les institutions privées sans but lucratif principalement au service de ces firmes, organismes et institutions (*cf. Manuel de Frascati*, section 3.4). Le secteur de l'État comprend tous les ministères, bureaux et autres organismes qui fournissent, sans normalement les vendre, des services collectifs, autres que d'enseignement supérieur, qu'il n'est pas possible d'assurer de façon pratique et économique par d'autres moyens et qui, de surcroît, administrent les affaires publiques et appliquent la politique économique et sociale de la collectivité. (Les entreprises publiques sont comprises dans le secteur des entreprises.) Il comprend aussi les ISBL contrôlées et principalement financées par l'État, à l'exclusion de celles qui sont administrées par le secteur de l'enseignement supérieur (*cf. Manuel de Frascati*, section 3.5). Le secteur de l'enseignement supérieur comprend l'ensemble des universités, grandes écoles, instituts de technologie et autres établissements postsecondaires, quels que soient l'origine de leurs ressources financières et leur statut juridique. Il comprend aussi tous les instituts de recherche, les stations d'essais et les centres hospitaliers qui travaillent sous le contrôle direct des établissements d'enseignement supérieur ou qui sont administrés par ces derniers ou leur sont associés (*cf. Manuel de Frascati*, section 3.7). Le secteur privé sans but lucratif comprend les institutions privées sans but lucratif non marchandes au service des ménages (c'est-à-dire du public) et les simples particuliers ou les ménages (*cf. Manuel de Frascati*, section 3.6).
2. Pays UE21 : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Slovénie, Suède et Royaume-Uni.
   Les données concernant la France portent sur l'année 2004 et sur l'année 2005 pour la Grèce.
3. Australie : uniquement les dépenses de R-D des entreprises.
4. Chili, Islande, Japon, Mexique, Nouvelle-Zélande, Suisse et Turquie : pas de données disponibles au niveau régional.
5. États-Unis : les totaux des États ne correspondent aux totaux nationaux mentionnés ailleurs pour quatre raisons : (1) certaines dépenses de R-D ne peuvent être allouées à aucun des 50 États ni au District of Columbia ; (2) les financements non fédéraux affectés aux autres dépenses de R-D des ISBL ne peuvent pas être ventilés par État ; (3) certains crédits de R-D transférés d'un établissement à l'autre font l'objet d'un double comptage dans les dépenses de R-D de l'enseignement supérieur au niveau des États ; et (4) les statistiques de R-D au niveau des États concernent les exercices budgétaires et n'ont pas été converties sur la base des années civiles.

Personnel de R-D (effectifs) – chapitre 14

	Notes	Sources	Années	Niveau territorial
Pays UE21	(1)	Eurostat, Ensemble du personnel de R-D par secteur d'exécution (emploi) et région	2007	2
Australie	(3)	–	–	–
Canada	(2)	Statistique Canada, Statistique des sciences, Édition mai 2008, 88-001-X, *www.statcan.ca/english/freepub/88-001-XIE/2008001/tablesectionlist.htm*	2007	2
Chili	(3)			
Islande	(3)	–	–	–
Israël	(4)	Bureau central de statistiques. Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.	2007-08	2
Japon	(3)	–	–	–
Corée	–	Institut coréen d'évaluation et de planification de la science et de la technologie	2007	2
Mexique	(3)	–	–	–
Nouvelle-Zélande	(3)	–	–	–
Norvège	–	Eurostat, Ensemble du personnel de R-D par secteur d'exécution (emploi) et région	2007	2
Suisse	(3)	–	–	–
Turquie	(3)	–	–	–
États-Unis	(3)	–	–	–

1. Pays UE21 : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Slovénie, Suède et Royaume-Uni. Les données concernant la France portent sur l'année 2004. Grèce : 2005.
2. Canada : données exprimées en équivalence plein-temps.
3. Australie, Chili, Islande, Japon, Mexique, Nouvelle-Zélande, Suisse, Turquie et Royaume-Uni : pas de données disponibles au niveau régional.
4. Israël : données disponibles uniquement pour les dépenses des entreprises et des établissements d'enseignement supérieur. Données exprimées en équivalence plein-temps.

Demandes de brevets PCT – chapitres 16, 17 et 32

Données nationales : Base de données REGPAT de l'OCDE

	Notes	Sources	Années	Niveau territorial
Tous les pays	(1), (2), (3)	Base de données REGPAT de l'OCDE	1995-2007	2 et 3

1. La base de données REGPAT de l'OCDE présente des données sur les brevets qui sont reliées aux régions sur la base de l'adresse des demandeurs et inventeurs. Pour en savoir plus sur cette base de données, voir *www.oecd.org/dataoecd/22/19/40794372.pdf*.
2. Un brevet est généralement délivré par un office national de brevets ou par un office régional représentant un certain nombre de pays, comme l'Office européen des brevets ou l'Organisation régionale africaine de la propriété industrielle. Dans le cadre d'un système régional, la protection d'une invention peut être sollicitée pour un ou plusieurs pays qui décident ensuite, individuellement, d'accorder ou non sur leur territoire le brevet demandé. Les statistiques présentées ici ont trait aux demandes déposées au titre du Traité de coopération en matière de brevets (PCT), administré par l'OMPI, en vertu duquel une demande internationale unique a le même effet que plusieurs demandes déposées séparément dans les pays désignés. Le PCT permet en effet de déposer une seule demande pour obtenir une protection dans autant de pays que nécessaires parmi ceux qui ont signé le traité. Pour de plus amples informations sur le PCT, consulter le document *www.wipo.int/export/sites/www/pct/en/basicjacts/faqs_about_the_pct.pdf*.
3. Les statistiques sur les brevets concernent certains domaines comme les technologies de l'information et des communications (TIC), les biotechnologies, les nanotechnologies et les technologies en rapport avec l'environnement. Pour de plus amples informations, consulter le document *www.oecd.org/dataoecd/5/19/37569377.pdf*. S'agissant de la classification des brevets sur les technologies environnementales et les énergies renouvelables, consulter le site *www.oecd.org/environment/innovation/indicator*.

Revenu primaire et revenu disponible des ménages – chapitre 18

	Notes	Sources	Années	Niveau territorial
Pays UE21	(1)	Eurostat, statistiques des revenus des ménages, revenu primaire et revenu disponible	1995-2007	2
Australie	–	Australian Bureau of Statistics, Household Income Account and Per Capita, cat. 5220.0	1990-2010	2
Canada	–	Statistique Canada, CANSIM, tableau 384-0012	1990-2009	2
Chili	(3)	Mideplan. Données sur les revenus des ménages	1990, 1992, 1994, 1996, 1998, 2000, 2003, 2006	2
Islande	(2)	–	–	–
Israël	(3)	Bureau central de statistiques – Enquête sur les revenus. Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.	1995-2009	2
Japon	–	Bureau du Cabinet japonais, gouvernement du Japon, Produits bruts des préfectures	1996-2007	2
Corée	(2)			
Mexique	(2)			
Nouvelle-Zélande	–	Statistics New Zealand. Revenus des ménages par régions	1998-2010	2
Norvège	–	Statistics Norway (Statistik sentralbyra – SSB)	1995-2007	2
Suisse	(2)			
Turquie	(2)			
États-Unis	–	Bureau of Economic Analysis. CA30 – Regional economic profiles et CA35 – Personal current transfer receipts	1990-2008	2

1. Pays UE21 : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Slovénie, Suède et Royaume-Uni.
   1.1. Danemark : 2000-07.
   1.2. Hongrie : 2000-07.
   1.3. Espagne : de 1995 à 1999, données non disponibles pour les régions de Ceuta et Melilla.
   1.4. France : 1995, 2001-07.
2. Corée, Islande, Mexique, Suisse et Turquie : pas de données disponibles au niveau régional.
3. Chili et Israël : les données sur le revenu primaire des ménages ne sont pas disponibles au niveau régional.

Flux interrégionaux de population – chapitre 20

	Notes	Sources	Années	Niveau territorial
Australie	(1)	Australian Bureau of Statistics	1996-2009	2
Autriche	–	Statistik Austria (ÖSTAT), base de données sur les statistiques de la population (POPREG)	1996-2009	3
Belgique	–	–	–	–
Canada	(2)	Statistique Canada, base de données E-STAT, Tableau 051-0019.	1998-2007	GNO
Chili	–	–	–	–
Rép. tchèque	–	Annuaires régionaux du registre central de la population	2003-08	3
Danemark	–	Statistics Denmark (Danmarks Statistik), StatBank (Danmarks Statistikbank), tableau FLY66	1990-2009	3
Estonie	–	–	–	–
Finlande	(3)	Statistics Finland (Tilastokeskus)	1997-2008	3
France	(4)	INSEE	2006	3
Allemagne	–	Statistique régionale Allemagne	1996-2007	3
Grèce	–	–	–	–
Hongrie	–	Office hongrois de la statistique (KSH)	1996-2008	3
Islande	–	–	–	–
Irlande	–	–	–	–
Israël	–	–	–	–
Italie	–	ISTAT Demo	1998-2007	3
Japon	–	Bureau de la statistique, e-STAT	1991 –2008	3
Corée	–	Institut national des statistiques (KOSTAT), base de données KOSIS	1995-2009	3
Luxembourg	–	–		3
Mexique	–	Consejo Nacional de Población (CONAPO)	1996-2008	2
Pays-Bas	–	Bureau central de statistiques (CBS) sur Statline	2002-07	3
Nouvelle-Zélande	–	–	–	–
Norvège	–	Statistics Norway (Statistik sentralbyra – SSB)	1994-2008	3
Pologne	–	Office central des statistiques (GUS), Banque de données régionales	1995-2008	3
Portugal	(5)	INE	1995 et 2001	3
République slovaque	–	Base de données statistiques régionales RegDat	2001 –08	3
Slovénie	–	–	–	–
Espagne	–	Instituto Nacional de Estadística (INE)	1998-2008	3
Suède	–	Statistics Sweden (Statistiska centralbyrån – SCB), registres de la population	1997-2009	3
Suisse	–	Office fédéral de la statistique	1996-2008	3
Turquie	–	–	1996-2008	3
Royaume-Uni	–	National Statistical Office, Population Estimates	1999-2008	3
États-Unis	(6)	IRS Individual Master File system *www.irs.gov/taxstats/article/0,,id=212695,00.html*	2000-08	3

1. Australie : données agrégées à partir des estimations trimestrielles des flux migratoires établies par l'Australian Bureau of Statistics, portant sur les six États et les deux principaux territoires.
2. Canada : estimations intercensitaires. www.statcan.gc.ca/cgi-bin/imdb/p2SV.pl?Function=getSurvey&SDDS=4101&lang=en&db=imdb&adm=8&dis=2.
3. Finlande : les données allant de 1990 à 2005 sont établies selon l'ancienne classification en seize régions. A partir de 2005, elles s'appuient sur la classification actuelle en 11 régions TL3.
4. France : les flux interrégionaux enregistrés lors du recensement de 2006 correspondent à des changements de résidence depuis le recensement précédent (2001) ; ils renvoient donc à la mobilité sur cinq ans.
5. Portugal : informations fondées sur les microdonnées du recensement de 2001. Les données pour 1995 renvoient aux flux ayant eu lieu entre le 31 décembre 1995 et le 12 mars 2001 ; les données pour 2000 renvoient aux flux ayant eu lieu entre le 31 décembre 1999 et le 12 mars 2001.
6. États-Unis : le Secrétariat a calculé les flux d'entrées et les flux de sorties au niveau TL3 en agrégeant les données sur les migrations bilatérales entre comtés fournies par le système Individual Master File de l'IRS sur les foyers fiscaux.

Jeunes sortis prématurément du système éducatif – chapitre 24

	Notes	Sources	Années	Niveau territorial
Pays UE21	(1) (2)	Eurostat, Labour Force Survey statistics	2008-09	2

Définition : les jeunes sortis prématurément du système éducatif sont les adultes âgés de 18 à 24 ans ayant au mieux obtenu un diplôme du premier cycle du secondaire et ne suivant aucune formation. *http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/employment_unemployment_lfs/publications/results*.

1. Pays UE21 : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Slovénie, Suède et Royaume-Uni.
2. Dans certaines régions, les données ne sont pas disponibles ou ne sont pas fiables du fait de la taille très réduite de l'échantillon.

Taux de mortalité ajustés selon l'âge – chapitre 25

	Notes	Sources	Années	Niveau territorial
Pays UE21	(1)	Eurostat, statistiques démographiques régionales	2009	2
Australie	–	Australian Bureau Statistics, Demographic Summary, Statistical Areas	2009	2
Canada	(2)	Statistique Canada, 2005, tableau 102-0503	2008	2
Danemark	–	Statbank Denmark (Danmarks Statistikbank)	2009	2
Japon	–	Statistiques d'état civil du Japon	2009	2
Corée	–	Institut national des statistiques (KOSTAT). Recensement population et logement	2009	2
Israël		Bureau central de statistiques. Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.	2009	2
Mexique	–	INEGI, statistiques de la mortalité	2009	2
Nouvelle-Zélande	(3)	Statistics New Zealand	2008	2
Norvège	–	Statistics Norway (Statistik sentralbyra – SSB)	2008	2
Suisse	–	Eurostat, statistiques démographiques régionales	2009	2
Turquie	(3)	–	–	–
États-Unis	–	National Centre for Health Statistics	2007	2

1. Pays UE21 : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Slovénie, Suède et Royaume-Uni. Les données renvoient à l'âge atteint dans l'année.
2. Canada : on entend par décès la disparition permanente de tout signe de vie à tout moment après une naissance vivante. La mortinatalité n'est pas prise en compte. L'âge est celui du dernier anniversaire précédant le décès.
3. Turquie : pas de données disponibles au niveau régional.

Nombre de médecins – chapitre 25

Données nationales : OCDE, Base de données des statistiques de la santé

	Notes	Sources	Années	Niveau territorial
Pays UE21	(1)	Eurostat, statistiques régionales de la santé	2009	2
Australie	(2)	AIHW, enquête sur le personnel de santé	2008	2
Canada	(3)	Institut canadien d'information sur la santé (ICIS)	2008	2
Danemark		Eurostat, statistiques régionales de la santé	–	–
Islande	(5)			
Irlande	(5)	–	–	–
Israël		Bureau central de statistiques. Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.	2009	2
Japon		Département de la statistique et de l'information, secrétariat du ministre, ministère de la Santé, du Travail et des Affaires sociales	2008	2
Corée		Institut national des statistiques (KOSTAT)	2009	–
Luxembourg	–	Eurostat, statistiques régionales de la santé	2004	2
Mexique		Consejo Nacional de Población (CONAPO)	2005	2
Nouvelle-Zélande		Medical Council, The New Zealand Medical Force in 2005	2005	2
Norvège	–	Eurostat, statistiques régionales de la santé	2005	2
Suisse	–	OFAS ; OFS, Annuaire statistique 2002	2002	2
Turquie		Ministère de la Santé	2009	2
Royaume-Uni	–	Eurostat, statistiques régionales de la santé	2000	2
États-Unis	(4)	American Medical Association	2005	2

1. Pays UE21 : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Slovénie, Suède et Royaume-Uni.
2. Australie : nombre de médecins praticiens en activité, y compris les cliniciens et les non-cliniciens.
3. Canada : comprend les médecins qui exercent des activités cliniques et/ou non cliniques. Ne comprend pas les résidents et les médecins non autorisés n'ayant pas consenti à la diffusion de renseignements les concernant au 31 décembre 2005, *http://secure.cihi.ca/cihiweb/dispPage.jsp?cw_page=AR_14_E.4*. États-Unis : sont exclus les ostéopathes, les médecins sans adresse connue et ceux qui ne sont pas en exercice. Sont compris tous les médecins non classés en fonction de leur situation au regard de l'activité.
4. États-Unis : sont exclus les ostéopathes, les médecins sans adresse connue et ceux qui ne sont pas en exercice. Sont compris tous les médecins non clasés en fonction de leur situation au regard de l'activité.
5. Islande et Irlande : pas de données disponibles au niveau régional.

Accès à l'eau courante, à l'électricité, à l'assainissement et au téléphone fixe – chapitre 26

	Notes	Sources	Années	Niveau administratif
Argentine	(1)	Données de la Compagnie nationale d'ouvrages hydrauliques et d'assainissement (ENOHSA) fournies par la CEPALC et données du recensement provenant de l'Institut national de la statistique et du recensement, figurant dans l'IPUMS (Minnesota Population Center Integrated Public Use Microdata Series)	1991,2001, 2008	Département
Bolivie	–	Données du recensement de l'Institut national de la statistique figurant dans l'IPUMS (Minnesota Population Center Integrated Public Use Microdata Series)	1992, 2001	Province
Brésil	(2)	IBGE, données de l'enquête sur les ménages fournies par la CEPALC et données du recensement provenant de l'Institut de géographie et de statistique, figurant dans l'IPUMS (Minnesota Population Center Integrated Public Use Microdata Series)	1991, 2000, 2009	État
Chili	(3)	MIDEPLAN, données de l'enquête de caractérisation socioéconomique fournies par la CEPALC et données du recensement provenant de l'Institut national de la statistique, figurant dans l'IPUMS (Minnesota Population Center Integrated Public Use Microdata Series)	1992, 2002, 2009	Région
Colombie		Données du recensement du Département administratif national de la statistique fournies par la CEPALC et figurant dans l'IPUMS (Minnesota Population Center Integrated Public Use Microdata Series)	1993, 2005	Région
Costa Rica	–	Données du recensement provenant de l'Institut national de la statistique et du recensement et figurant dans l'IPUMS (Minnesota Population Center Integrated Public Use Microdata Series)	1984, 2000	Province
Équateur	–	Données du recensement provenant de l'Institut national de la statistique et du recensement et figurant dans l'IPUMS (Minnesota Population Center Integrated Public Use Microdata Series)	1990, 2001	Province
Inde	–	National Sample Survey Report n° 535, « Housing Condition and Amenities in India », juillet 2008-juin 2009	2009	État
Mexique	–	Données du recensement provenant de l'Institut national de statistique, de géographie et d'informatique, et figurant dans l'IPUMS (Minnesota Population Center Integrated Public Use Microdata Series)	1995, 2005	État
Panama	–	Données du recensement de la direction du recensement et de la statistique, figurant dans l'IPUMS (Minnesota Population Center Integrated Public Use Microdata Series)	1990, 2000	Province
Pérou	–	Données du recensement de l'Institut national de statistique et d'informatique, fournies par la CEPALC et figurant dans l'IPUMS (Minnesota Population Center Integrated Public Use Microdata Series)	1993, 2007	Département
Afrique du Sud	–	Données du recensement de Statistics South Africa figurant dans l'IPUMS (Minnesota Population Center Integrated Public Use Microdata Series)	1996, 2007	Province
Venezuela	–	Données du recensement de l'Institut national de statistique figurant dans l'IPUMS (Minnesota Population Center Integrated Public Use Microdata Series)	1990, 2001	État

1. Le graphique 26.1 s'appuie sur des données de 2008 fournies par la Commission économique de l'ONU pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) qui mesurent la population ayant accès aux services d'un réseau d'eau potable. Le graphique 26.2 est établi à partir de données de l'IPUMS sur l'année 2001. Dans le graphique 26.3, la première année prise en compte dans le calcul des variations est 1991 et la dernière, 2001.
2. Le graphique 26.1 s'appuie sur des données de 2009 fournies par la Commission économique de l'ONU pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) qui mesurent la présence de réseaux généraux de distribution d'eau. Le graphique 26.2 est établi à partir de données de l'IPUMS sur l'année 2000. Dans le graphique 26.3, la première année prise en compte dans le calcul des variations est 1991 et la dernière, 2000.
3. Le graphique 26.1 s'appuie sur des données de 2009 fournies par la Commission économique de l'ONU pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) qui mesurent la présence de l'eau courante à l'intérieur des logements. Le graphique 26.2 est établi à partir de données de l'IPUMS sur l'année 2002. Dans le graphique 26.3, la première année prise en compte dans le calcul des variations est 1992 et la dernière, 2002.

Superficies urbanisées et variations – chapitres 27 et 28

	Notes	Sources	Années	Niveau administratif
Tous les pays		Carte MODIS 500m des espaces urbains dans le monde, SAGE, University of Wisconsin-Madison, consultable à l'adresse *www.sage.wisc.edu/mapsdatamodels.html ;* Schneider, A., M. A. Friedl, D. Potere (2009), « A new map of global urban extent from MODIS satellite data », *Environmental Research Letters*, vol. 4, article 044003, *http://dx.doi.org/10.1088/1748-9326/4/4/044003* ; Schneider, A., M. A. Friedl, D. Potere (2010), « Mapping urban areas globally using MODIS 500m data: New methods and datasets based on 'urban ecoregions' ». *Remote Sensing of Environment*, vol. 114, issue 8, pp. 1 733-1 746.		
Europe	(1)	Corine land cover.	2000-06	TL3
États-Unis	(1)	National Land Cover Dataset (NLCD).	2000-06	TL3
Japon	(1)	Données du Service foncier national.	1997-2006	TL3

1. Concernant les variations dans l'occupation des sols, trois séries de données ont été utilisées.

La classification définitive utilisée pour établir des statistiques par région comprend six catégories définies récemment : 1) eau (lacs, cours d'eau, lagunes, etc.) ; 2) agriculture (cultures annuelles, rizières, vergers, pâturages, etc.) ; 3) forêts (conifères, feuillus, mixtes, etc.) ; 4) Autre végétation naturelle (hors forêts) (herbages naturels, maquis, zones de végétation éparse, etc.) ; 5) espaces urbanisés (zones résidentielles, zones industrielles, grands axes de transport, zones vertes en milieu urbain, etc.) ; 6) autres (sols nus, zones humides, glaciers, etc.).

Au chapitre 28, les catégories 3 (forêts) et 4 (autre végétation naturelle) sont considérées comme une seule (végétation naturelle). Les transitions entre ces deux catégories sont beaucoup plus importantes qu'entre les autres du fait des coupes forestières et de la repousse. Par ailleurs, compte tenu des particularités de la série de données sur le Japon, la définition de la catégorie 4 est beaucoup plus étroite dans ce pays qu'en Europe et aux États-Unis.

Couvert forestier mondial – chapitre 28

	Sources	Années	Niveau territorial
Tous les pays	MODIS Land Cover Type (MCD12Q1), produit distribué par LP DAAC (Land Processes Distributed Active Archive Center), implanté au sein du Earth Resources Observation and Science (EROS) Center du Geological Survey (USGS) *(lpdaac.usgs.gov)*.	2008	2

Il s'agit de la dernière version en date de l'une des séries de données les plus précises sur l'occupation des sols dans le monde, établie à partir d'observations satellitaires. Sa résolution spatiale est de 500 m. Elle a été superposée aux délimitations administratives au niveau territorial 2 pour calculer la proportion du couvert forestier dans chacune des régions des pays de l'OCDE et des économies émergentes. MODIS Land Cover s'appuie sur la classification IGBP, dont les cinq premières catégories ont été considérées comme des forêts dans les calculs : 1) forêts sempervirentes de conifères ; 2) forêts sempervirentes de feuillus ; 3) forêts de conifères à feuillage caduc ; 4) forêts de feuillus à feuillage caduc ; 5) forêts mixtes.

Productivité primaire nette – chapitre 28

	Sources	Années	Niveau territorial
Tous les pays	Projet MODIS GPP/NPP (MOD17), productivité primaire nette, moyenne annuelle 2000-06. Zhao, M. et S.W. Running (2010), « Drought-Induced Reduction in Global Terrestrial Net Primary Production from 2000 Through 2009 », *Science*, 20 août, vol. 329, n° 5 994, pp. 940-943. *www.ntsg.umt.edu/project/mod17*	2000-06	–

La production primaire nette mesure la quantité de carbone atmosphérique fixé par les végétaux et accumulée dans la biomasse (Zhao *et al.*, 2010). Elle correspond à la première étape du cycle du carbone et constitue un puissant facteur de ralentissement de la concentration de CO_2 dans l'atmosphère. La mesure de la productivité primaire nette dont il est question au chapitre 28 s'appuie sur la collecte améliorée MOD17 (perfectionnements apportés à l'algorithme global MODIS NPP), due à Maosheng Zhao et à son équipe de l'Université du Montana. La version actuelle est limitée à la période allant de 2000 à 2006, du fait d'incohérences dans l'une des entrées utilisées dans la modélisation (facteur météorologique journalier). Des mises à jour sont attendues pour la fin 2011.

Concentrations de particules (PM 2.5) – chapitre 29

	Sources	Années	Niveau territorial
Tous les pays	Séries de données sur les concentrations de PM 2.5 mesurées en surface, tirées d'observations satellitaires, moyenne annuelle 2001-06. van Donkelaar, A., *et al.* (2010), « Global Estimates of Exposure to Fine Particulate Matter Concentrations from Satellite-based Aerosol Optical Depth », *Environmental Health Perspective* 118(6), *http://fizz.phys.dal.ca/~atmos/g47.swf*	2001-06	2

L'exposition moyenne de la population à ces particules dangereuses pour la santé a été évaluée moyennant la conjugaison de séries de données mondiales qui estiment les concentrations de PM 2.5 en surface, sur la base de mesures satellitaires (maillage de 0.1 degré) et d'une grille de distribution de la population encore plus fine (LandScan, 2009). Les PM 2.5 sont les particules d'un diamètre inférieur à 2.5 micromètres. Elles peuvent être d'origine naturelle ou artificielle.

Émissions de CO_2 – chapitre 29

	Sources	Années	Niveau territorial
Tous les pays	Commission européenne, Centre commun de recherche (CCR)/Agence d'évaluation environnementale des Pays-Bas (PBL). Émission Database for Global Atmospheric Research (EDGAR), version 4.1. *http://edgar.jrc.ec.europa.eu*, 2010.	2005	2

La base de données EDGAR contient des valeurs nationales d'émissions par composés et par secteurs d'origine, affectées géographiquement à des plans quadrillés d'une résolution de 0.1° et établies à partir de données sur la localisation des installations des secteurs énergétique et manufacturier, les réseaux routiers, les routes maritimes, la densité de la population humaine et animale, l'utilisation des terres agricoles, etc.

Plusieurs séries de données représentant différentes sources de CO_2 ont été conjuguées pour estimer les émissions par région (transports terrestres, production d'énergie, combustion industrielle, agriculture, etc. ; le transport aérien et la navigation internationale ne sont pas pris en compte).

Production de déchets – chapitre 30

Données nationales : OCDE, Indicateurs clés de l'environnement (2008)

	Notes	Sources	Années	Niveau territorial
Australie	–	Australian Bureau of Statistics, 8698.0, enquête sur la gestion des déchets	2003	2
Autriche	–	Umweltbundesamt (Agence fédérale de l'environnement) – Bilan de la gestion des déchets en Autriche	2008	2
Belgique	(1)	–	–	–
Canada	–	Statistique Canada	2006	2
Chili	(1)	–		
Rép. tchèque	–	Données fournies par le délégué	2008	2
Danemark	(1)	–	–	–
Finlande	(1)	–	–	–
France	–	Données fournies par le délégué	2004	2
Allemagne	–	Statistique régionale Allemagne, système de surveillance du territoire du BBSR	2008	2
Grèce	–	Autorité grecque de la statistique (EL.STAT)	2008	2
Hongrie	–	Office hongrois de la statistique (KSH)	2007	2
Islande	(1)	–	–	–
Irlande	(1)	–	–	–
Israël	–	Bureau central de statistiques (CBS)	2008	2
Italie		Institut national de la statistique (Istat)	2008	2
Japon	–	Ministère de l'environnement	2008	2
Corée	–	Statistiques sur la production de déchets et leur élimination 2008	2007	2
Luxembourg	(1)	–	–	–
Mexique	–	INEGI. Con base en SEDESOL. DGOT. Subdirección de Asistencia Técnica a Organismos Operadores Urbanos Regionales.	2008	2
Pays-Bas	–	Bureau central de statistiques (CBS)	2008	2
Nouvelle-Zélande	(1)	–	–	–

Production de déchets – chapitre 30 *(suite)*

Données nationales : OCDE, Indicateurs clés de l'environnement (2008)

	Notes	Sources	Années	Niveau territorial
Norvège	–	Statistics Norway (Statistik sentralbyra – SSB), Statbank	2008	2
Pologne	–	Office central des statistiques (GUS), rapport M-09	2008	2
Portugal	–	Instituto Nacional de Estatística (INE)	2006	2
République slovaque	–	Enquête statistique de l'Office statistique de la République slovaque (SUSR). Les communes établissent des rapports annuels sur les déchets municipaux.	2008	2
Espagne	–	Ministerio de Economía y Hacienda	2006	2
Suède	(1)	–	–	–
Suisse	(1)	–	–	–
Turquie	–	Données fournies par le délégué	2008	2
Royaume-Uni	–	Données fournies par le délégué	2008	2
États-Unis	(1)	–	–	–

1. Les données ne sont pas disponibles au niveau régional.

Recyclage des déchets – chapitre 30

	Notes	Sources	Années	Niveau territorial
Pays UE21	(1) (2) (3)	Eurostat, statistiques régionales sur l'environnement	2008-09	2

1. Pays UE21 : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Slovénie, Suède et Royaume-Uni. Les données sont disponibles pour l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, la France, la Hongrie, l'Italie, la Norvège, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la Slovénie et le Royaume-Uni.
2. Les données disponibles les plus récentes sur l'Autriche, la Norvège et le Royaume-Uni portent sur 2009.
3. Les données sur l'Allemagne et le Royaume-Uni portent sur un découpage régional national qui ne correspond pas aux niveaux territoriaux 2 et 3 de l'OCDE. Source des données concernant l'Italie : ISTAT, Banca dati territoriale per le politiche di sviluppo.

Accès au haut débit – chapitre 31

	Notes	Sources	Années	Niveau territorial
Pays UE21	(1)	Eurostat, statistiques régionales sur la société de l'information	2009	2
Australie	–	ABS : TABLE 8146.0 - Household Use of Information Technology, Australia	2009	2
Canada	(2)	–	–	–
Chili	(2)	–	–	–
Japon	(2)	–	–	–
Corée	(2)	–	–	–
Israël	(2)	–	–	–
Mexique	(2)	–	–	–
Nouvelle-Zélande	(3)	Statistics New Zealand : The Household Use of Information and Communication Technology (ICT) Survey	2009	2
Norvège	–	Statistics Norway (Statistik sentralbyra – SSB)	2009	2
Suisse	(2)	–	–	–
Turquie	(2)	–	–	–
États-Unis	–	Current Population Survey (CPS) Internet Use 2009	2009	2
Afrique du Sud	–	Statistics South Africa	2009	2

1. Pays UE21 : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Slovénie, Suède et Royaume-Uni.
2. Les données ne sont pas disponibles.
3. S'agissant de la Nouvelle-Zélande, les données sont disponibles uniquement pour les régions TL3 ou des groupes de régions TL3 : Northland ; Auckland ; Waikato ; Bay of Plenty ; Gisborne/Hawke's Bay ; Taranaki ; Manawatu-Wanganui ; Wellington ; Nelson/Tasman/Marlborough/West Coast ; Canterbury ; Otago ; et Southland.

Densité du réseau routier – chapitre 31

	Notes	Sources	Années	Niveau territorial
Pays UE21	(1)	Statistiques régionales des transports	2009	2
Australie	(2)	–	–	–
Canada	–	Fichier du réseau routier 2010, Statistique Canada	2009	2
Chili	(2)	–	–	–
Japon	(2)	–	–	–
Corée	(2)	–	–	–
Israël	(2)	–	–	–
Mexique	–	Instituto Nacional de Estadística y Geografía (INEGI)	2009	2
Nouvelle-Zélande	(2)	–	–	–
Norvège	–	Statistiques régionales des transports	2009	2
Suisse	–	Statistiques régionales des transports	2009	2
Turquie	–	Statistiques régionales des transports	2009	2
États-Unis	–	National Transportation Atlas Database, 2010	2009	2

1. Pays UE21 : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Slovénie, Suède et Royaume-Uni.
2. Les données ne sont pas disponibles.

Sources des limites administratives et régionales – Cartes

	Sources
Régions européennes	Eurostat, GISCO, géodonnées de référence, © Eurogeographics
Australie	Australian Bureau of Statistics
Brésil	Institut brésilien de géographie et de statistique (IBGE)
Canada	Division de la géographie de Statistique Canada
Japon	Bureau de la statistique
Corée	Institut national des statistiques (KOSTAT)
Mexique	Instituto Nacional de Estadística y Geografía (INEGI)
Nouvelle-Zélande	New Zealand Bureau of Statistics
États-Unis	US Census Bureau, base de données TIGER
Fédération de Russie, Chine, Inde, Chili, Afrique du Sud et Israël	Système de classification par niveaux administratifs (GAUL) de la FAO
Frontières internationales	Système de classification par niveaux administratifs (GAUL) de la FAO

ANNEXE C

Indices et formules

Indice de Gini

Définition : les disparités régionales sont mesurées par un indice de Gini non pondéré, défini par l'équation :

$$GINI = \frac{2}{N-1}\sum_{i=1}^{N-1}\left|F_i - Q_i\right|$$

où : N est le nombre de régions $F_i = \frac{i}{N}$, $Q_i = \frac{\sum_{j=1}^{i} y_j}{\sum_{i=1}^{n} y_i}$ et yi est la valeur de la variable y (par exemple : PIB par habitant, taux de chômage, etc.) dans la région *j* classée de faible (y_1) à élevée (y_N) parmi l'ensemble des régions d'un pays.

L'indice s'échelonne entre 0 (égalité parfaite : y est identique dans toutes les régions) et 1 (inégalité parfaite : y est nul dans toutes les régions sauf une).

Interprétation : l'indice attribue le même poids à chaque région quelle que soit sa taille. De ce fait, les écarts que présentent ses valeurs entre les pays peuvent être dus en partie aux différences de taille moyenne des régions dans chaque pays.

Coefficient de corrélation de Spearman

Définition : le coefficient de corrélation de Spearman mesure le lien qui peut exister entre deux variables pour voir si celles-ci varient l'une en fonction de l'autre, c'est-à-dire si lorsque l'une augmente, l'autre tend à augmenter ou à diminuer parallèlement. Les deux variables sont classées par ordre croissant et l'on étudie alors la corrélation entre les rangs des valeurs observées. Le coefficient de corrélation de Spearman prend une valeur comprise entre –1 et 1 et son seuil de signification est calculé de la même façon que pour une corrélation ordinaire.

Dans la présente publication, le coefficient de corrélation de Spearman est calculé trois fois dans chaque pays où est mesuré le lien entre les valeurs régionales (au niveau TL2) d'une variable donnée (par exemple, taux de mortalité, déchets municipaux, population active ayant fait des études supérieures, etc.) et la part de la population des régions de niveau TL2 vivant respectivement dans des régions de niveau TL3 essentiellement urbaines (EU), intermédiaires (IN) et essentiellement rurales (ER).

Indice de spécialisation

Définition : la spécialisation est mesurée à l'aide de l'indice de Balassa-Hoover, qui correspond au rapport entre le poids d'une branche d'activité dans une région et le poids de la même branche d'activité dans le pays :

$$BH_i = \frac{Y_{ij}/Y_j}{Y_i/Y}$$

où Y_{ij} est l'emploi total de la branche d'activité *i* dans la région *j*, Y_j est l'emploi total dans la région *j* de toutes les branches d'activités, Y_i est l'emploi national dans la branche d'activité *i*, et *Y* est l'emploi national total pour toutes les branches d'activité. Une valeur de l'indice supérieure à 1 indique une spécialisation dans une branche d'activité et une valeur inférieure à 1 indique une absence de spécialisation.

Interprétation : la valeur de l'indice de spécialisation diminue avec le niveau d'agrégation des branches d'activité. C'est pourquoi l'indice de spécialisation basé sur une branche d'activité à un chiffre (par exemple : activités de fabrication) sous-estimerait le degré de spécialisation dans toutes les branches d'activité à deux chiffres qui la composent (textile ou industrie chimique, par exemple).

Taux de mortalité ajustés selon l'âge

Définition : le taux de mortalité ajusté selon l'âge d'une région *i* est défini par la somme pour tous les groupes d'âge *g* (g = 1,…,G) du produit du taux de mortalité dans chaque groupe d'âge *g* et de la part que celui-ci représente dans la population standard.

$$MR_i = \sum_{g=1}^{G} M_{g,\,i} * P_{g,\,Std}$$

où MR_i est le taux de mortalité ajusté selon l'âge de la région i, $M_{g,\,i}$ le taux de mortalité du nième groupe *g* de la région et $P_{g,\,Std}$ la part de la population standard que représente le groupe d'âge *g*.

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES

L'OCDE est un forum unique en son genre où les gouvernements œuvrent ensemble pour relever les défis économiques, sociaux et environnementaux que pose la mondialisation. L'OCDE est aussi à l'avant-garde des efforts entrepris pour comprendre les évolutions du monde actuel et les préoccupations qu'elles font naître. Elle aide les gouvernements à faire face à des situations nouvelles en examinant des thèmes tels que le gouvernement d'entreprise, l'économie de l'information et les défis posés par le vieillissement de la population. L'Organisation offre aux gouvernements un cadre leur permettant de comparer leurs expériences en matière de politiques, de chercher des réponses à des problèmes communs, d'identifier les bonnes pratiques et de travailler à la coordination des politiques nationales et internationales.

Les pays membres de l'OCDE sont : l'Allemagne, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Canada, le Chili, la Corée, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, les États-Unis, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Islande, Israël, l'Italie, le Japon, le Luxembourg, le Mexique, la Norvège, la Nouvelle-Zélande, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni, la Slovénie, la Suède, la Suisse et la Turquie. L'Union européenne participe aux travaux de l'OCDE.

Les Éditions OCDE assurent une large diffusion aux travaux de l'Organisation. Ces derniers comprennent les résultats de l'activité de collecte de statistiques, les travaux de recherche menés sur des questions économiques, sociales et environnementales, ainsi que les conventions, les principes directeurs et les modèles développés par les pays membres.

ÉDITIONS OCDE, 2, rue André-Pascal, 75775 PARIS CEDEX 16
(04 2011 07 2 P) ISBN 978-92-64-10548-5 – n° 58140 2012

Panorama des régions de l'OCDE 2011

Cette quatrième édition présente la contribution des régions pour des économies plus fortes, plus propres et plus justes. Elle s'appuie à la fois sur les données comparables les plus récentes ainsi que sur les tendances historiques qui façonnent les régions des pays membres de l'OCDE. Elle surligne la persistance des disparités régionales, propose des solutions pour optimiser la compétitivité des régions, au travers de la mobilisation de ressources non exploitées ainsi qu'en identifiant les caractéristiques communes des régions performantes.

Le rapport présente 32 indicateurs groupés sous trois grands thèmes :

- Les régions comme moteurs de la compétitivité
- Inclusion et égalité d'accès à des services de qualité dans les régions
- Viabilité environnementale dans les régions et les zones métropolitaines

Le rapport comprend les données des quatre plus récents membres de l'OCDE : le Chili, l'Estonie, Israël et la Slovénie. Selon leur disponibilité, sont également présentées les données sur le Brésil, la Chine, l'Inde, la Fédération de Russie et l'Afrique du Sud.

À lire également

Perspectives régionales de l'OCDE 2011 (à venir)

Regions Matter: Economic Recovery, Innovation and Sustainable Growth (2009; disponible uniquement en anglais)

Conduire les politiques de développement régional : Les indicateurs de performance (2009)

www.oecd.org/fr/regional/panoramadesregionsdelocde.htm

www.oecd.org/gov/regional/statistiquesindicateurs

http://stats.oecd.org/OECDregionalstatistics/

Merci de citer cet ouvrage comme suit :

OCDE (2012), *Panorama des régions de l'OCDE 2011*, Éditions OCDE.
http://dx.doi.org/10.1787/reg_glance-2011-fr

Cet ouvrage est publié sur *OECD iLibrary*, la bibliothèque en ligne de l'OCDE, qui regroupe tous les livres, périodiques et bases de données statistiques de l'Organisation. Rendez-vous sur le site ***www.oecd-ilibrary.org*** et n'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations.

éditionsOCDE
www.oecd.org/editions

ISBN 978-92-64-10548-5
04 2011 07 2 P

9 789264 105485